

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 73 (1998)

Artikel: L'église Saint-François de Lausanne : genèse d'un monument historique
Autor: Huguenin, Claire / Doepper, Ulrich / Feihl, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

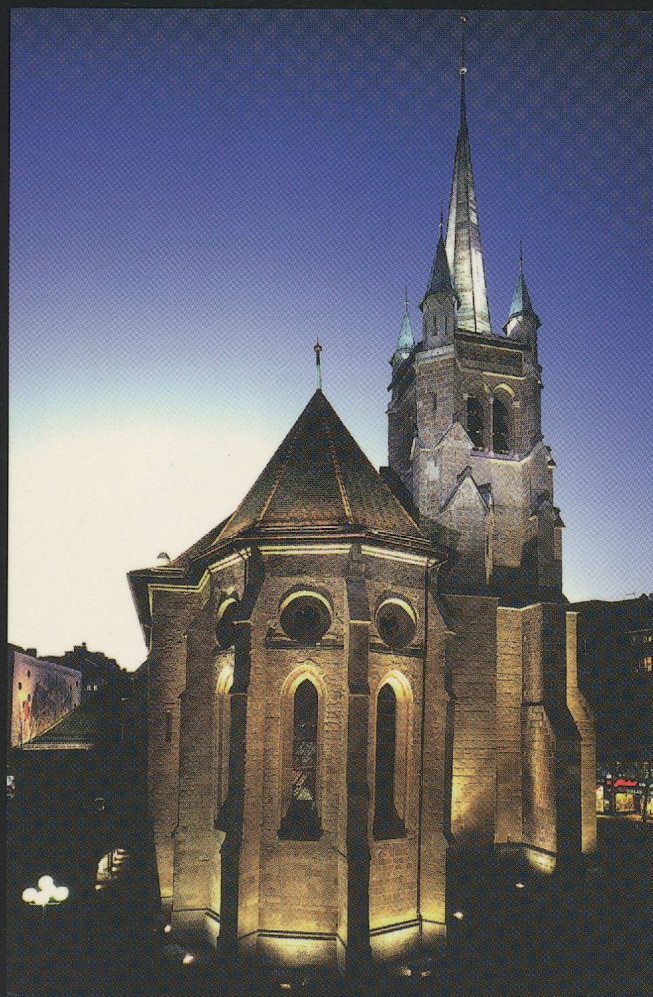
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

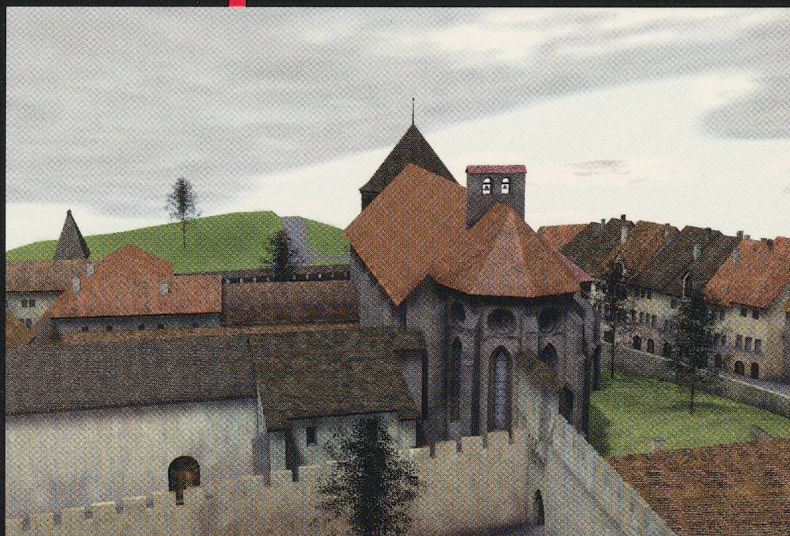
L'église Saint-François de LAUSANNE

*Genèse d'un
monument historique*

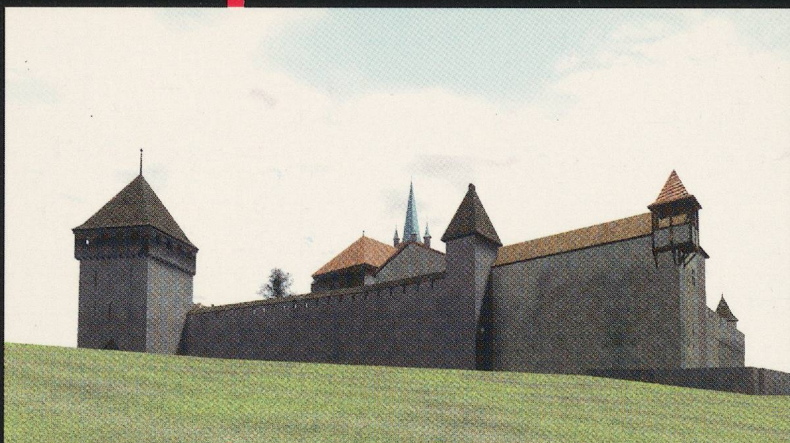


CLAIRE HUGUENIN
ULRICH DOEPPER
OLIVIER FEIHL

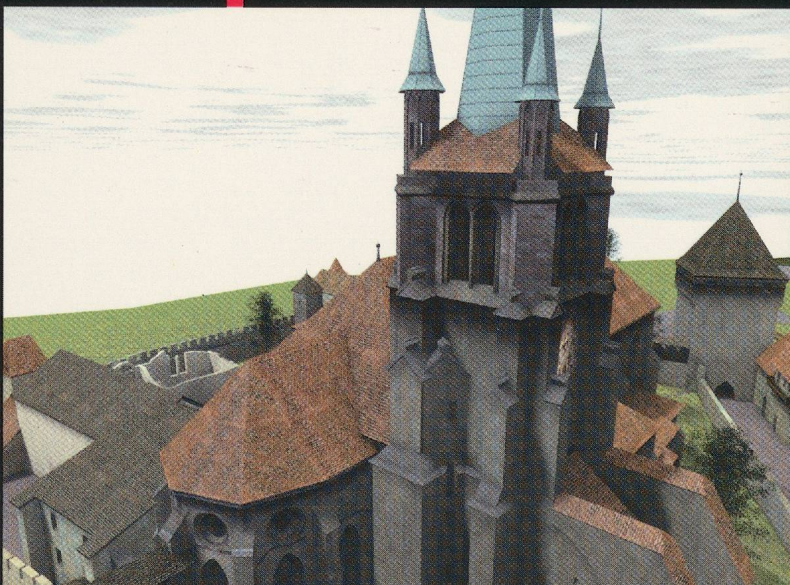
L'histoire illustrée au moyen d'images de synthèse
(ARCHÉOTECH SA)



Au XIII^e siècle



A la fin du XIV^e siècle



Au début du XVII^e siècle

L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS
DE LAUSANNE

Genèse d'un
monument historique

REMERCIEMENTS
Ouvrage publié avec l'aide
du Fonds des publications du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire
et de la Ville de Lausanne

Les commandes et demandes d'ouvrages peuvent être adressées à

Cahiers d'archéologie romande
Case postale 210
CH-1000 LAUSANNE 17

ISBN 2-88028-073-7

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays
© 1998 by Cahiers d'archéologie romande

Composition: Archéotech SA
Impression digitale Chromapress : DIP SA REPRO Ecublens

L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS
DE LAUSANNE

Genèse d'un
monument historique

CLAIRE HUGUENIN
ULRICH DOEPPER
OLIVIER FEIHL

AVANT-PROPOS

Portrait d'une «vieille dame»

Vingt-quatre ans, dont 68 mois de travaux, se sont écoulés depuis les premières études de restauration du temple jusqu'à son inauguration, le 10 septembre 1995.

La «vieille dame» de 700 ans a mérité ces soins et cette attention délicate et respectueuse.

Cet énorme travail de restauration, que la presse qualifiait de titanesque lors de la sortie du préavis municipal en 1989, n'a effectivement rien d'un lifting, bien au contraire. Une dame de cet âge vous impose le respect, vous met dans le doute et sa personnalité ne se dévoile qu'au compte-gouttes et à la sueur de votre front. Une telle longévité vous oblige à tout connaître de son passé, de ses maladies et de ses traitements antérieurs afin de lui appliquer les meilleurs choix thérapeutiques.

Les options générales, prises en accord avec le propriétaire, ses représentants, les experts fédéraux et cantonaux, ainsi que l'architecte mandaté, ont été de conserver la dignité de la «vieille dame» selon les principes d'application de la Charte de Venise. Ainsi son aspect extérieur, inchangé depuis 1903, n'a pas été modifié; il a été entretenu, nettoyé, conforté et réparé. Quant à l'intérieur, après une longue campagne de sondages dans toute la nef et le chœur, il a été possible de définir avec précision le décor tel qu'il était en 1605, hormis dans la cinquième travée où les analyses ont permis de retrouver des décors polychromes plus anciens et bien conservés datant du début du XV^e siècle.

Le présent livre décrit non seulement l'histoire – inachevée – d'une «vieille dame», mais également et surtout l'histoire de ses restaurations, réalisées avec plus ou moins de compétences, de respect historique et de savoir-faire.

En conclusion, je retiendrai de cette merveilleuse et très complexe aventure l'incontournable nécessité d'aborder les bâtiments séculaires avec respect, modestie et un esprit de dialogue permanent avec tous les spécialistes et les experts, dont je remercie ici l'efficacité et la compétence. Prenez autant de plaisir à lire le portrait de la «vieille dame» que j'en ai eu à collaborer à sa restauration.

Bernard Bolli
Architecte de la Ville de Lausanne

Lausanne, le 29 janvier 1998

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS (Bernard Bolli) Portrait d'une «vieille dame»	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET MÉTHODES	11
(Olivier Feihl) Bref historique	11
Les auteurs	11
Problématique archéologique du monument «exploré»	12
Les recherches historiques et iconographiques	12
Présentation sommaire des fonds	12
La base de données	13
Localisation des informations	14
Les images	14
Les recherches	15
Les renvois	15
Les liens avec d'autres applications	15
Les relevés de l'ouvrage	17
Les méthodes de mesures	17
Les méthodes de restitution	17
Les constats archéologiques	17
Les images de synthèses	17
La publication	18
HISTOIRE DE L'ÉGLISE ILLUSTRÉE AU MOYEN D'IMAGES DE SYNTHÈSE (Ulrich Doepper, Claire Huguenin, Olivier Feihl)	19
Première période. Situation initiale	19
Chronologie des événements	19
L'église du XIII ^e siècle. Chœur et nef	19
L'église du XIII ^e siècle. Arc triomphal	19
L'église du XIII ^e siècle. Percements	20
Aspects incertains de l'église du XIII ^e siècle	20
Aspect de la toiture et du mode de couverture de la nef	21
Saint-François, église à nef dédoublée?	21
Parentés franciliennes et italiennes de l'élévation du chœur	22
Deuxième période. Adjonction de la chapelle de Billens	23
Chronologie des événements	23
Construction d'une grande chapelle privée au nord de la nef	23
Troisième période. Après l'incendie de 1368 – Jean de Liège	24
Chronologie des événements	24
Reconstruction de la nef	24

Construction d'un jubé	26
Démolition du mur au-dessus de l'arc triomphal	26
Quatrième période. Erection du clocher	26
Chronologie des événements	26
L'érection du clocher	26
Cinquième période. Période bernoise jusqu'à la reconstruction de la charpente.	
Plan Buttet	28
Chronologie des événements	28
Travaux jusqu'à la Réforme	28
Travaux depuis la Réforme	28
Sixième période. Nouvelle toiture	30
Chronologie des événements	30
Modifications survenues jusqu'à la fin de la période bernoise	31
Septième période. Démolition des fortifications, nivellement de la place et premières restaurations	32
Chronologie des événements	32
Mutations urbaines	34
Premières expertises, investigations, projets et restaurations	34
Huitième période. Le temps des restaurations	34
Chronologie des événements	34
Un perpétuel chantier	36
Notes	37
 L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS AUX XIX ^e ET XX ^e SIÈCLES	
(Claire Huguenin)	39
 Vers l'isolement de l'église. Première moitié du XIX ^e siècle	
Etat des lieux	39
Les premières démolitions	39
Le dégagement de la face nord. Milieu du XIX ^e siècle.	42
Projets et travaux de Jean Daniel Blavignac et de Louis Joël	42
Le programme de Henri Boisot	44
Autour du clocher. De la solidité de l'édifice	48
L'évaluation d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc	48
Les rapports de Georges Rouge et de Louis Maget	48
L'étude de Henri de Geymüller	48
La restauration du clocher par Théophile van Muyden et Charles Melley	50
La restauration de la façade sud	52
Le dégagement de la façade et les premiers projets de Théophile van Muyden	52
L'avis des experts, Léo Châtelain et Maurice Wirz, les hésitations de l'autorité et les nouveaux projets de Théophile van Muyden	54
Au cœur de la polémique, Albert Naef, Charles Melley et Henri de Geymüller contre Théophile van Muyden	55
Un nouveau collègue d'experts et l'élaboration d'un projet archéologique	57
Un choix difficile et contesté	58
La démission de Théophile van Muyden, l'exécution du projet de 1897 revu par ses successeurs, Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser	59
Les compléments au programme: la restauration de la face ouest par Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser	60
Les vitraux et la restauration du chœur	61
Les travaux d'Otto Schmid et de Charles Melley	63

La restauration de la face nord	63
Intermède dans le chœur	64
La restauration de la chapelle de Billens	64
La restauration générale de l'intérieur	66
Les derniers embellissements	70
Les travaux de Claude Jaccottet	70
La restauration partielle de l'intérieur	70
Vers la restauration générale	71
Le mot de la fin	71
Notes	72

CONTRIBUTION MÉTHODOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE HENRI DE GEYMÜLLER

(Ulrich Doepper)	79
Projet d'entretien et restauration graduelle	79
Postulats théoriques et méthodologiques du mandat de Geymüller et Joël.	79
Méthodes. Champs d'investigation	80
Le relevé	81
Prélèvement d'échantillons de mortier	86
Historique des «désordres»	86
Exemple de la lézarde K	86
Exemple de la mortaise T	87
Quatre périodes dans l'existence du temple, du point de vue de la construction, et non du style	88
Dates fournies par l'histoire – dates fournies par le bâtiment	89
Sources. Problèmes de datation	89
Dates fournies par l'histoire	89
Dates fournies par l'édifice	83
L'intérêt des travaux de Geymüller	91
L'importance de sa méthode	91
Notes	92

ESSAI DE DATATION DES PAREMENTS AU MOYEN DES SOURCES DOCUMENTAIRES

(Ulrich Doepper, Olivier Feihl)	95
Façade nord	95
Les socles et soubassements	95
Les chapelles dites de Saint-Bernardin et du vestibule (C1 et C2)	95
La chapelle de Billens (C3)	96
La sous-station électrique des Services industriels (C4)	97
Le clocher (C5)	98
Clocher. Couverture des tourelles	99
Clocher. Couverture de la flèche	99
Clocher. Le coq et la boule de la flèche	100
Clocher. Le cadran de l'horloge	101
Le muret de clôture entre la tour et le chevet	103
Mur gouttereau nord de la nef (D1, D2, D3 et D4)	103
Façade ouest	104
Face occidentale de la 1 ^{re} travée de la nef (AD1N)	104
Élévation occidentale des chapelles (C1, C2, C3)	105
Le clocher (C5)	106
Le clocher, contreforts septentrionaux	106

Façade sud	107
Maçonnerie originale. Surélévation dès avant 1383	107
Escalier en colimaçon du XIII ^e siècle	108
Façade est	110
La galerie méridionale et la sacristie (D5)	110
Le chevet (F). Déformations	110
Le chevet (F). Datation du parement	111
Clocher (C5)	112
Coupe transversale, regardant vers l'est	112
Chaufferie, accès à la première travée de la nef par le sud et sacristie (G5)	112
Arc triomphal (D5)	112
Combles (H)	114
Chœur (F)	115
Intérieur du clocher. Rez-de-chaussée (C5)	115
Intérieur du clocher. Etage (C5)	115
Horloge	115
Beffroi	115
Charpente	115
Coupe longitudinale, regardant vers le sud	118
Le chœur (F)	118
La cinquième travée de la nef (D5)	118
La quatrième travée de la nef (D4)	119
La troisième travée de la nef (D3)	120
La deuxième et la première travée de la nef (D2 et D1)	121
Sondage devant la porte P, octobre 1994	122
Extrados des voûtes (H)	123
Corniches de la nef (H)	123
Charpente de la nef (H)	123
Coupe longitudinale, regardant vers le nord	123
La cinquième travée de la nef (D5)	123
La quatrième travée de la nef (D4)	124
La troisième travée de la nef (D3)	124
La deuxième et la première travée de la nef (D2 et D1)	124
Notes	126
 BIBLIOGRAPHIE	 129
 PLANS ARCHÉOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES (ARCHÉOTECH SA)	 133
Façade est	I
Façade nord	II
Façade ouest	III
Façade sud	IV
Coupe transversale vue vers l'est	V
Coupe longitudinale vue vers le nord	VI
Coupe longitudinale vue vers le sud	VII
Plan au niveau du sol	VIII
Plan au niveau des fenêtres hautes	IX
Coupe transversale de la nef vue de l'ouest	X

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET MÉTHODES

Bref historique

Lorsque les travaux de restauration du temple de Saint-François ont été entrepris en 1990, la direction des travaux mandata Archéotech SA pour établir un relevé géométrique et archéologique précis de l'ensemble du monument. Parallèlement il nous a été confié la réalisation des études historique et archéologique pour fournir au maître de l'ouvrage des rapports ponctuels au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Au cours de notre travail, nous avons reçu le soutien actif du Service d'architecture de la Ville de Lausanne, en particulier de Bernard Bolli architecte de la Ville, du Service des écoles et des cultes avec Michel Besençon et Raymond Lavanchy, de la Section des monuments historiques du canton de Vaud, représentée par Eric Teyseire, et de la Commission fédérale des monuments historiques avec Alfred A. Schmid et Claude Margot. Nous remercions toutes ces personnes pour leurs conseils et la confiance qu'ils nous ont témoignée, ainsi que Raymond Naine, du bureau d'architecture Claude Jaccottet, avec lequel nous avons entretenu une parfaite collaboration tout au long de ce chantier.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui ont collaboré à cette entreprise, notamment Vincent Banderet architecte, auteur de toutes les esquisses des charpentes, David Lombardi, préposé aux relevés topométriques – réalisés dans des conditions parfois difficiles – Claire Javet, archéologue, pour toutes les analyses archéologiques des parois, Anna Pedrucci-Maccio, archéologue, pour les constats faits dans le sous-sol, Stephen Léger, infographiste, de la société ARCHIDATA SA pour le calcul des images de synthèse, l'atelier de photographie Claude Bornand, en particulier Rémy Gindroz, photographe, Corinne Roagna, secrétaire, sans oublier Christian Orcel et Jean Tercier, du Laboratoire romand de dendrochronologie, pour la disponibilité et l'efficacité qu'ils ont démontrée tout au long des travaux.

Les auteurs

Claire Huguenin, historienne des monuments, spécialisée dans l'histoire des restaurations, a conduit les recherches historiques.

Ulrich Doepper, architecte EPFL, collaborateur de la société Archéotech SA, s'est chargé des relevés, des modélisations 3D, de la rédaction du résultat des analyses archéologiques et de la mise en valeur des données historiques récoltées durant ces travaux.

Olivier Feihl, technicien en archéologie, directeur de la société Archéotech SA, a dirigé les travaux et déterminé les approches méthodologiques qui ont présidé à la réalisation de cet ouvrage.

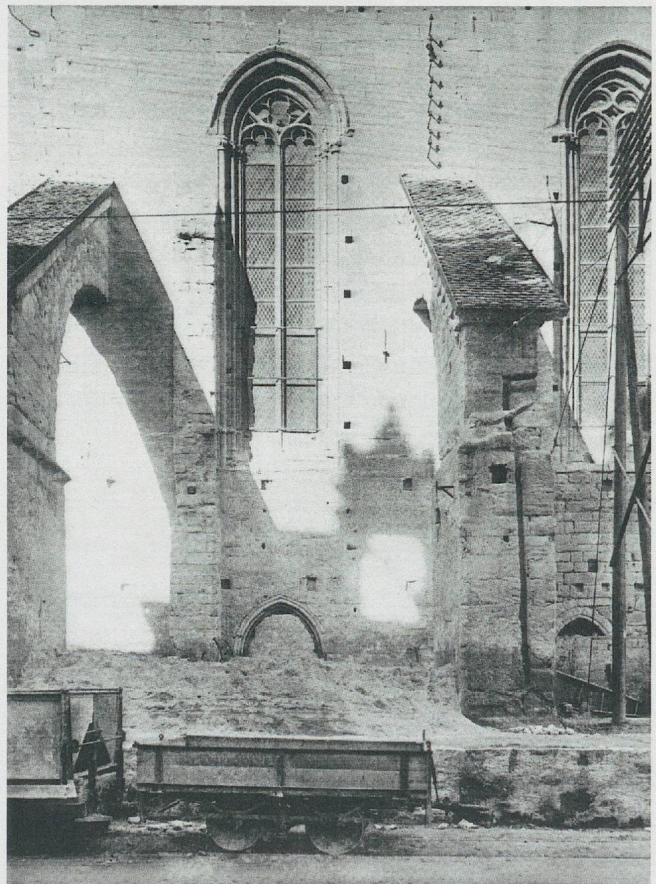


Fig. 1
Anonyme
Eglise Saint-François. Façade sud, avec des restes de l'ancien couvent, en cours de démolition, 1899.
(ACV - AMH: A 78/2, A.5744)

Problématique archéologique du monument «exploré»

L'église Saint-François a fait l'objet de nombreuses études avec, dans les plus récentes, la publication de son histoire par Marcel Grandjean dans le volume I consacré à Lausanne de la série des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse; notre présentation s'inscrit comme un complément à cette analyse historique en précisant, par les constats archéologiques et les images de synthèse, la chronologie du développement de Saint-François et en portant l'accent sur les différents chantiers de restauration qui ont façonné l'ancienne église du couvent de Saint-François en «monument historique au cœur de la ville».

A la fin du siècle passé, l'église a suscité de nombreuses études architecturales et archéologiques – notamment l'analyse exemplaire du baron Henri de Geymüller – sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Si tous ces auteurs ont contribué à la connaissance détaillée de son histoire, il restait à localiser chaque information et à préciser les thèses ou hypothèses en les confrontant au constat matériel actuel. Nous trouvant en présence d'un monument abondamment remanié, il convenait dès lors de retracer le plus fidèlement possible l'histoire des différents chantiers qui se sont succédé en remontant, comme dans une étude stratigraphique, des plus récents aux plus lointains. Cette démarche archéologique, avec le dépouillement systématique des fonds documentaires disponibles, nous permis d'établir une base de données regroupant, dans un même système, tous les documents anciens (saisie intégrale des textes et numérisation de l'iconographie) et ceux issus du chantier de restauration contemporain. Avec l'avantage de constituer du même coup un archivage centralisé et complet de tous les travaux qui ont concerné le monument.

Les recherches historiques et iconographiques

Le travail d'archivage proprement dit a débuté en mars 1990 pour s'achever en février 1991, occupant environ une personne à mi-temps. Tout matériel susceptible de documenter le site a été retenu, à savoir les documents publiés (regroupés dans la catégorie «bibliographique»), les photographies (catégorie «photographique»), les plans et croquis d'architecte (catégorie «planimétrique»), les dessins, gravures, tableaux (catégorie «iconographique») et les textes de diverse nature, tels que correspondance, notes, rapports, devis, factures, procès-verbaux, etc. (catégorie «docu-



Fig. 2
André Kern
Eglise Saint-François. Vue des fouilles dans la nef, au niveau de la 3^e travée et les vestiges du jubé en septembre 1930.
(AChC)

ment»). Si, au départ, il avait été convenu de concentrer l'attention sur les travaux de restauration ou de conservation effectués de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, il s'est avéré indispensable, en cours de recherche, de remonter dans le temps et de considérer également les diverses interventions qui ont affecté la physionomie des lieux dès le début du XIX^e siècle. Les fonds ont été dépouillés et mis sur fiches, dont le nombre par rapport à tel ou tel fonds ne donne pas une image exacte de leur importance réelle. En effet, les longs documents ont été fractionnés pour faciliter leur consultation à l'écran, et les doublets d'une même pièce (tirages de photographies, héliographies, textes multicopiés, etc.) ont été regroupés dans une seule fiche avec mention du ou des fonds dans lesquels se trouvent ces divers exemplaires. A moins qu'il ne s'agisse d'un original avec copies, le fonds auquel est attribué la pièce, dans l'en-tête de la fiche, dépend arbitrairement de l'ordre de la saisie des documents.

Présentation sommaire des fonds

Archives cantonales vaudoises (ACV)

– Plans cadastraux, XIX^e siècle.

Archives cantonales vaudoises - Archives des Monuments historiques (ACV-AMH)

– Documents écrits (correspondance, rapports, devis, notes, etc.), plans, photographies et négatifs sur verre du dernier quart du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970.

Archives du Château de Chillon (AChC)

– Papiers de l'architecte Otto Schmid, non inventoriés: le [Livre des comptes et travaux] intitulé

dès le 3^e volume «Restauration. Grand livre. Caisse», 3 volumes, qui font état, jour après jour de 1918 à 1938, des travaux effectués dans les divers chantiers confiés à l'architecte, avec de nombreuses mentions relatives à l'église Saint-François, accompagnés d'un lot de photographies couvrant la même période.

Archives fédérales des Monuments historiques Berne (AFMH) et Office fédéral de la culture (OFC)

- Documents écrits (correspondance, rapports, notes), plans, photographies, de 1904 à 1989. Les plans et photographies sont généralement également conservés dans les fonds ACV-AMH, alors que la documentation écrite est, le plus souvent, originale.

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

- Fonds de pièces XIX^e-XX^e siècles: correspondance, rapports de 1855 à 1858 et autour de 1930.
- Plans anciens de l'église du XVIII^e siècle.
- Registres émanant des divers organes chargés de l'exécution ou du financement des travaux aux XIX^e et XX^e siècles, à savoir: Bureau des constructions, 1 volume 1799-1803; Procès-verbaux de la Section Economique, 1803-1846, 19 volumes; Procès-verbaux de la Section des Travaux, 1832-1879, 10 volumes; Journal de la Direction des Travaux, 1892-1910, 19 volumes; Municipalité de Lausanne. Rapports de Gestion dès 1845, abrégé *Rapport gestion*. Bulletin des séances du Conseil communal, dès 1887, abrégé *BCC*.

Bibliothèque cantonale et universitaire, manuscrits, Lausanne (BCU)

- Fonds Geymüller: «Rapports sur l'église de Saint-François, de H. de Geymüller, 10 cahiers manuscrits, 1883-1885, abrégé *Geymüller 1885*, rapports d'auteurs divers, correspondance du dernier quart du XIX^e siècle.
- Quelques croquis et plans de la même époque.

Bibliothèque publique et universitaire, Genève (BPU)

- Fonds Blavignac, notes, rapport, correspondance, relevés et croquis, milieu du XIX^e siècle

Musée historique de Lausanne (MHL)

- Photographies du dernier quart du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle.
- Dessins, gravures, tableaux principalement du XIX^e siècle, avec quelques pièces du XX^e, plans anciens de la ville du XVII^e au XIX^e siècle.
- Fonds Bridel: rapports, correspondance du dernier quart du XIX^e siècle, bulletins de l'Association pour la restauration de Saint-François, de l'Association de Saint-François, coupures de presse et divers textes de 1930 à 1970 environ.

Musée de l'Elysée, Lausanne

- Photographies et documentation iconographique correspondant le plus souvent aux documents conservés au MHL.

Direction des Ecoles, Ville de Lausanne (DE)

- Documentation principalement écrite, couvrant la période 1924-1987, regroupée par dossiers chronologiques et thématiques en 9 «boîtes archives».
- Apporte des précisions d'ordre pratique à la documentation conservée dans les autres fonds, telle que soumissions, correspondance avec les entrepreneurs, provenance des matériaux, concernant aussi bien les travaux de restauration et d'entretien que des problèmes d'intendance.
- Deux dossiers relatifs à la restauration du temple entre 1924 et 1932 ont été particulièrement exploités: un dossier intitulé «Restauration du temple de Saint-François, Dossier n° 1. 1924-1929» abrégé *Dossier n° 1 (DE)* et un dossier intitulé «Temple de Saint-François, soit *Dossier n° 2 (DE)*.

La base de données

La base de données a été élaborée sur le modèle que nous avons développé pour l'étude du château de Valère à Sion.

Synthèse de toutes les informations, dont la connaissance constitue un préalable à tout choix de restauration, cette base de données met l'ensemble des renseignements récoltés à disposition des membres du groupe de travail, leur permettant de consulter toutes les données enregistrées, selon leurs propres critères de recherche.

Fig. 3
Exemple de fiche.

Le système affiche sur écran, par l'intermédiaire de cartes, les informations de toutes sortes: graphiques, alphanumériques, sonores et images numériques. Ces cartes sont assemblées dans des piles, à la manière d'un fichier classique en carton. Des liens immédiats existent entre les cartes d'une ou plusieurs piles, au gré de l'utilisateur, qui les sélectionne par l'intermédiaire de boutons disposés sur chaque carte. Il est donc possible de «naviguer» sur l'ensemble des informations en parcourant la base de données par de simples «clics».

Le système est à même de fournir des listes à partir de critères logiques, incluant à la fois la recherche iconographique et textuelle. Mentionnons encore que le langage de programmation utilisé autorise l'intégration de commande particulière à chaque application.

Localisation des informations

Une nomenclature alphanumérique des différents secteurs du monument est apparue indispensable pour déterminer de manière rigoureuse les parties structurales du bâtiment au cours de son histoire.

L'édifice a été divisé en un certain nombre de secteurs principaux, définis par un système d'axes longitudinaux et transversaux numérotés. En élévation, les différents niveaux correspondant aux principales entités architecturales ont également été répertoriés. Une interface graphique permet, au moyen de différents plans et coupes, de localiser l'information.

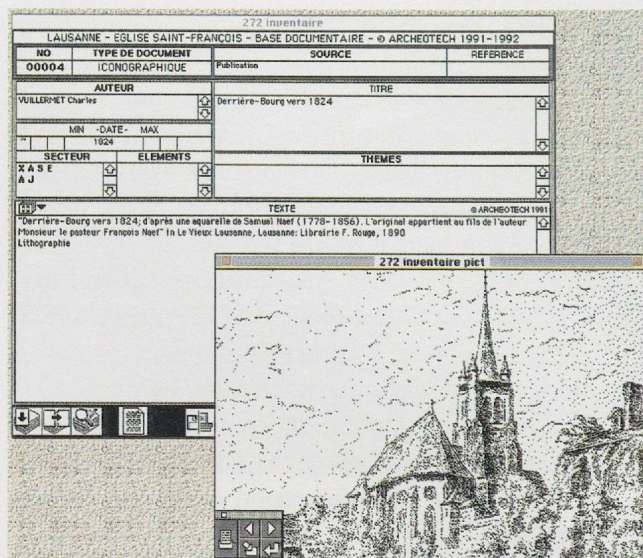


Fig. 4 Exemple de fiche avec un lien sur l'image.

Les images

Au nombre des fonctions souhaitées par les utilisateurs figurait la représentation immédiate des documents décrits dans la fiche, ce que le système autorise, qui associe à une fiche un nombre illimité d'images. Leur numérisation s'effectue directement depuis la fiche, selon différents procédés, scanner, vidéo, fichiers numériques, séquences animées. Un système performant, qui propose l'affichage de l'image complète, ou des vues de détail, en cliquant dans l'image sur les

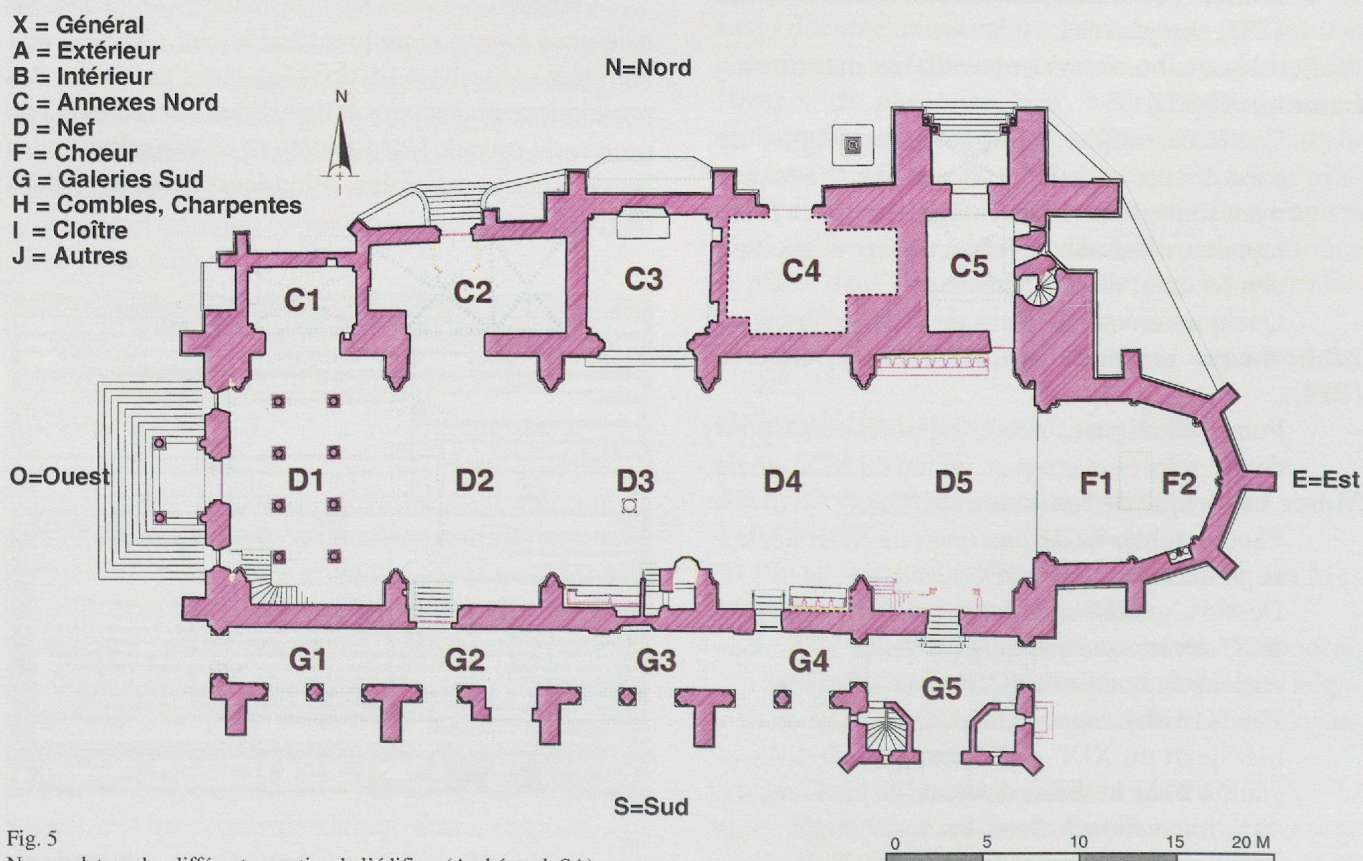


Fig. 5 Nomenclature des différentes parties de l'édifice. (Archéotech SA)

zones que l'on désire agrandir. Un même objet peut être prétexte à des informations en grand nombre – limité par la capacité des disques. Dans notre exemple, toutes les gravures, peintures, photographies, dessins et plans anciens comptent plusieurs représentations.

Les recherches

Les recherches dans les bases de données s'effectuent de plusieurs manières; la plus simple consiste à sélectionner un mot dans un texte pour en trouver automatiquement toutes les occurrences. Une zone de dia-

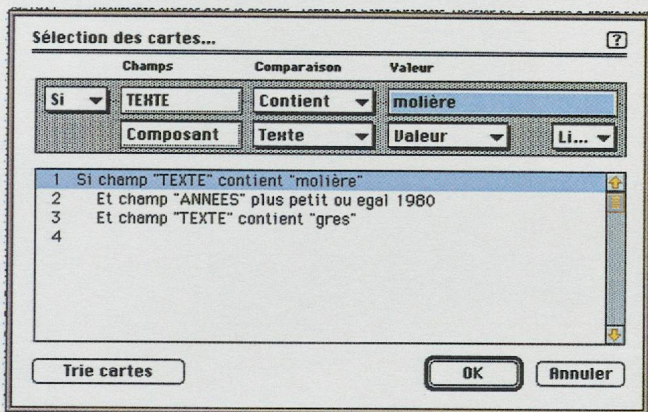


Fig. 6
L'éditeur de recherches multicritères.

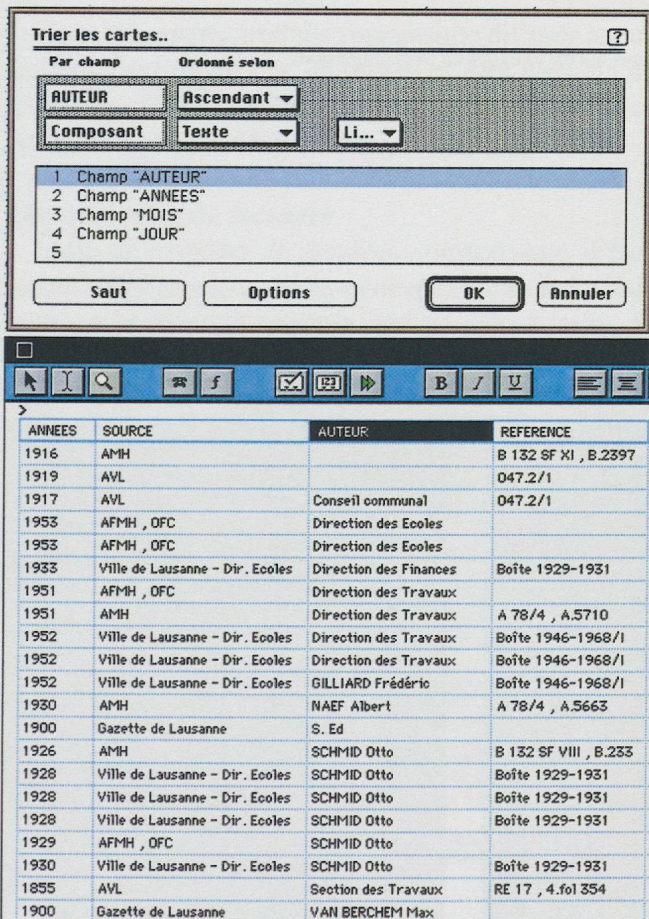


Fig. 7
L'éditeur de clés de tri et la visualisation des résultats sous forme de liste.

logue permet ensuite de faire des recherches plus complexes, pouvant atteindre 256 niveaux hiérarchiquement imbriqués.

Les renvois

Le programme propose un système de renvois pour lier une fiche d'une base de données à n'importe quelle autre; les informations sont reliées de manière dynamique, avec, par exemple, la possibilité de lier, au sein même d'un texte, la fiche d'une photographie ou d'un plan; ces documents sont directement affichables par un simple clic dans le texte ou dans le plan à l'endroit où le renvoi a été inséré.

Les liens avec d'autres applications

Attendu que la majeure partie de l'information fournie par les intervenants est numérisée, les documents s'ouvrent directement dans leur application; ainsi un plan généré par Autocad s'ouvre dans le logiciel source s'il est dans le disque dur de l'ordinateur. La référence du fichier figure dans un champ particulier et un bouton lance l'opération.

Les relevés de l'ouvrage

La représentation tridimensionnelle la plus précise est essentielle pour la compréhension tant statique qu'archéologique d'un édifice. Les programmes de dessin assisté par ordinateur permettent de structurer toute l'information métrique en la séparant dans des couches ou calques relatifs à chaque discipline ou corps de métier.



Fig. 8
Les prises de vues photogrammétriques ont été faites à l'aide d'un camion nacelle doté d'un bras de 60 mètres.
(Photo O. Feihl)

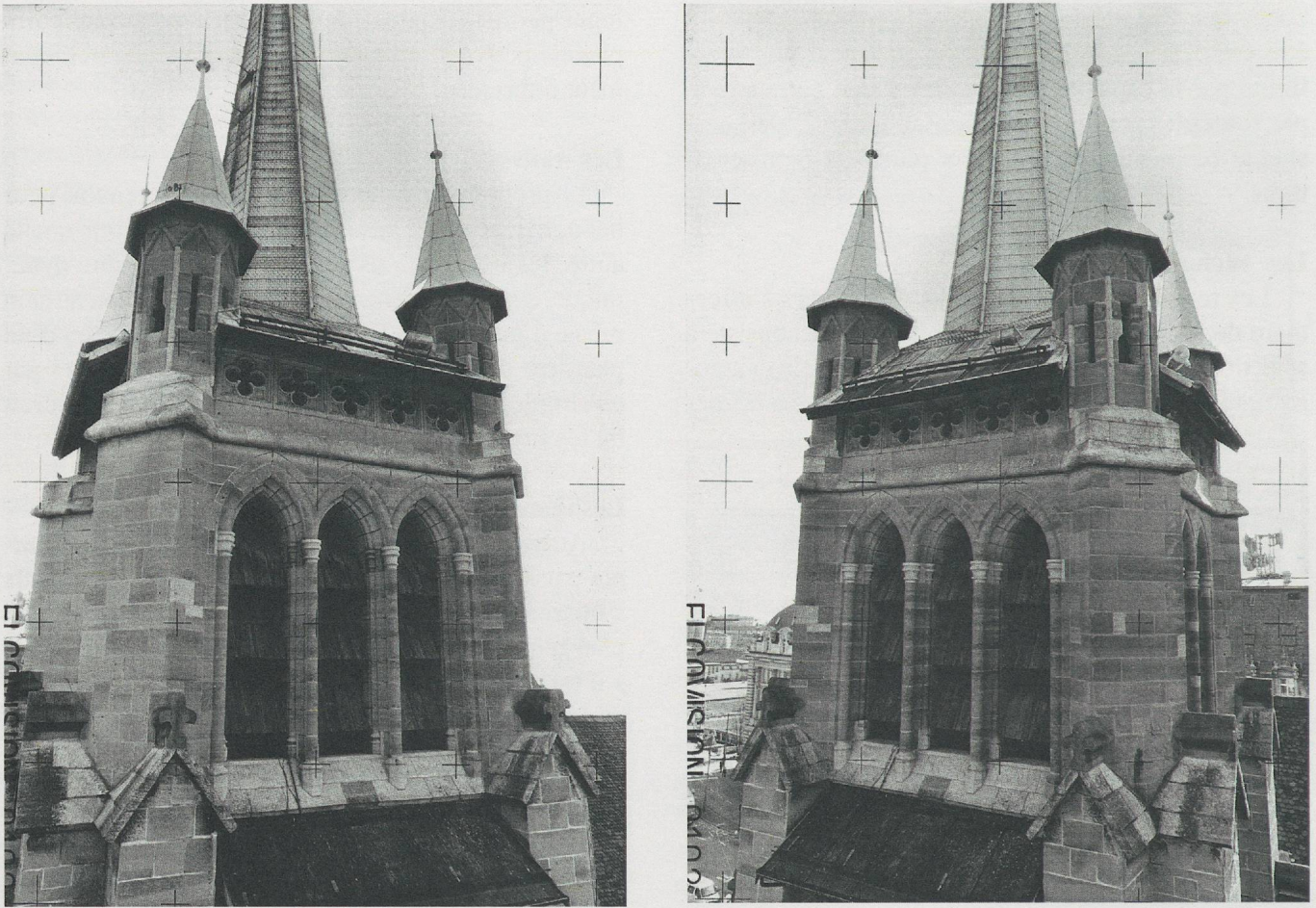
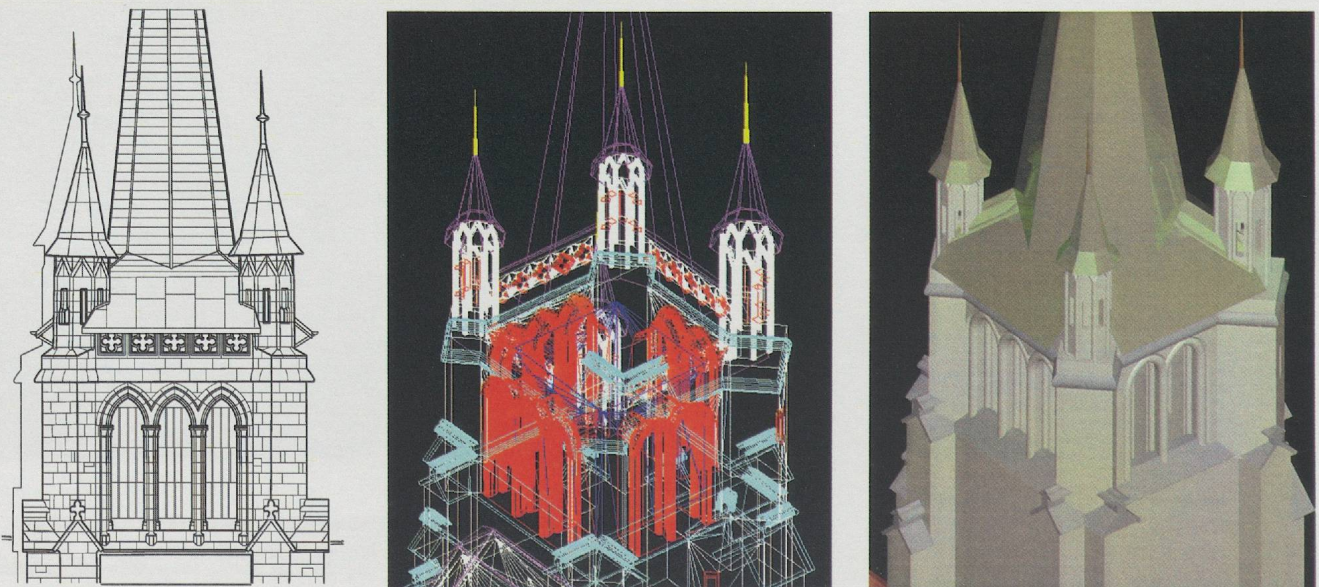


Fig. 9
Couple stéréométrique pris depuis le camion nacelle. De ces deux photos les mesures ont été extraites en trois dimensions.
(Photo O. Feihl)

Fig. 10
Restitution vectorielle structurée à gauche, tridimensionnelle au centre et calcul de l'image de synthèse à droite.
(Archéotech SA)



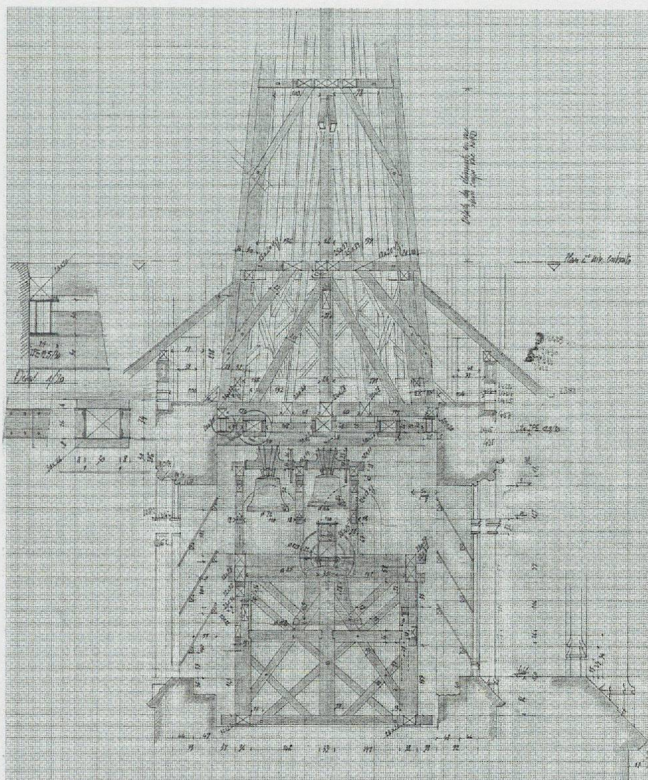


Fig. 11
Dans les charpentes, des esquisses comportant tous les détails ont été dessinées pour le report des points topométriques et des cotes de détails.
(Dessin V. Banderet)

Les documents produits sont ensuite diffusés à tous les membres du groupe de travail et sont enrichis de toutes les données nécessaires au projet, constituant du même coup l'archivage structuré de l'opération.

Les méthodes de mesures

Afin de disposer de données «objectives», il faut recourir à plusieurs techniques de mensuration. La plus utile est la photogrammétrie, qui permet, à partir de

deux photographies d'un objet prises à une certaine distance l'une de l'autre, d'extraire de chaque couple stéréoscopique toutes les informations métriques souhaitées des parties visibles du monument.

Préalablement, un polygone de points géodésiques est configuré au moyen d'un tachéomètre électronique qui relie toutes les mesures à un système de coordonnées précis. Depuis cette polygonale, des points tridimensionnels déterminent l'orientation et la calibration métrique des couples photogrammétriques et servent à mesurer toutes les zones sans recul ou encombrées (charpentes, escaliers, petits espaces).

A Saint-François, plus de 5000 points tridimensionnels ont été levés et près de 150 couples stéréoscopiques orientés. Toutes les parties hautes ont été photographiées depuis un camion nacelle. Les charpentes et toutes les zones sans recul ont été préalablement esquissées au 1/50e pour permettre le report des points géodésiques et des cotes de détails.

Les méthodes de restitution

Les données ainsi rassemblées sont ensuite intégrées aux programmes de dessin assisté par ordinateur (Microstation et Autocad). Ces logiciels sont capables de représenter la géométrie de l'objet dans ses dimensions réelles. Les informations sont stockées dans des calques (couches) que l'on peut rendre ou non apparents en fonction des nécessités, l'homogénéité des données étant garantie par l'adoption d'un certain nombre de conventions graphiques.

Par la suite, toutes ces données ont été largement utilisées selon les disciplines, et les résultats des études et des projets ont été consignés dans des couches déterminées, la compilation et l'assemblage des couches intervenant aux différents stades de l'avancement du projet.

Les constats archéologiques

Sur base du relevé pierre à pierre fourni, des constats ponctuels effectués depuis les échafaudages ont suivi le relevé. Toutes les anomalies de construction repérées sur les relevés géométriques ont été vérifiées sur place et consignées dans ces documents.

Les images de synthèse

La compilation des données historico-archéologiques et du relevé tridimensionnel nous a permis de présenter l'histoire du monument sous la forme d'une modélisation tridimensionnelle par la création d'images de synthèse. Cette démarche, qui sous-entend un lourd investissement technique, s'est révélée très utile, en poussant la compréhension du bâtiment jusqu'à faire des reconstitutions architecturales plausibles. Chaque élément modélisé est assemblé pour occuper la place



Fig. 12
Toutes les données acquises sont traitées sur des stations de travail à double écran.
(Photo O. Feihl)

qui est la sienne dans l'espace réel. La modélisation des différentes phases de travaux au cours de l'histoire s'est faite sur la base du relevé tridimensionnel de l'édifice actuel et de la digitalisation des documents anciens ainsi que des textes en notre possession. Pour la reconstitution de certains éléments, nous avons procédé par analogie, en nous référant le plus souvent aux monuments régionaux ou, par défaut, à d'autres couvents franciscains. Nous avons délibérément renoncé à simuler les matériaux, nous bornant à la reconstitution de la volumétrie et des détails architecturaux. Chaque élément constitutif de l'édifice a fait l'objet d'un fichier spécifique classé dans les différents ensembles chronologiques, ce qui laisse toute latitude pour vérifier ou modifier les hypothèses de travail émises concernant l'architecture ou la datation. En chiffres, l'église Saint-François se résume à 200 fichiers tridimensionnels, totalisant plus 5 000 000 de facettes géométriques, soit plus de 300 megabytes de données.

La publication

La réalisation de cette publication doit tout à l'informatique, de la saisie des données primaires sur le terrain au traitement des archives, jusqu'à sa composition et son impression.

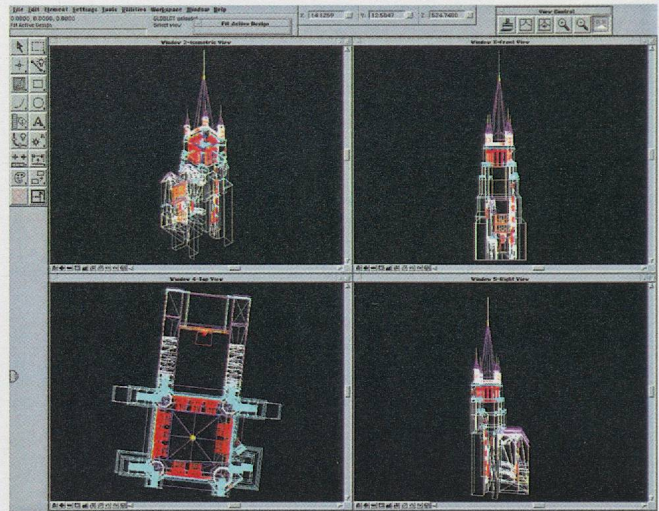


Fig. 13

Le travail de reconstitution en 3D prolonge la réflexion architecturale par l'élaboration de différentes variantes.
(Archéotech SA)

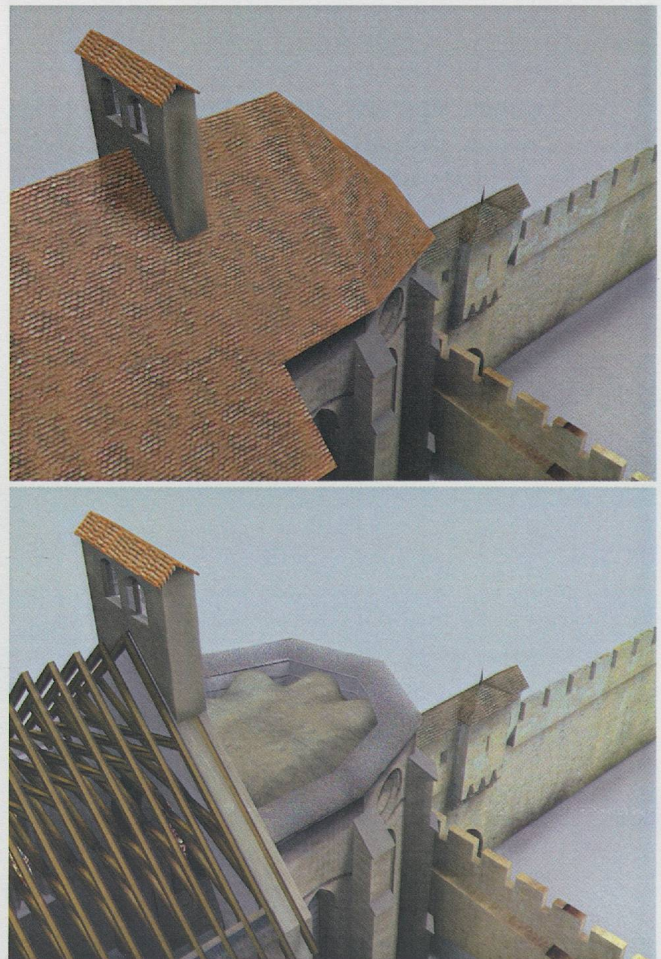


Fig. 14

Images de synthèse illustrant tout ou partie de l'édifice.
(Archéotech SA)

HISTOIRE DE L'ÉGLISE ILLUSTRÉE AU MOYEN D'IMAGES DE SYNTHÈSE

Première période. Situation initiale

Chronologie des événements

vers 1200	Attestation de la rue menant à Ouchy <i>viam que descendit a Macello versus Oschie</i>
1235	Incendie de plusieurs maisons au fau- bourg de Condémine
1257	Intervention du pape auprès de l'évê- que en faveur de l'établissement de Frères mineurs à Lausanne
1260 env.	Construction de la nef et du chœur
1262	Attestation de la maison (domus) des Frères mineurs en 1262
1289	L'opus ecclesiae continue à recueillir des dons
fin XIII ^e	Piscine liturgique du chœur



L'église du XIII^e siècle. Chœur et nef

Les parties du XIII^e qui composent l'église actuelle sont encore déterminantes, surtout pour ses mensurations, mais aussi pour son aspect. Le chœur, surtout, *conserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sa forme primitive*, comme le dit Geymüller. Et dans la nef aussi, *la liaison de l'appareil, la hauteur des assises, leur couleur montrent que l'ancienne nef avait non seulement l'étendue de l'actuelle, mais, que dans celle-ci, les murs latéraux et de la façade sur une hauteur variant, suivant les endroits de 1/3 à 2/3 environ, datent de la construction primitive.*

L'église du XIII^e siècle. Arc triomphal

L'arc triomphal, par ses tailloirs polygonaux, percé dans le mur oriental de la nef, est également à dater du XIII^e siècle. Geymüller ne doutait pas que l'arc triomphal portait un pignon de maçonnerie, semblable à celui qui devait exister à la façade occidentale: alors qu'il ne pouvait déceler ce dernier qu'au moyen de quatre



Fig. 15-17

Etat des connaissances: à l'origine, l'église est construite dans ses dimensions actuelles et très vite intégrée aux murs de ville.

(Archéotech SA)

assises à l'intérieur du mur ouest, actuellement noyées dans le voûtement, il voit dans le mur sur l'arc triomphal le véritable palimpseste dans lequel se lisent toutes les dérives successives des structures de l'église et tous les efforts des restaurateurs pour les réparer, et lui consacre un cahier entier de son mémoire.

L'église du XIII^e siècle. Percements

Les fenêtres de la nef, subsistant à l'état de vestiges, parfois reconstituées, sont au nombre de trois au nord, peut-être quatre, et au nombre de deux au sud. Or, le rythme des percements n'est pas le même pour les deux façades longitudinales: si l'on tente de restituer les façades par des percements à distance régulière, on voit que l'église devait posséder cinq fenêtres au nord et trois au sud. Geymüller avait déjà noté, pour l'une d'elles, que sa *situation ne correspond pas* à celle qui lui fait face. Il faut, là aussi, y voir une conséquence de la présence précoce de bâtiments conventuels.

L'appareil de maçonnerie contient d'autres vestiges importants de la première église de Saint-François: la piscine liturgique et les niches du chœur, le portail de la chapelle du vestibule (dans la mesure où il comporte encore beaucoup d'éléments originaux), et surtout l'escalier logé dans l'angle sud-est de la nef, par lequel on accédait aux combles de l'église.

Aspects incertains de l'église du XIII^e siècle

Si les vestiges du XIII^e siècle, même importants, donnent une bonne idée du chœur et de la maçonnerie de la nef, bien des aspects de la première église restent incertains.

En particulier, les caractères distributifs ne nous sont pas connus, une seule porte subsistant, la porte P''' selon Geymüller, au sud, qui ajoute que *les autres portes anciennes ne peuvent plus être retracées*. L'emplacement primitif du portail de la chapelle nord n'est pas connu; selon Naef, *il n'est pas sûr, loin de là, que la façade occidentale fut percée d'une grande porte, comme de nos jours [...]*. Si l'on étudie les plans des églises semblables, contemporaines, on observe dans les murs latéraux, tantôt au sud, tantôt au nord, des issues donnant sur le cloître et les bâtiments conventuels, – comme à Saint-François – et dans le mur opposé une entrée pour les laïques, parfois accompagnée d'un assez vaste porche couvert.

Par contre, l'altitude de la corniche au XIII^e siècle et le profil des pignons sont observables en deux endroits: les quatre assises indiquant l'existence d'un pignon ouest, que nous connaissons déjà, et le mur sur l'arc triomphal dont l'arasée rampante est définie par la corniche de la saillie de l'escalier de la façade sud¹.

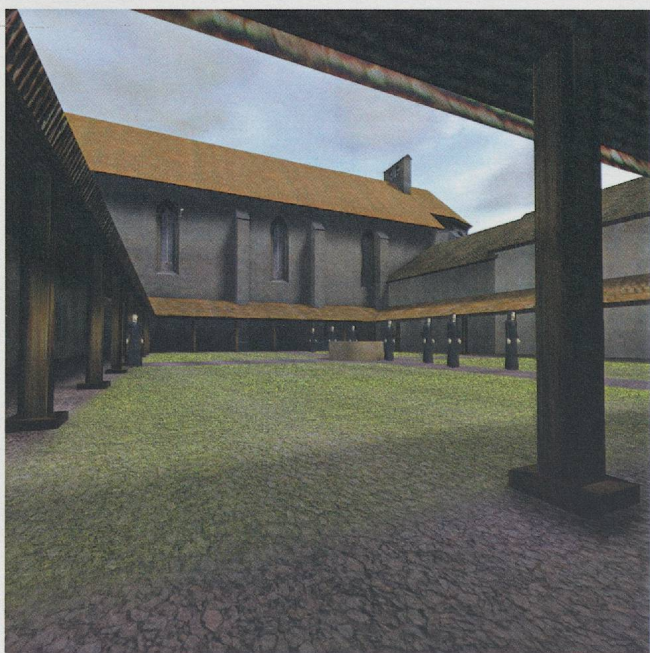


Fig. 18
Les bâtiments conventuels s'étendent au sud avec un cloître à galeries de bois.
(Archéotech SA)

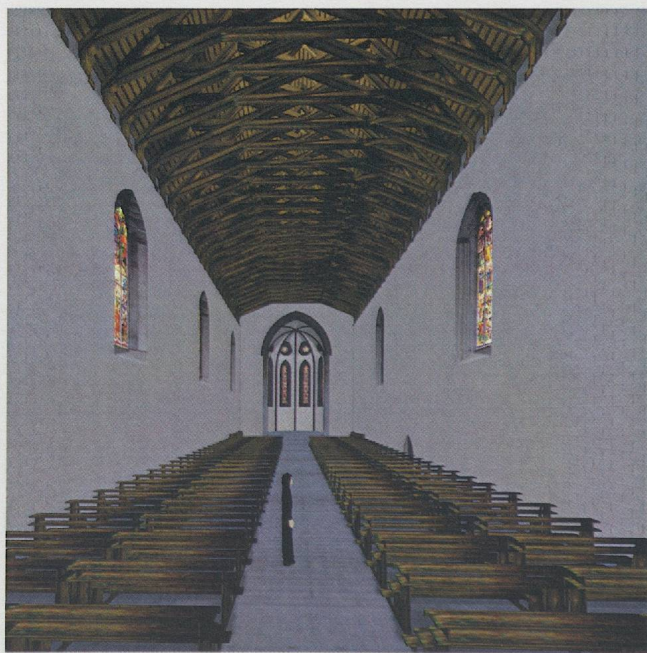


Fig. 19
A l'intérieur, la nef n'était recouverte que d'un plafond de bois probablement constitué par la charpente elle-même.
(Archéotech SA)

Aspect de la toiture et du mode de couvrement de la nef

La toiture, et en particulier, le mode de couvrement de la nef ont donné lieu à quelques spéculations et hypothèses. Si l'absence de voûtement ne faisait aucun doute pour Geymüller, la *couverture consistait, soit dans une charpente apparente comme le montre la grande église des Franciscains, St^e Croce à Florence, construite peu après – et où le chevet seul comme ici était voûté – soit un berceau lambrissé en tiers-point, ou simple, ou composé comme il en existaient beaucoup vers cette époque et dont on peut voir entre autres un spécimen à Venise, St^e Stefano². Naef adopta aussi ce point de vue: La nef [...] était couverte d'une charpente apparente, avec un lambris en forme de berceau brisé en tiers-point, décoré de peintures. [...] Il faut observer, qu'à la même époque, les grandes salles supérieures de Chillon possédaient des plafonds cintrés identiques, et très probablement aussi beaucoup d'églises de campagne. Ce plafond aurait été sous-tendu de grandes poutres horizontales, les entrails, comme dans l'exemple local de l'abbaye de Montheron. Il est impossible de se déterminer pour l'une ou l'autre des possibilités; retenons la remarque de Grandjean, qui constate, après Geymüller, que *l'intrados de l'arc**

trionphal culmine à plus de 14 m, alors que les murs primitifs de la nef n'avaient guère que 12 m de hauteur à l'intérieur. Une charpente qui correspond à ce type de situation, et qui ne nécessite pas pour autant de tirant ou d'entrait au niveau de la panne sablière, est représentée dans la région par la charpente de la nef de l'abbatiale de Romainmôtier.

Saint-François, église à nef dédoublée?

Naef imaginea une autre solution, fort séduisante. Partant du constat que l'église Saint-François de Lausanne a la particularité assez rare de ne pas posséder une fenêtre dans l'axe de son chœur, mais un plein – colonnette, nervure, contrefort –, il aurait été *très facile et très intéressant de s'assurer, par quelques sondages, si cette disposition correspond peut-être à une division primitive de la nef en deux parties égales, au moyen de supports, piliers ou poteaux, placés au XIII^e siècle dans l'axe longitudinal de la nef.* Ce fut chose faite en 1966 par H. R. Sennhauser, qui infirma ainsi cette supposition. Pourtant, l'hypothèse s'accordait fort bien avec la considérable largeur de la nef. Et elle reprenait, comme l'a remarqué Naef, un type architectural qui n'est pas rare chez les jacobins, c'est-à-dire les dominicains, comme à Saint-Jacques de Paris, à



Fig. 20
L'église primitive a été rapidement intégrée au mur de ville, lequel est venu s'appuyer au contrefort axial du chœur peut après.
(Archéotech SA)

Notre-Dame d'Agen, et à Saint-Jacques de Toulouse³, par exemple. Si les origines dominicaines de l'anomalie du chevet de Lausanne ne sont toutefois pas évidentes, cette particularité se rencontre parfois en Bourgogne, dont les premiers religieux de l'église furent originaires. L'exemple de Notre-Dame d'Auxonne, cité par Grandjean, bien que plus tardif que Saint-François, est bourguignon, comme le sont Saint-Lazare à Avallon, ou Saint-Pierre à Auxerre.

Parentés franciliennes et italiennes de l'élévation du chœur

L'élévation du chœur – fenêtre en lancette surmontée d'un oculus – dont Marcel Grandjean situe l'origine en Ile-de-France et la diffusion maximale dans quelques églises conventuelles en Transsylvanie, a eu de nombreux représentants en Italie, d'ailleurs souvent chez les moines mendiants. On retrouve ce type d'élévation notamment dans les églises franciscaines de Bologne, Florence et Plaisance. Si on a pu reconnaître dans Saint-François de Bologne des influences françaises⁴, c'est qu'il s'agissait, en dépit de sa construction relativement tardive (1236), d'une église majeure



Fig. 21
Selon la règle, seul le chœur était voûté; un mur pignon supportait le beffroi au-dessus de l'arc triomphal.
(Archéotech SA)

d'un ordre par ailleurs parfaitement international⁵. C'est ainsi que l'on peut voir dans Saint-François de Plaisance, dès 1278, les influences de l'église principale de cette ville (le dôme), mais aussi des influences françaises, épurées, par le truchement de son modèle bolonais; et, chose remarquable, dans cette église



Fig. 22
Les bâtiments conventuels s'étendaient au sud; les reconstitutions présentées ici s'appuient sur les éléments retrouvés en fouilles et sur la représentation du plan Buttet.
(ARCHÉOTECH SA)

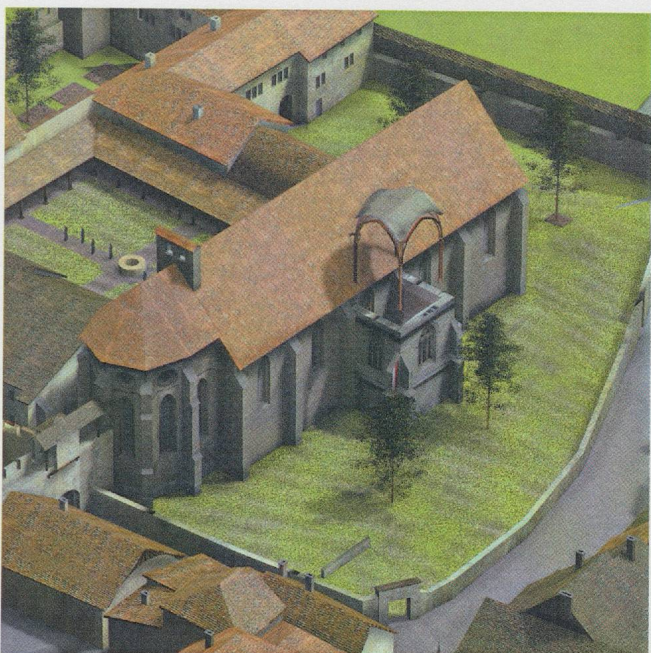


Fig. 23
Au début du XIV^e siècle, une chapelle privée est ajoutée au nord de l'église.
(Archéotech SA)

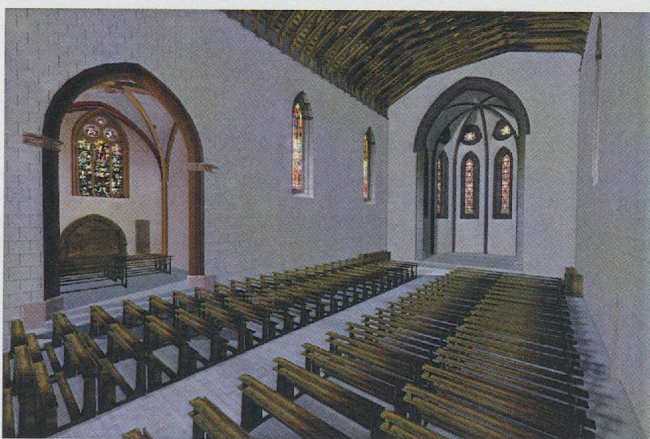


Fig. 24
Cette adjonction nécessita le percement du mur nord et la suppression de la 3^e fenêtre du XIII^e siècle.
(Archéotech SA)

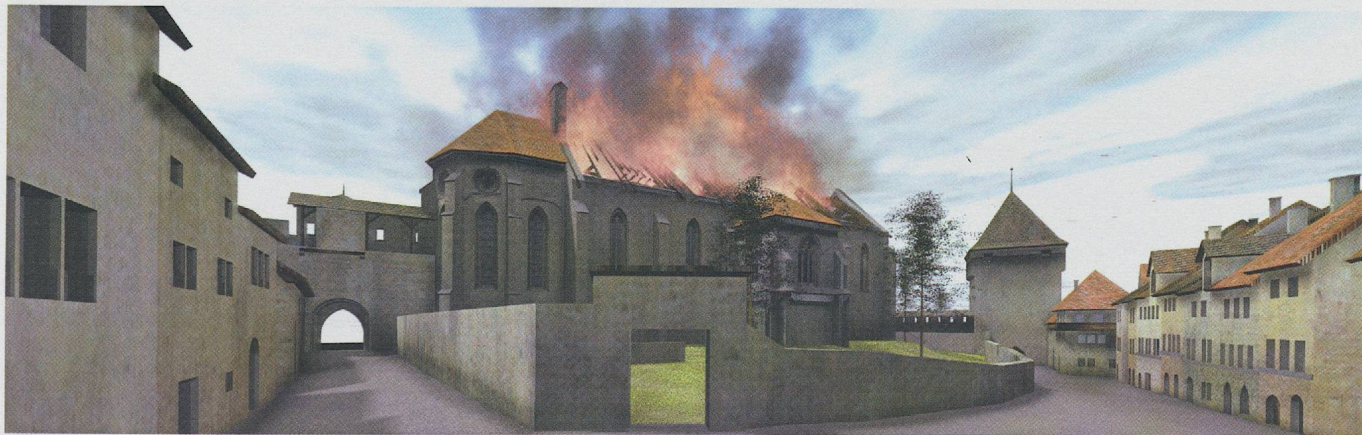


Fig. 25
En 1368, une grande partie de l'église et des bâtiments conventuels fut détruite par un incendie.
(Archéotech SA)

franciscaine légèrement postérieure à celle de Lausanne, on rencontre de nouveau une colonne dans l'axe de l'église.

Deuxième période. Adjonction de la chapelle de Billens

Chronologie des événements

début XIV ^e	Construction de la chapelle de Billens
dès milieu XIV ^e	On élisait sépulture au cloître
avant 1368	Construction de plusieurs caveaux funéraires antérieurs au jubé dans la nef
1368	Eglise et couvent gravement endommagés par le feu

Construction d'une grande chapelle privée au nord de la nef

A cette première construction fut adjointe, sans doute au début du XIV^e siècle, la chapelle de Billens, saillant à l'extérieur et communiquant avec l'église par une ample arcade ouverte dans la paroi septentrionale de la nef, à la place d'une des fenêtres primitives⁶. Marcel Grandjean attribue cette date à la chapelle en comparaison avec l'église Saint-Etienne à Aubonne, encore en construction probablement en 1306, qui lui ressemble par son arcade d'entrée et d'autres détails, et avec le chœur de l'église paroissiale de Payerne, dont l'œuvre est citée en 1290, par la modénature de son arcade, la disposition de sa voûte sur colonnes et le remplage de ses fenêtres.

Dans la nef, on entreprend la construction de caveaux funéraires, redécouverts à l'occasion des fouilles de 1966. Ces constructions sont antérieures au grand incendie de 1368⁷.

Troisième période. Après l'incendie de 1368 – Jean de Liège

Chronologie des événements

après 1368	Restauration de certains éléments du couvent, notamment le bâtiment oriental, près du chœur
1376	Dépenses prévues pour l'œuvre de l'église
1378	Absence de mention des maisons du faubourg de Condémine
1383	Cession de 500 florins par testament du comte Amédée VI, notamment pour la réparation de l'église
1383	Legs de François d'Oron pour la fabrication et la réparation de l'église et du couvent
1387	Construction des stalles avec les armes d'Amédée VI et de sa femme Bonne de Bourbon, dont les fondations se trouvent dans la travée orientale de la nef (JEAN DE LIÈGE – JOHANNES DE LEODIO)
avant 1383-1387	Exhaussement des murs de la nef, percement de nouvelles fenêtres, construction d'un voûtement par-dessus la nef sur des piliers qui n'existaient pas précédemment
avant 1383-1387	Voûtement de l'église. Démolition du mur sur l'arc triomphal
de 1383 à 1390	Travail de JEAN DE LIÈGE à Ripaille
après 1383-1387	Construction du jubé
1388	JEAN DE LIÈGE à Chillon
~ 1391	Armes d'Amédée VII sur les stalles
XIV ^e	Construction d'un contrefort extérieur supplémentaire au sud

Reconstruction de la nef

Tout en réparant les conséquences de l'incendie de 1368 environ, qui dut ruiner les toitures de toute l'église mais épargner la voûte du chœur, *il s'agissait d'éclairer la nef par des fenêtres plus grandes, et de munir en voûtes cette partie du temple. [...] On fit dans la maçonnerie ancienne les brèches nécessaires pour l'établissement régulier des grandes fenêtres; on mura les anciennes [...]. Pour l'établissement des voûtes, l'architecte se décida fort judicieusement [...] d'établir des voûtes d'arêtes sur les piliers intérieurs, les murs ne fonctionnant plus guère que comme clôtures. A noter, l'existence attestée cette fois, d'un aménagement de la façade ouest, avec porte monumentale et grande fenêtre géminée.*

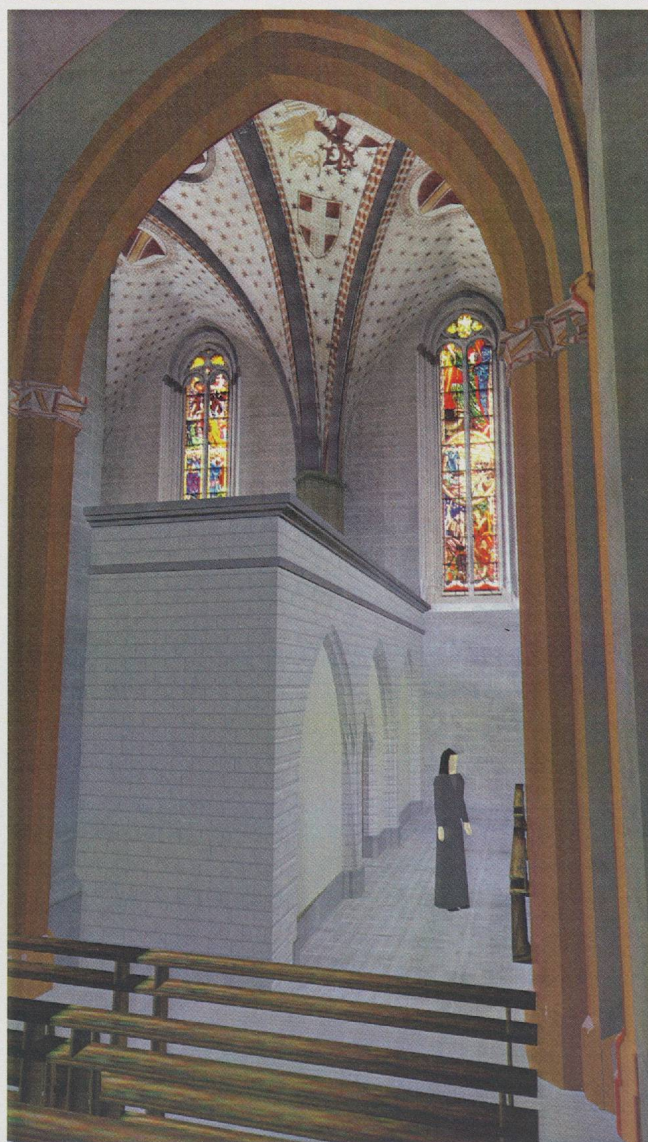


Fig. 26 et 27
Entre 1383 et 87, après l'incendie, la nef est dotée d'un voûtement, de nouvelles fenêtres à remplage et d'un jubé séparant la nef en deux parties, l'une réservée au couvent et l'autre aux laïques. (Archéotech SA)

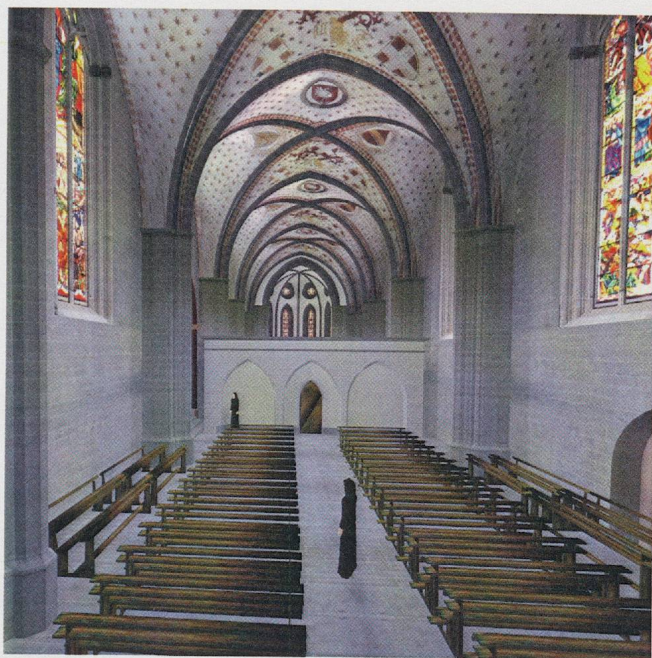


Fig. 28

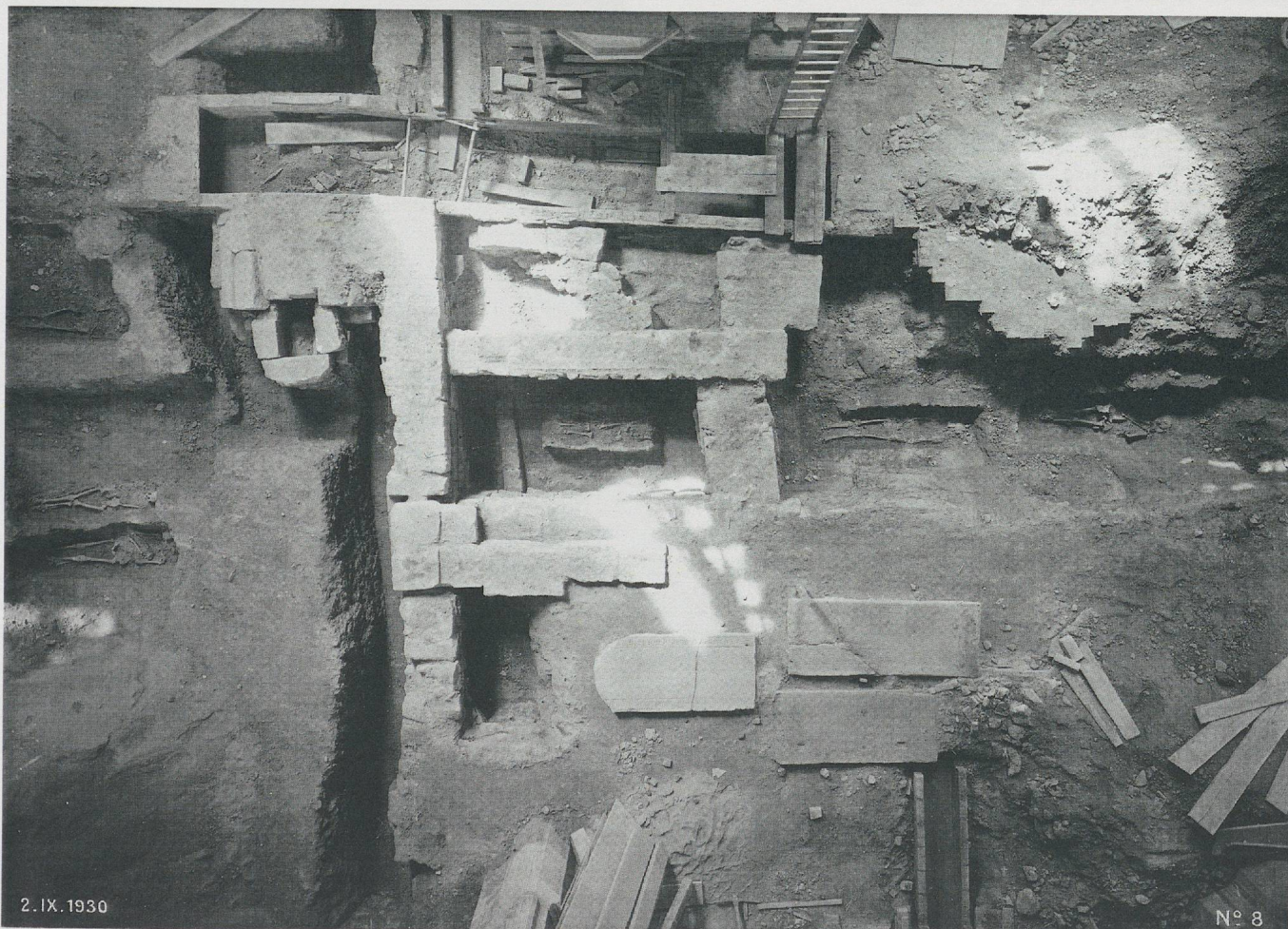
Entre 1383 et 87, après l'incendie, la nef est dotée d'un voûtement et d'un jubé et de nouvelles fenêtres sont percées dans la nef. Le jubé est positionné en fonction des fouilles de Sennhauser en 1968 et l'élévation est inspirée du jubé de Valère à Sion. (Archéotech SA)

Fig. 29

André Kern

Eglise Saint-François, vue des fouilles dans la nef, au niveau de la 3^e travée et les vestiges du jubé en septembre 1930.

(AChC)



2. IX. 1930

N° 8

Construction d'un jubé

L'existence d'un jubé, construit après ces remaniements, fut révélée par les fouilles de 1966 de Sennhauser. Ses fondations consistaient en un large gril de maçonnerie, avec deux longs murs transversaux, reliés entre eux par trois murs longitudinaux plus courts, [...] formant un rectangle dont la longueur occupe à peu près toute l'ouverture de la nef et dont la largeur est d'environ cinq mètres. Elle sont en grès partiellement rougi par le feu, solides, mais grossières, contenant bon nombre de pierres utilisées, à l'origine, pour des travaux en élévation; certaines portent des traces de peinture; l'une d'elles est un fragment d'encadrement sculpté. Sennhauser, ne disposant pas d'indices permettant de reconstituer le jubé, estimait cependant vraisemblable qu'il enjambait la nef à la manière d'un pont. Sur l'axe de l'église, un passage médian, flanqué de deux emplacements semblables à des chapelles, reliait le chœur à la nef, réservée aux laïques.

Démolition du mur au-dessus de l'arc triomphal

Pour Geymüller, le pignon de maçonnerie surmontant l'arc triomphal fut démoli à une date incertaine, mais au plus tard en même temps qu'on vouûtait l'église⁸. Peut-être est-ce à la suite de cet affaiblissement de la structure que l'on érigea un contrefort au sud de la nef, entre la quatrième et la cinquième travée (contrefort H), dont la nécessité ne s'imposa pas immédiatement aux architectes lorsqu'ils procédèrent à l'édification des voûtes.

Quatrième période. Erection du clocher

Chronologie des événements

fin XIV ^e , début XV ^e	Erection du clocher
dès la construction de la tour	Dégâts à l'église et réparations
1425	Perrissone et Jaquette de Fesso instituent héritiers les Frères mineurs pour la réparation de leur église

L'érection du clocher

Mais les travaux n'étaient pas terminés. Les Franciscains, dérogeant à leur règle de simplicité, peut-être sur l'instigation des bourgeois de Lausanne, édifièrent bientôt un clocher monumental sur la face nord, à côté de la travée orientale de la nef, bouchant une des fenêtres du XIV^e siècle. [...] La parenté qui lie le clocher de Cossonay, en chantier vers 1407, à celui de Saint-François engage à faire remonter l'érection de ce dernier à la même époque, peut-être un peu plus haut, c'est-à-dire aux dernières années du XIV^e siècle⁹.

L'aspect de l'élévation nord du clocher ne peut plus être connu avec précision, la construction des deux grands arcs-boutants au nord en 1593 l'ayant modifié considérablement. La façade sud du clocher est raccordée à la toiture de la nef.

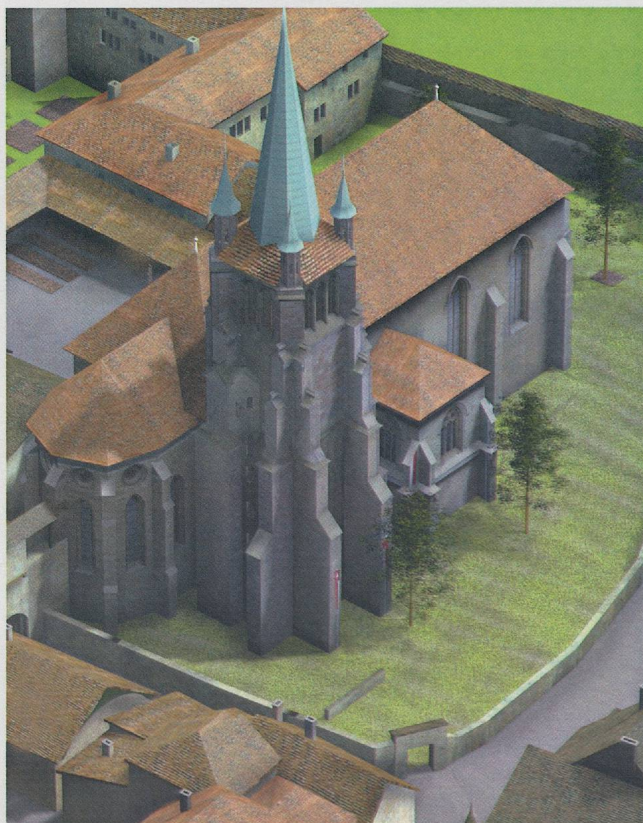


Fig. 30
Vers la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, le clocher actuel est construit au nord de la nef.
(Archéotech SA)



31

Fig. 31 et 32

Vers la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, le clocher actuel est construit au nord de la nef; les grands arcs-boutants au nord ont été ajoutés en 1593. (Archéotech SA)



32

Cinquième période. Période bernoise
jusqu'à la reconstruction de la charpente.
Plan Buttet

Chronologie des événements

XV ^e , av. 1459 (?)	Construction de la chapelle de Saint-Bernardin
XV ^e	Construction de la chapelle du vestibule nord
XV ^e	Remploi d'un ancien portail dans la porte chapelle vestibule nord
XV ^e	Autels [parfois avec] des chapelles au sens architectural du mot
1476	Pillage par les Suisses lors des guerres de Bourgogne, avec sans doute réparations consécutives
début XVI ^e	Construction de la chaire en molasse
1506	Le Conseil de ville accorde 4 chênes pour la réparation de l'église
1524	Clôture et réparation de la chapelle de Saint-Bonaventure
1536	Instauration du culte protestant. Installation de Pierre Viret à la chaire de Saint-François. Réaffectation du couvent au profit d'artisans, aussi en caves et magasins, puis logements
1537	Réparation du toit de la <i>chapelle dehors l'esglise</i>
1545	Réfection de la charpente du beffroi
1574	Réparation du temple
1576	Construction d'un porche sur l'entrée chapelle vestibule nord
1581	Taille d'une porte «en la chapelle devant la chaire de Saint-François», i.e. à la Chapelle de Billens (André PETTER)
1585	Construction de l'horloge
1592-1593	Démolition d'un mur <i>penchant sur les cloîtres</i>
1593	Construction des arcs-boutants du clocher (Aymé BESSON)
1594	Construction d'une porte à la chapelle <i>entre les deux augives</i>
1596	Restauration de la charpente, en tout cas du côté du chœur
1602	Construction des deux arcs-boutants enjambant la galerie septentrionale du cloître (Aymé BESSON et Jacques COMTE)
1605	Construction de l'abat-voix de la chaire (Pierre VARIN et Jacques VIOLAT)
1612	Charpente de la flèche de la tour (François MONNEYRON et Jacques BAUD)



Fig. 33
Vers 1459, deux chapelles sont construites sur le flanc nord de l'église.
(Archéotech SA)

1643	Première (?) galerie dans la nef, peut-être dans la chapelle de Billens
1687-1688	Etablissement à grands frais d'une manufacture dans l'un des bâtiments de l'ancien couvent, à la <i>Crotte</i> probablement
1690	Construction d'une deuxième galerie dans la nef
Avant la fin du XVII ^e	Construction d'une galerie dans la chapelle de Billens

Travaux jusqu'à la Réforme

Les travaux les plus significatifs, jusqu'à la Réforme, furent la construction de deux chapelles supplémentaires au nord de la nef, et le percement de deux arcs dans la paroi nord de celle-ci. Dès 1536, le changement de culte entraîna la démolition du jubé et la réaffectation du couvent, ayant comme conséquences autant l'abandon partiel de ce dernier que sa transformation en profondeur.

Travaux depuis la Réforme

Comme le dit Grandjean, les travaux de l'époque bernoise *n'ont pas affecté de façon irrémédiable l'édifice ancien*. Outre des travaux d'entretien ou de réfection aux toitures, les interventions consisteront autant dans la consolidation (contreforts, charpente) que dans l'aménagement intérieur (horloge, chaire, galeries).

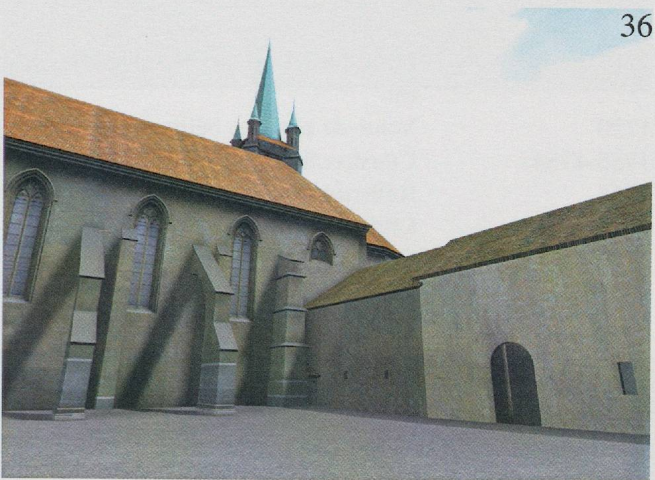
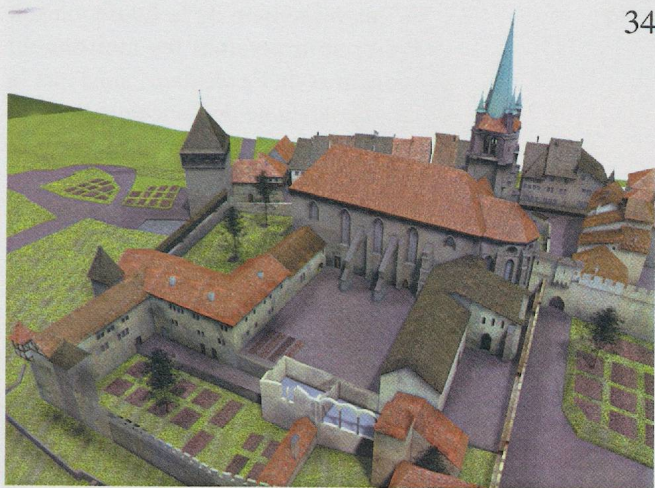
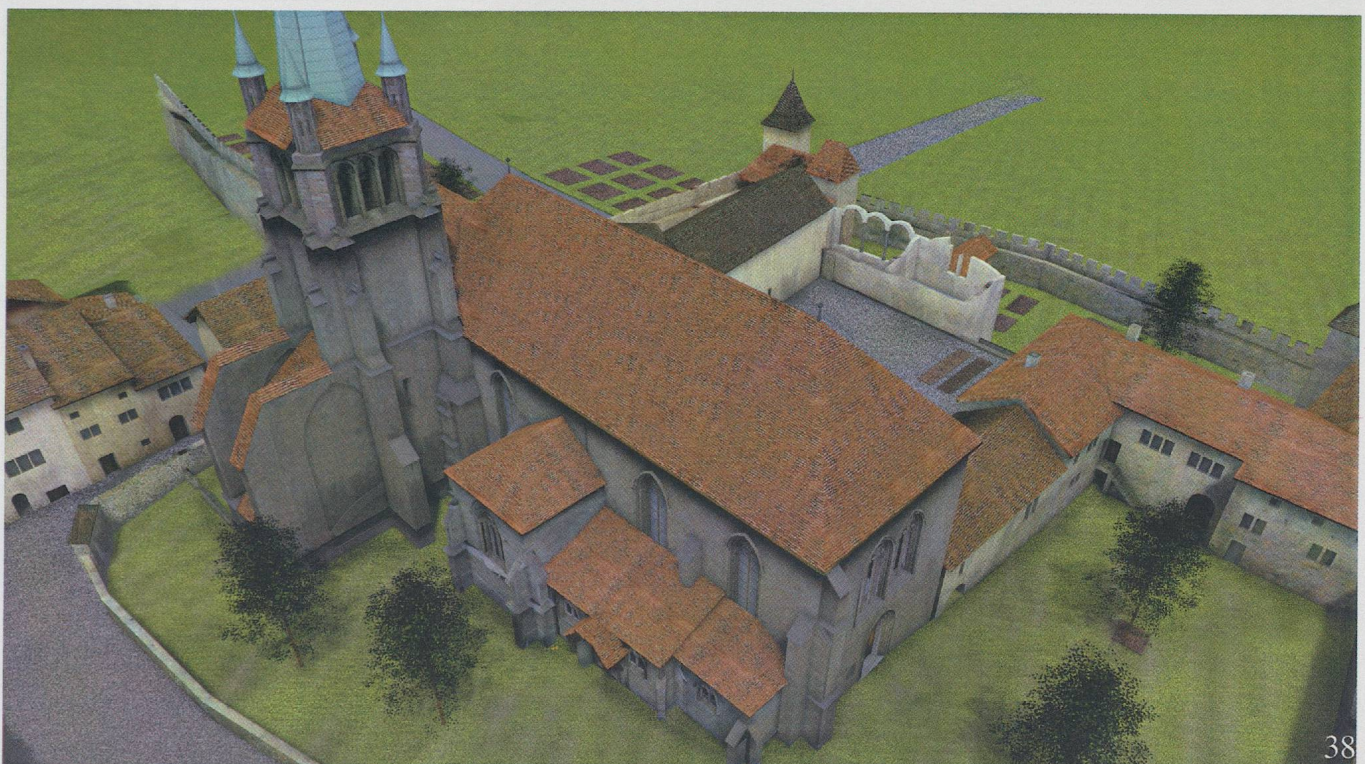


Fig. 34 à 38
Reconstitutions de l'état au début du XVII^e siècle.
(Archéotech SA)



Sixième période. Nouvelle toiture

Chronologie des événements

Début XVIII ^e 1702-1703	Exhaussement du chœur Charpente, reconstruction «à l'allemande» (J.F. RAVESSOUS, Jean-Pierre BARRAUD et le frère de ce dernier)
1705	Construction d'une nouvelle portion de galeries dans la nef, en prolongement de la galerie existante
1709	Construction d'un quatrième tronçon de galeries, à l'est des trois autres (Jean-Pierre BARRAUD)
1713	Restauration du cadran de l'horloge (Rodolphe BRUN)

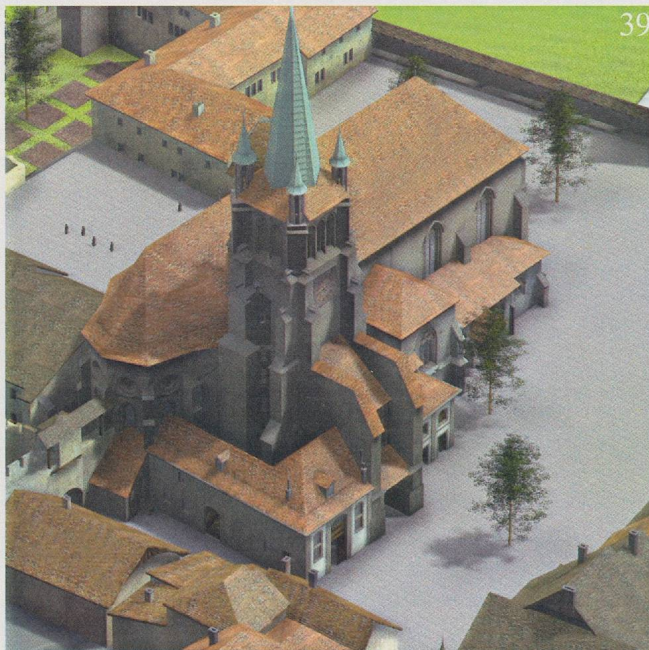


Fig. 39 et 40
Au début du XVIII^e siècle, une nouvelle charpente est posée sur le chœur et la nef, déterminant une seule toiture.
(Archéotech SA)

1717	A l'emplacement de la future maison Polier se trouvaient les maisons du sonneur et de l'exécuteur, ainsi que la tour occidentale de l'enceinte du couvent, sans doute aussi l'ancien dortoir des religieux
1720	Réfection de la charpente du beffroi (1713 selon Geymüller)
1720-1721	Galleries dans la nef, du côté méridional, de part et d'autre de la chaire
1726	Réfection de la charpente du beffroi
1730	Peinture des galeries de la nef
1735	Démolition d'une chapelle, servant alors de dépôt de sel
1735	Construction des halles, au nord de l'église
1736	Construction de la librairie, au nord de l'église
1747	Incendie de certains bâtiments du cloître.
1750	Vente de certains bâtiments du cloître
1750-1754	Construction de la maison de la Grotte
1751	Réfection de la façade de la maison de Chandieu
1752	Construction, pour la première fois, d'un perron devant la porte occidentale de la nef
depuis 1754	Construction de la maison de Polier
1755	Horloge neuve (DESCOMBES)
1757	La couverture des tourelles est en fer blanc
1761	Badigeonnage des voûtes (Jacques MERMIER, Abraham PAMBLANC, Jean-Michel GAUDIN et GABANI)
1762	Restauration, retaille du portail chapelle nord, restauration des jambages de la porte (Paul REYMOND)
1763	Réfection de la porte d'entrée occidentale (Jacques MERMIER)
1772	Suppression du tympan de la porte occidentale et restauration des moulures de l'encadrement
1776	Construction de la tribune occidentale pour l'orgue (Gabriel DELAGRANGE, François CARRARD, Georges KETTNER)
1776-77	Construction d'un orgue (Samson SCHERRER, François GESSNER, Jean-Samuel BOLOMEY)
1779	Bouchage de la baie géminée de la façade ouest
1781	Réparation à l'orgue (Jean ZIMMER)
1781	Construction de la porte d'entrée de la chapelle du vestibule (François BOCION)
1781	Réfections et adjonctions à la Grotte (construction du pavillon?)
1785	Réparations à la maison de Polier



41

Modifications survenues jusqu'à la fin de la période bernoise

La silhouette de l'église change au début du XVIII^e siècle, avec la reconstruction entière de la charpente. Par ailleurs, les aménagements intérieurs se poursuivent: peu à peu les galeries englobent l'ensemble des parois de la nef. Sur la galerie occidentale, on installe un orgue.

A côté de diverses petites modifications, on commence à observer les premières restaurations, consistant à remplacer des éléments à l'identique.

Un incendie au couvent précipite la déchéance de celui-ci: le terrain passe partiellement en mains privées, on procède à la construction de plusieurs maisons et hôtels particuliers.

De tous côtés, sur la place et en direction des portes de la ville, l'église s'insère dans un tissu complexe et urbain: une de ses chapelles est transformée en loge pour pompes à incendie, les façades nord et est reçoivent de nombreuses constructions adossées.

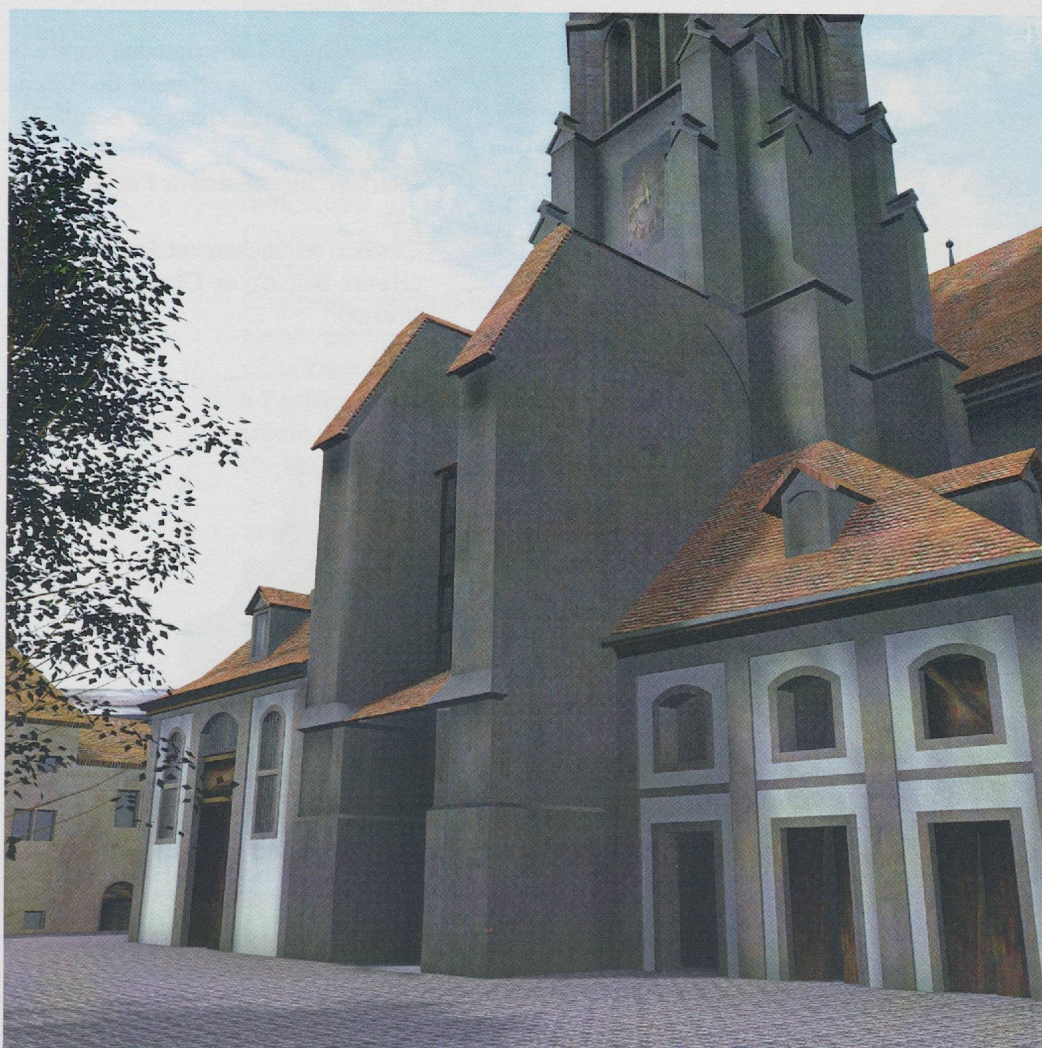


Fig. 41 et 42
Durant le XVII^e et le XVIII^e siècle, l'église est entourée de nouvelles constructions qui viennent s'y adosser.
(Archéotech SA)

Septième période. Démolition des fortifications, nivellement de la place et premières restaurations

Chronologie des événements

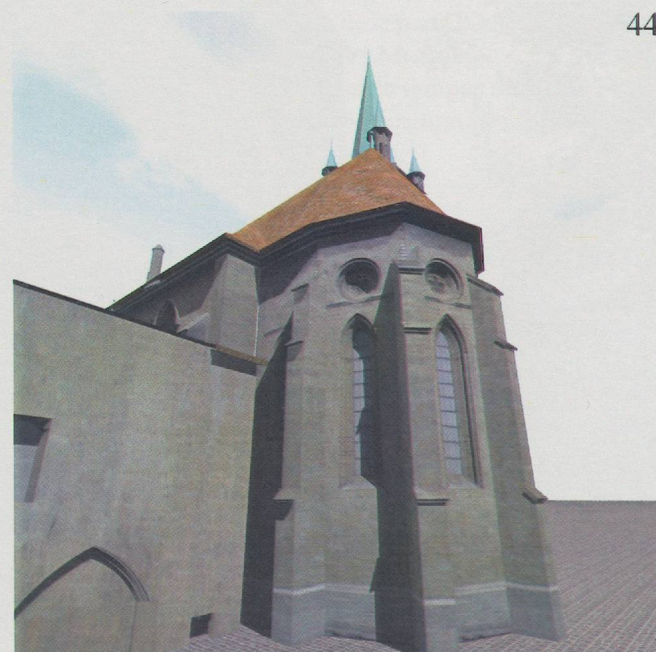
1805	Démolition de la porte Saint-François
1807	Construction du premier hôtel des Postes
1807	Construction d'une grille fermant la cour d'honneur de la maison de Polier
1808	Façade ouest: construction d'un escalier
1824	Tribune de l'orgue: agrandissement (Jean-Siméon DESCOMBES)
1826	Loge pour pompes à incendie (soit chapelle St-Bernardin): percement d'une porte dans la façade ouest
1826	La date apparaît sous la corniche, dans la travée centrale de la façade sud.
1828	Chœur, consolidation extérieure (Henri PERREGAUX)
1828	Démolition de la porte de Rive
1837-1839	Construction de l'Hôtel Gibbon
1838 et 1841	Midi du temple: reconstruction des remises des Postes
1839	Ancien couvent: démolition de la partie orientale de l'ancienne salle capitulaire
1839	Façade nord: projet de restauration (Henri FRAISSE)
1839-1844	Construction du Grand-Pont
1841	Transformation de la librairie, accolée au nord de l'église, en corps de garde
1848-1850	Aménagement de la rue de Derrière-Bourg
1851	Démolition de la douane; restauration partielle de la face orientale du clocher (Louis JOËL)
1855	Façade nord: projet de restauration (Jean Daniel BLAVIGNAC)
1856-1857	Démolition de l'ancienne librairie, et réparations à la face ouest du clocher. Travaux de consolidation et raccords avec la place. Construction d'une fontaine près du contrefort ouest du clocher. Façade ouest: établissement d'un perron à deux rampes latérales (Jean Daniel BLAVIGNAC et Louis JOËL)
1858	Contreforts du chevet: construction d'un mur et de grilles (Gustave CONOD)
1858	Restauration et remise à neuf de l'Hôtel Gibbon
1859	Loge des pompes à incendie (soit chapelle St-Bernardin): aménagement du poste de police et transformation de la porte dans la façade ouest. Annexe entre le clocher et la chapelle de



43

Fig. 43 et 44
Au début du XIX^e siècle la porte de Saint-François est abattue, puis, en 1828, c'est au tour de la porte de Rive, laissant ainsi le chœur dans la situation qu'il avait lors de sa construction au XIII^e siècle. (Archéotech SA)

	Billens: construction d'une nouvelle loge pour les pompes à incendie (Henri BOISOT)
1861	Construction d'une fontaine contre la façade nord de la chapelle de Billens (Jean-Baptiste BERTOLINI et Achille DE LA HARPE)
1864	Intérieur: installation de l'éclairage au gaz
1865	Clocher: retranchement des contreforts (Henri BOISOT et Charles MAUERHOFFER)



44

1865-1867	Orgue: reconstruction; adjonction de deux buffets latéraux. 36 jeux et 3 claviers (facteurs d'orgue WALCKER & CIE à Ludwigsburg)
1866-1867	Façade ouest: restauration (Henri BOISOT). Intérieur: badigeonnage des voûtes et parois; peinture sur les galeries bernoises
1867	Clocher: construction du porche (Georges ROUGE)
1871	Rapport sur l'état du clocher (Georges ROUGE)
1873	Chapelle de Billens
1873	Rapport sur l'état du clocher et de l'édifice (Eugène Emmanuel VIOLLET-LE-DUC)
1874	Chauffage: pose de calorifères irlandais
1875	Rapport sur l'état de conservation de l'édifice (Georges ROUGE)
1877	Rapport sur l'état de conservation de l'édifice (Louis MAGET)
1877	Sacristie: établissement au sud-est du temple
1878	Remise adossée au sud-ouest du temple (ancienne aile ouest des bâtiments conventuels): établissement des dépendances du poste de police
1880	Orgue: adjonction de 13 jeux au 3 ^e clavier (facteurs d'orgue WALCKER & CIE)
1881	Intérieur: installation de l'éclairage électrique
1883-1885	Exploration archéologique, analyse historique et rapport (Henri DE GEYMÜLLER, Louis JOËL et Georges ROUGE)
1883	Charpente: consolidation. Voûtes et parois: garnissage de fissures
1887	Chauffage: installation d'un calorifère à l'extérieur du temple derrière la sacristie
1888	Façade ouest: réparations, crépissage et établissement d'un faux soubassement. Intérieur: changement des carreaux de sol
1889	Poste de police (soit chapelle Saint-Bernardin): réparations
1891	Intérieur: renouvellement des bancs; pose d'un badigeon sur les voûtes et les parois



Fig. 45
(Légende à la page 34)



Fig. 45 (p. 33) et 46
 En 1867, les bâtiments accolés au clocher sont démolis et un nouveau porche néogothique est construit par Georges Rouge.
 (Archéotech SA)

Mutations urbaines

La situation de Saint-François, en bordure de la vieille ville et au sommet de la moraine, de stratégique, va peu à peu devenir cruciale. La mue de la place en une véritable plaque tournante des principales voies de communication du canton et le souci d'embellissement de la ville motiveront de nombreuses et profondes interventions autour de l'église. La porte de Saint-François est la première à disparaître, puis la porte de Rive; la construction du Grand-Pont permet l'éradication d'une sérieuse difficulté sur la route de Jougne à Saint-Maurice en aplanissant la traversée de Lausanne, comme elle marqua le début de la construction de la route de ceinture autour de la ville. Conséquemment, ce fut au tour des bâtiments adossés au nord et à l'est de l'église, et finalement des arcs-boutants, qui gênaient considérablement ce parcours, d'être démolis. La rectification des alignements s'accompagna du nivellement de la place, qui se traduisit pour l'église par un considérable abaissement de ses abords, le déchaussement des façades, et la construction de soubassements, d'embranchements et de perrons d'accès.

Premières expertises, investigations, projets et restaurations

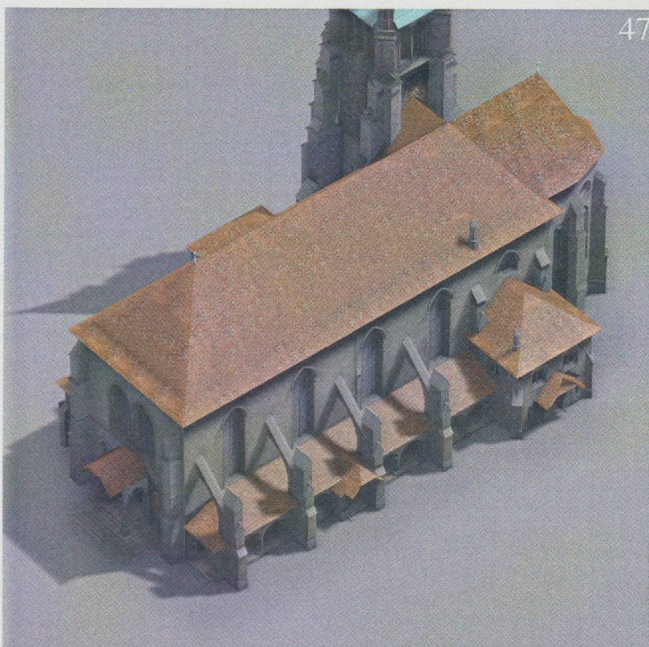
A partir du milieu du XIX^e siècle, des architectes des plus distingués se penchent sur Saint-François, lui consacrant des études, y entreprenant des travaux, motivés par l'état alarmant du bâtiment, pour y faire pénétrer les conquêtes du progrès technique, ou encore simplement pour la rendre *plus convenable du point de vue de l'architecture*.

Huitième période. Le temps des restaurations

Chronologie des événements

1892-1899	Clocher: restauration (Georges ROUGE, Théophile VAN MUYDEN, Charles MELLEY)
1895	Démolition de la maison de Chandieu
1895-96	Suppression des fragments de bâtiments subsistants, accolés à l'église
1896	Rachat par la ville et démolition de la maison de la Grotte
1896-1900	Façade sud: projets de restauration (Théophile VAN MUYDEN)
1900	25 mai. Le Conseil d'Etat inscrit l'église de Saint-François au nombre des monuments historiques
1900	Local des pompes à incendie: transformation en sous-station électrique des Services industriels

1901-1904	Façade sud: restauration (Charles MAUERHOFFER, Adrien VAN DORSSER)		morts de la guerre de 1914-1918 (Otto SCHMID?)
1903	Démolition du premier hôtel des Postes	1922	Chœur: sondages, pose d'un nouveau dallage et de deux tables de communion (Otto SCHMID)
1903	Chœur: abaissement de la toiture. Charpente: réparation. Faces est et nord: réparations (Charles MAUERHOFFER, Adrien VAN DORSSER)	1922-1925	Exploration de la chapelle de Billens et établissement d'un projet de restauration (Charles MELLEY, Otto SCHMID, Gustave HÄMMERLI)
1903-1904	Façade ouest: restauration; établissement du porche saillant (Charles MAUERHOFFER, Adrien VAN DORSSER)	1925	Chauffage: installation d'un système à air chaud
1904	Chapelle Saint-Bernardin: aménagement d'une sacristie	1926-1927	Chapelle de Billens: restauration (Charles MELLEY, Otto SCHMID)
1906	Orgue: électrification de la soufflerie et substitution de deux jeux (entreprise KUHN)	1926-1929	Intérieur: études et établissement du devis pour la restauration de l'intérieur (Charles MELLEY, Otto SCHMID)
1906	Chœur: restauration et pose de quatre vitraux (Gustave HÄMMERLI, Théophile VAN MUYDEN, Clement HEATON)	1930	Chauffage: installation d'un système complémentaire à eau chaude.
1908	Galerie sud: pose d'une plaque commémorative en souvenir du legs Bessières	1930	Création de l'Association pour la restauration du temple de Saint-François
1910-1911	Chauffage: remise en état de l'installation	1930 env.	Nouvelle fontaine adossée à la chapelle de Billens, en forme d'abreuvoir (Adrien VAN DORSSER)
1910	Chœur, travée droite: vitraux (Richard NÜSCHELER)	1930-1933	Intérieur: restauration. Façade nord: compléments de travaux. Toitures: réparation (Charles MELLEY, Otto SCHMID)
1911	Intérieur: installation d'un nouvel éclairage électrique	1933	Séb. BISCHOF place un message dans la boule de la flèche, en mémoire des travaux de 1930-33
1916-1918	Clocher et façade sud: réparation de la taille endommagée (Gustave HÄMMERLI)	1936	Orgue: restauration et augmentation du nombre de jeux; conservation des buffets de 1777 et 1867 (entreprise KUHN)
1918-1920	Restauration de la façade nord (Charles MELLEY, Otto SCHMID, Gustave HÄMMERLI)	1937	Nef, fenêtres sud: vitraux. Inauguration le 7 février (Ernest BIÉLER)
1920	Orgue: révision complète et remplacement de deux jeux anciens de 1776 (entreprise KUHN)	1937	Clocher: illumination permanente
1921	Extérieur du clocher: établissement d'un monument commémoratif aux	1938	Chapelle du vestibule nord: vitraux. Inauguration le 4 juin (Ernest BIÉLER)
		1938	Cloches: électrification de la sonnerie
		1944	Clocher: réfection du porche et de ses contreforts: Ravalement et empochements; reconstitution en pierre du fleuron du porche (MONNEYRON, architecte de la ville)
		1949	Orgue: substitution de 7 jeux nouveaux et réharmonisation (entreprise KUHN)
		1951-1952	Sacristie: remise en état. Chœur: réparation des vitraux
		1951-1952	Clocher: remise en état
		1955	Orgue: adjonction d'un 4 ^e clavier de 11 jeux et d'un sommier de pédale de 3 jeux; substitution de 2 jeux nouveaux. Inauguration le 30 septembre
		1959	Intérieur: transformation de l'éclairage et nouvelle installation de sonorisation
		1959	Façade ouest: réfection des rampants du contrefort, angle nord-ouest
		1961	Transformation de l'Association pour la restauration du temple de Saint-

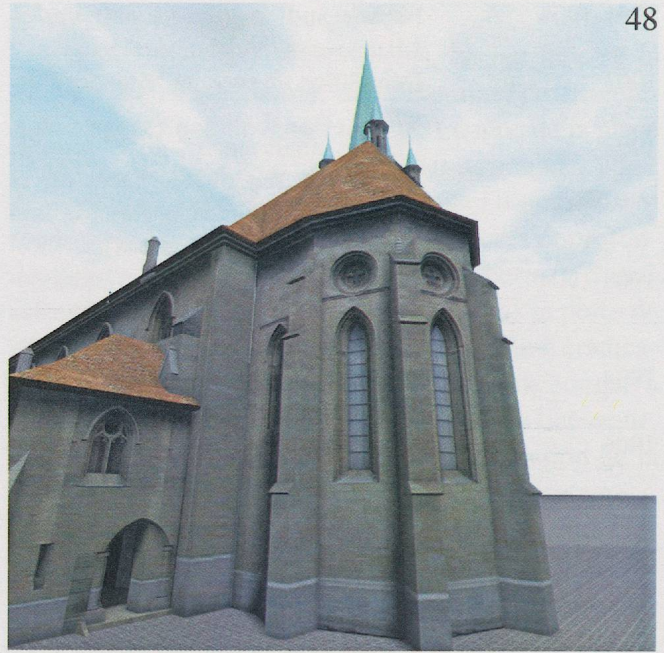


47

- 1961 François en une Association de l'église de Saint-François
Cloches: amélioration du système de sonorisation
- 1963-1966 Intérieur: études pour le remplacement du chauffage, l'aménagement du chœur et la réalisation de bancs réversibles (Claude JACCOTTET)
- 1966-1967 Exploration archéologique (Hans Rudolf SENNHAUSER)
- 1966-1967 Installation du chauffage, restauration du chœur, bancs (Claude JACCOTTET)
- 1967 Orgue: relevage, substitution de 3 jeux du pédalier

Un perpétuel chantier

La liste des travaux à l'église Saint-François commence à donner l'idée d'un chantier sans cesse recommencé. Depuis la grande restauration du clocher par van Muyden, elle subit campagne sur campagne. Les accalmies, s'il y en a eu, se situent plutôt dans les années trente et cinquante.



48

Fig. 47 (p. 35) à 49
Les restaurations de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle façonnent un monument au cœur de la ville, en l'isolant de tous les vestiges du couvent, des constructions et des murailles dans lesquels l'église s'insérait.
(Archéotech SA)



49

NOTES

- ¹ *L'angle Est de cette façade est formée par un contrefort large, n'ayant que 0.16 de saillie et dont la corniche supérieure, très fruste, formait selon toute probabilité, d'après la correspondance des mesures, le bas du rampant du pignon sur l'arc triomphal.* Geymüller 1885. II. «Fondations. Murs, Contreforts et Arcs-boutants». Pièce justificative 7.
- ² Geymüller 1885. I. «Notice historique de la construction et des dégâts».
- ³ Naef aurait pu ajouter d'autres églises à nef dédoublée, à Amiens, Beauvais, Chartres, ou Châlons-sur-Marne.
- ⁴ Clairvaux, Pontigny et Notre-Dame de Paris. D'après: Wolfgang Schenkluhn. *Ordines studentes*. Berlin, 1985. p. 114 ff.
- ⁵ Pour l'importance de Bologne, on se souvient que, jusqu'en 1244, le Grand Chapitre des Dominicains y siégeait, en alternance avec Paris.
- ⁶ Grandjean 1965, p. 188, pp. 222-224.
- ⁷ *Trois caveaux situés à proximité du pilier qui soutient la chaire sont plus anciens que le jubé. Ils sont faits de blocs de grès proprement taillés. [...] Le premier a été simplement démoli lors de l'érection du jubé alors que les deux autres sont encore intacts. Tous deux présentent une voûte en berceau et on y pénètre par un escalier perpendiculaire au berceau. Parmi les caveaux funéraires de ce type, Saint-François appartient au groupe le plus ancien connu en Suisse. [...] Dans le mur sud de l'église, une niche qui était en relation avec ce caveau est, elle aussi, plus ancienne que le jubé.* Sennhauser 1973, p. 51.
- ⁸ L'absence de la masse de ce pignon, la faiblesse donc de la maçonnerie au-dessus de l'arc triomphal n'étaient pas sans poser de nouveaux problèmes statiques. Le pignon fut remplacé, en un premier temps par «ce mur qui devait former soit le 4^e côté du mur gouterôt [...] ou peut-être même un nouveau pignon». Geymüller 1885. IV. «Mur sur l'Arc triomphal». Pièce justificative 31.
- ⁹ Grandjean 1965, pp. 189 et 190.

L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Vers l'isolement de l'église.
Première moitié du XIX^e siècle

Etat des lieux

Relativement modestes et clairsemées, les interventions de la première moitié du XIX^e siècle sont, à l'intérieur, de nature essentiellement utilitaire. Cette démarche, empreinte de pragmatisme, est largement répandue à une époque où le goût pour le Moyen Âge n'est pas encore solidement établi. Si l'église St-François a éveillé, dès le XVII^e siècle, l'admiration, timide il est vrai, de quelques érudits¹, elle n'en demeure pas moins reconnue avant tout pour ses qualités pratiques et fait l'objet de mesures d'entretien courant. Vitres, châssis, bancs, cloches, charpentes, éléments de ferblanterie et de serrurerie et pompes à incendie, instrument capital de la sécurité, sont ponctuellement réparés². Elles ne suffisent toutefois pas à améliorer l'ensemble qui, à en juger d'après les plaintes, demeure fort sombre et guère confortable; d'aucuns réclament vainement *de rendre libres les passages qui conduisent à la table sacrée, de préserver les assistans au Service divin d'une chaleur étouffante et de courans d'air, d'augmenter le nombre des places et d'empêcher, si possible, que la voix de MM. les Pasteurs âgés se perdent dans les différentes voutes du Temple*³. Une réalisation fait exception: l'agrandissement de la tribune occidentale, exécuté à la demande de la Société de musique en 1824. Pour accueillir musiciens et chanteurs, l'architecte Jean-Siméon Descombes prolonge la galerie de l'orgue construite au XVIII^e siècle sur les plans de Gabriel Delagrangé⁴ (fig. 50 et 51).

Les premières démolitions

Si le souci de ménager les deniers publics ou la modicité des ressources communales ont contribué à limiter les interventions à l'intérieur, un autre facteur paraît déterminant. La volonté de dégager l'église, ensermée dans un tissu urbain à vocation artisanale et commerciale et le souci d'aménager la place et de créer des voies de communication moins tortueuses préoccupent les autorités tout au long du siècle (fig. 52).

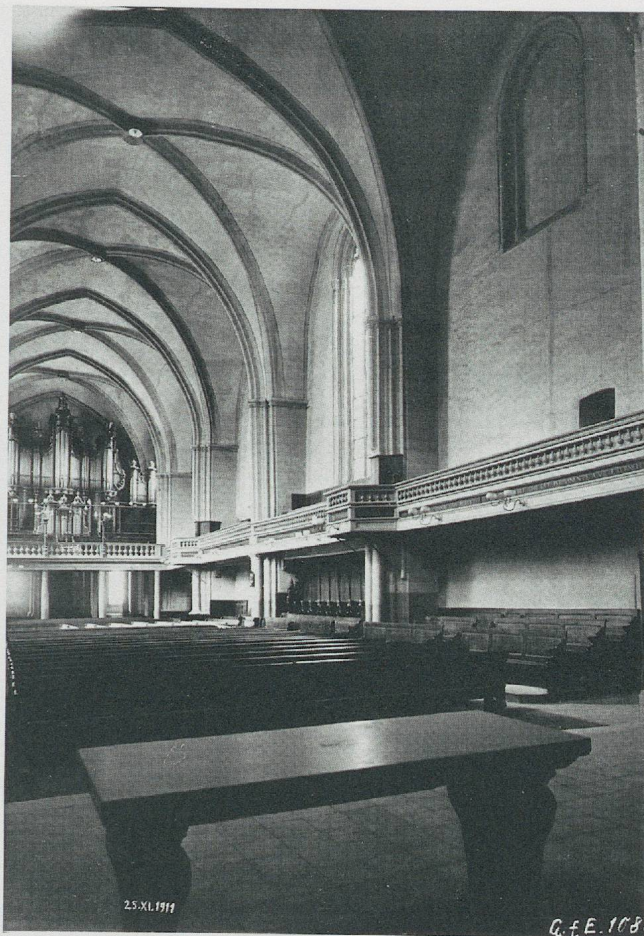


Fig. 50
Anonyme
Eglise Saint-François. Nef. Intérieur. Vue de la paroi nord, en direction de l'ouest, novembre 1911.

Aucune vue générale de l'intérieur, antérieure à 1911, ne rend compte de l'état de lieux. L'intérieur a déjà subi plusieurs modifications qui en transforment la perception. Contre la paroi ouest, l'orgue de Samson Scherer de 1776-1777, restauré et agrandi en 1865-1867 par la maison Walcker, est placé sur la tribune construite d'après les plans de Gabriel Delagrangé, prolongée en 1824 par Jean-Siméon Descombes. Les galeries courant le long du mur septentrional de la nef datent de la fin du XVII^e siècle. Parois et voûtes sont recouvertes d'un badigeon uniforme, posé en 1891. Les bancs sont contemporains. L'éclairage électrique qui a nécessité en 1911 le percement des clés de voûtes suscite l'ire de l'archéologue cantonal, Albert Naef qui, mis devant le fait accompli, clame ironiquement *la lumière est superbe, il fait plus clair de nuit que de jour*. (AFMH: B 1101. Photo AFMH)

En 1805 déjà, un citoyen se voit refuser l'autorisation d'établir un manège sur l'ancien cimetière au sud du temple, en raison notamment de *l'isolement que, par la suite on pourroit donner à cette Eglise par l'abattis des Bâtimens du Public existant à l'Orient et Occidens de cette Place*⁵.

Les réalisations de quelque envergure sont dictées par la transformation de l'environnement; en 1808, un escalier en molasse de 5 marches est érigé devant la porte occidentale, suite au nivellement de la place opéré après la construction de la première maison des Postes⁶ (fig. 53).

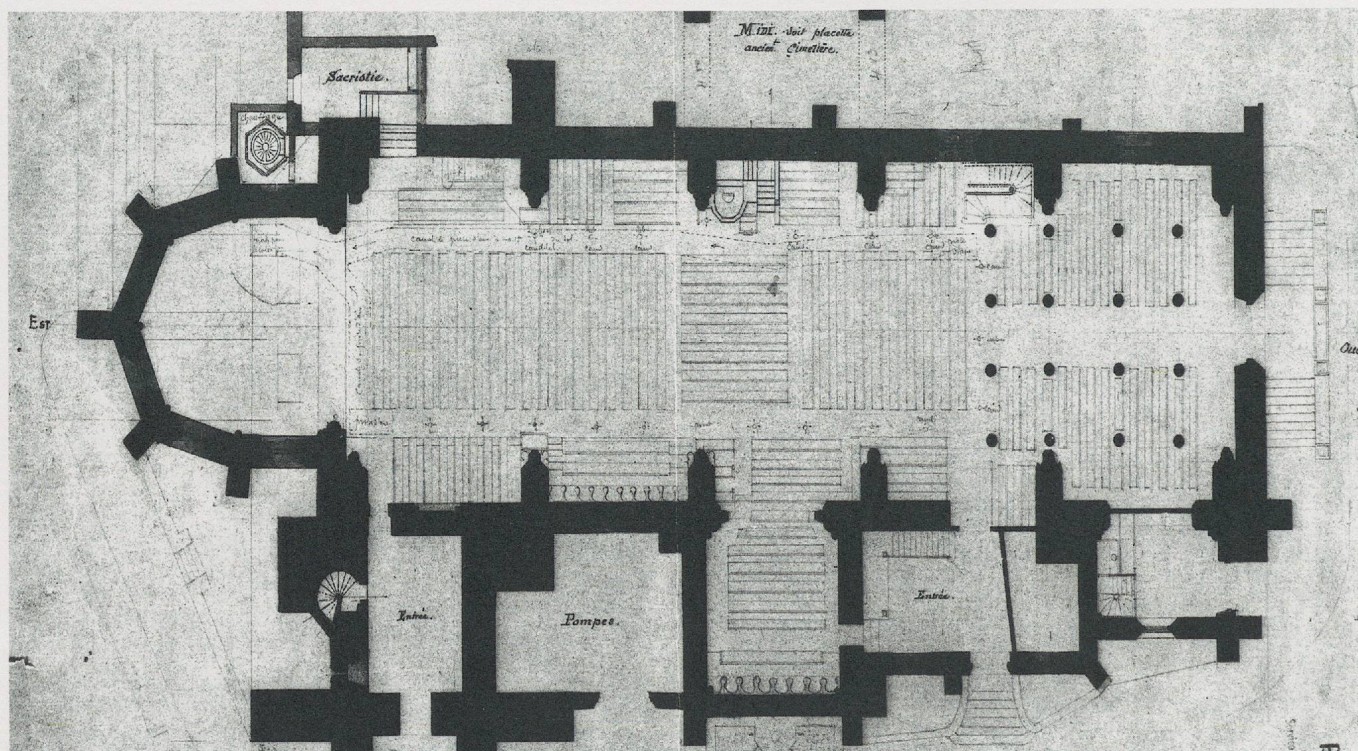


Fig. 51

Anonyme

«Plan du temple de St-François», 1^{er} janvier 1892.Ce plan présente l'organisation de l'espace intérieur au XIX^e siècle avec les transformations opérées dès 1859.

Les chapelles nord sont fermées du côté de la nef par un mur. L'actuelle chapelle Saint-Bernardin, convertie de longue date en loge pour les pompes à incendie, est transformée en poste de police (Boisot, 1859). Vuillemeret, dans une description de 1899, signale que le local dont le sol a été considérablement abaissé est subdivisé en deux étages et qu'il empiète sur la demi-travée de la chapelle contiguë. Quatre pièces ont été créées, le poste proprement dit, un cachot, le bureau du sergent et un dortoir. La chapelle du vestibule nord, considérée comme entrée, s'ouvre sur la nef par une porte percée dans un mur en parpaing. Un escalier et deux portes donnent accès aux galeries de la chapelle de Billens et à celles de la nef.

Le local des pompes à incendie a remplacé l'ancienne librairie (Boisot, 1859).

Au sud, une sacristie est aménagée dans l'ancien passage entre le temple et la salle capitulaire (1877). Un édicule, adossé au chevet, abrite le chauffage installé en 1887.

(ACV-AMH: B. 2239. Photo ACV)

En 1828, Henri Perregaux fait consolider, au moyen de deux cercles de fer, le chœur dont la solidité semble menacée par la démolition de la porte de Rive et des murs de ville adjacents⁷.

Les projets d'amélioration du réseau routier, confiés à l'ingénieur cantonal Adrien Pichard dès 1836, comprend notamment la construction du Grand Pont (réalisé entre 1839 et 1844). L'angle massif, formé des deux puissants arcs-boutants qui soutiennent le clocher, de la douane et de la librairie du XVIII^e siècle⁸ est dès lors condamné (fig. 52). L'ensemble est jugé nuisible à la fluidité du trafic, déplaisant à l'œil et indigne de la respectabilité du lieu (fig. 54).

Ces discussions alarment la régie des postes qui, dès 1836, négocie avec la ville des échanges de terrains au midi du temple. Elle y convoite quelque emplacement supplémentaire, afin d'agrandir les remises qu'elle loue à la commune et établir, le cas échéant, une nouvelle douane. Perregaux, dans un rapport, admet qu'il est possible de démolir, sans danger pour l'équilibre statique de l'édifice, une portion de l'an-

ancien couvent adossée au sud du chevet; pour gagner de la place, il suggère de remplacer entre autre les arcs-boutants par des contreforts⁹. Il n'est donné que partiellement suite à ces recommandations. Seule la moitié orientale du bâtiment conventuel (fig. 52), utilisé jadis peut-être comme salle capitulaire¹⁰, est rasée en 1839, sans autre bienfait que de produire *un vide disgracieux et sans aucun usage*, fustigé par Blavignac quinze ans plus tard¹¹ (fig. 55).

Et la régie des Postes obtient l'autorisation d'établir deux couverts spacieux entre les arcs-boutants, auxquels s'adjoindra un troisième compartiment en 1841¹² (fig. 56).

En 1839, Henri Fraisse présente un projet de restauration de la face nord l'église connu par une seule gravure. Conformément aux visées urbaines de son temps, il dépouille le clocher de ses *accessoires superflus*¹³. Il cherche à uniformiser la façade dans un style gothique rayonnant dont les motifs sont empruntés à la chapelle de Billens. Ces importantes modifications, dictées par un goût prononcé pour la régularité, la

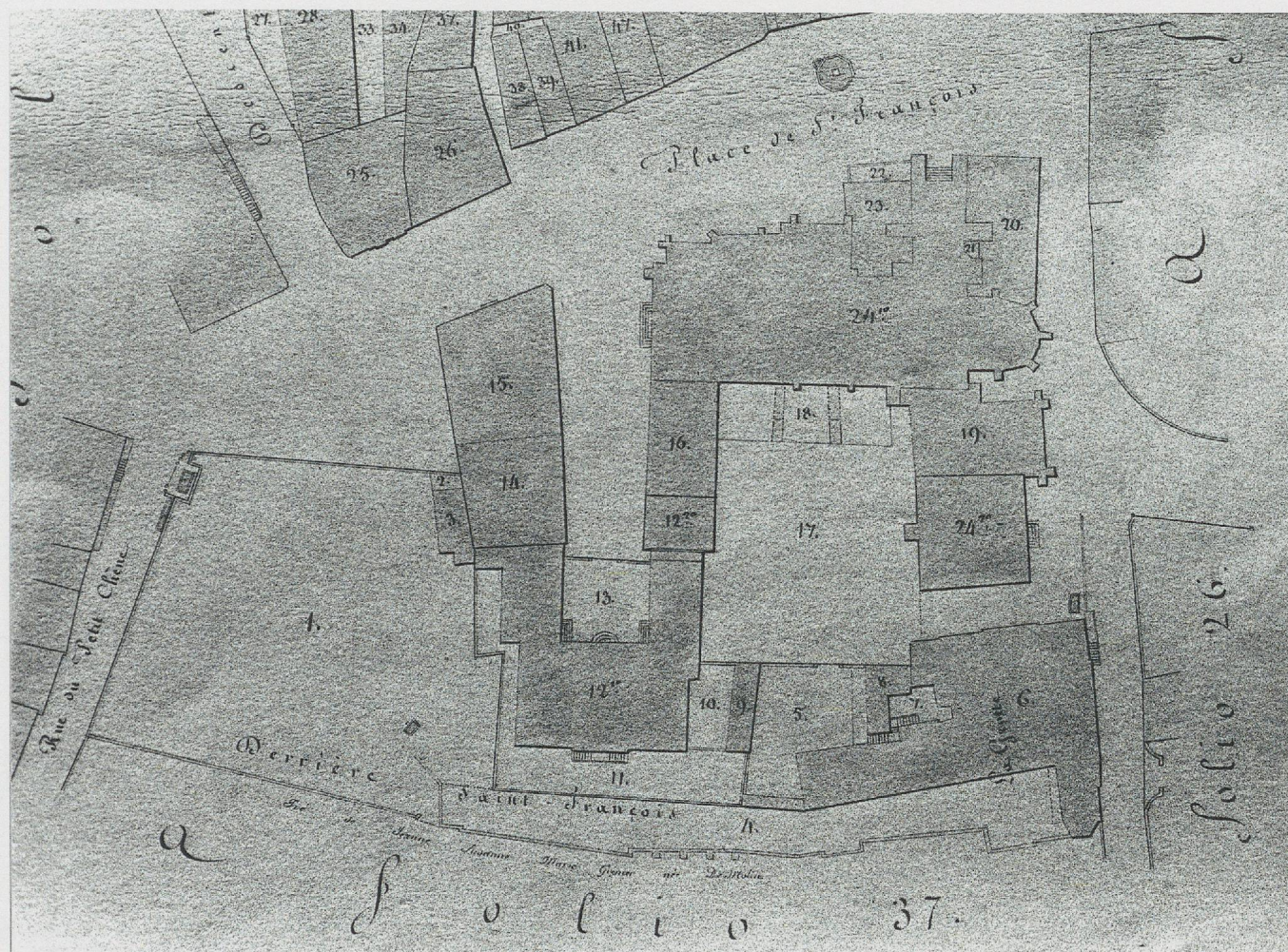


Fig. 52
«Plan du territoire de Lausanne. Cercle et district du même nom (...) dressé géométriquement dès 1827 à 1831 par le commissaire-arpenteur Berney.»
St-François: fol. 2.

Renvois aux n^{os} du plan:

12 (1). Maison. 12 (2). Ecurie. 13. Cour: à Aimé Benjamin feu David Grenier.

Ancienne maison Pollier de Saint-Germain, devenue propriété de la famille Grenier au début du XIX^e siècle, démolie en 1896.

15. Première maison cantonale des postes, construite en 1806-1807 par Alexandre Perregaux 14. Remises des Postes (Etat), transformées dès 1863 en magasin et maison d'habitation, démolies en 1903.

16. Ecuries et fenil (commune) aménagés en dépendance du poste de police en 1878, démolis en 1901.

17. Place publique sur l'emplacement d'un ancien cimetière (commune) qui accueillera, directement au sud des arcs-boutants, un hangar démolie en 1895-1896.

18. Hangars des Postes (commune), agrandis en 1841, démolis en 1896.

19. Maison (commune), à l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire du couvent; démolition de la partie orientale en 1839, de la partie occidentale en 1895-1896.

20. Anciennes halles ou douane, édifiées en 1735-1736, louées à la ville dès 1835, démolies en 1851. 21. Cour. 22. Place. 23. Ancienne librairie, vers 1736, transformée en remise puis en corps de garde en 1841, démolie en 1856-57.

24 (1). Temple de St-François: de la commune de Lausanne.

24 (2). Maison Senarclens puis Clavel de Brenles; devenue propriété communale au cours du XIX^e siècle, démolie en 1895.

(ACV: GB 132j. Photo R. Gindroz)

symétrie et l'horizontalité, portent la marque d'une sensibilité fondamentalement néoclassique.

Non exécuté, ce dessin servira toutefois longtemps de base de discussion pour les réalisations postérieures (fig. 57).

En 1851, pour faciliter le passage de la place au Casino derrière Bourg, la douane disparaît enfin sous la pioche des démolisseurs et les acclamations du public; les murs contigus du clocher sont réparés¹⁴. *La place et l'église ont présenté tout à coup un aspect qui a agréablement surpris. On enlèvera aussi le corps de garde des gendarmes, quant au nivellement de la place, il n'y a encore rien d'arrêté (...)* Si on dégarnissait l'autre côté d'une multitude de guenilles, remises et ateliers, on aurait un temple remarquable au milieu d'une belle place. L'argent manque, dit-on. Le règne des radicaux y pourvoira, il faut l'espérer¹⁵.

Pour faire suite, l'architecte Louis Joël, inspecteur des travaux, livre en janvier 1855 plans et devis relatifs au nivellement et à l'abaissement de la place, à la démolition du corps de garde et à son remplacement par un petit édifice de style gothique ainsi qu'au déplacement de la fontaine contre la façade nord de la chapelle de Billens. Seule une partie du projet est mise immédiatement à exécution, à savoir les travaux concernant la



Fig. 53
Anonyme, [Charles Bugnion?]
Façade ouest de l'église.
Mine de plomb.

Ce dessin d'amateur, exécuté entre 1826 (date du percement de la porte du local des pompes dans la façade ouest de l'actuelle chapelle St-Bernardin) et 1857 (date de la modification du perron), constitue le témoignage le plus ancien de la face ouest du temple qui, sur les gravures de même époque, est toujours partiellement masqué par la première maison des Postes.

(Archives Bugnion)

place, inscrits depuis plus de 20 ans au budget comme d'aucuns ne se privent de le souligner¹⁶.

Pour le reste, la Municipalité charge Joël de produire un devis général pour la restauration de l'extérieur sur la base du dessin de Fraisse¹⁷.

Le dégagement de la face nord. Milieu du XIX^e siècle

Projets et travaux de Jean Daniel Blavignac et de Louis Joël

Peu séduite par les propositions de Joël peut-être, du moins troublée par la complexité du problème selon la thèse officielle, la Municipalité fait appel à un spécialiste reconnu en matière de restauration, l'architecte, historien de l'architecture et érudit polyvalent genevois, Jean Daniel Blavignac¹⁸.

Blavignac s'est familiarisé avec Lausanne depuis une dizaine d'années, en particulier avec sa cathédrale,



Fig. 54
Friedrich Martens
«L'église et la place de Saint-François», 1837.
Gravure en noir sur acier, publiée par le *Bazar Vaudois*.

Le clocher, soutenu par deux puissants arcs-boutants de la fin du XVI^e siècle, est enserré à l'est par des halles ou douane érigées en 1735-1736 et, à l'ouest, par leur pendant presque contemporain, une ancienne librairie qui sera transformée en corps de garde en 1841.

(MHL: Collections iconographiques)

dont il publie une première description¹⁹ en 1846. L'archiviste cantonal Pierre-Antoine Baron l'aide dans ses recherches et lui signale les églises significatives du canton au nombre desquelles Saint-François fait piètre figure. *Notre Temple de Saint-François offre peu de chose remarquable, excepté son clocher, dont la flèche est, dit-on, l'une des mieux proportionnée du canton*²⁰. Tel jugement n'influence guère l'opinion du savant genevois qui renouvelle ses visites, accumulant informations historiques, notes descriptives et relevés du site. Ce matériel était destiné à un projet de publication demeuré inédit sur l'architecture sacrée du XI^e au XVII^e siècle.

Blavignac dispose ainsi de tous les éléments pour livrer rapidement un projet complet de restauration, documenté et illustré de planches²¹ (fig. 58 et 59). Cette démarche, fondée sur la connaissance préalable de l'objet, est novatrice.

Le Genevois distingue trois catégories d'ouvrages: les interventions liées au nivellement de la place, la restauration de l'extérieur et quelques mesures à l'intérieur.

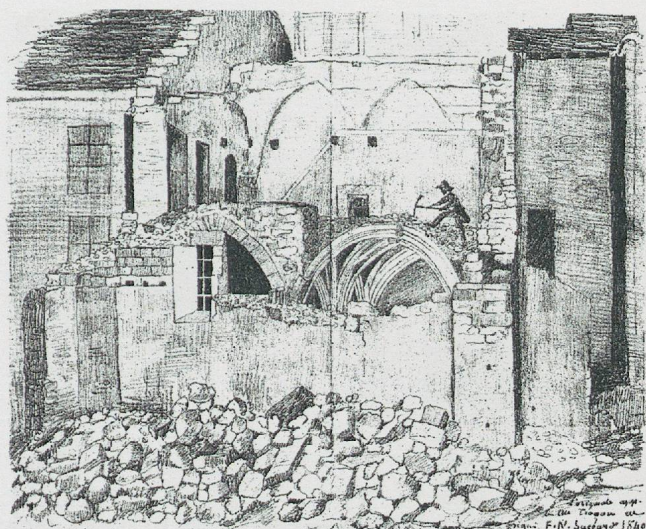


Fig. 55
F. N. Jaccard, Jean Daniel Blavignac
Démolition de la partie orientale du bâtiment conventuel adossé au sud-est du temple.

Parmi les documents que Blavignac a réunis sur l'église figure ce dessin, copie, comme l'indique la légende, d'un original signé F.N. Jaccard, 1840, en la possession de Frédéric Troyon.

Ce bâtiment qui bordait à l'est l'ancien cloître pourrait avoir abrité, selon Marcel Grandjean, l'ancienne salle capitulaire du couvent; appelé au XVIII^e siècle «chapelle de Saint-François», il accueillera dès la fin de ce siècle une sacristie et des ateliers d'artisans.

(BPU: Fonds Blavignac)

Dans la première catégorie, les travaux répondent au besoin de raccorder l'église et ses entrées au nouveau niveau de la place ainsi qu'à des impératifs de conservation et de consolidation des contreforts et des parties du soubassement.

Les propositions relatives à l'extérieur comportent, outre des mesures de type conservatoire, des constructions neuves, telles qu'un portail pour le clocher, une annexe en remplacement de l'ancien corps de garde et une fontaine. Suivant les cas, Blavignac manie avec plus ou moins de liberté le répertoire des motifs gothiques, mais, conformément au principe d'analogie, il emprunte au catalogue de modèles offert par le bâtiment l'essentiel de son inspiration. D'autres suggestions font preuve d'un souci archéologique évident, tel l'abaissement de la toiture des chapelles, ou manifestent un respect précoce pour l'époque bernoise, communément décriée alors. Il prévoit en effet de restaurer en l'état l'auvent de la porte latérale nord qu'il a d'ailleurs décrit avec précision dans ses notes: *Tel qu'il est encore, sans mutilation capitale, le petit porche de St. François est une expression très curieuse & digne d'être conservée de l'art qui se développa sous l'influence de la réforme*²². Les réalisations projetées à l'intérieur, d'une grande retenue, consistent simplement en la pose de vitraux en verre mat et coloré et en quelques aménagements aux tribunes bernoises qui masquent la fenêtre septentrionale de la chapelle de Billens

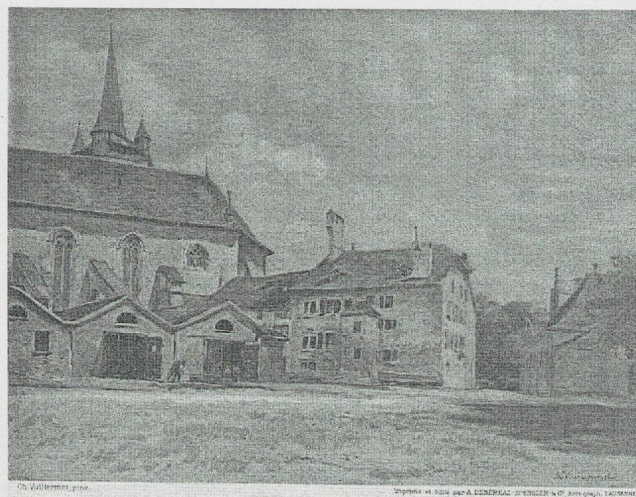


Fig. 56
Charles Vuillermet
«Derrière l'église St-François», 1891.
Aquarelle sur papier lithographiée et publiée par A. Denéréaz-Spengler, Lausanne.

La place au midi est occupée par les remises des Postes reconstruites en 1838 et 1841; elle est bordée à l'est par les constructions sises à l'emplacement de l'aile orientale des bâtiments conventuels: contiguë à l'église, la partie occidentale de l'ancienne salle capitulaire et dans son prolongement, la maison Clavel de Brenles. Ces constructions disparaîtront en 1895-1896.

(Collection particulière)

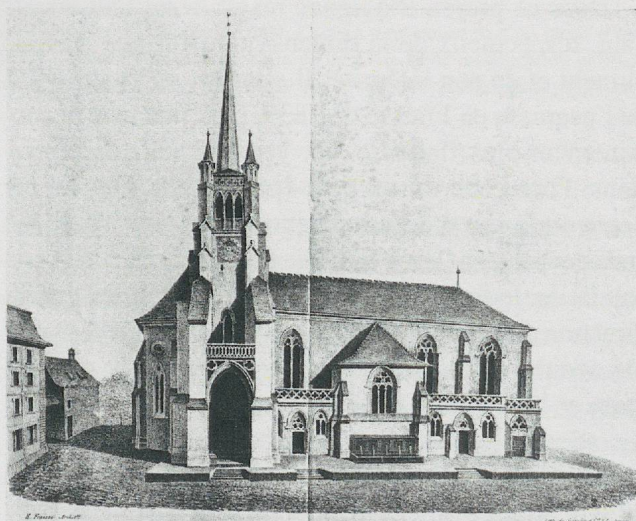


Fig. 57
Henri Fraise
«Eglise de Saint-François. Lausanne en 1839»
Projet lithographié par Spengler.

Le projet prévoit la démolition des bâtiments implantés autour du clocher et l'édification d'un nouveau porche; l'emplacement devenu vacant entre le clocher et la chapelle de Billens accueille une petite construction symétrique dans sa composition à l'entrée latérale nord. Des toits en terrasse ornés de garde-corps inspirés de ceux du clocher coiffent la nouvelle annexe et les chapelles septentrionales.

(MHL: Collections iconographiques)

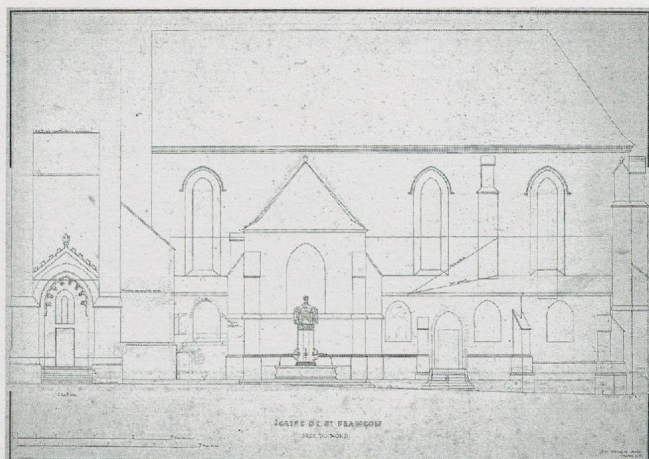


Fig. 58
Jean Daniel Blavignac
«Église de St-François. Face du Nord».

Le projet de restauration comporte, outre des travaux de raccordement avec le nouveau niveau de la place, des mesures de consolidation et la création d'éléments nouveaux: un portail pour le clocher, une annexe en remplacement du corps de garde et une fontaine devant la chapelle de Billens d'un style néogothique luxuriant. Il prévoit également l'abaissement de la toiture des chapelles occidentales, pour dégager les bases des fenêtres hautes de la nef.

(ACV-AMH: B. 2188. Photo R. Gindroz)

et qui, du côté de l'orgue, ont été endommagées en 1824. *Malheureusement*, déclare-t-il désavouant ses devanciers, *on les a mutilées sans respect à l'occident de l'église ou la tribune de l'orgue a été élargie sans aucun égard pour le monument qui nous occupe*²³.

Dans ce projet, Blavignac réagit avant tout en savant, respectueux de la dimension historique du monument et de son intégrité. Il s'inscrit en contre-pied de l'esquisse de Fraisse de 1839, plus fantaisie et certainement plus flatteuse aux yeux de ses contemporains. Pour cette raison peut-être, les autorités ne retiennent de son programme que les propositions liées au raccordement avec la place et les mesures de consolidation indispensables²⁴. Joël est responsable de la direction du chantier et cette répartition des tâches semble avoir créé un différend entre l'inspecteur des travaux et l'architecte genevois qui se plaint de l'inobservation de ses plans, prétendument adoptés par la Municipalité. Selon Joël, certains documents, inexacts, ont dû être adaptés aux exigences du terrain, d'autres, livrés spontanément, sortent du cadre de son mandat. Et celui-ci de conclure qu'ayant *sur la restauration de l'Église de St-François des idées diamétralement opposées à celles de M. Blavignac du moins sur les points essentiels, je préférerais aussi ne pas encourir la responsabilité de la restauration actuelle; il me paraît donc raisonnable et juste que si l'on adopte les plans de M. Blavignac, on le charge aussi de l'exécution de ces plans*²⁵. Joël obtient gain de cause et en 1857 il est

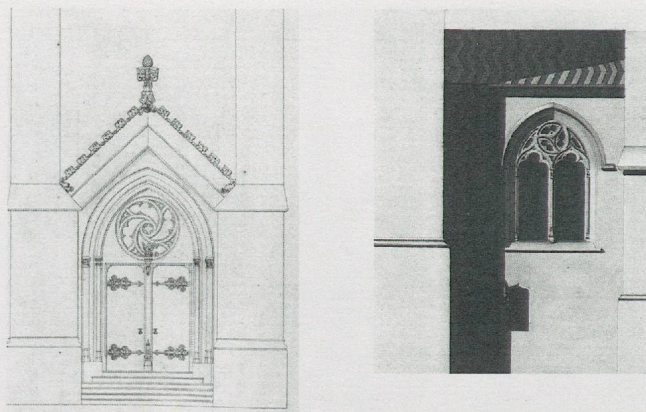


Fig. 59
Jean Daniel Blavignac
«Porte du clocher» et «Nouvelle construction joignant le clocher», détails des élévations.

Pour ses constructions neuves contiguës à l'édifice, Blavignac fait preuve d'une plus grande retenue. L'annexe s'insère avec modestie en retrait des contreforts adjacents et le remplage de sa fenêtre, élément principal du décor, prend pour modèle celui de la fenêtre orientale de la chapelle du vestibule. Le portail du clocher que Blavignac date du XV^e siècle affiche des traits du gothique flamboyant et implique, pour pouvoir se déployer en hauteur, la démolition de la petite construction en bois nichée entre les arcs-boutants.

(ACV-AMH: B. 2188. Photo ACV)

appelé à fournir de nouveaux plans et devis pour l'établissement de l'annexe, à l'emplacement du corps de garde récemment démoli, et d'une plate-forme sur les chapelles septentrionales. Comme les précédents, ces projets ne seront pas mis à exécution. Mais, conjointement, il surveille la construction d'une fontaine au pied du contrefort occidental du clocher et la transformation du perron de la façade occidentale, doté de deux rampes latérales bornées d'une balustrade²⁶.

En 1858, les fenêtres sont munies de vitres à losanges, des grilles prennent place entre les contreforts du chevet et la taille de la fenêtre de la chapelle de Billens, profondément dégradée, est renouvelée, *sans changement* au dire de la Municipalité²⁷. Cette appréciation, difficilement contrôlable, sera combattue par Charles Melley en 1919.

Le programme de Henri Boisot

Contrarié par cette procédure apparemment anarchique et soucieux des incidences financières d'une telle politique, le Conseil communal invite la Municipalité à suspendre tous travaux jusqu'à la présentation d'un plan directeur. Cette tâche est confiée au cours de l'année 1858 à l'architecte Henri Boisot, titulaire du poste nouvellement créé d'inspecteur des bâtiments²⁸.

Une commission chargée d'examiner la possibilité de retrancher, sans compromettre la solidité du clocher, tout ou partie des deux arcs-boutants largement saillants sur la place, est alors créée. Louis Wenger, Auguste-



Fig. 60
Henri Boissot
«Face au Nord restaurée», 17 novembre 1860.

Après le retranchement des contreforts du clocher, Boissot prévoit la création d'un porche ouvert sur la place par une arcade en tiers-point, surmontée d'une terrasse bordée d'un garde-corps. A l'intérieur, deux petites portes en bois, percée dans un portail double orné d'arc en tiers-points et d'un motif trilobé, donnent accès au temple. Les chapelles nord sont couvertes d'une terrasse asphaltée, conformément aux vœux de l'édilité. Cette modification permet le prolongement en contrebas des fenêtres de la nef et entraîne la suppression de l'ancien *auvent en bois plus antique que gracieux* dont Blavignac proposait en 1855 le maintien.

(ACV-AMHB: B. 2191. Photo ACV)

Samuel dit Louis, architectes et municipaux, et Boissot²⁹, membres de la dite commission, livrent leurs conclusions l'année suivante. Après avoir analysé les causes du remplissage des arcs-boutants transformés en contreforts pour de raisons statiques, les experts se prononcent en faveur de cette opération délicate et *difficile, qui ne pourraient être confiée qu'à des ouvriers intelligents, actifs & travaillant avec assiduité*³⁰ et définissent la méthode à suivre. Ces vues sont adoptées, sous réserve d'un complément d'étude à effectuer à la base de l'arc-boutant oriental qui sera exécuté en 1860. Boissot dispose enfin de tous les éléments pour s'acquitter de sa tâche³¹.

Entre-temps, l'architecte dirige les travaux d'aménagement du poste de police, dans l'actuelle chapelle Saint-Bernardin, occupée jusqu'alors par les pompes à incendie³². Il présente deux projets pour la nouvelle annexe prévue dans le renforcement demeuré vacant

entre le clocher et la chapelle de Billens, destinée à accueillir les pompes à incendie. Sa première proposition, soit un hangar discret et peu coûteux, est écartée au profit d'une petite construction à toit plat, alignée sur le larmier du contrefort de la chapelle adjacente et percée dans sa façade d'une porte en tiers-point. Quoique plus onéreuse, elle est jugée plus en rapport avec le style de l'édifice; elle est érigée vraisemblablement en 1859³³ (fig. 51).

En novembre 1860, Boissot livre le résultat de son travail, dans un mémoire accompagné d'un devis et de 13 planches³⁴ (fig. 60 et 61).

Il répond non seulement aux demandes précises, à savoir le retranchement des contreforts du clocher et le remplacement des toits en appentis des chapelles nord par des terrasses, mais encore suggère quelques travaux jugés nécessaires ou simplement *convenables sous le point de vue de l'architecture, des perfection-*

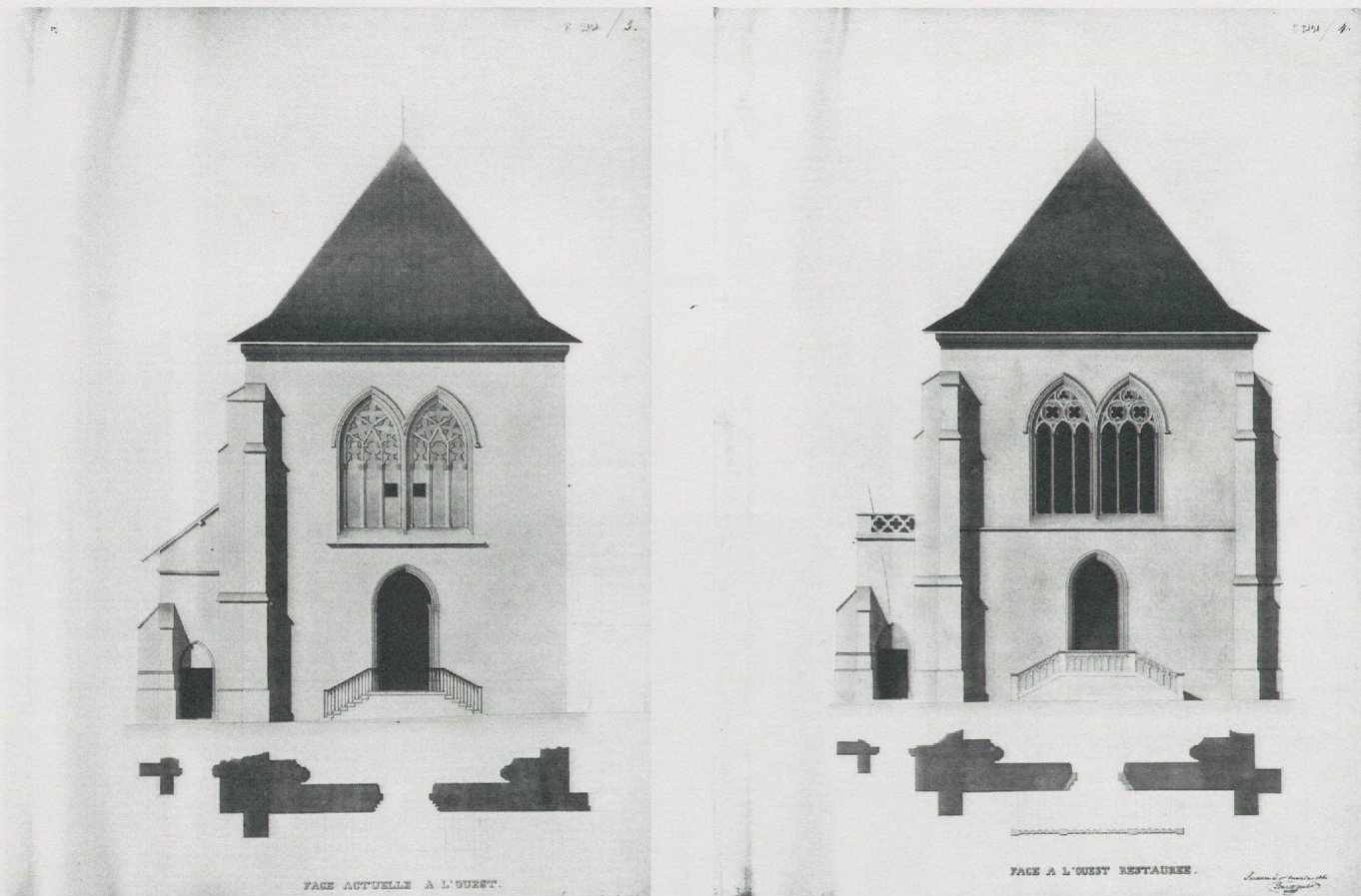


Fig. 61
Henri Boisot
«Face actuelle à l'Ouest» et «Face à l'ouest restaurée», 17 novembre 1860.

Pour la façade occidentale, Boisot préconise la réouverture de la baie jumelée occidentale, murée dès la fin du XVIII^e siècle, le remplacement du remplage par un ouvrage de type rayonnant, la réfection de la modénature du portail et le remplacement de la balustrade du perron par un parapet en pierre, enfin par souci de symétrie et aussi de solidité, la construction d'un contrefort à l'angle sud-ouest. Dans son mémoire, il propose à long terme la construction d'une annexe au sud symétrique au poste de police, non seulement pour harmoniser cette façade mais aussi pour animer la face méridionale que la future démolition des remises rendra monotone et pour justifier de la petitesse de la baie de la première travée.

(ACV-AMH: B. 2191. Photo ACV)

nements tels que l'établissement d'un toit en terrasse sur la chapelle de Billens, la pose d'un garde-corps au sommet du mur nord du local de pompes, la remise à niveau du faîte du toit du chœur avec celui de la nef. A moyen terme il préconise la reconstruction des tourelles du clocher, passablement dégradées, et la modification de leur couronnement dans un style plus en rapport avec celui de la flèche. Cette restauration s'échelonnerait sur six ans environ.

Pour ce travail, Boisot s'est contenté d'informations historiques approximatives et lacunaires. Les recherches d'archives, qu'il prétend pourtant avoir menées, n'ont pas donné les résultats escomptés. Cette méconnaissance, loin d'être un handicap, l'autorise à traiter l'édifice avec une certaine liberté. Les principes directeurs, auxquels se réfère contamment Boisot, sont la solidité, la symétrie entendue comme similitude des parties opposées, l'uniformité, une notion de convenance mal définie qui s'applique tantôt au style tantôt à l'adaptation de la forme à la fonction et un goût pro-

noncé pour l'horizontalité. Le style et la datation propres à chacune des parties de l'édifice importent peu, car, comme Boisot le précise pour ses créations, le dessin des garde-corps aussi bien que celui de la fenêtre occidentale *peut être varié de diverses manières*. Tout en ayant à cœur la conservation de l'édifice pour des raisons pratiques et esthétiques, Boisot manipule la syntaxe gothique avec une sensibilité mâtinée de néo-classicisme qui prédomine, d'ailleurs, dans la production architecturale contemporaine. L'approche et la compréhension de l'architecture gothique n'ont guère évolué depuis l'époque de Fraisse.

Aucune suite n'est donnée au projet dans l'immédiat et la pratique des interventions ponctuelles se perpétue; une nouvelle fontaine, due aux architectes Jean-Baptiste Bertolini et Achile de La Harpe, prend place devant la façade nord de la chapelle de Billens, suite au transfert de la fontaine de 1857 à la rue Etraz³⁵. Son dessin évoque le modèle projeté par Blavignac quelques années auparavant (fig. 98).



Fig. 62

Garcin

Façades nord et ouest, fin du XIX^e siècle.

La façade ouest, restaurée par Boisot en 1866-1867 est encadrée au nord par la face ouest de la chapelle Saint-Bernardin avec sa nouvelle porte, percée en 1859 par Boisot, lors de l'aménagement du poste de police et au sud par des remises qui disparaîtront en 1901.

(MHL: Collections photographiques)



Fig. 63

Garcin

Vue du chevet et de la façade nord, 25 octobre 1885.

Le portail de Rouge de 1867, établi entre les nouveaux contreforts du clocher, est fermé par la grille réclamée par le Conseil communal. Une ornementation riche et surtout un gâble imposant confèrent à cette entrée une plus grande monumentalité que la solution préconisée par Boisot. Au nord du chevet, les aménagements de Gustave Conod (1858) et à l'ouest du clocher, l'annexe de Boisot (1859).

(MHL: Collections photographiques)

Le devis de Boisot relatif à la démolition des arcs-boutants du clocher est inscrit au budget de 1862³⁶, mais la Municipalité, retenue par la hardiesse du projet, commande une nouvelle expertise à l'ingénieur Bridel d'Yverdon et aux architectes Stadler de Zurich et Simon de Saint-Gall. Les conclusions sont positives³⁷. Les avantages paraissent indéniables, tant au niveau d'une amélioration immédiate du trafic en cet endroit que dans la perspective plus lointaine de transformer la place Saint-François en véritable plaque tournante des principales voies de communication cantonales. Le préavis municipal est adopté et Boisot, pressenti à la direction du chantier avec le concours de Maget.³⁸ Malgré les efforts consentis, tous les travaux importants sont suspendus jusqu'en 1865, probablement pour des motifs financiers. Le moment est enfin venu de passer à exécution. Réalisé en collaboration avec l'architecte Charles Mauerhoffer, l'intervention est rondement menée au cours de l'hiver et avec *un succès qui fait honneur à la prudence de l'architecte*³⁹.

Conjointement, la construction d'un nouvel orgue oblige à résoudre de toute urgence la question de la façade occidentale; de nouveaux plans, apparemment fidèles à la version de 1860, et un devis de Boisot sont adoptés en automne⁴⁰. Le chantier démarre au début de 1866 et s'achève l'année suivante. Perron, porte et fenêtre sont reconstruits; la maçonnerie de la façade qu'il avait été proposé de rétablir en pierres de taille est simplement réparée puis crépie. Une porte en bois ornée complète le tout⁴¹. Henry de Geymüller concédera en 1899 que cette façade, créée par Boisot, présente des qualités respectables pour l'époque⁴² (fig. 62).

Et à l'intérieur, quelques travaux, *essentiellement de propreté*, confèrent au lieu un aspect digne de l'orgue que la maison Walker s'apprête à poser⁴³.

Bien qu'il ait été question de confier à Boisot l'étude du portail du clocher, sur lequel d'ailleurs il s'était déjà penché en 1860⁴⁴, il appartient au nouvel inspecteur des bâtiments, l'architecte Georges Rouge de mener à terme l'affaire⁴⁵. Assez proche de la solution préconisée par son prédécesseur, le projet acquiert une plus grande monumentalité, en rapport avec l'importance accordée à cette partie de l'édifice, accentuée de surcroît selon les vœux du Conseil communal par l'installation d'une grille en fer et d'une *porte plus riche, l'ancien projet étant décidément trop simple*. Exécutés en 1867, les travaux se sont aussi attachés à la réfection partielle de la face nord de la tour, pour raccorder ancienne et nouvelle maçonnerie⁴⁶ (fig. 63).

Autour du clocher. De la solidité de l'édifice

L'évaluation d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc

Le clocher dont Boisot avait recommandé, quelque dix ans auparavant, la réparation à moyen terme, présente des signes de plus en plus évidents de décrépitude et Rouge est chargé en 1871 de dresser un constat⁴⁷. L'architecte signale l'état de dégradation avancé de la partie supérieure du beffroi, en particulier des tourelles trop abîmées désormais pour pouvoir être réparées. Il propose quelques mesures urgentes de consolidation parallèlement à une étude plus poussée visant à établir un devis précis. Rouge et Maget sont présents pour estimer la dépense.

Profitant de la présence de Viollet-le-Duc à Lausanne, appelé au chevet de la cathédrale, les autorités lausannoises sollicitent l'éminent spécialiste au printemps 1873; le 4 juillet, l'architecte livre un rapport sommaire. Après une datation rapide de l'édifice, il rend compte de ses observations sur le clocher; il en juge l'état alarmant non d'un point de vue statique mais eu égard à la conservation des matériaux. Il relève en outre des vices de construction de la charpente, issus d'une restauration mal entendue au début du XVII^e siècle. Dans ce contexte, deux partis sont également envisageables, soit l'entretien aussi poussé que possible de l'état actuel, soit la reconstruction de toute la flèche dès la base du beffroi pour un montant approximatif d'au moins 70 000 francs.

Le reste de l'église est traité encore plus rondement. Constatant le déversement du mur méridional, provoqué par la poussée de voûtes et de l'emplacement inadéquat des arcs-boutants, des déformations de l'arc triomphal et une mauvaise facture des voûtes, écrasées par la charpente, il conclut à l'impossibilité de remédier totalement à ces désordres sans engager d'importantes dépenses: *au total, les reprises qu'occasionnerait l'église, si on voulait sérieusement la consolider, coûteraient autant qu'une construction neuve, bien entendue. Le mieux est donc de faire durer les choses aussi longtemps que l'Eglise ne menacera pas sérieusement, par un entretien efficace et en déchargeant les arcs des voûtes des poids qui contribuent à les déformer*⁴⁸.

Ainsi, les seules mesures préconisées par l'architecte visent à prévenir d'éventuels accidents, en attendant que le temps ne fasse son oeuvre. *Faite avec parcimonie* comme il le déclare d'emblée, cette construction ne semble donc pas offrir matière à plus amples développements et considérations.

L'impact de ce rapport pessimiste, portant la signature illustre du maître quasi incontesté en matière de

restauration, est considérable dans la population. Des bruits alarmants se répandent au sujet de la solidité du temple dont la presse se fait écho. Certains esprits chagrins vont jusqu'à prophétiser l'effondrement imminent de l'édifice, d'autres soutiennent la nécessité d'une démolition préventive⁴⁹.

Les rapports de Georges Rouge et de Louis Maget

Rouge est alors appelé à vérifier l'état de conservation de l'édifice; il fait poser des cachets sur les fissures pour ne constater, en 1875, aucun signe d'aggravation récente de la situation. *Il paraît résulter de ces constatations que les personnes qui ont si brusquement jeté l'alarme dans le public ou manquaient des connaissances nécessaires pour se rendre au compte exact de l'état de conservation d'un édifice, ou avaient l'intérêt à occuper le public de cette question*⁵⁰. Un contrôle régulier et fréquent des lieux paraît cependant souhaitable.

Deux ans plus tard, Maget se livre au même exercice et ne relève aucune détérioration notable des fissures. Il conseille de renforcer les blocs de molasse décomposés des échauguettes, dans l'attente d'une restauration générale du clocher, *la tour de St-François avec la flèche étant, à mon avis, la seule partie de cet édifice qui puisse et doive être conservée et restaurée*⁵¹.

Marquée au sceau de Viollet-le-Duc, cette opinion n'affecte guère les autorités qui invitent Maget à se prononcer sur les moyens de consolider murs et voûtes de l'édifice⁵².

Aucune suite n'est donnée à ces rapports, sinon des examens sporadiques des cachets qui suffisent à rassurer la Municipalité. Face à cette inertie, des conseillers communaux revendiquent le statut de monument historique pour cet édifice trop longtemps négligé et défendent sa valeur en tant que type architectural. *Il faut le maintenir à tout prix. Des études pour la restauration ont été faites, il y a 20 ou 25 ans, par feu M. l'architecte Boisot. Il nous semble qu'il appartient à notre administration de faire quelque chose pour en prévenir, sinon la ruine, du moins la décadence graduelle*⁵³.

L'étude de Henri de Geymüller

En novembre 1882, Louis Joël et Henry de Geymüller sont mandatés pour établir un projet d'entretien et de restauration graduelle de l'église, compatible avec les ressources financières de la commune. L'architecte et historien de l'art, spécialiste de la Renaissance, de réputation et d'envergure internationale, Geymüller s'était déjà fait connaître à Lausanne en 1873 pour avoir pourfendu les vues de Viollet-le-Duc sur la reconstruction de la tour-lanterne. A propos de son rapport sur Saint-François, il n'hésitera pas à dé-

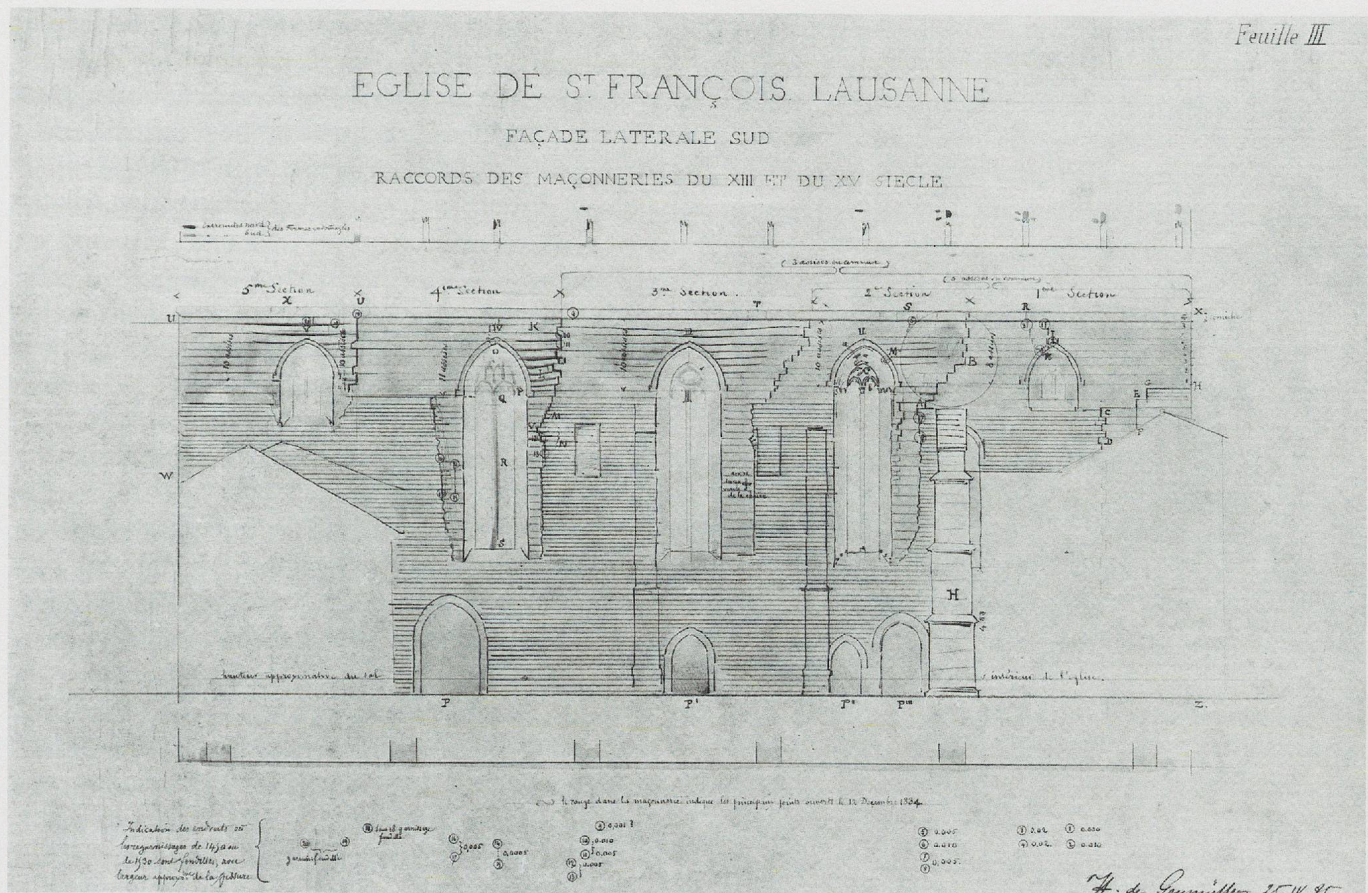


Fig. 64
Henri de Geymüller
Façade latérale sud «Eglise de St-François à Lausanne». Feuille III.
Planche illustrant le rapport sur Saint-François.
(ACV-AMH: B. 2194. Photo ACV)

clarer en 1908: *Était-ce à une imagination devenue aussi vagabonde ou simplement à un manque d'intérêt pour le problème ou était-ce enfin l'une des conséquences funestes d'une confiance exagérée en l'infaillibilité de ses propres vues qu'il faut attribuer la rédaction de ce rapport étrange sur l'église Saint François à Lausanne conservé aux archives de cette ville? Ce document renferme non seulement des appréciations d'une erreur absolue mais des explications si curieuses que si j'avais pu conduire l'auteur sur les lieux et lui dire «Cher Maître voilà ce que vous avez écrit, et voilà ce qui existe», il aurait probablement éclaté de rire à la pensée que l'on ait pu imaginer des explications si drôlement contraires à la réalité des faits⁵⁴.*

Après quelques investigations générales sur l'état des murs et des voûtes, les architectes approfondissent leurs recherches en faisant établir des ponts, piquer partiellement les murs et dégarnir des fissures. Des vestiges d'anciennes peintures sont mises à jour sur l'intrados d'une voûte. Parallèlement à ses observations, de Geymüller s'attache à l'analyse comparative des constats dressés par ses prédécesseurs. Un rapport préliminaire, signé par Geymüller et Rouge en rem-

placement de Joël momentanément absent, est transmis en juillet 1883. Il porte sur l'état de la charpente et celui des maçonneries. Quelques travaux semblent avoir été entrepris aussitôt, à savoir des mesures de consolidation dans la charpente, le regarnissage de fissures et la restauration des fragments polychromes récemment découverts, grâce à l'obligeance de Geymüller. En janvier 1884, les experts livrent leurs conclusions pour la restauration du clocher puis au printemps 1885, le gros de l'étude et la mise au net des chapitres livrés précédemment⁵⁵.

Le rapport comprend 10 dossiers, richement illustrés de tableaux et de croquis insérés dans le texte, accompagnés de vingt grandes planches de relevés et de coupes explicatives⁵⁶ (fig. 64). Il est entièrement dû à la plume de Geymüller; quelques sections seulement portent les signatures de Joël et de Rouge dont la participation à l'entreprise paraît modeste.

Il contient des données historiques solidement documentées, une étude archéologique fouillée des diverses parties de l'édifice, des observations sur les peintures et les mortiers, une analyse précise des dégâts et de leurs causes, des dispositions en vue de l'isolement du temple, enfin l'inventaire des réparations à effectuer assorties de suggestions pratiques. Pour Geymüller, la construction de la tour au début du XVI^e siècle a provoqué des affaissements dans le chœur et le déversement des piliers de la nef. Il en résulta des ruptures

dans les voûtes et les arcs qui se manifestèrent par plusieurs lézardes. Mais depuis lors, les désordres ne se sont pas accentués et l'auteur peut conclure avec optimisme que *au point de vue de la solidité de l'œuvre, l'église de St-François se trouve en 1885 dans des conditions de stabilité beaucoup plus rassurantes que cela n'était le cas avant les travaux entrepris vers 1530 et 1678.*

Ayant pu bénéficier de bonnes conditions de travail, il affiche, non sans une pointe d'autosatisfaction, une grande confiance en les résultats acquis. *Après avoir eu la bonne fortune d'avoir pu établir la situation de l'église et ses conditions de stabilité actuelles avec une précision et une certitude qui dans la plupart des points s'étend jusqu'aux plus petits détails, et que nous ne craignons pas de voir soumettre au contrôle des autorités les plus compétentes et à la fois les plus consciencieuses de l'Europe, il nous reste à vous exposer quelles sont à notre avis les mesures à prendre pour réparer les désordres survenus, dans la mesure du moins où cela est possible avant l'étude de détail qui ne peut être faite qu'en dernier lieu par l'architecte chargé de l'exécution du travail.*

Les travaux que nous recommandons et qui sont commandés par le résultat de notre expertise sont les suivants:

- 1) *Arrêter les poussées de la charpente et en empêcher le retour.*
- 2) *Réparer les désordres produits par la charpente actuelle.*
- 3) *Supprimer les étais entre les voûtes et la charpente.*
- 4) *Remplacer graduellement ou en une seule fois les parties architecturales qui ont souffert des intempéries de l'air.*
- 5) *Travaux du Beffroi.*
- 6) *Nous y joignons une indication sommaire des travaux essentiels dans le Cas de l'Isolement de l'église.*

Les deux premiers de ces travaux, et le troisième qui en fait partie, ont seuls une certaine urgence en ce sens que plus on attendra pour les exécuter, plus il pourrait y avoir de désordres à réparer. De danger à proprement parler, il ne pourrait y en avoir que dans le détachement possible d'un fragment de mortier de l'enduit des voûtes et d'une panique qui pourrait s'en suivre.

Il suffirait d'un fragment assez petit pour produire cet effet dans les dispositions d'esprit d'une partie du public. Un pareil détachement, qui n'a rien à faire avec la solidité même de l'édifice, peut ne pas se produire pendant longtemps comme aussi, il pourrait arriver d'un moment à l'autre⁵⁷.

Assez rassurant dans ses conclusions, ce rapport n'incite pas la Municipalité à ordonner une quelconque démarche dans le sens d'une restauration complète de l'édifice, souhaitée pourtant de longue date. Au contraire, elle n'hésite pas à annoncer en 1888 que le programme est suspendu et que toute proposition relative à la façade méridionale et à l'isolement du temple est soumise a priori à des impératifs d'urbanisme: la création d'une place au midi du temple et la construction de la Banque cantonale et de la régie des Postes pour lesquels des pourparlers sont engagés⁵⁸.

La restauration du clocher par Théophile van Muyden et Charles Melley

En 1892, l'état de délabrement de la molasse du clocher s'aggrave au point d'être visible d'en bas. Boisot puis ses successeurs, Viollet-le-Duc, Rouge, Maget, Geymüller et Joël s'étaient accordés, en termes plus ou moins pressants, sur la nécessité de reconstruire les échaugettes et de restaurer le beffroi, quoique pour des raisons et avec des solutions différentes. La Municipalité se décide à agir *sous peine de s'exposer à compromettre à la fois la sécurité publique et l'existence d'un monument dont la disparition défigurerait notre ville⁵⁹*. Rouge est chargé de la direction des travaux. Vu l'importance des dégâts, un échafaudage fixe est dressé autour du clocher en 1893, pour prévenir d'éventuels accidents et permettre l'élaboration définitive du devis et du programme des réparations⁶⁰. L'architecte fournit un dossier de planches, comprenant des relevés, des plans pour l'échafaudage et de projets de restauration avec variantes⁶¹, avant que sa nomination à la Municipalité au poste de directeur des travaux, en septembre, ne l'oblige à renoncer au mandat.

Le chantier est confié dès lors à son associé, Charles Melley, et à l'architecte Théophile van Muyden qui, sans avoir eu encore l'occasion de se confronter à la pratique, avait déjà manifesté un intérêt pour la restauration architecturale et pour l'archéologie médiévale, notamment dans ses prises de position sur la réfection du portail Montfalcon de la cathédrale de Lausanne.

Selon les vœux de la Municipalité, le projet doit *s'en tenir le plus possible à l'état de choses actuel et à ne pas modifier la silhouette du clocher pour autant que cela ne sera pas absolument nécessaire⁶²*. Les travaux, dont le début est retardé par la recherche de la pierre adéquate, ne démarrent véritablement qu'en été 1894. Souvent interrompus par la livraison irrégulière des matériaux, ils ne progressent que lentement, d'autant plus que seul un nombre restreint d'ouvriers ne peut être employé simultanément. Ce rythme irrite quelques députés. *Nous admirons la belle charpente qui entoure depuis plusieurs années déjà le clocher de*

*Saint-François. On dit que les réparations seront achevées pour la fin du siècle, mais du train dont on y va, nous pouvons bien en avoir jusqu'à l'autre siècle*⁶³. Cette crainte est parfaitement fondée puisque les dernières réparations à la flèche ne seront exécutées qu'en 1900.

D'ailleurs les relations entre la Municipalité et le Conseil communal sont assez houleuses tout au long du chantier. En l'absence d'un plan d'ensemble et d'un devis qu'elle prétend ne pouvoir fournir, la Municipalité est contrainte de solliciter des demandes successives de crédits, pour la construction des échafaudages (1892), la réfection de la partie inférieure (1893), de la partie centrale (1896), de l'étage des baies et des échauguettes (1897), enfin de la flèche (1899). Partiellement mis devant le fait accompli, les conseillers se sentent obligés d'accepter ces requêtes qui, au total, produisent un dépassement de budget de plus de 80%, par rapport au montant estimatif avancé en 1893⁶⁴. La Municipalité justifie cette conduite en alléguant l'urgence de certaines réparations par mesure de sécurité, la nature délicate des travaux ainsi que les difficultés et les surprises rencontrées en cours d'exécution.

Dans les parties inférieures, les matériaux avariés sont remplacés; à l'étage des baies du clocher, les maçonneries sont reprises en sous-œuvre dans toute leur épaisseur et les échauguettes, complètement reconstruites. L'avis des architectes diverge sur la manière d'en reconstituer la partie supérieure. Des vestiges découverts en 1897 attestent que ces échauguettes étaient coiffées à l'origine d'une pyramide en maçonnerie et que leur couverture en forme d'éteignoir est le produit d'une intervention postérieure. Comme le dessin original lui semblait manquer de caractère et de silhouette, de Geymüller suggérait en 1885 de reconstruire ces éléments, à l'exception d'une pièce à conserver comme témoin, non pas dans leur style primitif, mais sur le modèle de celles du beffroi de la cathédrale, restaurées cependant au XVI^e ou au XVII^e siècle⁶⁵. Van Muyden et Melley s'opposent à cette manière de voir, tant pour des raisons de crédibilité archéologique que par principe: *en matière de restauration, il n'est pas à recommander de modifier l'état des lieux sans motifs très déterminants. Ils proposent le statut quo, car la forme un peu brutale, qu'il n'est pas difficile d'amender légèrement convient infiniment mieux au caractère général de l'édifice. Ces amendements consistent en une surélévation d'environ 30 cm des murs, pour dégager la mouluration au sommet des tourelles cachée lors de la pose du toit en éteignoir, et une inclinaison plus accentuée du profil de la toiture qui en respecte cependant la silhouette générale. D'ailleurs, ajoutent-ils dans un état d'esprit teinté d'un goût pour le Heimatstil, l'intérêt que présente l'édifice réside bien plus dans sa*

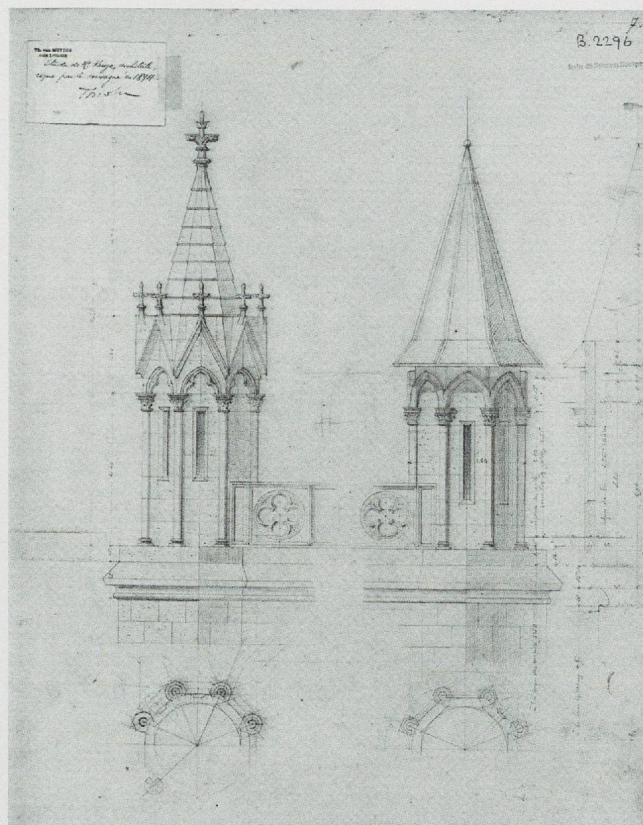


Fig. 65

Georges Rouge

Clocher, études pour l'échauguette, planche n° 7, [1893].

Ces deux variantes ne tiennent pas compte de l'état existant qu'elles enjolivent de détails empruntés à l'édifice – le fleuron qui couronne la variante de gauche rappelle le fleuron surmontant le gâble du porche en dessous – ou d'éléments neufs visant à souligner la structure (les colonnes engagées et les chapiteaux marquant les arêtes de l'octogone en remplacement des anciens tores.

(ACV-AMH: B 2296. Photo ACV)

*silhouette très pittoresque, son architecture fruste et pleine d'imprévu, dans ses avant-toits saillants, que dans des détails remarquables d'architecture; il importe de lui conserver ce caractère, et surtout de rien faire de nouveau: on réussirait qu'à faire ressortir la pauvreté du reste*⁶⁶.

La reconnaissance des travaux en octobre 1899 ne donne lieu à aucune observation et les échafaudages sont partiellement démolis. Des travaux complémentaires urgents sont entrepris en décembre à la flèche, dont l'état de délabrement témoigne, pour certains, d'une négligence coupable de la Municipalité. La charpente et le lambrisage sont alors partiellement renouvelés, le poinçon réparé et la couverture métallique remplacée⁶⁷.

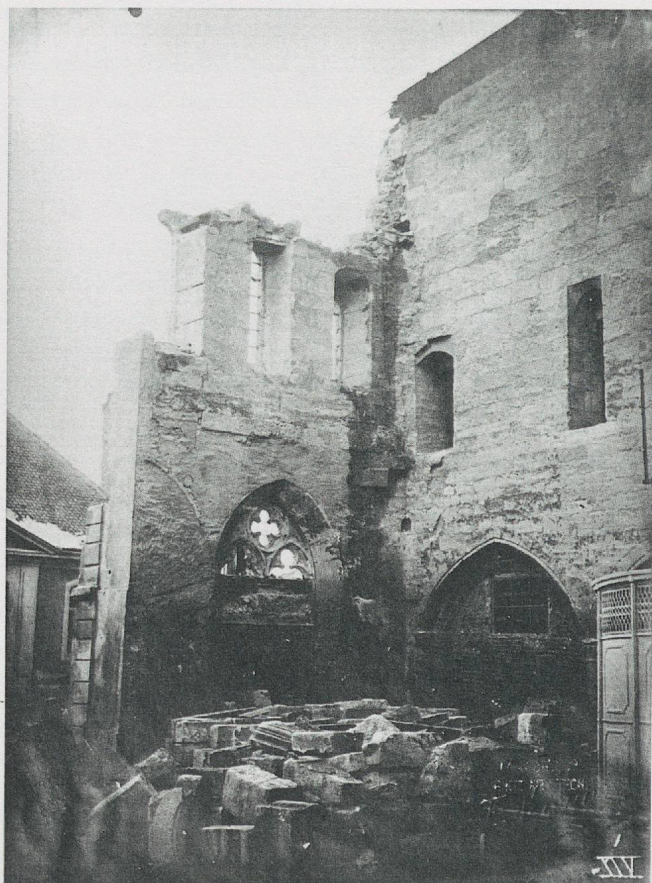


Fig. 66
 Mayor
 «Vestige du couvent de Saint-François, pendant la démolition de la maison Clavel de Brenles: mur méridional de la salle capitulaire avec une fenêtre datant probablement du XV^e siècle – n° VII, mars 1896», selon la légende au dos du tirage.
 Cette fenêtre à remplage n'a dû sa conservation qu'au fait d'avoir servi de mur nord à la maison Clavel de Brenles.
 (Collections photographiques, MHL)

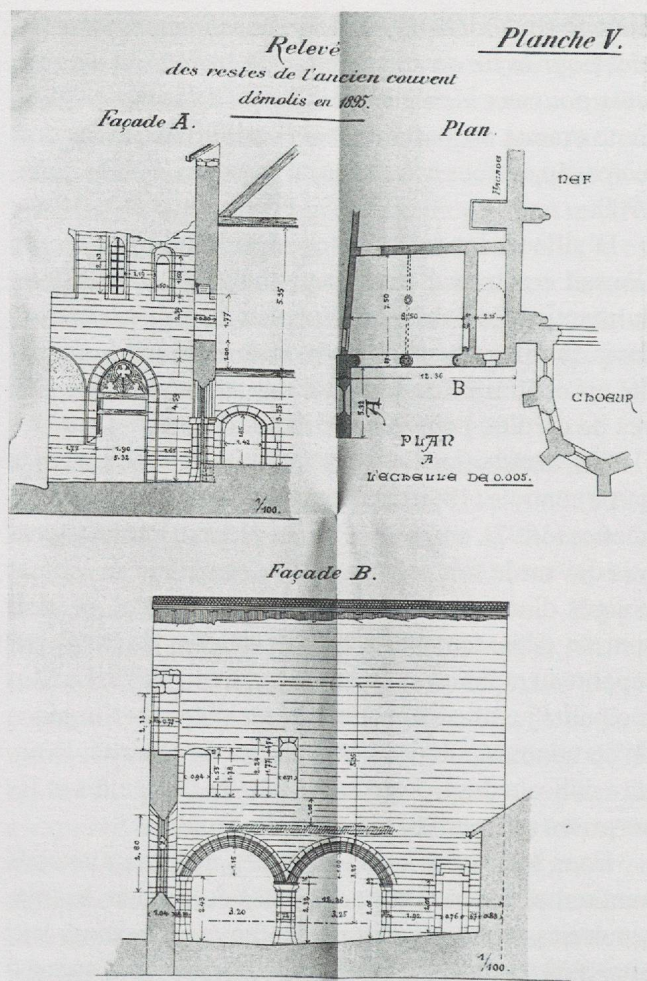


Fig. 67
 Théophile van Muyden
 «Relevé des restes de l'ancien couvent démolis en 1895», décembre 1895. Publié dans son «Rapport sur l'exploration de la face sud de l'église St-François», mai 1899.

La restauration de la façade sud

Le dégagement de la façade et les premiers projets de Théophile van Muyden

Conjointement à la réfection du clocher, un autre objet occupe les autorités pendant cette période, la restauration de la face méridionale du temple. Cette opération s'inscrit dans le cadre du vaste projet d'aménagement de la place, appelée à devenir un important carrefour urbain et à accueillir dans son front sud l'alignement grandiose des futurs bâtiments de la poste et de la banque cantonale. L'achèvement de la liaison entre la gare et le centre ville par le prolongement de l'avenue du Théâtre, la création du réseau des tramways aux lignes convergeantes à Saint-François ainsi que les constructions projetées condamnent sans appel les édifices sis à l'emplacement de l'ancien couvent et à l'occident de la place.



Fig. 68
 Edmond Bornand
 Face sud du temple, après la démolition des hangars des Postes et avant la construction du kiosque des tramways, 1896.
 La façade sud est dégagée, à l'exception de la remise adossée à l'angle sud-ouest du temple, abritant les dépendances du poste de police et la sacristie contre la travée orientale de la nef, fermée au bas par le mur nord de l'ancienne salle capitulaire. Ces éléments disparaîtront en 1901.
 (MHL: Collections photographiques)

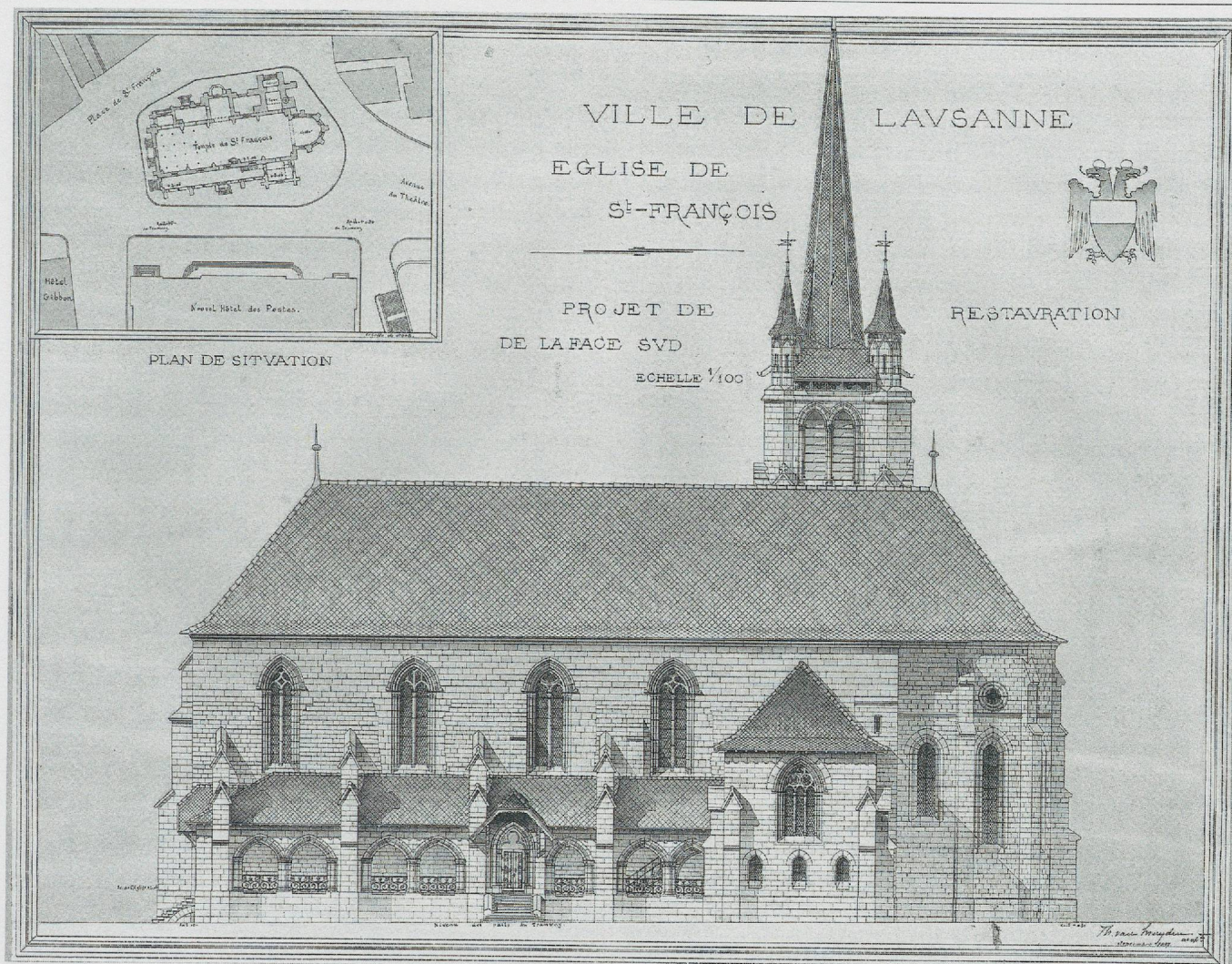


Fig. 69

Théophile van Muyden

«Projet de restauration de la façade sud – n° III», septembre 1897.

Le projet prévoit la construction d'une galerie couverte longeant le bas de la façade, d'un porche et d'un avant-corps à l'est, accueillant sur deux étages des locaux de service (salle pour le conseil de paroisse, W-C, sacristie et à l'étage salle pour le catéchisme). Par souci de symétrie, un nouveau contrefort prend place à l'angle sud-ouest. L'appui des trois fenêtres centrales est rehaussé, tandis que la baie de la première travée est prolongée conformément à ses voisines. La fenêtre de la cinquième travée est masquée par le toit de la nouvelle annexe. Le système de contrebutement est uniformisé.

(ACV-AMH: B. 2218. Photo R. Gindroz)

Dès 1888 les partis intéressés entrent en pourparlers. La régie fédérale des Postes obtient de la Municipalité l'assurance d'une prompte démolition de tous les bâtiments indésirables, puis, en 1893, la signature d'une convention stipulant la mise en exécution simultanée des deux chantiers, poste et façade sud du temple⁶⁸. La démolition de la maison Clavel de Brenles, au début de l'année 1895 (fig. 66), marque le début de cette campagne⁶⁹. La partie occidentale de l'ancienne salle capitulaire et la portion orientale, épargnée en 1839, disparaissent à leur tour, à l'exception du mur nord, orné des restes d'un enfeu et derrière lequel était blottie depuis 1877, la sacristie. Les vestiges du couvent et la façade sont relevés en décembre⁷⁰ (fig. 67).

Au printemps 1896, la suppression d'anciennes remises aux diligences et de hangars situés à l'ouest de

la place vers l'Hôtel Gibbon permet l'achèvement du tronçon de la route de la Gare. Des travaux de terrassement sont entrepris pour la pose des rails du tramways⁷¹. Les hangars appuyés contre la face sud de la nef, indispensables à l'administration fédérale dans l'attente d'une solution de remplacement, finissent par disparaître et seules subsistent les dépendances du poste de police, installées en 1878⁷² dans la bâtisse adossée au sud-ouest du temple. La façade sud apparaît dès lors dans sa nudité désolante (fig. 68).

Aux yeux des contemporains, elle ne présente aucune valeur artistique et aucun intérêt autre qu'archéologique, elle apparaît *dégradée, bosselée, lézardée, trouée* et d'une laideur inacceptable avec ses arcs-boutants difformes et mal conçus. Cet ensemble monotone *gagnerait à être revêtu dans le bas par une construction de faible saillie*⁷³.

Les deux premiers projets que van Muyden avait été appelé à concevoir en 1896 sont abandonnés pour des raisons pratiques. En réponse aux besoins exprimés alors, ils comportaient deux annexes saillantes, l'une sur deux étages pour servir de dépendance au poste de police, l'autre pour accueillir les locaux de la paroisse. Le reste était richement habillé d'emprunts à la façade septentrionale⁷⁴.

Aussi en septembre 1897 une troisième étude (projet n° III) leur succède, obéissant aux nouvelles consignes, à savoir la réduction du nombre des annexes et un empiètement moindre sur la place (fig. 69). Elle est accompagnée, à la demande des autorités, d'une variante constituée d'une simple galerie sans annexe⁷⁵.

Ce dessin est régi par la même conception que les projets précédents: pour ses adjonctions, van Muyden puise dans le choix des modèles offerts par l'édifice. L'avant-corps reproduit en élévation la chapelle de Billens. Le porche d'accès à la galerie est une copie de l'entrée bernoise. La galerie reprend des motifs de l'aile orientale du cloître, récemment détruite. Seuls les arcs-boutants, uniformément reconstruits avec une saillie moindre, *n'ont pu être pris dans d'autres détails de l'édifice, puisqu'il n'en possédait point à l'origine*⁷⁶.

Ce projet qui modifie profondément la façade, aussi bien par ses éléments modernes que par le traitement des parties existantes, est favorablement accueilli et sera défendu avec acharnement pendant de longues années. *Se basant sur ce qui avait été fait dans des restaurations très réussies de monuments historiques de notre pays (Eglise de Grandson et Collégiale de Neuchâtel, par exemple), et ne pouvant songer à reconstituer l'état ancien des lieux, M. van Muyden prit le parti d'en consacrer le souvenir par des aménagements en rapport avec le caractère primitif de l'Eglise*⁷⁷.

L'avis des experts, Léo Châtelain et Maurice Wirz, les hésitations de l'autorité et les nouveaux projets de Théophile van Muyden

A la demande de van Muyden, les plans sont examinés par deux architectes expérimentés dans le domaine, Léo Châtelain, l'auteur des deux restaurations susmentionnées et par ailleurs son collègue dans la commission de restauration du Portail Montfalcon, et l'architecte veveysan Maurice Wirz. Van Muyden en effet met en doute quelques points de son travail et l'avis de confrères lui est indispensable; des détails pourraient être réintégrés car *précise-t-il les archéologues, qui veulent qu'à chaque instant, et par une simple inspection, l'on puisse lire sur un édifice ancien l'histoire des transformations qu'il a subies, ne pardonneraient pas qu'on fit disparaître ces témoins d'une autre époque, et ils auraient raison*⁷⁸.

Tout en regrettant que la conservation de la façade dans son état actuel n'ait pas fait l'objet d'une étude utile comme point de comparaison, les deux experts reconnaissent les qualités du projet. Il leur semble *très bien étudié et bien présenté, ne trouble en aucune façon l'harmonie des grandes lignes de l'église. Une fois le principe de l'adossement admis, les constructions projetées semblent être d'une architecture en parfait accord avec le caractère de l'édifice*. Ils demandent toutefois une variante qui tienne compte du système de contrebutement actuel, aussi hétéroclite soit-il, et de quelques modifications dans un sens plus archéologique⁷⁹.

Van Muyden livre aussitôt le projet n° IV, basé sur le principe de la conservation; trois arcs-boutants neufs à l'emplacement des anciennes bâtisses à l'ouest et à l'est de la nef, un petit porche au milieu de la deuxième travée et un muret surmonté d'une clôture constituent les seules innovations⁸⁰. Il en déconseille toutefois vivement l'adoption.

Forte de ces assurances, la Municipalité ne soumet au Conseil communal que le projet n° III, l'invitant à prendre une décision de principe, avant même l'élaboration de plans et de devis plus complets, superflus en cas de rejet. Elle obtient satisfaction, sous réserve de quelques transformations mineures et de la présentation d'un devis⁸¹.

En juillet 1898, face à une inexplicable inertie, le Conseil communal relance l'affaire et presse la Municipalité d'agir promptement. Cette façade hideuse qui, depuis 1896, s'affiche au grand jour en un endroit d'autant plus fréquenté depuis le passage des tramways, porte préjudice à l'image de la ville. Certains, s'affirmant porte-parole de la population, demandent la démolition du temple, vu sa caducité et le coût probable d'une éventuelle restauration et l'étude d'une nouvelle construction sur un autre terrain. D'autres sont partisans de la conservation de la tour en cours de travaux. Des voix prennent la défense du temple, eu égard aux sommes considérables déjà engagées pour sa restauration, aux qualités esthétiques du monument, à son utilité et à l'attachement des Lausannois à leur église.

Puis l'arrivée d'une nouvelle Municipalité remet en cause l'entreprise. Craignant l'encombrement sur la place et des débordements économiques, celle-ci charge van Muyden d'étudier une version simplifiée, sans galerie ni annexes⁸²; l'architecte s'exécute et remet en novembre 1898 le projet n° V, accompagné d'un rapport et d'une expertise illustrée de l'ingénieur Alphonse Vautier, responsable du calcul de la stabilité de l'édifice et de la détermination des profils à donner aux nouveaux contreforts (fig. 70).

Van Muyden désapprouve cette solution, inintéressante d'un point de vue financier, esthétique et prati-

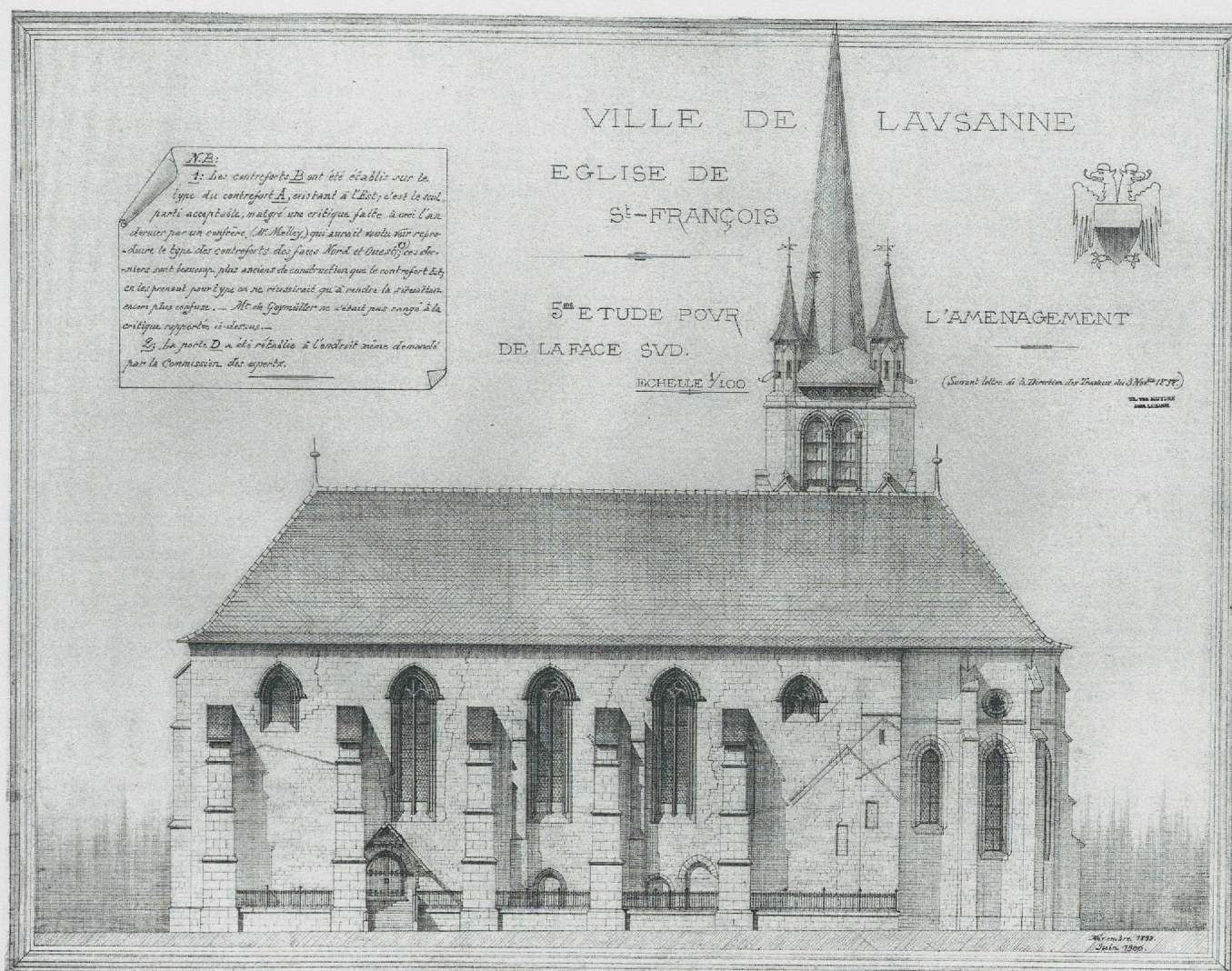


Fig. 70
Théophile van Muyden

«5e étude pour l'aménagement de la face sud», novembre 1898 - juin 1900.

Selon le programme de la Municipalité, la façade, entièrement dégagée, est restaurée en l'état avec les traces des anciennes constructions. Les adjonctions modernes sont supprimées, à l'exception d'un petit porche au sud-ouest; les arcs-boutants sont remplacés par des contreforts. Ce document, retravaillé en 1900, intègre les modifications requises.

(ACV-AMH: B. 2228. Photo R. Gindroz)

que, l'espace gagné au sud demeurant minime; il suggère de ne pas lui donner suite et confirme sa préférence pour le plan de septembre 1897⁸³.

Au cœur de la polémique, Albert Naef, Charles Melley et Henri de Geymüller contre Théophile van Muyden

En février 1899, van Muyden présente les projets définitifs et les devis respectifs pour les deux solutions retenues, les projets n° III et n° V. Les autorités s'approprient à déposer le préavis municipal, lorsque, ayant eu vent de l'affaire par la presse, Albert Naef intervient. Occupant le poste nouvellement créé d'archéologue cantonal, infatigable défenseur du passé, propagateur d'une conception scientifique de la restauration des monuments dans leur dimension historique, il propose au Département de l'instruction publique et des cultes le classement immédiat de l'église; cette me-

sure contraindrait la ville à soumettre ses vues avant de passer à exécution. Inquiet, le syndic sollicite Naef et Melley, par ailleurs tous deux membres de la toute jeune Commission vaudoise des Monuments historiques.

Naef réagit aussitôt, sans consulter l'auteur des plans⁸⁴. Conformément aux principes qu'il défend sans relâche, il condamne l'absence des études préalables sur lesquelles le projet de restauration aurait dû s'élaborer, à savoir l'exploration archéologique (le rapport de Geymüller lui était inconnu à cette date) et une documentation de l'état actuel à grande échelle. En réponse aux velléités destructrices de certains députés, Naef proclame l'incontestable valeur architecturale et archéologique de l'église dont la destruction serait un vandalisme insensé et inutile et dont la véritable restauration s'impose. Il entend par là la conservation de l'état existant, fondée sur une connaissance solide et

fouillée de l'objet, et en matière de travaux, la consolidation, la réfection puis une présentation intelligible de l'édifice dans le respect de l'hétérogénéité de ses périodes. *Il importe de maintenir intact dans la façade tout ce qui peut expliquer que Saint-François était une église conventuelle, (...) tout ce qui permet de lire sur ces murs les phases historiques de l'édifice jugé digne d'une restauration. Ce sont ces documents qui font de Saint-François un monument historique.* Dépouillé de ces signes, l'édifice perdrait son statut et sa substance même de monument historique pour rejoindre le clan des constructions modernes de style néomédiéval. Poussant le raisonnement à l'extrême, il va jusqu'à suggérer de *démolir pour reconstruire quelque chose de franchement moderne. Ce serait infiniment regrettable, mais au moins logique.*

Ainsi, le projet n° III, un *charmant dessin, une composition séduisante, mais absolument moderne* est inacceptable et d'autant plus dangereux qu'il est formulé en termes analogiques; il constitue une véritable tromperie archéologique.

Seul le projet n° V peut être admis dans son principe, à condition toutefois d'être plus rigoureux dans l'application de ce principe.

Le rapport de Melley⁸⁵, nettement moins virulent, procède d'une conception plus vague de la restauration, proche de celle de van Muyden. Melley évalue, critique les qualités esthétiques des travaux de son confrère et finit par forger une solution, entièrement nouvelle, plus artistique, économique, avantageuse d'un point de vue technique et plus respectueuse, à ses yeux, des données archéologiques.

Melley marque également une préférence pour le projet n° V, avec de nombreux amendements et l'insertion d'éléments prévus dans le projet n° III car, partageant le goût pour le *Heimatstil* propre à son époque, il affirme que *le style gothique demande de l'imprévu, du pittoresque dans les silhouettes, et de l'irrégularité logique dans les dispositions des pleins et des vides. Il a horreur du monotone et les façades trop correctes comme axes et dispositions de masse ne lui conviennent pas.*

La riposte de van Muyden ne tarde pas⁸⁶. Il discute et démonte les critiques de Naef en plaçant le débat sur un tout autre terrain. Pour l'architecte, l'appropriation, franchement avouée, de modèles fournis par l'édifice pour des constructions neuves, loin d'être une tromperie archéologique, permet d'éviter des erreurs du type de celle commise à Saint-Pierre de Genève par exemple. La crainte d'induire les générations futures en erreur révèle un manque de confiance en leur clairvoyance, d'une méconnaissance de la documentation établie avant et pendant les travaux, et *si de nos jours*

nous nous flattons de distinguer dans un édifice les parties du XIII^e de celles du XIV^e siècle, combien plus ne verra-t-on pas plus tard que cette composition, absolument moderne, n'a jamais fait partie de l'église originelle? Il concède, pour plus de sûreté encore, la datation in situ de toutes les parties modernes et reste ouvert à d'éventuelles modifications que l'exploration de ces parties inaccessibles en 1897 pourrait requérir. Modeste, son projet se contente de répondre à des nouvelles exigences, pratiques et esthétiques, tout en respectant l'histoire du lieu par l'évocation de ces anciennes dispositions. Alléguant les transformations anciennes que le temple a subies jusqu'alors, transformations strictement utilitaires et sans souci esthétique, il déclare *pourquoi, si les circonstances l'exigent, serait-il interdit au XIX^e siècle seul, de toucher à la face sud, à condition que cela soit fait avec mesure et discernement?*

Constatant enfin les divergences d'opinion entre Melley et Naef, entre Melley et lui-même, l'architecte conclut au caractère inévitable de ces oppositions entre collègues et à la difficulté d'obtenir une approbation unanime.

Perturbé, le syndic soumet alors le dossier à l'avis autorisé de Henri de Geymüller⁸⁷.

En exergue, Geymüller regrette le peu de diffusion de son travail dont ni Naef ni Melley n'ont eu connaissance et qui aurait certainement contribué à modifier leur opinion sur plusieurs points. Les conditions préalables à tout projet de restauration, revendiquées par Naef, ont été partiellement remplies, dans le cadre de la mission qui leur avait été attribuée en 1883 (fig. 64). Il conviendrait cependant de compléter en priorité la documentation. La conservation de toutes les parties, dispositions et caractéristiques anciennes, susceptibles d'expliquer l'histoire de l'édifice, constitue l'autre principe fondamental auquel le projet doit se soumettre. En cela il rejoint les exigences de l'archéologue cantonal. Plus souple que son collègue, il autorise cependant l'éventuelle insertion d'adjonctions modernes, dûment datées, pour autant qu'elles soient indispensables à l'équilibre statique et esthétique du monument, qu'elles demeurent discrètes et en retrait des parties anciennes et ne modifient pas le caractère de l'ensemble ni n'en troublent la lecture.

Dans un esprit chevaleresque, il rend hommage au talent de van Muyden *qui sait être simple sans tomber dans le pauvre*, avant de passer à l'analyse bienveillante des projets. Certaines propositions en sont critiquables, par manque de rigueur archéologique ou désir de modifier inutilement les lieux. Il relève que la préférence de Naef et de Melley pour le système des contreforts n'a pas plus de fondement historique que la solution avec arcs-boutants, car, comme il avait pu le démon-

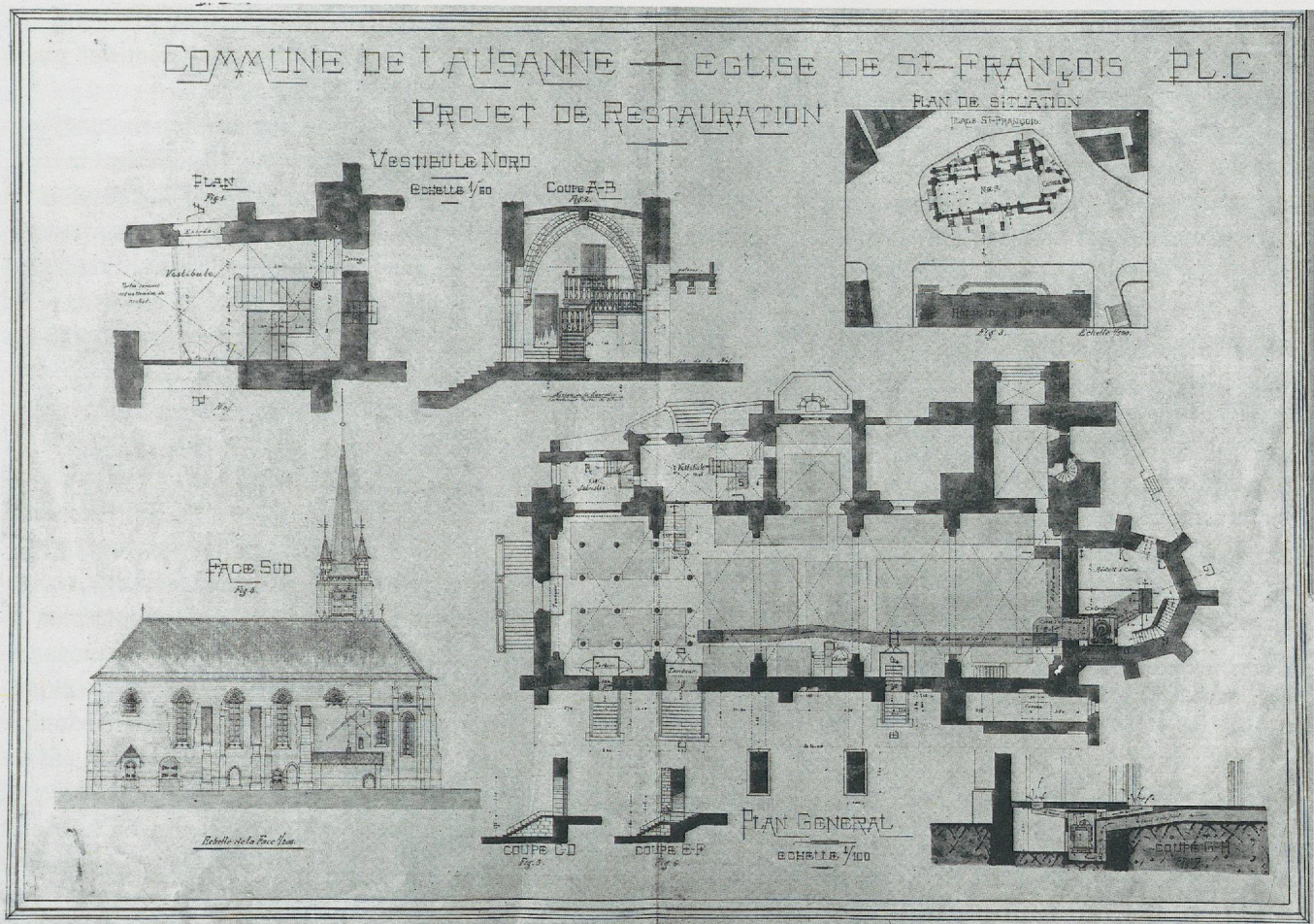


Fig. 71
Théophile van Muyden
«Projet de restauration - Pl. C.», janvier 1900.

Les trois fenêtres centrales retrouvent leurs dimensions primitives, alors que les fenêtres latérales restent tronquées en souvenir du temps où leurs parties inférieures étaient obstruées par les bâtiments conventuels. Les deux grands arcs-boutants et le contrefort du XVI^e siècle sont maintenus, de même que la partie basse du mur nord de l'ancienne salle capitulaire ornée de l'enfeu. Parmi les anciennes portes retrouvées, trois sont rétablies pour les besoins du culte, deux reconstituées en élévation. Les seules innovations consistent en un contrefort érigé à l'angle sud-ouest, pour créer l'équilibre visuel de la face occidentale, et une copie du porche en bois de la face septentrionale, pour garnir la travée ouest.

(ACV-AMH: B. 2225. Photo ACV)

trer, le système de contrebutement extérieur a été établi après coup et n'est pas indispensable à l'équilibre statique de l'édifice.

Enfin il dresse un catalogue des solutions acceptables, toutes subordonnées au résultat de l'exploration complémentaire réclamée.

Il recommande d'étudier simultanément la restauration de la façade ouest qui s'ouvrira sur une grande place, après la démolition projetée de la première maison des Postes.

Un nouveau collège d'experts et l'élaboration d'un projet archéologique

Ces rapports d'opinion divergente augmentent le trouble de la Municipalité. Elle constitue le 1^{er} avril 1899, sur proposition de Naef, une commission d'expertise, chargée de faire le point sur la question. Elle nomme trois membres de la commission vaudoise des Monuments historiques, Léo Châtelain, l'archéologue genevois Jacques Mayor, le peintre Charles Vuillemet, membre de la Commission du Vieux-Lausanne, de même que Maurice Wirz et de Henri de Geymüller, familiarisés avec la problématique.

La commission se réunit trois fois, sous la présidence de Léo Châtelain⁸⁸.

Ensuite d'une requête des experts, la Municipalité fait compléter l'exploration archéologique au sud et à l'ouest, sous le contrôle de Vuillermet. Le 24 mai, van Muyden livre, sur un mode essentiellement descriptif le résultat des fouilles⁸⁹. Cet examen, au pied de la façade sud et sur la place au midi, n'apporte rien de spectaculaire. Il confirme l'existence des bâtiments adossés à la façade, visibles d'ailleurs sur des plans anciens, et les nombreux remaniements qu'ils ont subis. Seule la découverte d'une fondation courant parallèlement à la façade derrière les pieds-droits des arcs-boutants, enrichit la connaissance. Cette substruction témoigne de l'existence probable d'un couvert abritant les entrées et permettant de communiquer entre les différents bâtiments du couvent. Quant à l'exploration de la face ouest, elle a surtout révélé l'importance de la réfection de Boisot en 1866 et des réparations de 1888.

Tout en déplorant le caractère parfois sommaire du travail de van Muyden et des erreurs d'observation, la commission fait part en juin de ses conclusions. Elle demande le piquage complet de la façade ouest et des parties supérieures de la face méridionale, le remplacement des cachets des voûtes, défectueux ou disparus, la réfection de la charpente.

La question des annexes est facilement résolue, la Municipalité ayant résolu de limiter ses ambitions à la construction d'une sacristie et d'un chauffage, pour ménager l'espace sur la place⁹⁰. La commission envisage l'installation du chauffage dans le sous-sol de l'église et l'aménagement de la sacristie dans la chapelle Saint-Bernardin (fig. 51). Elle suggère la restitution des chapelles nord-ouest, explorées par Vuillermet⁹¹, dans leurs dimensions primitives, par le transfert hors les murs dudit poste de police. Quant à la façade méridionale, elle s'oppose à toute adjonction et toute modification, à l'exception d'un éventuel renforcement de la partie orientale pour des raisons statiques. Une fois restaurés, les caveaux funéraires extérieurs, utilisés comme dépôts de charbon, constituent un élément décoratif suffisant pour agrémenter cette face. Le trottoir pourrait passer sous les arcs-boutants, si besoin est. Enfin la commission prescrit la reconstitution en élévation extérieure de tous les vestiges des anciennes dispositions, soit par la démolition des bouchons, soit par la conservation de leur tracé, et le classement de l'édifice dans les meilleurs délais.

Van Muyden se remet à l'ouvrage puis chiffre les trois solutions en concurrence (projet n° III, projet n° V et projet dit archéologique) de même que les frais pour la construction d'une église neuve, opération que la commission estime à plus d'un million, terrain non compris⁹².

Il rend ce travail en janvier 1900⁹³ accompagnés des relevés requis (fig. 71). Son ultime projet conserve

dans ses grandes lignes la face au midi dans son état actuel, ne s'attachant qu'au remplacement des matériaux néfastes à la solidité de l'édifice.

Les devis pour les trois variantes, d'un montant sensiblement équivalent, comprennent également la réparation de la face ouest et la révision de la charpente et de la toiture, les aménagements souhaités par la commission dans les chapelles nord-ouest et le renforcement des planchers de la galerie intérieure nord. Celui pour la reconstruction d'une église neuve atteint des chiffres qui le condamnent d'emblée.

Un choix difficile et contesté

En effet, dans sa présentation au Conseil communal⁹⁴, la Municipalité rejette d'autorité cette solution, tant pour des questions financières que pour les qualités artistiques et historiques propres à l'édifice, reconues moindres que celles d'autres bâtiments plus illustres mais significatives quand même, et pour sa valeur sentimentale. D'un point de vue esthétique et pratique, le projet n° III, vivement soutenu par la Municipalité, remporte largement la palme, avec son cachet pittoresque et son faible empiètement sur la place; la seconde solution paraît plus médiocre, bien que la moins importune; le projet archéologique, largement encombrant, est qualifié de *franchement laid*. La Municipalité invite les députés à adopter son point de vue, revenant après de long détours à la décision de principe prise en 1897.

Ce préavis fait vivement réagir la commission d'expertise, évincée lors de l'élaboration d'un projet qui de surcroît n'obéit pas à ses prescriptions⁹⁵.

Des discussions contradictoires enflamment le Conseil communal tout au long du printemps 1900⁹⁶. Les divergences s'inscrivent dans une querelle politique, complaisamment relatée par la presse. Dans la commission chargée d'examiner le préavis, lit-on, *deux membres sur cinq se sont prononcés nettement pour la démolition du temple, le clocher restant hors cause. Comme ces deux démolisseurs appartiennent au groupe socialiste, qui dispose de quarante voix dans le Conseil, soit de près de la moitié des votants, on voit déjà quel danger menace notre pauvre vieille église. Remarquons que les socialistes sont dans la logique de leur parti, qui se soucie du passé comme un poisson d'une pomme. La Révolution française a été l'avènement d'une nouvelle couche sociale: la bourgeoisie; le socialisme, lui, amène au pouvoir les ouvriers, pour qui l'avenir est tout et la tradition rien: Fini les églises! en avant les Maisons du Peuple!*⁹⁷ Sentant l'attachement de la population à son église, les iconoclastes proposent de surseoir à toute décision avant la démolition projetée de la maison des Postes, disparition dont l'impact esthétique sur le monument et les incidences

sur la fluidité du trafic pourront alors être mieux évaluées. *Leur nouvelle tactique leur permet en effet de rallier leurs troupes et de ne pas marcher aux prochaines élections communales avec une démolition d'église sur la conscience*⁹⁸.

Finalement, le projet n° V, jugé moins heureux mais plus respectueux du caractère de l'édifice et des besoins de la circulation, est adopté à une faible majorité le 24 avril; les partisans du projet soutenu par la Municipalité tentent de contester la validité de cette décision pour provoquer un second débat, agitent le spectre de pétitions et la menace d'une révolte populaire mais leur riposte est aussi vaine que virulente.

Cette résolution est diversement commentée dans la presse. Par leur intervention dans le débat, les archéologues *avec leur pédanterie féroce* et les *mégalo-manes, dont les songes sont hantés par les foules, qui ne rêvent que places magnifiques et grandes avenues* sont tenus responsables de ce choix malheureux. Les premiers sont accusés d'avoir outrepassé leur compé-

tence, par ailleurs nullement contestée, en ayant cherché à imposer leur *étrange esthétique* sans laisser parler l'architecte⁹⁹. Prenant à témoin la restauration exemplaire du château de Chillon, d'autres voix plaident en faveur de l'archéologie, de l'approche scientifique des bâtiments et des nouvelles méthodes mises en oeuvre¹⁰⁰.

La démission de Théophile van Muyden, l'exécution du projet de 1897 revu par ses successeurs, Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser

Puis les événements se précipitent.

La question du classement de l'église qui, telle une épée de Damoclès, planait au-dessus des débats depuis la fin de 1899, revient d'actualité et le Conseil est appelé à se prononcer¹⁰¹. La crainte du contrôle est aussi vive que celle de se voir imposer le projet archéologique. Aussi propose-t-il l'ajournement de cette mesure jusqu'à l'achèvement des travaux. L'église est cependant classée d'office par arrêté du Conseil d'Etat le 25

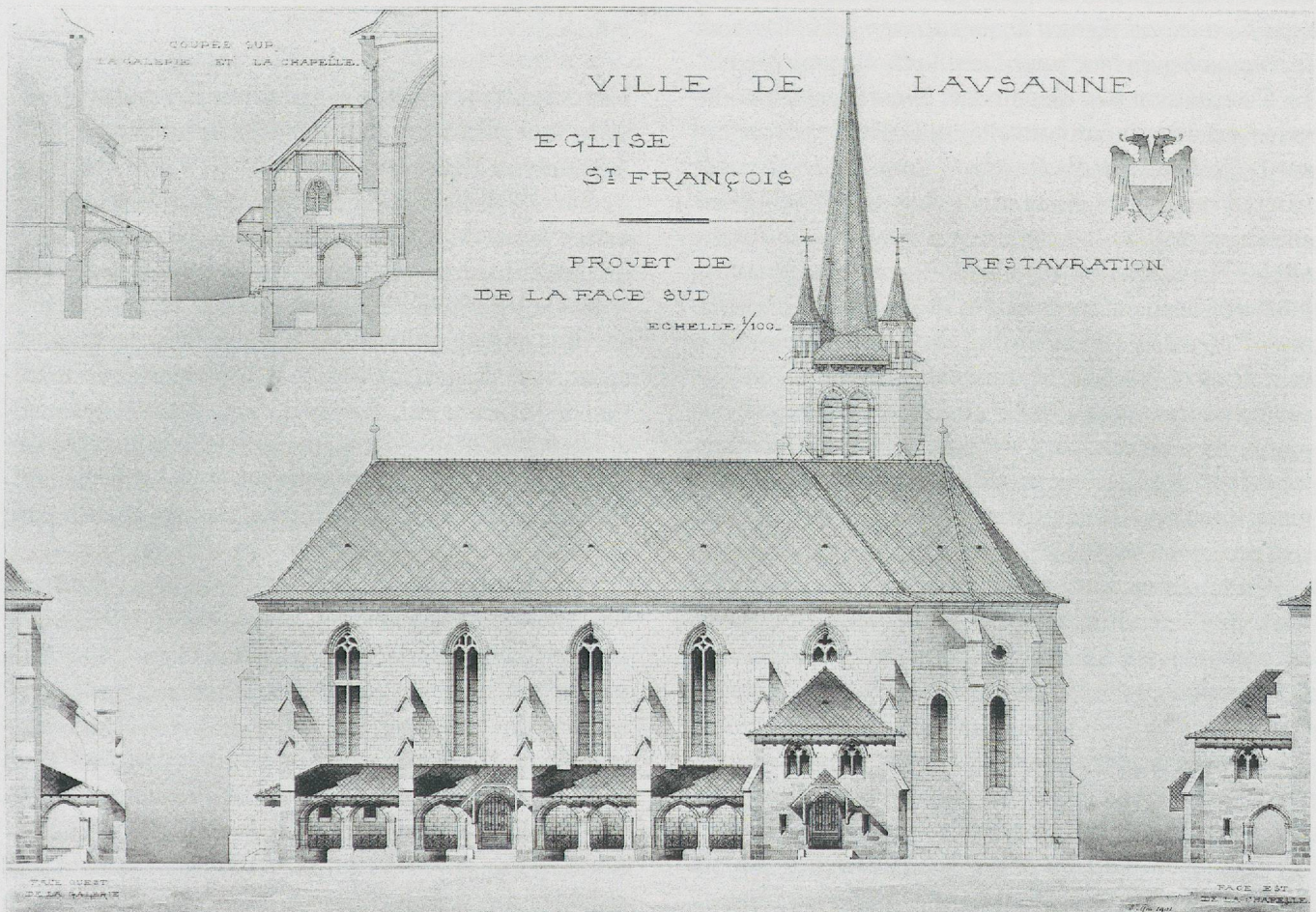


Fig. 72

[Adrien van Dorsser et Charles Mauerhoffer]

Projet de restauration de la face sud «Eglise St-François», mai 1901.

La Commission des monuments historiques a admis la construction du passage couvert, à condition d'en abaisser le sol pour préserver les fenêtres de la nef sur toute leur hauteur, l'édification d'une annexe à l'est, mais de dimension moindre pour ne pas masquer la petite fenêtre, la prolongation de la fenêtre de la travée occidentale, la construction des arcs-boutants. Elle a requis la conservation dans la façade des vestiges anciens.

(ACV-AMH: B. 2229. Photo R. Gindroz)

mai 1900 dans son état au 26 décembre 1899 et toutes tentatives pour faire casser cette décision se heurtent à un refus¹⁰².

Van Muyden, pour sa part, abdique, prétextant qu'il ne peut assumer l'exécution d'un projet qu'il a lui-même toujours désavoué¹⁰³. Tirant profit de la démission de l'architecte, les défenseurs du projet n° III déposent une motion au Conseil pour le faire revenir sur sa décision et l'engager à entrer dans leurs vues¹⁰⁴. Ils sont indirectement appuyés par l'architecte Charles Mauerhoffer, successeur de van Muyden, convaincu que la solution retenue ne peut être exécutée sans modifications. Cette obstination portera ses fruits et le 24 juillet le Conseil adopte définitivement et irrévocablement le projet de 1897.

Conservé dans son principe, le plan de van Muyden est retouché par Mauerhoffer qui propose outre des amendements de détails, la transformation de la galerie en passage continu d'est en ouest¹⁰⁵. Puis il est soumis à la *redoutable commission des Monuments historiques*. *Le projet van Muyden, déjà légèrement remanié par le nouvel architecte, elle l'examina, le soupsa, l'éplucha, modifiant ici, corrigeant là, menaçant même, dit-on, de le condamner en bloc pour l'amour de l'archéologie*¹⁰⁶. La Commission des monuments historiques tente vainement d'obtenir une nouvelle étude dans le sens défini par la Commission d'expertise¹⁰⁷. Mais, soutenu par le Conseil communal, le syndic refuse fermement toute entrée en matière, vu l'urgence à donner suite à cette affaire¹⁰⁸. Le public s'impatiente, dit-on, et se gausse de la commission surnommée des *empêchements historiques*¹⁰⁹. Dans ce climat hostile, elle accepte un compromis. Naef et l'architecte cantonal Jules Simon esquissent un contre-projet qui s'efforce de circonscrire la portée de l'intervention, de concilier les adjonctions modernes avec une préservation maximale de la substance historique et de ménager tous les signes permettant de lire sur les murs mêmes l'histoire du bâtiment.

Conçus sur cette base, les nouveaux plans de Mauerhoffer et de son associé Adrien van Dorsser sont acceptés moyennant quelques réserves¹¹⁰ et les travaux démarrent immédiatement après la mise à l'enquête (fig. 72 et 73).

Après la démolition des dernières mesures, les travaux s'enchaînent rapidement et sont achevés au printemps 1903 pour les fêtes du Centenaire¹¹¹.

Pour avoir été trop houleuse, cette entreprise n'a guère déclenché d'enthousiasme. Au Conseil communal, certains en critiquent d'emblée le caractère trop neuf, trop moderne, l'appareillage géométrique des nouvelles pierres et l'emploi d'un ciment trop noir qui heureusement blanchit en vieillissant, ou décèlent des maladresses qu'ils auraient immédiatement voulu corriger.¹¹²

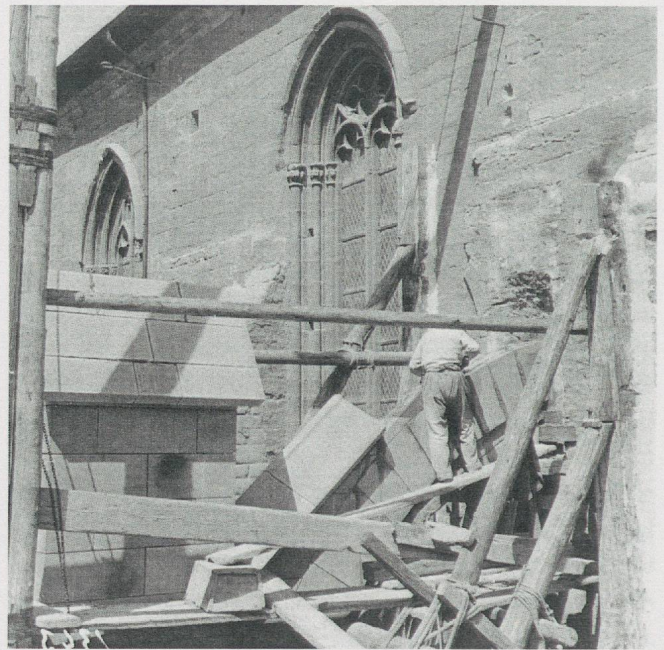


Fig. 73
Anonyme
Façade sud, construction des nouveaux arcs-boutants, 15 août 1902.
(ACV-AMH: A. 5748. Photo ACV)

Les compléments au programme: la restauration de la face ouest par Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser

Parallèlement la Municipalité fait ausculter les autres faces de l'église. Enrichie par la contribution que feu le banquier Claude-Charles Bessières avait alloué aux travaux de la face sud¹¹³, elle élabore un projet plus ambitieux que celui inscrit dans le cadre du crédit voté en juillet 1900¹¹⁴. Il comprend la restauration de la face ouest, des réparations assez conséquentes aux faces orientale et septentrionale, le changement de la corniche en molasse sur tout le pourtour du bâtiment, l'abaissement de la toiture du chœur et la pose de vitraux.

Soucieux d'éviter toute polémique, Mauerhoffer et van Dorsser trouvent facilement un terrain d'entente avec la Commission des monuments historiques¹¹⁵. Ils sont appuyés par le Conseil communal qui, sur les conseils de Rouge et de Wirz, milite en faveur d'une intervention de conservation et de consolidation, limitée au strict nécessaire; le seul embellissement autorisé concerne la face ouest qui, mise en évidence par la démolition de l'ancienne poste, nécessite un traitement plus architectural. A l'exception des travaux prévus à la face nord ajournés pour des raisons financières¹¹⁶ et l'abaissement de la toiture, le programme est réalisé en 1903 et 1904.

Décrépie, la façade ouest est restituée avec un nouveau parement en molasse; l'appareil en pierre de taille est mis à jour après remplacement des pièces défec-

tueuses; de chaque côté de la porte une fenêtre est percée pour mieux éclairer la partie sous la galerie de l'orgue. Une entrée plus majestueuse, formée d'un escalier à retour d'angle abrité sous un porche saillant en bois, vient rompre la monotonie de cette face¹¹⁷. Quoique plus onéreux qu'une variante en pierre, ce modèle d'inspiration Heimatstil, recommandé par les experts, est adopté. La charpente, profondément détériorée, est consolidée, voire partiellement remplacée. La sacristie prend place dans l'actuelle chapelle de Saint-Bernardin. Quelques plantations viennent égayer les abords immédiats du temple. Le chantier est conduit à la satisfaction générale et les architectes reçoivent *de divers côtés, des félicitations bien méritées pour la façon distinguée dont ils se sont acquittés de leur tâche*¹¹⁸.

Les vitraux et la restauration du chœur

En 1902, des voix s'élèvent en faveur de la création de vitraux. *Vous savez tous combien nos temples protestants sont vides, froids et nus. D'autre part, il n'y a rien qui donne à un édifice religieux un cachet de grandeur, de poésie et de beauté, comme des vitraux peints*¹¹⁹. La Municipalité ouvre alors un concours, pour la réalisation de treize verrières dans la nef et de six dans le chœur. Le programme iconographique impose, dans le sanctuaire, l'illustration d'épisodes tirés de l'histoire de l'église et de la ville et, dans la nef, le recours à de simples vitraux à traiter en grisaille colorée ou en camaïeu. Les réalisations doivent s'accorder au style et au caractère de l'édifice.

Douze projets sont exposés dans le temple le 31 mai 1903 et le choix du jury engage une vive polémique dans la presse. Si le principe du vitrail est admis, l'iconographie des projets primés, en revanche, heurte les sentiments religieux du public et de la paroisse; la vie du saint d'Assises est perçue comme un thème profane pour les uns, catholique pour les autres. Les membres du jury ne sont, de surcroît, pas tous protestants, relève-t-on¹²⁰.

Le style et la composition paraissent modernes, voire ultramoderne ou franchement inadaptés. *Je regretterais vivement de voir 'l'art nouveau' s'introduire dans notre vieille église par les fenêtres; je préfère le voir rester dehors aux aventures de la pâtisserie ou de la brasserie voisine*¹²¹. D'aucuns ne voient dans ces dessins que des *combinaisons torturées de l'art moderne*¹²². Vainqueur du concours, Alexandre Cingria rétorque que son modernisme participe de la tradition d'un art vivant en accord avec la sensibilité de son temps.

L'autorité communale renonce dès lors au projet.

Resté en marge du concours, Clement Heaton met sa plume au service des partisans d'un art plus conformiste, puis il fait des offres spontanées en décembre 1903. Il soumet un dessin de type archéologique, constitué d'une série de sujets insérés dans des médaillons, proche stylistiquement et techniquement des vitraux du XIII^e siècle.

La Municipalité demande, en février 1904, à Edouard Hosch, réputé pour ses travaux à la cathédrale de Lausanne, et à Heaton, des projets pour les fenêtres du chœur. Hosch se retire pour raisons de santé et seul Heaton présente un modèle. Son panneau-échantillon est examiné par une commission d'experts, composée de Paul Ganz, professeur et conservateur du Musée de Bâle, du professeur et conservateur du Musée national, Joseph Zemp et de l'architecte malchanceux de la façade sud, van Muyden. Elle en reconnaît les qualités techniques et matérielles mais émet d'importantes réserves quant à la composition, au dessin et au coloris¹²³. Soutenu par Eugène Grasset¹²⁴, le peintre-verrier se remet alors à la tâche et livre en janvier 1905 une nouvelle version de son travail, revue et corrigée avec le concours de l'historien d'art et professeur zurichois, Hans-Rudolf Rahn et de la commission d'experts. Une délégation de surveillance, réunissant van Muyden et le peintre Eugène Burnand, est chargée d'en contrôler l'exécution et le choix iconographique est soumis au pasteur et professeur de théologie, M. de Loës. Malgré ces précautions, les négociations avec Heaton s'avèrent difficiles et deux conventions seront nécessaires, l'une en juillet 1905, l'autre en février 1906, pour définir précisément les termes du mandat.

La pose des premiers vitraux accuse un certain retard, lié à la restauration du chœur dont la commission avait demandé la restauration préalable, afin d'offrir aux futurs vitraux un écrin honorable. La Municipalité accepte de supprimer l'ancien badigeon jaunâtre pour laisser parler la pierre apparente, tout en soulignant les joints de l'appareil. Malgré une mise en garde de la commission du Conseil communal, soucieux de s'assurer préalablement de la qualité des parements¹²⁵, le grattage des parois commence immédiatement sous la surveillance de van Muyden. Les fragments de polychromie sont relevés puis restaurés par Ernest Correvon, le peintre-restaurateur le plus apprécié et le plus sollicité à l'époque¹²⁶.

Lorsque Naef, informé tardivement de ces travaux, se rend sur le chantier, murs et colonnes sont piqués, les chapiteaux retaillés au ciseau et force lui est de constater le fait accompli. Il exige le maintien de décors épargnés dans les ébrasements des rosaces, dans quelques fenêtres, sur les voûtes et les clefs de voûte de même qu'un dégagement prudent des couches de

badigeons modernes dans les voûtains. Cette opération éveillera encore, vingt ans plus tard, le courroux de l'archéologue et rallumera de vieilles querelles. *Lors de la restauration du chœur, on constata que les parois avaient conservé des restes assez considérables de l'enduit primitif, très mince, laissant apparaître l'ossature de la maçonnerie, et qui possédaient encore leurs peintures originales. Malgré tous les efforts et les conseils, donnés à cette époque par le délégué de la Commission Cantonale des M.H., on décida de faire disparaître ces restes d'enduit avec leur peinture décorative du XIII^e siècle, très simple il est vrai; ils auraient été amplement suffisants pour permettre de reconstituer le tout dans l'état original.*

A cette époque, l'architecte chargé des travaux, feu M. Th. van Muyden, avait en horreur les enduits intérieurs et leur peinture; il tenait absolument à laisser voir l'appareil des murs, ce qui fut fait. On n'accorda la conservation de l'enduit original avec sa peinture décorative que sur les encadrements moulurés des arcs en tiers-points des fenêtres, dans les embrasures des œils de bœuf supérieurs, et dans l'une des niches du chœur; ces documents suffirent néanmoins et heureusement pour démontrer et pour prouver la méthode adoptée au XIII^e siècle en ce qui concerne les parois intérieures de l'église¹²⁷.

La piscine liturgique et les niches mises au jour par les grattages des parois sont reconstituées et de nombreuses pièces en molasse sont remplacées.

A la fin de 1906, les vitraux des quatre grandes fenêtres et de leurs rosaces sont posés et les études pour les deux verrières latérales, en cours. Les autorités marquent leur satisfaction. *Le chœur du temple a été aussi complètement restauré à l'occasion de la pose des vitraux. Ces travaux ont eu d'heureux effets et ont complètement transformé et embelli cette partie de l'édifice¹²⁸ (fig. 76).*

La réalisation des petites verrières latérales qui aurait dû suivre immédiatement est l'occasion d'un long conflit. Les experts penchent pour des vitraux à décor héraldique, traités en grisaille dans le style du XVI^e siècle. Au nom d'un principe d'unité, Heaton s'oppose vigoureusement à la cohabitation de pièces aussi divergentes. Le 13 février 1907, il communique son désaccord et annonce qu'il s'autorise, le cas échéant, le droit de résilier les conventions antérieures. Conciliant mais vraisemblablement convaincu de l'inadéquation du projet, il soumet plusieurs esquisses, toutes insatisfaisantes¹²⁹.

L'affaire s'enlise jusqu'en 1909 dans une correspondance aussi volumineuse que vaine. La commission tente une ultime démarche en janvier, Heaton étant disposé à lever une part de ses objections, sans assumer toutefois la responsabilité d'une oeuvre achevée

contre son gré, ni même garantir la fourniture du verre adéquat. Elle connaît un rebondissement fatal en mai. Prié d'indiquer un délai pour l'achèvement du travail, Heaton refuse avec superbe de donner réponse, alléguant que le processus de création ne peut être soumis à aucune pression. *Je garde un mauvais souvenir de mon travail fait pour les 4 verrières. J'ai dû me forcer à travers un chaud été en ville. Et je vois que vous êtes tenté de me demander quelque chose qu'il est pour ainsi dire impossible à répondre ou à donner¹³⁰.*

La Municipalité, qui avait déjà marqué des signes d'impatience à la fin de 1908 et envisagé de renoncer à cette collaboration difficile, saisit cette occasion pour rompre le contrat. Accusant les autorités d'avoir laissé traîner les choses, Heaton rétorque avec une certaine désinvolture que *pour un vitrail qui dure des siècles, il n'est pas vital qu'il soit fini quelques semaines plus tôt¹³¹.*

Sur recommandation de la commission, la Municipalité s'adresse alors au peintre-verrier Richard-Arthur Nüscheler qui exécute, en 1910, un travail conforme à ses désirs, mettant un point final à la restauration du chœur.

Ces vitraux reçoivent un accueil mitigé. *Les gens de goût et de quelque culture artistique souffriront par contre du contraste qu'offrent ces deux œuvres si différentes comme facture, tonalité et sujet traité. D'un côté, une profondeur et une richesse de coloration extraordinaires; de l'autre une transparence telle qu'on distingue nettement les mailles du treillis protecteur; ici les grandes scènes de l'Ancien et du Nouveau testament, traitées avec une ampleur et une technique qui rappellent les meilleurs maîtres de l'époque classique, le XIII^e siècle; là, les blasons d'illustres inconnus qui seraient, pour la plupart, s'ils pouvaient revenir dans l'église de St-François, surpris et sans doute flattés du grand honneur qu'on leur a fait.* L'auteur de ces lignes propose le déplacement des vitraux de Nüscheler et l'attribution du solde de la commande à Heaton¹³² qui ne se fera faute de recenser les propos de ses partisans ni d'alimenter la controverse¹³³.

Naef, sans prendre position sur la qualité de l'intervention, aura une fois de plus quelques raisons de se plaindre de l'indocilité de la ville. *J'avoue que je ne sais que proposer, car la Municipalité sait parfaitement que l'église de Saint-François est classée, mais elle se moque de la loi. Les vitraux du chœur ont été faits et posés sans qu'on en réfère, en quoi que ce soit au Conseil d'Etat¹³⁴.*

Les travaux d'Otto Schmid et de Charles Melley

La restauration de la face nord

En novembre 1917, Victor Bessières lègue à la ville par testament une somme de 50 000 francs, destinée à la restauration de la façade nord, à condition que les travaux commencent un an après l'entrée en possession du legs (fig. 74)¹³⁵. Aussi le programme est-il rapidement élaboré et soumis à la Commission des monuments historiques¹³⁶, tandis que des échafaudages sont dressés dès novembre 1918. La direction du chantier est confiée à l'architecte de la ville, M. Hämmerli, assisté de deux experts, Charles Melley et Otto Schmid. Collaborateur de Naef depuis 1897 pour la restauration du château de Chillon, l'Allemand Schmid déploiera l'essentiel de son activité de restaurateur dans le canton de Vaud. Il consigne dans son livre de comptes ses visites quasi hebdomadaires à St-François et les tâches, relevés et projets, accomplies par son bureau¹³⁷. Les travaux dits de conservation ne démarrent véritablement qu'en 1919. Grandement effritée, la façade est retenue pour ainsi dire pierre à pierre mais, au dire de Melley, *en ne remplaçant que les matériaux décidément trop endommagés et en respectant scrupuleusement la pensée et l'inspiration des maîtres primitifs*. Les chapiteaux avariés sont restitués dans leur état primitif. Le bas des deux fenêtres occidentales est dégagé par l'abaissement de la toiture des chapelles. Le porche, *d'un effet pittoresque et chéri des lausannois, doit être conservé*. *C'est peut-être, avec la toiture, la seule adjonction bernoise qui mérite cet honneur*. Il n'a dû être que légèrement retouché ainsi qu'en témoigne les travaux complémentaires signalés dans le programme de restauration de 1928. L'escalier est reconstruit (fig. 75).

La face nord de la chapelle de Billens, *le morceau principal*, a été aux yeux de Melley *complètement défigurée par une malencontreuse reconstitution du remplage à deux meneaux de sa grande baie ogivale, copie assez récente, très inexacte et sans style des éléments décoratifs primitifs*. Cette baie demande à être rétablie au grand complet. A la version de Boisot, condamnée sans appel, succède dès lors une reconstitution de Schmid, basée sur les motifs de la baie occidentale de la chapelle. La réfection du bas de la façade, rongé par l'humidité, offre une excellente occasion de supprimer le dossier de la fontaine, jugé d'un goût douteux, au profit d'un simple cordon mouluré. Ces travaux laissent entrevoir la richesse de l'aménagement intérieur. Sous la fenêtre, un enfeu de tombeau mouluré et polychrome de même qu'une dalle en haut-

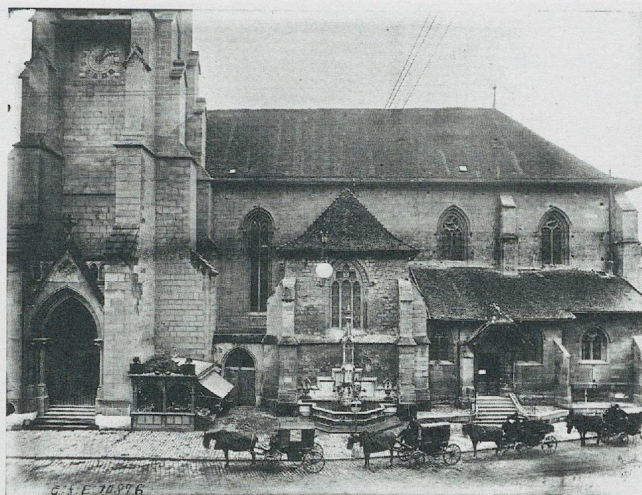


Fig. 74

Anonyme

Eglise Saint-François. Vue générale de l'extérieur de la face nord, vers 1900.

La toiture en appentis des chapelles occidentales masquent partiellement les fenêtres de la nef et la baie ouest de la chapelle de Billens.

D'ouest en est, contre la façade de la chapelle, la fontaine de Bertolini et de la Harpe (1861), le local des pompes de Boisot (1859), un petit kiosque déjà signalé sur un plan de 1892, le porche du clocher de Rouge (1867).

(AFMH: B. 1096. Photo AFMH)

relief avec les vestiges de l'effigie d'un chevalier sont découverts; dans la maçonnerie de remplissage, apparaissent des fragments de statues peints et, dans le sol, un caveau appareillé; deux niches sont dégagées dans la paroi orientale. Lors du déplacement des stalles gothiques, adossées jusqu'alors contre la paroi nord et difficilement accessibles, la richesse et la variété des sculptures des jouées sont révélées. La présence de

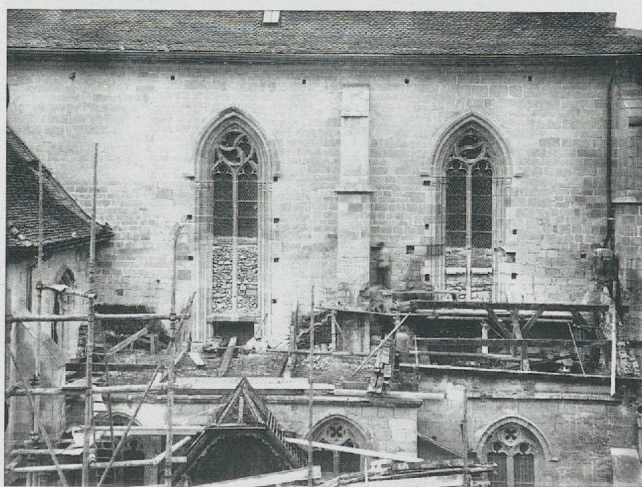


Fig. 75

Anonyme

La façade nord, en 1919-1920, pendant les travaux.

La démolition des toitures permet le dégagement des fenêtres obstruées. La baie ouest de la chapelle de Billens est mise au jour et ses éléments décoratifs sont relevés afin de servir de modèle à la reconstitution de la baie nord.

(ACV-AMH: C 1444. Photo ACV)

l'imposante galerie de la fin du XVII^e siècle limite encore les investigations mais leur importance milite déjà en faveur de l'exploration complète et de la restauration de la chapelle qui seront entreprises dès 1922.

Intermède dans le chœur

En octobre 1922, quatre tranchées sont creusées dans le chœur, en vue du renouvellement du dallage et de la construction de deux tables de communion pour lesquels Schmid est en pourparlers avec la paroisse depuis 1919¹³⁸. Cette fouille partielle révèle quelques fondations. Le nouveau dallage prend place et les tables en pierre dessinées par Schmid et rehaussées de couleur par Correvon sont posées en fin d'année (fig. 76).

La restauration de la chapelle de Billens

En février 1922, la Municipalité confie à Schmid et à Melley le soin d'explorer méthodiquement la chapelle et regroupe diverses personnalités locales en un Comité de la chapelle St-Sébastien, chargé d'en étudier la restauration avec l'appui des autorités. Les fouilles entreprises aussitôt permettent de compléter les observations de 1919 et les résultats sont consignés

sur des plans. Correvon suit l'affaire dès le début et relève les vestiges de polychromie¹³⁹ (fig. 77).

En février 1924, Schmid présente un devis détaillé pour le gros œuvre¹⁴⁰. Il comprend la démolition des galeries bernoises, d'importants travaux de maçonnerie au sol et en élévation, l'assainissement des murs par la mise en place de drains, la réfection des éléments moulurés et sculptés, la restauration des voûtes et de leurs nervures en ménageant les parties portant trace de décoration, la pose d'un dallage en molasse de Villarroz, la modification des galeries à droite et à gauche de l'arcade du côté de la nef, enfin la construction d'une courette pour donner du jour à la fenêtre ouest. A cette remise en état générale s'ajoutent des travaux d'embellissement, tels que l'exécution de vitraux suivie de la réalisation d'une décoration peinte en harmonie avec les verrières, la réintégration des stalles gothiques après restauration et un nouvel ameublement (fig. 78).

Le programme est accepté à l'unanimité en juin 1925¹⁴¹.

Pourtant la question financière n'est pas résolue et il paraît inopportun d'exiger de la ville la prise en charge totale des frais. De longues négociations réunissent les divers partenaires, la Direction des finances et la Direction des travaux, le Conseil de paroisse, tenu d'autorité à participer aux dépenses, et le Comité. Les défaillances d'un chauffage de jour en jour plus capricieux apportent un nouvel élément de réflexion¹⁴². Le remplacement de l'installation et les travaux inhérents à un tel changement poussent à concevoir le problème sous l'angle plus vaste d'une restauration générale de l'intérieur. L'étude du programme complet, pour laquelle des relevés de l'édifice et des fouilles archéologiques sont indispensables, devrait être engagée immédiatement et conjointement aux travaux dans la chapelle de Billens. Les usagers du temple ne l'entendent pas de cette oreille. S'il approuve ce dessein, le Conseil de paroisse insiste cependant sur une amélioration rapide du chauffage. Il obtiendra gain de cause puisque deux nouveaux calorifères à air chaud sont posés au cours de l'été 1925. Un accord financier intervient en 1926; le Conseil de paroisse s'engage à créer une association, susceptible de réunir le montant de la participation paroissiale et dont l'activité s'étendra au temps nécessaire à l'amortissement des sommes que la commune accepte d'avancer pour ne pas retarder l'exécution du projet. En contrepartie, il jouit d'un droit de regard¹⁴³. Le Comité, par les dons qu'il entend recueillir, prend en charge les vitraux, la décoration polychrome et l'ameublement.



Fig. 76
Anonyme
Vue du chœur, entre 1922 (pose des tables de communion de Schmid) et 1930 (démolition des galeries).
Les tables de communion reprennent le motif de l'Agneau mystique, découvert la même année sur la clef de voûte de la chapelle de Billens.
(ACV-AMH. Photo ACV)

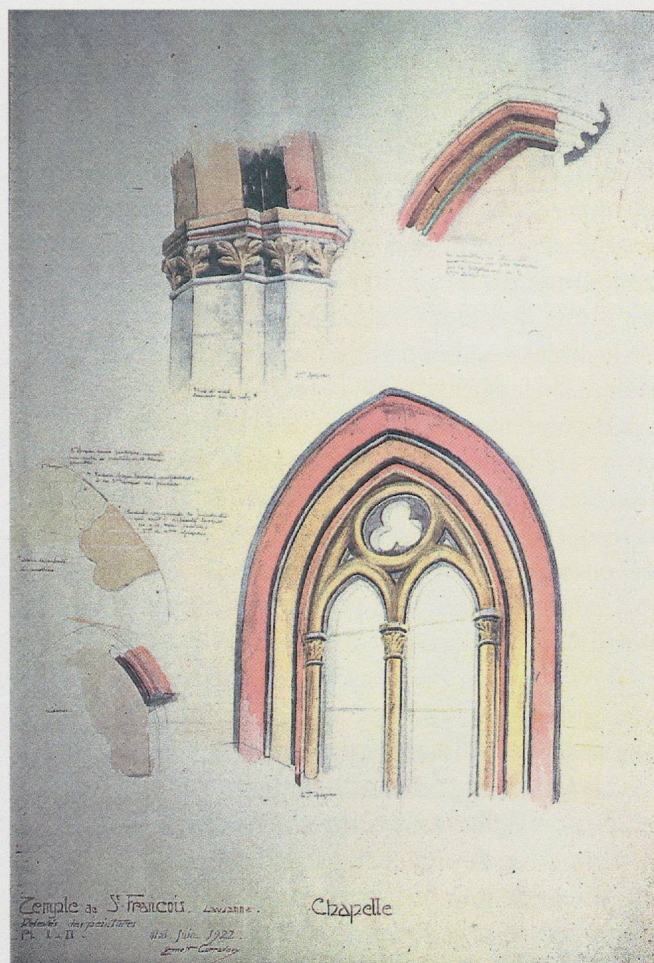


Fig. 77
Ernest Correvon
«Temple de St-François. Relevés de peintures. Chapelle. Planche II», mai-juin 1922.

Relevé de la décoration polychrome de la chapelle de Billens. Ces fragments serviront de base à la reconstitution du décor en 1927.

(ACV-AMH: B. 2395)

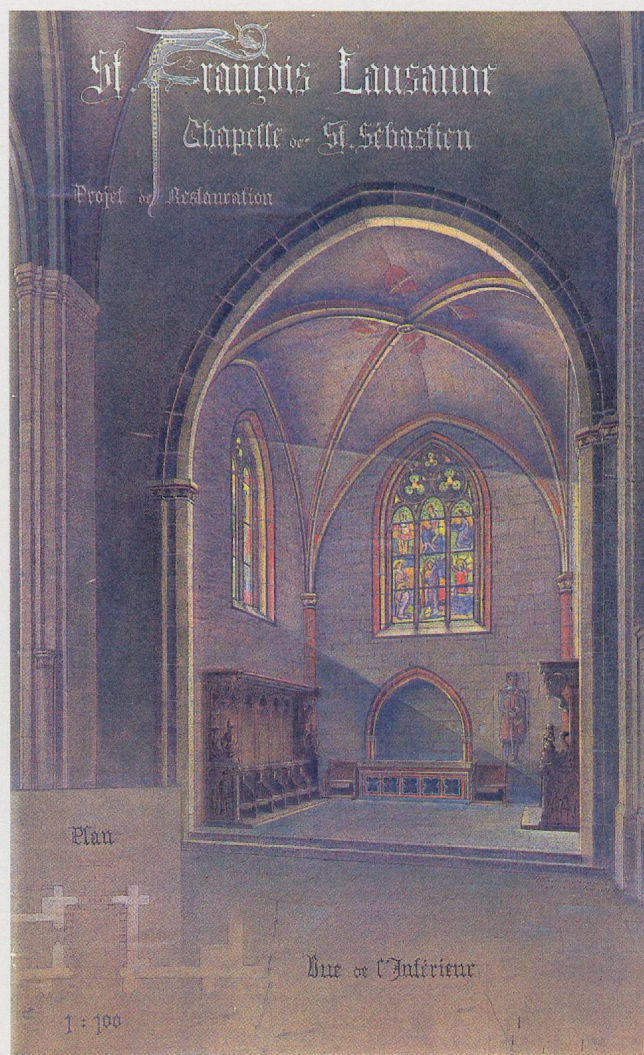


Fig. 78
Otto Schmid
St-François, Lausanne. Chapelle de St-Sébastien. «Projet de restauration», novembre 1924.

Perspective colorisée synthétisant les intentions de Schmid, réalisée dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de recueillir des fonds.

(MHL: Collections iconographiques. Photo MHL)

La Municipalité est dès lors en mesure de présenter au Conseil communal, le 20 avril, un préavis pour l'obtention des crédits nécessaires. La révision de l'orgue, le mobilier et les parties inachevées de la restauration extérieure sont inclus. Le but avoué de l'opération est de corriger des erreurs anciennes, notamment par l'évacuation des galeries bernoises et du mobilier inadapté, de rendre aux lignes architecturales leur pureté et leur beauté par la suppression de l'enduit sur les parois et les voûtes, de remédier à un défaut d'entretien, enfin de conférer à l'église un aspect aussi convenable à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malgré l'opposition de quelques conseillers, soucieux de résoudre en priorité le problème de l'insalubrité des logements populaires, le préavis est adopté¹⁴⁴.

Les crédits sont rapidement débloqués et les travaux dans la chapelle, activement conduits. A la fin juillet, les galeries sont démolies¹⁴⁵ et cinq mois plus

tard la réfection du gros œuvre, plus conséquente que prévu, est pratiquement achevée. Naef relève, en matière de sculpture, des restitutions hasardeuses, doublées d'une tendance à trop refaire et trop reconstituer. Il s'oppose par ailleurs à l'octroi d'une subvention fédérale car la requête est postérieure à l'ouverture du chantier¹⁴⁶. A titre exceptionnel, le canton consent à accorder son aide¹⁴⁷. Les travaux d'embellissement commencent au printemps 1927. D'entente avec Schmid, Correvon réalise la décoration peinte, sur la base des vestiges relevés en 1922 et couvre les parois d'un enduit. La chapelle est rendue au culte pour le Vendredi saint; par la suite, quelques pièces de mobilier, un retable orné d'un antependium et une grille devant l'enfeu, une porte en fer devant la niche de la paroi orientale et un lustre, viennent habiller les lieux¹⁴⁸. En 1928, des vitraux de Cingria, vainqueur d'un concours qui l'avait mis en concurrence avec Rivier et

Bill¹⁴⁹, meublent les fenêtres occidentale et septentrionale. Exécutés par l'atelier Chiara, ils figurent respectivement «L'hommage à saint Sébastien ou le comte Vert» et «Le Christ appelant à lui les foules».

L'avis de Naef est sévère, il souhaite la disparition par un lavage à la potasse de *l'affreuse peinture de la chapelle de St-Sébastien, lourde, opaque, qui serait une fausse note criarde dans l'ensemble restauré; il faut noter que cette peinture dans la chapelle St-Sébastien a été exécutée jadis sans en nantir, en quoi que ce soit, ni le Département cantonal, ni la Commission cantonale des M.H., et cela bien que le temple de St-François soit classé. Je ne parlerai même pas du vitrail central, principal, de cette chapelle. Il est profondément regrettable qu'on ne puisse pas le faire disparaître aussi facilement que la peinture des parois*¹⁵⁰. Ces récriminations seront entendues et les parois, énergiquement lavées¹⁵¹.

La restauration générale de l'intérieur

Pour l'étude de la restauration générale, conduites parallèlement aux travaux dans la chapelle, des échafaudages sont montés dans la nef dès la fin juillet 1926 tandis qu'une paroi est dressée à l'ouest pour protéger l'orgue des nuisances du chantier¹⁵².

Les piquages et les grattages mettent au jour des anciennes dispositions et dévoilent l'état de conservation des matériaux. Schmid et ses collaborateurs s'occupent du relevé¹⁵³ (fig. 87, 88 et 127).

Par sondage, Correvon dégage deux couches de polychromie sur les voûtes de la nef, une décoration de l'époque bernoise composée de rinceaux et de bordures noirs recouvrant quelques vestiges du XIV^e siècle (non décrits) et, dans la travée orientale, des armoiries de Savoie accompagnées d'un semis d'étoiles. Cette découverte dont les études de Geymüller et de van Muyden n'avaient pas laissé soupçonner l'ampleur exige un examen plus approfondi *en vue d'une restauration parfaite de l'édifice* et quelques consolidations urgentes pour lesquels un crédit supplémentaire est aussitôt voté¹⁵⁴. Les sculptures des chapiteaux de certaines fenêtres conservent également des vestiges de peinture que Correvon s'emploie à relever¹⁵⁵.

Débarrassée de ses échafaudages et nettoyée, l'église est rendue à sa destination première pour le dimanche de Pâques 1927. Schmid dispose de toute l'information utile à l'élaboration de son projet, auquel il se consacre pendant plus d'une année.

En octobre 1928, il rend un devis très fouillé, une documentation graphique complète et deux perspectives de l'intérieur restauré qui synthétisent ses intentions¹⁵⁶ (fig. 79 et 80).

L'aspect général est profondément modifié, épuré, restitué en un état pseudomédiéval, d'une part, et de

l'autre façonné au goût du jour. D'importants travaux de maçonnerie visent à remettre en état l'appareil des murs qu'il est entendu de laisser apparent, tout en conservant, voire complétant les fragments de polychromie sur les parois et soulignant le tracé des anciennes ouvertures. La démolition des galeries bernoises nécessite également une lourde intervention aux parties endommagées lors de leur installation. L'arc triomphal est remis d'aplomb. La taille des éléments moulurés ou sculptés est abondamment retouchée, voire reconstituée; les fenêtres des deux premières travées au nord sont complètement démurées dans leur partie inférieure et les éléments manquants restitués. Pour la décoration des voûtes, seules les peintures de la travée orientale sont conservées et restaurées; ailleurs, un nouveau décor inspiré des motifs de la travée orientale est créé qui ménage toutefois les peintures bernoises *dans leurs parties les plus caractéristiques*.

Le chœur est réaménagé, la galerie des orgues reconstruite, le mobilier ancien – les stalles, la chaire et son abat-voix – lourdement restauré.

Les deux chapelles latérales nord sont entièrement rendues à l'église dans leurs dimensions primitives, par la démolition des murs en parpaing du côté de la nef et des traces de leur utilisation profane. Un dallage uniforme recouvre le sol.

A l'extérieur, des compléments sont apportés aux travaux exécutés en 1919, par diverses retouches aux maçonneries des deux porches et de la chapelle Saint-Bernardin en particulier.

Melley soumet également un projet, connu par quelques plans seulement¹⁵⁷ (fig. 81).

L'architecte s'est attaché à la restauration de la face nord qu'il n'avait pu qu'amorcer dix ans auparavant et qu'il transforme radicalement dans sa partie occidentale; il suggère notamment la construction d'un toit plat sur la chapelle du vestibule, réactualisant une idée vieille de plus de 100 ans. A l'intérieur, la surface utilisable est augmentée par l'annexion à la nef du local réservé à la sous-station électrique et une disposition judicieuse des chaises. La galerie des orgues est modifiée, afin d'en diminuer le nombre de piliers.

Difficilement réalisables, critiquables sur plusieurs points, incomplètes de surcroît puisqu'il manque le devis, ces propositions sont rapidement écartées¹⁵⁸.

Seul le dossier de Schmid affronte les experts cantonaux et fédéraux¹⁵⁹. Les réactions ne sont font pas attendre. Naef, l'architecte Louis Bosset et Eugène Bron, architecte cantonal, pour la Commission vaudoise des Monuments historiques, et Josef Zemp, pour la Commission fédérale, s'accordent à désavouer catégoriquement de nombreux points, tout en reconnaissant l'effort louable de la Municipalité et le travail approfondi de Schmid¹⁶⁰. La mise à nu de l'appareil des

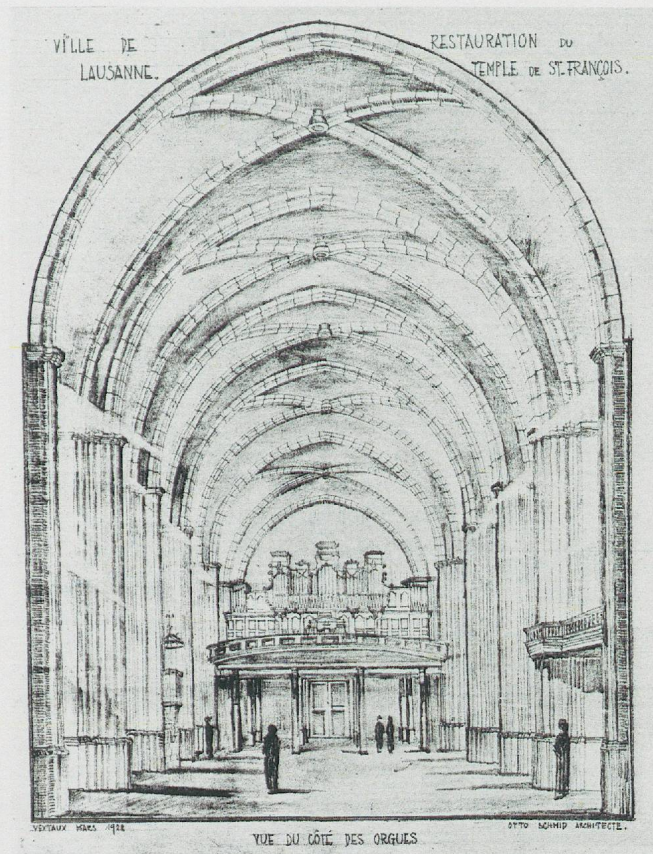


Fig. 79
Otto Schmid
«Ville de Lausanne. Restauration du temple de St-François. Vue du côté des orgues», mars 1928.

Vue du côté des orgues. Afin de désencombrer la partie occidentale en supprimant une rangée de colonnes, la nouvelle galerie des orgues, en béton armé, est moins saillante. Son escalier d'accès est repoussé à l'ouest. Le buffet de l'instrument, qu'il est prévu de réviser et de modifier, est allégé. (ACV-AMH: A. 28521. Photo R. Gindroz)

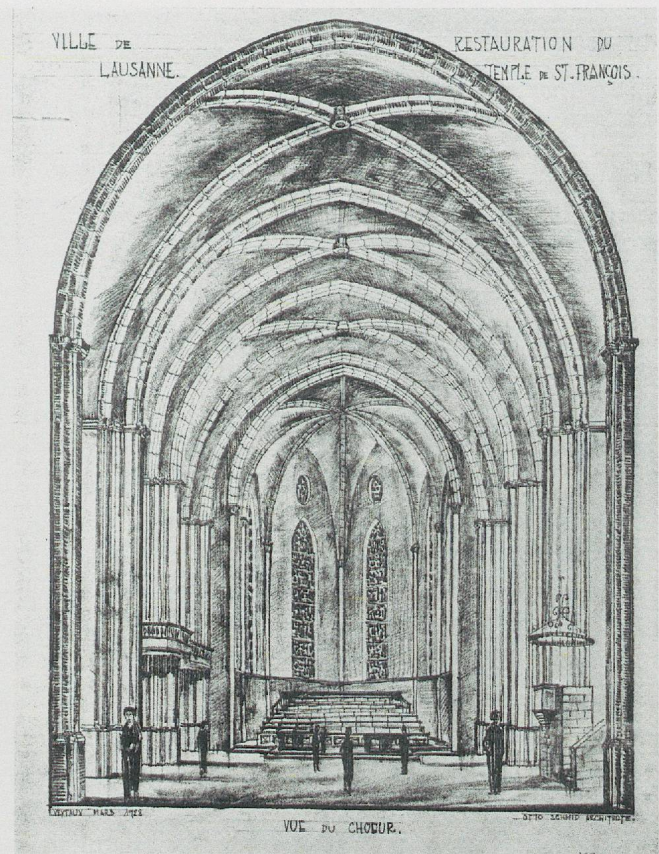


Fig. 80
Otto Schmid
«Ville de Lausanne. Restauration du temple de St-François. Vue du côté du chœur», mars 1928.

Vue du côté du chœur: Une portion des galeries bernoises est conservée du côté nord. Cette proposition sera rejetée par la Commission des monuments historiques, J. Zemp en tête. Un dallage uniforme recouvre le sol. Le chœur, auquel donne accès un nouvel escalier, est agrandi et les tables de communion sont avancées pour laisser place à des strapontins. Un ameublement contemporain, des bancs et un éclairage hautement décriés par Naef, confèrent au lieu une touche de modernité. (ACV-AMH: A. 28522. Photo R. Gindroz)

parois de la nef constitue la première pierre d'achoppement. *Qu'au point de vue moderne, cette opération puisse se défendre, nous ne le contestons nullement. Aujourd'hui, on peut être d'avis que les maçonneries seraient plus intéressantes en laissant voir leur construction qu'en les recouvrant d'un enduit uniforme; que l'effet d'ensemble serait meilleur, plus monumental, plus imposant; que d'ailleurs les parois du chœur sont traitées de la sorte, et qu'il faut donc continuer de même dans la nef. Ces considérations, qui ont peut-être guidé l'architecte chargé de l'élaboration du projet de restauration, répondraient au désir de chaque époque, de traiter les intérieurs selon le goût du jour; le résultat est parfois favorable, parfois il ne l'est pas, mais en tout état de cause, il s'agit souvent, comme ici, non pas d'une restauration, mais d'une transformation moderne.* Des arguments historiques irréfutables s'opposent donc à cette opération qui n'a pu malheureusement être évitée dans le chœur. Les retouches

à la taille sont trop lourdes, les reconstitutions, trop nombreuses. L'arc triomphal doit être maintenu en l'état car sa reconstruction d'aplomb aurait pour effet de souligner le déversement des murs du chœur. Les experts réclament la préservation du décor du XVI^e siècle sur les voûtes. Enfin, la nouvelle galerie des orgues et l'agencement du chœur leur paraissent d'un goût discutable.

Schmid doit impérativement simplifier son projet et alléger le devis.

Les réactions du Conseil de paroisse, de nature essentiellement pragmatique, sont en revanche plus favorables. Pour compenser la diminution du nombre de places, consécutive à la disparition des galeries bernoises, il insiste sur l'installation de bancs; il souhaite par ailleurs l'agrandissement de la tribune de l'orgue, de manière à pouvoir accueillir chœur et orchestre. Seul l'aménagement projeté du chœur est vigoureusement repoussé¹⁶¹.



Fig. 81

Charles Melley

«Eglise de St-François, Lausanne. Projet de restauration». 8 février 1928.

Coupe longitudinale du côté nord. Sans scrupules archéologiques, deux larges arcs surbaissés percent la paroi nord, de part et autre de la chapelle de Billens, pour donner accès à la chapelle du vestibule nord et au local de la sous-station électrique. La paroi de la travée orientale est profondément modifiée par la restitution de la fenêtre et le déplacement de la porte dans une position centrale. A l'ouest, la galerie des orgues est diminuée et la chapelle Saint-Bernardin est séparée de la nef par une cloison munie d'une porte.

(ACV-AMH: B. 3145. Photo ACV)

Schmid intègre toutes ces remarques dans la version fortement épurée du programme qu'il livre le 30 avril¹⁶². Satisfaites, les instances cantonales et fédérales accordent des subventions¹⁶³. La participation financière de la paroisse est définitivement réglée par la signature d'une convention¹⁶⁴, prélude à la création de l'Association pour la restauration du temple de Saint-François, le 31 mars 1930. Deux fonds spéciaux, l'un en faveur des orgues et l'autre pour les vitraux, sont alors immédiatement constitués.

En décembre 1929, le Conseil communal approuve le programme, de même qu'un devis pour la remise en état du chauffage et la construction d'une installation complémentaire, malgré la timide opposition de quelques partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, désireux d'attribuer à la paroisse les frais de restauration. Il donne carte blanche à la Municipalité pour adapter tous les détails d'exécution pour autant que ces changements demeurent dans le cadre budgétaire. Le chantier est ouvert le lundi de Pâques 1930¹⁶⁵ (fig. 82).

Les travaux sont mis en soumission au cours du printemps et les galeries que personne n'a jamais défendues, évacuées. Le cahier des charges stipule tou-

tefois un démontage et une manipulation particulièrement soignée non seulement du mobilier ancien mais aussi des balustrades et des versets bibliques desdites galeries, en vue de leur réutilisation¹⁶⁶.

Au cours de ses inspections, Naef relève plusieurs points critiquables.

Si la restauration des voûtes par Correvon obtient son aval, tout en ne correspondant pas exactement à ce qui avait été arrêté, en revanche, le traitement des parois est jugé catastrophique. Au lieu du lait de chaux mince et transparent qu'il avait été convenu de poser, une peinture gris-noir opaque avec joints blancs d'un effet détestable est étalée du côté du chœur. A titre personnel, l'éclairage *ultramoderne* lui déplait et le modèle de banc, exécuté par le menuisier Held à Montreux, est digne d'un meuble de jardin. Et Naef de conseiller de laisser beaucoup de distance, entre les rangées des bancs, de façon à permettre d'étendre aussi les jambes. En effet, si l'on est obligé de plier les jambes, tout le charme de la confortable et douce quiétude de la sieste, avec reconfortante somnolence, sera perdu et le public risque de n'être pas content du tout. Mais cette question ne nous regarde pas: c'est l'af-

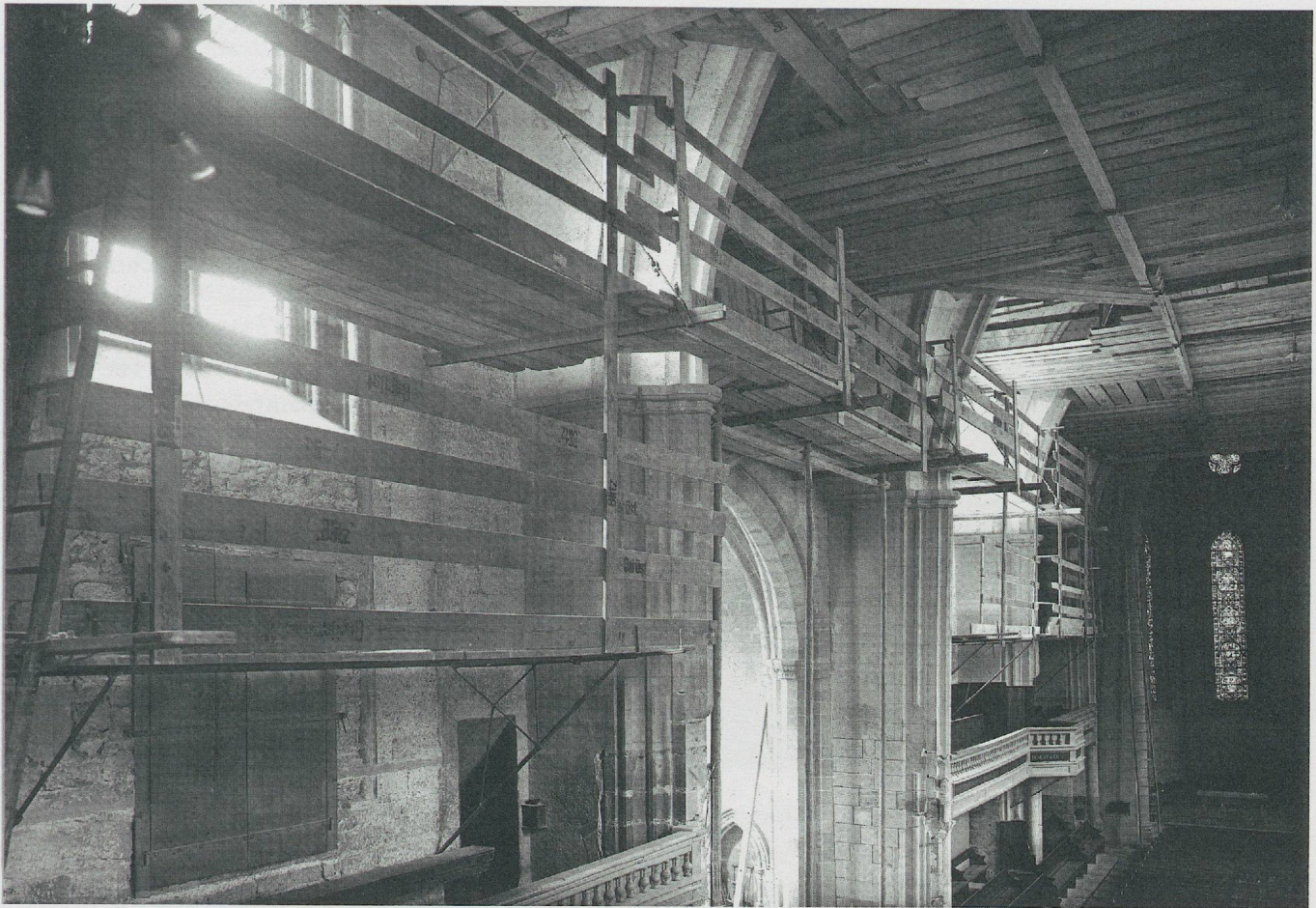


Fig. 82
André Kern
Vue de l'intérieur pendant les travaux de restauration, 26 juillet 1930.
(AChC)

faire de MM. les Pasteurs et du Conseil de Paroisse de répondre au mieux à cette «nécessité» du culte protestant, de façon à procurer aux paroissiens le maximum de confort possible. Le nouveau dallage, en grès de la Molière, paraît d'un luxe inutile puisqu'il sera caché par ces malheureux bancs, si indispensables, paraît-il, pour le culte moderne et surtout pour la salle de concerts, but essentiel de nos temples protestants.

Il s'oppose au projet de restauration de la chaire, acte de pur vandalisme, suggère une autre disposition du mobilier et du chœur. Soutenu par ses collègues, Naef obtient satisfaction¹⁶⁷. Aussi démonstratif dans ses blâmes que dans ses louanges, il peut dès lors affirmer que *son impression est bonne, même très bonne. Si les travaux s'achèvent dans la voie que j'ai vue hier, la restauration intérieure de l'église de Saint-François risque de devenir très réussie*¹⁶⁸. Ce sentiment se confirme et même les bancs, peu élevés et peints dans une tonalité discrète, trouvent enfin grâce à ses yeux¹⁶⁹.

La nef, restaurée dans ses lignes essentielles, est rendue au culte pour Noël.

Une inscription commémorative est placée contre la paroi sud de la chapelle du vestibule et les travaux

reprennent au printemps 1931¹⁷⁰. Les deux chapelles nord sont explorées puis restaurées de fond en comble avec le concours de Correvon, responsable de la polychromie. La sacristie est déplacée dans l'annexe sud et la chapelle Saint-Bernardin, dotée d'un ameublement adéquat, est dévolue aux baptêmes et aux mariages. Au sous-sol, le local des commissionnaires est réaménagé. L'entrée sous le clocher, fouillée puis réparée, accueille un réduit pour le concierge.

Les quelques pièces du mobilier ancien qu'il avait été décidé de conserver sont réparées et adaptées; restaurées par l'ébéniste Jeanrenaud, les stalles sont disposées le long des murs de la nef, y compris l'ensemble constitué de six sièges et des deux jouées anciennes, prévu initialement pour la chapelle de Billens¹⁷¹.

Désireuse de mettre définitivement sa responsabilité à couvert, la Municipalité soumet l'arc triomphal à l'examen d'ingénieurs et d'architectes. Leur rapport confirme ses appréhensions. L'arc doit être renforcé de manière plus conséquente que Schmid ne l'avait pressenti, de même que les voûtes et les nervures de la nef¹⁷². Les travaux de consolidation sont exécutés



Fig. 83
Edouard Garraux
Vue de l'intérieur après restauration, 1932.
(AFMH: B 2331. Photo AFMH)

conformément aux vues des experts et une chape en béton armé vient assurer l'indéformabilité des voûtes du chœur et de la nef¹⁷³. Ces travaux sont approuvés par Naef qui ne peut s'empêcher de constater que l'intervention, une fois de plus, a été effectuée sans consultation préalable de la Commission des monuments historiques (fig. 83).

Les derniers embellissements

*Les murs de St-François sont nus et froids; les grandes verrières inondent l'église d'une clarté qui lui enlève tout mysticisme*¹⁷⁴. Aussi l'Association commande-t-elle à Ernest Biéler des vitraux pour les verrières méridionales de la nef consacrés à l'illustration des trois vertus chrétiennes, la foi, l'espérance et la charité. Deux panneaux sont soumis à l'expertise d'Albert Bourrit, architecte à Genève et de l'archéologue cantonal Louis Bosset qui concluent favorablement. Inaugurées en 1937, ces pièces reçoivent un accueil mitigé. Par convention conclue avec l'artiste, il avait été admis que la suite du programme qui devait embrasser l'ensemble des fenêtres des chapelles nord et de la nef serait exécuté au gré des ressources financières. En définitive, seule la chapelle du vestibule est ornée, l'année suivante, de vitraux dédiés à la Samaritaine et à Marthe et Marie.

Les travaux de Claude Jaccottet

La restauration partielle de l'intérieur

Au début des années soixante, un nouveau programme de restauration intérieure est élaboré pour faire face aux défauts du chauffage et améliorer le mobilier de même que l'agencement du chœur, jugés inadaptés.

Des études sont engagées dès 1963 en vue du remplacement du système de chauffage, vétuste et irrégulier¹⁷⁵. De son côté, le Conseil de paroisse s'approche de l'architecte Claude Jaccottet par le biais de l'Association de l'église Saint-François. Il souhaite l'installation de bancs à dossier réversible dans la partie orientale de la nef et un réarrangement du chœur, en réponse aux nouveaux besoins de la liturgie. En février 1965, Jaccottet, nommé entre-temps à la tête du futur chantier, présente plans et devis et soumet un prototype des bancs, confectionné par la maison Held¹⁷⁶. Le nouveau chauffage, produit par circulation d'eau chaude dans le sol, vise à tempérer l'église en tout temps à environ 12 degrés. Une installation à air chaud pulsé permet d'obtenir rapidement une température de confort. Cette solution mixte offre des avantages économiques, esthétiques, malgré la pose de quelques radiateurs et de grilles, et une souplesse d'utilisation, notamment par la possibilité de chauffer indépendamment le chœur. La galerie de l'orgue est dotée d'un système complémentaire. Le démontage de l'ancien sol offre l'occasion d'effectuer des recherches archéologiques dans l'église et de compléter les observations partielles de Schmid, en particulier dans le chœur. Ces travaux commandent quelques interventions dans le chœur, tels que la réparation de la base des murs, rongés par l'humidité, le rétablissement dans leur forme primitive de ses marches d'accès et la création d'un nouveau dallage. Deux modèles de table sainte sont proposés, un projet moderne et une réplique de l'autel gothique de l'église cistercienne de Hauterive à laquelle il est accordé la préférence. Le type de bancs réversibles donne aux fidèles la possibilité de se tourner vers le chœur pendant la célébration de la Sainte Cène ou vers la chaire lors des sermons. Les frais de l'opération sont répartis entre la commune et la paroisse qui prend en charge la moitié du coût des bancs et l'agencement du chœur. Enfin l'orgue, victime des mauvaises conditions climatiques de l'intérieur, est relevé et muni d'une nouvelle soufflerie et de tableaux électriques de commande. Le Conseil communal adopte le projet¹⁷⁷. L'opinion des experts fédéraux, Pierre Margot et Alfred Schmid, est partagée. La solution proposée pour le chauffage, bien étudiée techniquement,

porte trop violemment atteinte à l'édifice, en particulier par l'emplacement des bouches d'air, des percements inacceptables dans les murs pour le passage des canaux d'air chaud et l'amincissement de l'ancien dallage, nécessaire à une diffusion optimale de la chaleur circulant dans les serpentins. Les bancs ne suscitent qu'un enthousiasme mitigé¹⁷⁸. Ces remarques sont entendues et l'architecte soumet l'année suivante un projet simplifié de chauffage entièrement par le sol¹⁷⁹. Les travaux démarrent par l'exploration archéologique. Le sol est fouillé sur une profondeur de 2,20 mètres environ, sous la direction scientifique du professeur Hans-Rudolf Sennhauser. Elles mettent au jour la fondation du jubé médiéval et l'emplacement primitif des stalles dans les travées orientales de la nef, les fondements de deux tables de communion dans le chœur, des caveaux, des sépultures ainsi que quelques objets. Sur la base des indices archéologiques, le sol du chœur est rabaissé à son premier niveau et reconstitué dans son matériau originel, des carreaux de terre cuite. Les bases des colonnes sont alors complétées, voire partiellement restituées et la plinthe en grès au bas des murs, remplacée par deux assises en molasse. Les parements sont retouchés pour harmoniser leur taille et la copie de la table de Hauterive, en molasse de Fribourg, prend place dans le sanctuaire restauré et éclairé avec discrétion. La nef accueille une série de trente bancs en chêne massif. Ailleurs, dans les chapelles septentrionales et sur la galerie de l'orgue, quelques dispositions du XIX^e siècle et surtout de l'époque de Schmid jugées malheureuses, sont corrigées. Les charpentes sont traitées contre la vermine et la moisissure. Le 4 juin 1967, un culte solennel et des manifestations marquent l'achèvement des travaux. L'année suivante, le mur nord du chœur et ses fondations, dégradés par l'humidité, sont réparés et assainis par la pose d'un drainage et l'abaissement du jardin au niveau du trottoir. Le glacis entre le chœur et le clocher est entièrement refait¹⁸⁰. Enfin, pour compléter l'aménagement, l'Association fait poser en 1971, avec l'accord des experts fédéraux, une copie des fonts baptismaux de l'église d'Engollon devant la chaire¹⁸¹.

Conduits selon les normes en vigueur, ces travaux, à l'origine une simple opération technique doublée d'amendements localisés, ouvrent la voie au démantèlement de l'ensemble créé par Schmid. Ils témoignent que les interventions des années trente, trop récentes peut-être pour entrer véritablement dans l'histoire du bâtiment, peuvent être aisément sacrifiées aux normes d'une nouvelle sensibilité esthétique et d'une vision renouvelée du Moyen Age.

Vers la restauration générale

En 1971, Jaccottet signale l'état de dégradation des façades de l'église et une accélération inquiétante du processus au cours de ces dernières années. Il est alors chargé d'une double mission, veiller en qualité d'architecte conseil à la conservation de l'église pendant les travaux de transformation de la place et étudier sa restauration extérieure¹⁸². En 1973, mettant à profit le retard accusé dans l'exécution des travaux d'urbanisme qui logiquement doivent précéder la réfection du bâtiment, un mandat de recherche sur les moyens de conserver et consolider la molasse est confié au Laboratoire d'essais des matériaux pierreux de l'EPFL¹⁸³. Au fil des ans et des observations, le programme s'étoffe au gré de la complexité des problèmes, pour englober finalement l'intérieur et le mobilier. Enfin en 1989, après plus de quinze ans d'études, qualifiées parfois d'interminables, la Municipalité présente un préavis au Conseil communal qui accordera son feu vert¹⁸⁴ pour les travaux dont on vient de fêter avec faste l'achèvement et dont il est hors de propos ici d'évoquer l'histoire.

Le mot de la fin

Auscultée, interprétée, façonnée, restaurée par les personnalités les plus compétentes de son temps, théâtre de querelles passionnées, l'église Saint-François offre un sujet d'étude privilégié pour l'histoire de la restauration dès le milieu du XIX^e siècle.

L'édifice sombre et étouffant contre lequel sont venues s'agglutiner au cours des ans de multiples mesures est devenu un objet hautement patrimonial, isolé dans sa dignité; cette trajectoire, qui n'a en soi rien d'exceptionnel, s'accompagne de controverses qui mettent en exergue l'évolution du goût pour le Moyen Age, le développement du savoir, les critères pratiques, esthétiques, symboliques, politiques et archéologiques qui ont présidé à la conservation du bâtiment, la mise en forme des théories de restauration que l'Etat cherche à codifier au tournant du siècle, enfin le rôle des organes de surveillance.

Le cas de Saint-François démontre clairement que, quels que soient l'ambition et les moyens mis en œuvre pour en comprendre la logique interne, la restauration d'un monument historique obéit surtout à la représentation intellectuelle que l'on en a, fondée sur les connaissances du moment.

NOTES

- ¹ Cf. Grandjean RHV 1979.
- ² Registre des Délibérations du Bureau des Constructions de la commune de Lausanne, fol. 6 (8.1.1800) (AVL: D. 429).
Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, vol. 2-15 et 17, 1805-1832, 1840 (AVL: RI 15, 2-15).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, vol. 1-4, 1833-1844 (AVL: RE 17, 1-4).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1854, p. 47 (AVL: P. 204).
- ³ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 111 (10.9.1824) (AVL: RI 15, 13).
- ⁴ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 117-118 (20.9.1824), 120-121 (27.9.1824), 192 (18.2.1825), 401 (20.3.1826) (AVL: RI 15, 13).
cf. Grandjean, 1965, pp. 192 et 212.
- ⁵ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 2, fol. 168-169 (9.8.1805) (AVL: RI 15, 2).
- ⁶ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 3, fol. 542-543 (2.7.1808); 4, fol. 18 (18.9.1808), 24-25 (26.9.1808), 67-68 et 73 (29.11.1808), 102 (10.1.1809), 250 (14.7.1809) (AVL: RI 15, 3-4).
Maison des postes: cf. Grandjean 1979 pp. 82-84.
- ⁷ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 107 (31.8.1824); 14, fol. 221 (17.12.1827), 346-350 (1.9.1828), 424 (29.12.1828) (AVL: RI 15, 13 et 14).
- ⁸ Sur la douane et la librairie, cf. Grandjean 1979 pp. 62-63, 334.
- ⁹ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 2, fol. 23 (7 et 17.11.1836), 52 (24.12.1836), 54 (30.12.1836), 65-66 (20.2.1837), 153 (11.7.1837), 176-177 (11.8.1837), 350-352 (13.9.1838), 355-356 (20.9.1838) (AVL: RE 17, 2).
Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 17, fol. 208-209 (28.8.1837) (AVL: RI 15).
cf. Grandjean 1965, pp. 251-253.
- ¹⁰ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 3, fol. 51 (24.10.1839), 81 (23.1.1840), 126 (16.4.1840) (AVL: RE 17, 3).
J. D. Blavignac, Chap. III. VII. «Bâtiments claustraux des franciscains à Lausanne (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).
- ¹¹ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 3, fol. 265-266 (8.4.1841), 267 (15.4.1841) (AVL: RE 17, 3).
- ¹² H. Boisot, «Projet de restauration du temple de St-François. Mémoire explicatif des plans et devis», 17 novembre 1860 (ACV-AMH: B. 2191.1).
- ¹³ Rapports de gestion de la commune de Lausanne pour 1851, pp. 19 et 29 (AVL: P. 204).
- ¹⁴ «St-François» in *Nouvelliste vaudois*, 24 juin 1851.
- ¹⁵ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 280 (10.1.1855), 281 (17.1.1855), 326 (20.6.1855) (AVL: RE 17, 4).
Plans de L. Joël, fontaine, 24 juillet 1854 (AVL: IX-8.1 à 8.7), annexe entre la tour et la chapelle de Billens, projet de nivellement et d'abaissement de la place, 10 janvier 1855 (AVL: IX-7, III-6.1 à 6.8).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1855, pp. 15 et 25 (AVL: P. 204).
- ¹⁶ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 326 (20.6.1855) (AVL: RE 17, 4).
- ¹⁷ Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1855, p. 5 (AVL: P. 204).
- ¹⁸ Extraits du Journal autobiographique de J. D. Blavignac publié in El-Wakil 1990.
- ¹⁹ Lettre de A. Baron à J. D. Blavignac, 30 juin 1846 (BPU: Fonds Blavignac, carton 16).
- ²⁰ J. D. Blavignac, «Rapport sur la restauration du temple de Saint-François», 18 août 1855 (AVL: 220/10/4, 1.1).
Lettre de J. D. Blavignac à V. Gaudard, syndic, 29 août 1855 (AVL: 220/10/4, 1.2).
Plans de J. D. Blavignac, août 1855 et non daté [1855] (ACV-AMH: B. 2188 - B. 2190, B. 452 - B. 543).
Notes et croquis, non daté (BPU: Fonds Blavignac, cartons 4, 8, 9 et 60).
- ²¹ J. D. Blavignac, T. IV. Chap. 1. Art. 1. §. 1 «Porte latérale de l'église de St. François à Lausanne» (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).
- ²² J. D. Blavignac, T. IV. Chap. 1. Art. 1. §. II. «Inscriptions religieuses décoratives» (BPU: Fonds Blavignac, carton 4).
- ²³ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 354 (5.9.1855), 355 (26.9.1855), 360 (21.11.1855), 400 (19.3.1856), 401 (26.3.1856), 403 (2.4.1856), 408 (23.4.1856), 446 (1.10.1856), 447 (1.10.185), 448-449 (8.10.1856), 449 (8.10.1856), 452 (27.12.1856); 5, fol. 108 (10.11.1858) (AVL: RE 17, 4-5).
«Cahier des charges pour la restauration de la tour de St-François», accompagné de devis et soumissions, 30.4.1856 (AVL: 220/10/4, 1.3).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1856, p. 30, idem pour 1857, pp. 17, 19 (AVL: P. 204)
- ²⁴ Lettre de L. Joël à la Municipalité, 5 novembre 1856 (AVL: 220/10/4, 1.4).
- ²⁵ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 4, fol. 343-344 (19.7.1855), 475 (1.4.1857), 477 (22.4.1857), 482 (20.5.1857) (AVL: RE 17, 4).
- ²⁶ Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 46 (17.2.1858), 51 (17.3.1858), 92 (25.8.1856), 52 (24.3.1858), 56-57 (7.4.1858), 71 (2.6.1858), 76 (28.6.1858), 161 (4.5.1859), 191 (5.10.1859) (AVL: RE 17, 5).
Cahier des charges pour la réparation des fenêtres de St-François, 24.3.1858. Devis et soumissions, 10.4.1858. Cahier des charges pour la construction d'une grille et d'un mur de clôture à l'orient du Temple de St-François, 10.4.1858 (AVL: 220/10/4, 1.6 - 1.7 - 1.8).

- Plans de Gustave Conod, grilles et mur entre les contreforts du chœur, 4.3.1858 (ACV-AMH: B. 2412).
Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1858, pp. 19, 20 (AVL: P. 204).
- 28 Rapport de la Commission du Conseil Communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1858 in Rapport de gestion de la commune de Lausanne pour 1858, p. 13 (AVL: P. 204).
- 29 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 46 (17.2.1858), 117-118 (24.11.1858) (AVL: RE 17, 5).
- 30 Rapport de L. Wenger, 2.4. 1859, transcrit in Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 172-174 (15.6.1859) (AVL: RE 17, 5).
- 31 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 240-241 (14.3.1860) (AVL: RE 17, 5).
- 32 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 69 (26.5.1858), 76 (23.6.1858), 82 (7.7.1858), 88 (28.7.1858), 90 (18.8.1858), 93 (1.9.1858), 121 (8.12.1858), 124-125 (29.12.1858), 127 (5.1.1859), 129 (12.1.1859), 130 (2.2.1859) (AVL: RE 17, 5).
- 33 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 98 (8.9.1858), 107 (3.11.1858), 115 (3.11.1858), 139 (16.2.1859), 149 (16.3.1859), 151 (23.3.1859), 153 (30.3.1859), 191 (31.8.1859), 203 (19.10.1859), 205 (26.10.1859) (AVL: RE 17, 5).
- Les projets de H. Boisot pour l'annexe ne sont connus que par une description. La variante retenue et réalisée semble correspondre au dessin figurant dans son projet général de restauration de la face nord de 1860.
- 34 H. Boisot, «Projet de restauration du temple de St-François. Mémoire explicatif des plans et devis», 17.11.1860.
Plans (ACV-AMH: B. 2191). Il manque malheureusement le fol 1 qui devait probablement présenter l'état actuel de la face nord.
- Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 305 (19.12.1860) (AVL: RE 17, 5).
- 35 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 345 (8.5.1861), 375 (29.8.1861), 386 (23.10.1861), 404 (22.1.1862), 409 (12.2.1862), 418 (26.3.1862), 465 (15.10.1862) (AVL: RE 17, 5).
- 36 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 395 (18.12.1861), 428 (1.5.1862) (AVL: RE 17, 5).
- 37 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 410 (19.2.1862) (AVL: RE 17, 5).
- 38 Projet de préavis, destiné au Conseil Communal de Lausanne, 9.6.1862 (MHL: AB 210.11).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, 5, fol. 443 (18.6.1862) (AVL: RE 17, 5).
- 39 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion de la Municipalité en 1865, Lausanne, 1866, p. 22 (AVL: P. 204).
Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 278 (22.3.1865), 285 (29.3.1865), 308-309 (7.6.1865), 323 (19.7.1865), 338 (14.9.1865), 340 (20.9.1865), 347 (19.10.1865), 348 (25.10.1865), 350 (1.11.1865), 368 (20.12.1865); 7, fol. 19 (16.5.1866), 24 (30.5.1866) (AVL: RE 17, 6-7).
- 40 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 349 (25.10.1865) (AVL: RE 17, 6).
Plans non conservés.
- 41 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 6, fol. 357 (22.11.1865), 359 (29.11.1865), 381 (17.1.1866), 389 (21.2.1866), 398 (14.3.1866); 7, fol. 17 (6.5.1866), 19 (16.5.1866), 20 (27.6.1866), 57 (22.8.1866), 58-59 (5.9.1866), 112 (3.1.1867), 114 (9.1.1867), 118-119 (16.1.1867), 182 (8.5.1867), 187-188 (29.5.1867) (AVL: RE 17, 6).
- 42 Rapport de H. de Geymüller, 18.3. 1899 in Collectif, rapports 1899.
- 43 Rapport gestion pour l'année 1866, Lausanne 1867, p. 22.
- 44 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 17 (6.5.1866) (AVL: RE 17, 7).
- 45 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 62 (29.8.1866), 96 (21.11.1866), 106 (19.12.1866), 140-141 (12.2.1867), 187 (29.5. 1867), 201 (3.7.1867), 208 (17.7.1867), 217 (14.8.1867), 219 (11.9.1867), 248 (23.10.1867), 255 (11.1.1867), 269-270 (18.12.1867), 274 (26.12.1867), 297 (11.3.1868), 316 (6.5.1868) (AVL: RE 17, 7).
L'avant-projet, les plans et le devis cités dans le registre susmentionné n'ont pas été retrouvés.
- 46 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 7, fol. 62 (29.8.1866) (AVL: RE 17, 7).
Rapport gestion pour l'année 1867, p. 33.
- 47 Rapport de G. Rouge, 22.8.1871, transcrit in Procès-verbaux de la Section des Travaux, 8, fol. 273-274 (22.8.1871), 275 (30.8.1871) (AVL: RE 17, 8).
- 48 «Rapport de M. Viollet-le-Duc sur l'Eglise de St-François», 4.7.1873 (ACV-AMH: A. 5608).
- 49 Rapport gestion pour l'année 1875, p. 25 et Rapport de la Commission du Conseil Communal sur la gestion de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1875, in Rapport gestion pour l'année 1875, p. 20 (AVL: P. 204).
- 50 Rapport de G. Rouge, 14.7.1875, recopié par H. de Geymüller le 3.2.1883 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/4/6/3).
- 51 Rapport de L. Maget, 30.1. 1878, recopié par H. de Geymüller le 4.2. 1883 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/4/6/6).
- 52 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 10, fol. 209 (6.2.1878) (AVL: RE 17, 10).
- 53 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1881 in Rapport gestion, Lausanne, 1882, p. 26 (AVL: P. 204).
- 54 H. de Geymüller, «Notes sur Viollet-le-Duc non utilisées dans mon mémoire au Conseil d'Etat du 19 août 1908» (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620/6/3).
Sur Geymüller, cf. Golay 1995.
- 55 Chronologie de l'étude établie à travers la correspondance adressée à H. de Geymüller par L. Joël, G. Rouge et la Municipalité, 1883-1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a).
- 56 Geymüller, «Rapport sur l'église de Saint-François»,

- 1883-1885, 10 cahiers manuscrits (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7). Abrégé désormais Geymüller 1885.
- 57 Grandes planches (ACV-AMH: B. 2192 à B. 2211). H. de Geymüller, «X. Résumé. Conclusion. Travaux à entreprendre», 25 avril 1885 in Geymüller 1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7).
- 58 Rapport gestion pour l'année 1888, pp. 48-49. Idem pour l'année 1889, pp. 46-47 (AVL: P. 204).
- 59 Rapport sur le préavis in BCC. Séance du 11.7.1892 (AVL: 047.2/1).
- 60 Préavis et rapport in BCC. Séances des 4 et 11.7.1892 (AVL: 047.2/1).
- 61 Plans, 29.8.1893 et non daté [1893], un document signé (ACV-AMH: B. 2289 - B. 2301).
- 62 Préavis in BCC. Séance du 29.5.1893 (AVL: 047.2/1).
- 63 Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1894, p. 12 (AVL: P. 204).
- 64 Préavis municipaux et rapport in BCC. Séances des 4 et 11.7.1892, séance du 29.5.1893, séances des 4 et 25.2.1896, séances du 26.4 et du 31.5.1897, séances du 12.12.1899 et du 9.1.1900 (AVL: 047.2/1). Journal de la Direction des travaux, vol. 4, 1895, fol. 17; vol. 5, 1896, fol. 42; vol. 6, 1897, fol. 67; vol. 7, 1898, fol. 9; vol. 8, 1899, fol. 21 (AVL: RE 11, 4-9).
- 65 H. de Geymüller, «X. Résumé. Conclusion. Travaux à entreprendre. Travaux de restauration du clocher» in Geymüller 1885 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620a/7).
- 66 Préavis et rapport in BCC. Séances du 26.4 et du 31.5.1897 (AVL: 047.2/1). «Restauration du clocher de St-François» in *Gazette de Lausanne*, 6.5.1897.
- 67 Préavis et rapport in BCC. Séances du 12.12.1899 et du 9.1.1900 (AVL: 047.2/1). Rapport gestion pour l'année 1899, pp. 55-56 (AVL: P. 204).
- 68 Rapport gestion pour l'année 1888, pp. 48-49; idem pour l'année 1889, pp. 46-47; idem pour l'année 1892, p. 51 (AVL: P. 204).
- 69 Rapport gestion pour l'année 1895, pp. 3-4, 72 (AVL: P. 204).
- 70 Cloître, relevés de Th. van Muyden, 12.1895 (ACV-AMH: B. 2271, B. 2276, B. 2278 et B. 2281); publiés in Van Muyden, 1899. Relevé de Trivelli, 12.1895 (ACV-AMH: B. 2282). Façade sud, relevés de Th. van Muyden, 1895 (ACV-AMH: B. 2283-B. 2284).
- 71 Rapport gestion pour l'année 1896, p. 79 (AVL: P. 204).
- 72 Procès-verbaux de la Section des Travaux, 10, fol. 266 (14.8.1878), 304 (4.12.1878), 311-312 (24.12.1878) (AVL: RE 17, 10).
- 73 Préavis et rapport in BCC. Séances du 11.10 et du 1.11.1897 (AVL: 047.2/1).
- 74 Plans de Th. van Muyden, 1896 (ACV-AMH: B. 2213 à B. 2217).
- 75 Plans de Th. van Muyden, 9.-10.1897 (ACV-AMH: B. 2218 - B. 2219). Variante de novembre 1897 pour la partie orientale (ACV-AMH: B. 2221).
- 76 Rapport de Th. van Muyden, 21-22.9.1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.
- 77 Préavis in BCC. Séance du 27.2.1900 (AVL: 047.2/1)
- 78 Rapport de Th. van Muyden, 21-22.9.1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.
- 79 Rapport de L. Châtelain et M. Wirz, 2.10. 1897 publié in Collectif, Rapports 1897-1898.
- 80 Plan de Th. van Muyden, 10.1897 (ACV-AMH: B. 2220).
- 81 Préavis et Rapport de la commission in BCC. Séances du 11.10 et du 1.11.1897 (AVL: 047.2/1).
- 82 Journal de la Direction des travaux, vol. 7, 1898, fol. 9 (AVL: RE 11, 7). Motion et rapport, interpellation et développement, in BCC. Séances des 5, 8 et 12.7, des 25.10 et 22.12.1898 (AVL: 047.2/1).
- 83 Rapport de Th. van Muyden, 18-19.11.1898. Rapport d'A. Vautier, 8.11.1898 publiés in Collectif, Rapports, 1897-1898. Plans de Th. van Muyden, 3 et 11.1898 (ACV-AMH: B. 2222 - B. 2223); version 1898 modifiée en 1900 (ACV-AMH: B. 2228).
- 84 Rapport de A. Naef, 25.2.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.
- 85 Rapport de Ch. Melley, 1.3.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.
- 86 Rapport de Th. van Muyden, 16/21.3. 1899, publié in Collectif, Rapports 1899.
- 87 Rapport de H. de Geymüller, 18.3.1899, publié in Collectif, Rapports 1899.
- 88 Procès-verbal des séances des 12 et 16.4 et du 12.6 publié in Rapports de la commission d'expertise, 1899.
- 89 Rapport publié, cf. van Muyden, 1899.
- 90 Lettre de Ls Gagnaux, syndic, à J. Mayor, secrétaire de la Commission et à H. de Geymüller, 14.4 1899 (ACV-AMH: A. 5614).
- 91 Pour la chapelle de Saint-Bernardin, cf. Chs Vuillermet in Collectif, expertise 1899, pp. 13-17 et Melley, 1919.
- 92 Lettre de Ls Gagnaux, syndic, à Th. van Muyden, 28.6.1899 (ACV-AMH: A. 5614).
- 93 Plans de Th. van Muyden, 1.1900 (ACV-AMH: B. 2225, B. 2286-2288). Plans de situation pour chacune des trois solutions (ACV-AMH: A. 5731, A. 5733 et A. 5735).
- 94 Préavis in BCC. Séance du 27.2. 1900 (AVL: 047.2/1).
- 95 Lettres de J. Mayor à A. Naef et à Ls Gagnaux, syndic, 4 et 9.3.1900 (ACV-AMH: A. 5630 et A. 5632).
- 96 Rapport sur le préavis in BCC. Séances des 4, 10 et 24 avril 1900 (AVL: 047.2/1).
- 97 P.R., «Pour St-François» in *Tribune de Lausanne*, 10.3.1900.
- 98 P.R., «Pour St-François IV. Nouvelle tactique des démolisseurs» in *Tribune de Lausanne*, 1.4.1900.
- 99 «Saint-François» et Ed. S., «Archéologue et archéologie» in *Gazette de Lausanne*, 26.4 et 4.5.1900.

- 100 M. van Berchem, «Pour les archéologues» in *Gazette de Lausanne*, 3.5.1900.
- 101 Préavis et rapports in BCC. Séances des 24.2, 3.2, 8 et 22.5 et 26.6.1900 (AVL: 047.2/1).
- 102 Notes de A. Naef, 8.6.1900 (ACV-AMH: A. 5634).
- 103 Lettre de Th. van Muyden à la Direction des Domaines, 29/31.5.1900 (BCU: Fonds Geymüller, R. 2620 a).
- 104 Motion, rapport et préavis in BCC. Séances des 12 juin, 3, 6, 10 et 24 juillet (AVL: 047.2/1).
- 105 Rapport de Chs Mauerhoffer, non daté, [automne 1900] (ACV-AMH: A. 5628). Plans non retrouvés.
- 106 P.R., «La restauration de St-François» in *Tribune de Lausanne*, 22 mai 1901.
- 107 Notes de A. Naef, 15.12.1900. Lettre de A. Naef à Ls Gagnaux, syndic, 27.12.1900 (ACV-AMH: A. 5638 et A. 5640).
- 108 Lettre de B. van Muyden au chef du DIPC, 24.1.1901 (ACV-AMH: A. 5643).
- 109 P.R., «La restauration de St-François» in *Tribune de Lausanne*, 22 mai 1901.
- 110 A. Naef, procès-verbal de la rencontre entre la commission des MH et les délégués de la Municipalité, 6.4.1901 (ACV-AMH: A. 5642).
- Plans de Chs Mauerhoffer et A. van Dorsser, 8.5.1901 (ACV-AMH: B. 2229-2230).
- Notes de A. Naef sur les plans, 1^{er}, 8 et 10.7.1901 (ACV-AMH: A. 5641 et A. 5642).
- 111 Rapport gestion pour l'année 1903, Direction des Domaines, pp. 42-43 (AVL: P 204).
- 112 Rapport in BCC. Séance du 26 mai 1903 (AVL: 047.2/1).
- 113 Journal de la Direction des travaux, 1901, vol. 10, fol 16 (AVL: RE 11, 10).
- Rapport gestion pour l'année 1901, Chapitre I Administration générale, p. 10 et Chapitre IV Direction des Domaines, p. 13 (AVL: P 204).
- 114 Préavis in BCC. Séance du 31.3.1903 (AVL: 047.2/1)
- 115 Notes de A. Naef, 1.7.1902 (ACV-AMH: A.5647.2)
- Plans de 1902 non retrouvés.
- 116 Il subsiste un plan attribué à Chs Mauerhoffer intitulé «Projet de restauration de la face nord», 24.2.1903 (ACV-AMH: B. 2231). Devis cité non retrouvé.
- 117 Rapport sur le préavis in BCC. Séance du 26.5.1903 (AVL: 047.2/1).
- 118 Rapport gestion pour l'année 1903, Direction des finances, p. 52, Direction des Domaines, pp. 42-43. Rapport gestion pour l'année 1904, Direction des finances, p. 45, Direction des Domaines, pp. 42-43 (AVL: P 204).
- Préavis in BCC. Séance du 1.5.1906.
- 119 Motion in BCC. Séance du 6.5.1902 (AVL: 047.2/1) Cf. Huguenin, 1996.
- 120 H.T., «Les vitraux de St-François» in *Gazette de Lausanne*, 23.6.1903.
- 121 Th. van Muyden, «A propos des vitraux» in *Journal suisse*, 24.6.1903.
- 122 «Vitraux de Saint-François» in *La Revue*, 19.6.1903
- 123 [P. Ganz, Th. van Muyden et J. Zemp], «Expertise sur le projet de Monsieur Heaton, peintre-verrier, pour les vitraux de St-François à Lausanne», non signé, non daté, [septembre 1904] (AFMH).
- 124 Lettre de E. Grasset à la Municipalité, 31.10.1904, citée in BCC. Séance du 24.4.1906 (AVL: 047.2/1).
- 125 Préavis et rapport in Bulletin du BCC. Séances du 1.5. et du 3.7.1906 (AVL: 047.2/1).
- 126 Lettre de la Direction des Domaines au DIPC, 4.10.1906. Notes de A. Naef, 13 et 20.11.1906 (ACV-AMH: A. 5653, A.5654.2).
- Rapport gestion pour l'année 1906, Direction des Domaines, pp. 54-55.
- Relevés de E. Correvon, dossier de 8 planches (ACV-AMH: B. 2386-2393).
- 127 Rapport de A. Naef sur le projet de restauration générale de l'intérieur, contresigné par E. Bron et L. Bosset, 6-8.2.1929 (AFMH).
- 128 Rapport gestion pour l'année 1906. Lausanne, 1907 (AVL: P. 204).
- 129 [P. Ganz, Rapport sur les vitraux de Heaton dans le chœur, 14.5. [1907]. Lettre de P. Ganz à Th. van Muyden, 3 8. ou 9. [?] 1907 (AFMH).
- 130 Lettre de C. Heaton à Th. van Muyden, 4.5.1909 (AVL: C. 4/23.1220).
- 131 Lettre de C. Heaton à la Direction des domaines, 24.6.1909. (AVL: C. 4/23.1220).
- 132 L. Barblan, «Les vitraux de St-François. Une erreur réparable» in *Gazette de Lausanne*, 18.6.1911.
- 133 Lettre de C. Heaton, 5 janvier 1912, publiée in *Journal suisse*, 8.1.1912.
- 134 Notes de A. Naef, 24.11.1911 (ACV-AMH: A. 5659).
- 135 Rapport gestion pour l'année, 1918, Direction des Ecoles, p. 2.
- 136 Programme non retrouvé mais cité dans une lettre du DIPC à A. Naef, 18.2.1919 (ACV-AMH: A. 5661)
- 137 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 62 sq. (AChC).
- Chs Melley, «La restauration de l'église de Saint-François» in *Feuille d'avis de Lausanne*, 6-7 juin 1919, compte-rendu d'une conférence donnée à l'assemblée de l'Association du Vieux-Lausanne le 29 mai; texte publié in *RHV*, octobre 1919, pp. 289-304. Abrégé Melley 1919.
- Plans, A. Paris et non signés, chapelle du vestibule et chapelle Saint-Bernardin, 1919 (ACV-AMH: B. 2375 - B. 2385); plans d'O. Schmid et collaborateurs, chapelle de Billens, 1919, (ACV-AMH: B. 2332, B. 2338, B. 2339, B. 3103, B. 3104).
- Photographies, 22.5.1919, chapiteaux retaillés (ACV-AMH: C. 1444 - C. 1446); chapelle de Billens (ACV-AMH: C. 1460 - C. 1461); 9.2.1920 et non daté, face nord (ACV-AMH: C. 1447 - C. 1453); stalles avant restauration, 22.5.1919 et non daté, [1919] (ACV-AMH: C. 147 - C. 1473, C. 1485 - C. 1493), 25.4. 1922 et non daté, [1922]; stalles après déplacement dans la nef (ACV-AMH: C. 1480 - C. 1484).
- 138 O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 62 et 156 et sq. (AChC).
- Plans d'O. Schmid, chœur, fouilles, dallage et table

- de communion, 1922 (ACV-AMH: B. 2246 - B. 2248; A. 24'147), plans non datés, non signés (ACV-AMH: A. 24'175 et A. 28'524). Photographies du chœur, 25.10.1922 (ACV-AMH: C. 1454 - C. 1457).
- Il n'existe pas de rapport de fouille; les résultats sont consignés sur le relevé.
- ¹³⁹ «Extraits des procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne» in Dossier n° 1 (DE).
- O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 65 et sq. (AChC).
- Plans, O. Schmid, sol, parois et fenêtres, 1922-1927 (ACV-AMH: B. 2330 - B. 2337, B. 2340 - B. 2370, B. 3105, B. 3116, B. 3121 - B. 3122, B. 3124, B. 3128, B. 3130, B. 3132, B. 3139, A. 24'153); mobilier, 1927 (ACV-AMH: A. 24'153).
- Plans, Chs Melley, relevés des stalles, 6.1924 (ACV-AMH: B. 2406 - B. 2407).
- Relevés de la polychromie, E. Correvon, 5.1922 (ACV-AMH: B. 2394, B. 2395).
- Photographies des fouilles, 13.4.1922 et non daté, [1922] (ACV-AMH: C. 1464 - C. 1469). Clefs de voûtes, non daté [1922] (ACV-AMH: C. 1478 - C. 1479).
- ¹⁴⁰ O. Schmid, «Temple de St-François à Lausanne. Restauration de la Chapelle de St. Sébastien. Devis des travaux de restauration», 29.2.1924, in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁴¹ Préavis in BCC. Séance du 20.4.1926 (AVL: 047.2.1).
- ¹⁴² Lettre de la Direction des finances au Conseil de paroisse, 6.2.1925. P.V. d'une séance réunissant Direction des finances et paroisse, 7.5.1925 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁴³ Lettre du Conseil de paroisse à P. Rosset, syndic, 17.4.1926. P.V. d'une séance entre P. Rosset, syndic et M. Chavan, Président du Conseil de paroisse, 12.11.1926 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁴⁴ Préavis et rapport in BCC. Séance des 20.4 et 18.5.1926 (AVL: 047.2.1).
- ¹⁴⁵ O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 6 (AChC).
- ¹⁴⁶ A. Naef, «Préavis à la demande de subvention présentée par la Municipalité le 6 décembre 1926», 14.12.1926 (AFMH).
- ¹⁴⁷ Lettre du DFI au DIPC, 3.1.1927 (AFMH). Lettre du DIPC à la Municipalité, 10.1.1927 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁴⁸ O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 135 (AChC). Les éléments de mobilier sont simplement cités.
- Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 1927, Direction des finances, p. 72 (AVL: P 204).
- ¹⁴⁹ «Extraits des procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne» in Dossier n° 1 (DE).
- O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 1, fol. 176 (AChC).
- ¹⁵⁰ Rapport de A. Naef, 30.8.1930 (ACV-AMH: A 78/4, A. 5662).
- ¹⁵¹ Rapport de A. Naef, 1.10.1930. Rapport de A. Naef, 14.2.1932 (AFMH).
- ¹⁵² O. Schmid, Livre de comptes et de travaux, vol 2, fol. 6 (AChC).
- Lettre d'O. Schmid à P. Rosset, syndic, 9.8.1926. Devis de Dupont & Desarzens menuisiers, 16.8.1926 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁵³ Plans, O. Schmid, relevés paroi sud, orgue, arc triomphal, fenêtres, 1926-1927, dossier de 12 planches numérotées, 1927 (ACV-AMH: B. 2254, B. 2256 - B. 2263, B. 3094 - B. 3095 - B. 3102, B. 3106 - B. 3114, B. 3117 - B. 3119, B. 3126, B. 3130, B. 3140) Photographies de la nef avant les travaux, 1911 et non daté (ACV-AMH) pendant les travaux, non daté, 1926-1927 (AChC).
- ¹⁵⁴ Préavis et rapport in BCC. Séances du 23.11 et du 7.12.1926 (AVL: 047.2.1).
- ¹⁵⁵ Préavis in BCC. Séance du 15.10.1929 (AVL: 047.2.1). Les relevés n'ont pas été retrouvés.
- ¹⁵⁶ O. Schmid, «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Devis des travaux, 31 octobre 1928» in Dossier n° 1 (DE).
- Selon lettre ultérieure, 19 plans accompagnent ce devis. Il doit s'agir des relevés livrés en 1927 auxquels s'ajoutent deux nouvelles perspectives, une étude de l'aménagement du chœur et de l'orgue et ou autres documents non conservés? (ACV-AMH: A. 24'145, A. 24'168, A. 28'521, A. 28'522, A. 28'527, A. 28'528, B. 2399).
- ¹⁵⁷ Plans, Chs Melley, projet de restauration, 1928 (ACV-AMH: B. 3093, SF XIV, B. 3125, B. 3127, B. 3129, B. 313B. 31343 - B. 3145). Commentaires sur le projet de Chs Melley, cf. Préavis in BCC. Séance du 15.10.1929 (AVL: 047.2.1).
- ¹⁵⁸ Lettre du Département des finances au Conseil de paroisse, 29.11.1928 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁵⁹ Note du syndic, P. Rosset, 6.12.1928. Lettre de la Municipalité au DFI et au DIPC, 14.12.1928 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁶⁰ Rapport de A. Naef sur le projet de restauration générale de l'intérieur, contresigné par E. Bron et L. Bosset, 6-8.2.1929. Observations de J. Zemp, en annexe au rapport de A. Naef, 8.3.1929 (AFMH).
- ¹⁶¹ Lettre du Conseil de paroisse au Département des finances, 29.11.1928. P.V. d'une séance réunissant les autorités, les architectes et le Conseil de paroisse, 15.3.1929 in Dossier n° 1 (DE).
- ¹⁶² [O. Schmid], «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Devis des travaux révisé en avril 1929». Lettre de A. Naef au DIPC, 1.5.1929 (AFMH).
- ¹⁶³ «Restauration du temple de St-François à Lausanne. Programme - devis des travaux susceptibles de la subvention fédérale, conformément à l'entente intervenue dans la conférence du 30 avril entre MM. Schmid, Naef et Bosset» (AFMH). Lettre du DIPC à la Municipalité, 24.6.1929 in Dossier n° 1 (DE). Séance du Conseil fédéral du 6.8.1929, extrait du procès-verbal. Lettre du DFI au DIPC, 9.8.1929 (AFMH).
- ¹⁶⁴ Convention, 17-21.1.1929. Modification de la convention cf. lettre de la Direction des finances au Conseil de paroisse, 2.10.1929 in Dossier n° 1 (DE).

- 165 Préavis et rapport de la commission in BCC. Séances du 15.19 et du 17.12.1929 (AVL: 047/2/1).
O. Schmid, Livre de comptes et travaux, vol. 2 fol. 266 et sq. et «Caisse - Grand livre, 1930-1949», vol. 3, fol. 12 et sq.
Plans, O. Schmid, résultat des fouilles, mobilier: détails et aménagement général, stalles, portes, escalier, galerie des orgues, chapelle des baptêmes et local des commissionnaires (chapelle Saint-Bernardin), chapelle du vestibule nord extérieur, dallage, chaufferie, salle de catéchisme, 1930-1934 (ACV-AMH: A. 24'142, A. 24'144, A. 24'148 - 24'149, A. 24'151, A. 24'152. A. 24'154 - A. 24'157, A. 24'159, A. 24'161 - A. 24'162, A. 24'164 - A. 24'167, A. 24'169, A. 24'171 - A. 24'174, A. 24'179 - A. 24'180, A. 28'529, B. 450, B. 2249 - B. 2252, B. 2329, B. 2384, B. 2255, B. 2398, B. 2400, B. 2403 - B. 2405, B. 3120, B. 3138, B. 3142, B. 3146, B. 3148).
Plans, A. van Dorsser, transformation porche sud, 1933 (ACV-AMH: B. 2236 - B. 2237).
Photographies des fouilles dans la nef, de la nef pendant et après les travaux, des peintures murales des voûtes, 1930-1931 (AFMH, ACV-AMH, AChC).
Photographie des fouilles dans la chapelle du vestibule, 1931 (AFMH, AChC).
Devis pour l'orgue, les échafaudages, la restauration des peintures murales, correspondance diverse in Dossier n° 2 (DE).
- 166 «Soumission pour évacuation du mobilier et démontage des travaux en bois», «Soumission pour travaux de maçonnerie, béton armé et pierre de taille», 4.1930 in Dossier n° 2 (DE).
- 167 Rapport de A. Naef, 30.8.1930 (ACV-AMH: A. 5662). Rapport de A. Naef, 6.8. 1930 (après consultation de ses collègues et examen sur place) (ACV-AMH: A. 5663).
- 168 Rapport de A. Naef, 1.10.1930 (AFMH).
- 169 Rapport de A. Naef, 27.1. 1931 (AFMH).
- 170 Lettre de O. Schmid à la Direction des finances, 11.3.1931. Lettre du DIPC au DFI, 23.3. 1931 in Dossier n° 2 (DE).
- 171 O. Schmid, «Résumé des travaux à exécuter», 7.3.1931. Note de A. Blanc, 6.4.1931. Devis divers et lettres de O. Schmid à la Direction des finances, 1931-1933. Décompte détaillé des travaux, 28.4.1933 in Dossier n° 2 (DE). O. Schmid, «Caisse - Grand livre, 1930-1949», vol. 3, fol. 16 et sq. (AChC).
Rapport de A. Naef, 14.2.1932 (AFMH).
Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 1932, pp. 88-90 (AVL: P. 204).
- 172 Note de la Direction des finances, 8.4.1930. Lettre de C. Oyez à la Direction des finances, 18.9. 1930. Lettre de M. Bolomey à la Direction des finances, 23.8.1930. Lettre de la Direction des finances à O. Schmid, 29.12.1930. Lettre d'O. Schmid à la Direction des finances, 18.9.1931. Rapport de J. Bolomey sur les travaux exécutés, 8.1.1932 in Dossier n° 2 (DE).
- Communication municipale in BCC. Séance du 12.5. 1931 (AVL: 047/2.1).
Les rapports d'expertise n'ont pas été retrouvés. Dossier de planches et croquis et photographies (AChC)
- 173 Communication municipale in BCC. Séance du 15.5.1931 (AVL: 047/2.1).
Lettre d'O. Schmid à la Direction des finances, 18.8.1931. J. Bolomey, «Rapport sur les travaux de consolidation», 8 .1.1932 in Dossier n° 2 (DE).
- 174 Association pour la restauration du temple de Saint-François. Rapports annuels, 1935-1939 (MHL: Fonds Bridel). Lettre du président de l'Association, A. de Haller, au DIPC, 3.3.1936 (AFMH).
- 175 Correspondance diverse, notes de service, rapports, devis in dossier «Transformation chaufferie» (DE)
Plan, chauffage, Services industriels, 1963 (DE, dossier «1963-1975»).
- Plan, chauffage, maison Ami Boulaz, 1964 (DE, dossier «1963-1975»).
- 176 Correspondance diverse, notes de service, rapports, procès-verbaux et devis in Dossier «Rénovation des bancs» et «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE).
C. Jaccottet, «Description des travaux projetés pour l'installation d'un nouveau chauffage, l'aménagement du chœur, la pose d'une nouvelle table sainte et le remplacement d'une partie des bancs», 21.6.1965 (ACV-AMH: A. 28'464).
Plans, C. Jaccottet, relevés généraux, bancs, 1964-1965 (ACV-AMH: A. 28'467 - A. 28'470).
- 177 Préavis et rapport sur le préavis in BCC. Séance du 5.7. 1965 (AVL: 047/2.1).
- 178 Lettre de P. Margot à A. Schmid, 6 septembre 1965. Lettre de A. Schmid au DFI, 13.10.1965 (AFMH).
- 179 C. Jaccottet, «Rapport sur les aménagements intérieurs», 7 juin 1966 (ACV-AMH: A. 28'464).
Plans, C. Jaccottet, relevé table d'Hauterive, dallage chœur, 1966; chœur, 1967; cuve baptismale, 1969; divers 1970-1971 (ACV-AMH: B. 4633 - B.4648).
Relevés archéologiques, H.-R. Seenhauser, 1967-1968 (ACV-AMH: B. 4218 - B. 4221.c).
Photographies, intérieur surtout chœur pendant et après les travaux, 1967 (ACV-AMH: A. 31'031 - A. 31'092).
- 180 Lettre de P. Margot à A. Schmid, 5.9.1966. Lettre de C. Jaccottet à P. Margot, 22.9.1966 (ACV-AMH: A. 28'464).
Rapport complémentaire de Jaccottet, 28.2.1967. Rapport sur l'état de conservation du bois et devis, 31.3.1967. Rapport de la Direction des écoles à la Municipalité, 10.4.1967. C. Jaccottet, «Décompte final provisoire», 19.12.1969 et «Décompte final», 31.3.1971. Correspondance diverse in dossier «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE).
C. Jaccottet, «Notre église rendue au culte» in *Le Ralliement*, 6.1967.
Sennhauser 1973.
C. Jaccottet, «Eglise Saint-François. Travaux exécutés»

tés en 1966, 1967 et 1968. Rapport», 31.1.1968 (ACV-AMH: A. 31'028).

¹⁸¹ Correspondance entre l'association, les experts fédéraux, l'archéologue cantonal et l'architecte, 1968-1969 (AFMH; ACV-AMH: A. 79/5, A. 28'474). C. Jaccottet, «Travaux exécutés en 1966, 1967 et 1968. Rapport. Complément», 15.3.1971 (ACV-AMH: A. 31'029).

¹⁸² C. Jaccottet, «Travaux exécutés en 1966, 1967 et 1968. Rapport. Complément», 15.3.1971 (ACV-AMH: A. 31'029). Lettre de la Municipalité à C. Jaccottet, 20.10.1970 in dossier «Temple de St-François. 1968-1972» (DE). Rapport de la Direction des écoles à la Municipalité, 15.9. 1971 in dossier «Temple de St-François. Rénovation 1960-1975» (DE). Communication municipale in BCC. Séance du 17.11.1971 (AVL).

¹⁸³ Lettre de C. Jaccottet à la Direction des travaux, 15.3.1973 in dossier «Temple de Saint-François. Restauration 1976-1986» (DE).

¹⁸⁴ Préavis et rapport in BCC. Séance du 21.3.1989 (AVL: 047/2.2).

CONTRIBUTION MÉTHODOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE HENRI DE GEYMÜLLER

Projet d'entretien et restauration graduelle

Postulats théoriques et méthodologiques du mandat de Geymüller et Joël

Lorsque Henri de Geymüller et Louis Joël sont désignés en 1883, ils ne sont pas les premiers, dans un passé récent, à être chargés d'étudier les problèmes de l'église. Après les travaux de Henri Boisot et Charles Mauerhoffer, leur étude fait suite à celles d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1873), de Georges Rouge (1875) et d'Abraham Samuel Maget (1877). Geymüller se procure ces travaux entre décembre 1882 et février 1883, les recopie, les annote et en dresse un résumé comparatif. Il acquiert ainsi une vue d'ensemble, une première idée de l'état de l'église et il relève chez ses prédécesseurs: la datation de l'édifice, l'analyse des désordres constructifs, leurs causes et leur âge, ainsi que les remèdes proposés.

La Municipalité confie à Geymüller et Joël la tâche *d'étudier un projet d'entretien et de restauration graduelle du temple de St-François*. Geymüller énonce ses principes dans un rapport préliminaire et les reprend au début de son rapport final de 1885. La tâche d'entretien consiste à garantir la stabilité et la cohésion du bâtiment, c'est une activité sanitaire. Par travail de restauration graduelle, il s'agit d'une restauration dont la mise en exécution est progressive, échelonnée dans le temps. Elle est exprimée dans un projet qui, s'il prévoit des interventions, les prévoit nécessairement pour plus tard. L'heure est aux choses urgentes et l'urgence n'est pas de restaurer. Il s'attache donc, selon ses conceptions, à repérer d'abord ce qu'il appelle des désordres.

Pour comprendre et apprécier le plus ou moins de gravité des désordres survenus dans les différentes parties du monument [...] il faut établir avec précision [...] :

1. *Les causes des désordres.*
2. *Fixer l'époque où ils se sont produits.*
3. *Examiner leurs effets.*
4. *Examiner si ces causes ont cessé d'agir.*
5. *Voir si elles peuvent se renouveler.*
6. *Examiner l'état et la manière de se comporter des réparations faites aux parties qui avaient souffert¹.*

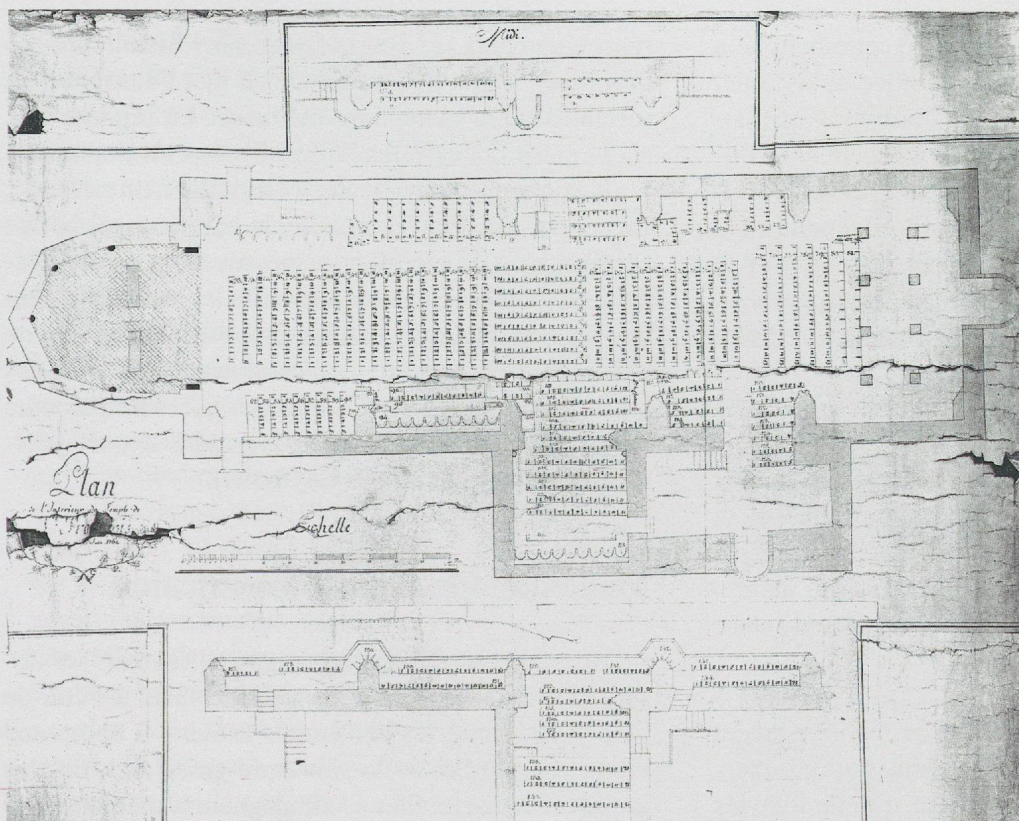


Fig. 84
Frédéric Gaulis
«Plan de l'intérieur du temple de Saint-François», 1768.
Premier plan dressé avec le souci de la justesse métrique; on reconnaît notamment la convergence caractéristique des faces longitudinales de la nef. Persistance de codes graphiques anciens ou arbitraires, comme la représentation frontale des portes ou l'«oubli» de la tour – qui appartient à l'extérieur. Celui-ci, comme l'indique le titre, n'est donné que de manière fort schématique.
(AVL: C.382. Photo C. Bormand)

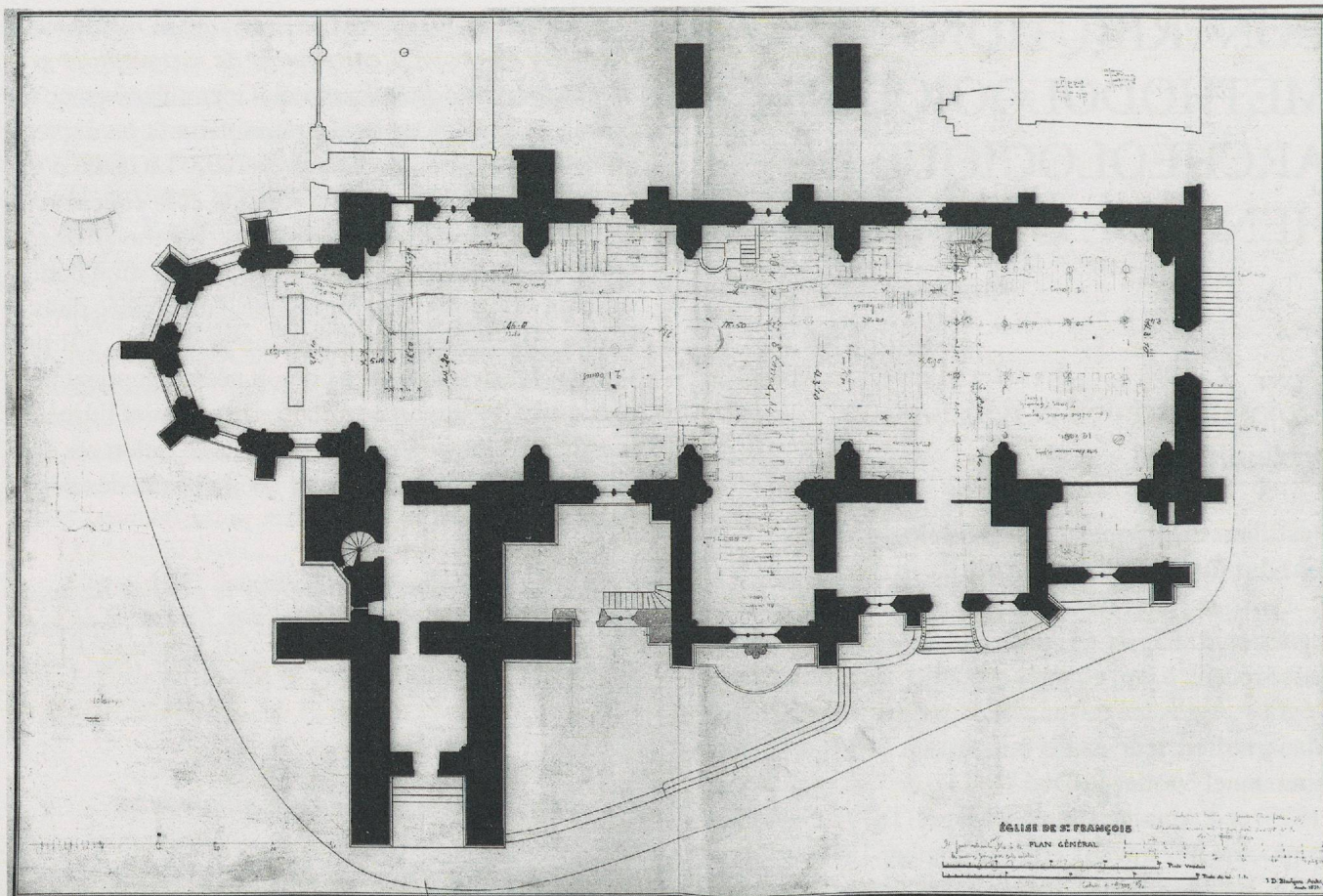


Fig. 85

Jean Daniel Blavignac

«Eglise de Saint-François. Plan général», 1855.

Un commentaire manuscrit anonyme fixe l'échelle à 0,01375 pour 1 (1:72,7). Second relevé, s'étendant cette fois aussi à l'extérieur. De nombreuses améliorations du plan de Gaulis, en particulier l'adoption d'une présentation graphique neutre, objective, on pourrait dire moderne, à la mesure d'un travail d'observation et de relevé minutieux.

(ACV-AMH: B 132 SF II, B.2188. Photo ACV)

Quelques-unes des propositions de cette marche à suivre semblent procéder d'une méthode analytique. Elles sont isolées, énumérées dans l'ordre logique (si non chronologique) qu'elles auraient si elles découlaient l'une de l'autre (la proposition n° 4 et son corollaire n° 5, demandent que l'on ait d'abord répondu à la proposition n° 3). Geymüller semble décomposer le problème en éléments, pour en saisir les rapports — au contraire, il procède du simple au composé, de l'élément au tout; il s'agit en vérité d'une approche synthétique, bien plus qu'analytique.

En termes de logique, la première proposition est une hypothèse. Elle ne contient pas en elle-même sa réponse et la réflexion sur les causes des désordres ne peut être menée qu'après en avoir compris la nature. Pour cette raison, la seconde proposition découle aussi — en partie — des suivantes.

Les propositions trois, quatre et six recommandent d'*examiner* le bâtiment, de le soumettre à un examen. Pour que l'église fasse son anamnèse, qu'elle livre les

renseignements sur son passé et sur l'histoire de ses désordres, il faut la questionner; il faut l'ausculter, en restant dans la métaphore médicale. La réponse aux six propositions est *dans l'histoire même du monument*.

L'examen, comme l'entend Geymüller, est raisonné. La connaissance qu'il procure du bâtiment permet de confirmer ou de modifier, respectivement de compléter les hypothèses, de nommer enfin les causes et d'établir leur chronologie. Les six propositions, au lieu de découler, d'être déduites successivement les unes des autres, sont emmêlées. Ce n'est qu'après un parcours itératif que l'archéologue peut répondre aux six *questions*, comme les nomme Geymüller.

Méthodes. Champs d'investigation

Henri de Geymüller a consigné et transmis ses observations sous forme d'un rapport, resté à l'état de manuscrit. Outre les dix grands cahiers, il comprend vingt-trois feuilles de dessins demi-grand aigle ou plus grands et douze feuilles accompagnant le mémoire. Sur

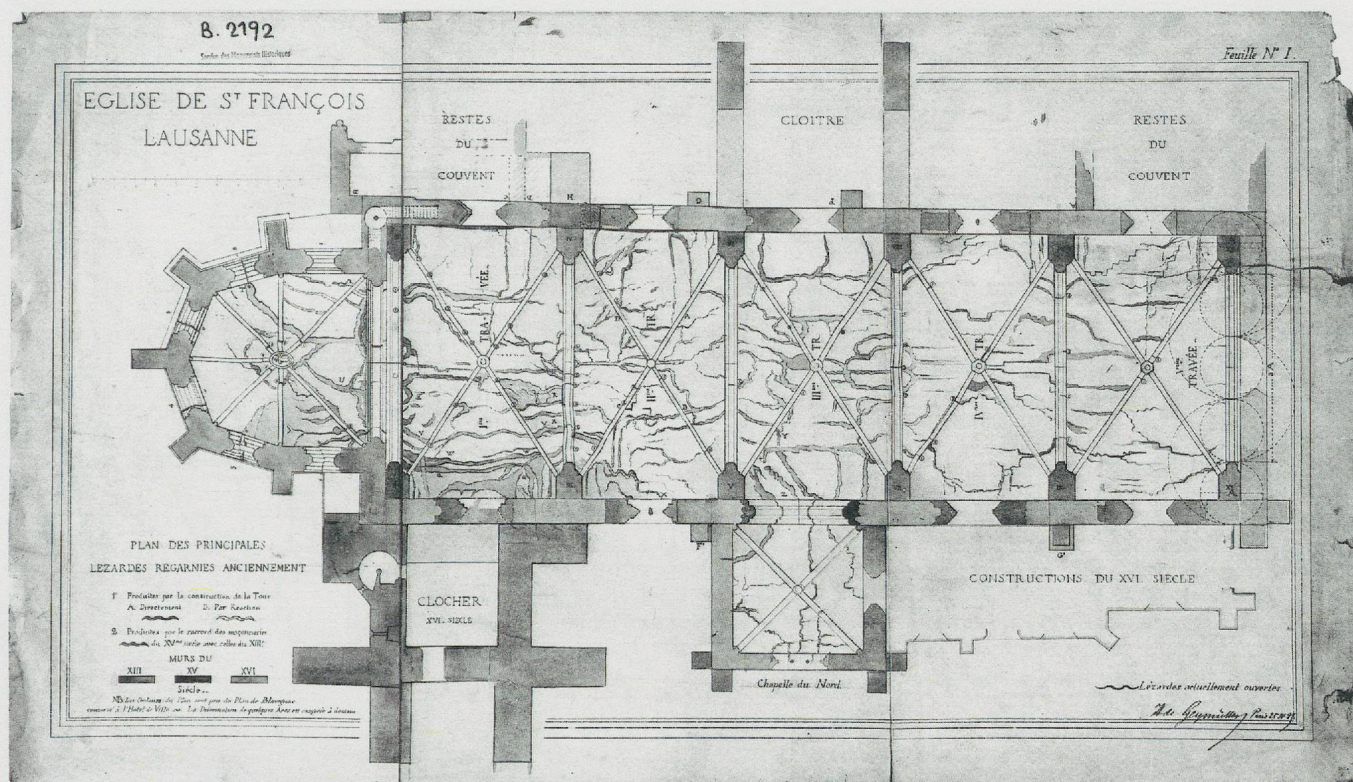


Fig. 86

Henri de Geymüller

«Plan des principales lézardes regarnies anciennement. Feuille n° 11. Nota Bene: Les contours du plan sont pris du plan de Blavignac conservé à l'Hôtel de Ville. La déformation de quelques arcs est exagérée à dessein». Planche accompagnant le rapport de 1885.

Représentation de la fissuration, avec nomenclature, datation et mention de l'activité. Datation de la maçonnerie par l'emploi de trois couleurs différentes. Les deux petites chapelles («constructions du XVI^e siècle») ne sont indiquées que par leurs contours. A remarquer: étude des proportions de la nef et des piliers à l'ouest de la nef. Que Geymüller est capable de s'astreindre à une rigueur stéréotomique ressort d'un plan (cf. fig. 51) de 1892 pour lequel son travail a servi de base.

(ACV-AMH: B 132 SF III, B.2192. Photo ACV)

les grandes feuilles figurent les relevés de l'église proprement dite² et du clocher³. Le temps a séparé ces plans du reste du dossier; ils sont aux Archives cantonales, alors que le rapport lui-même et les petites feuilles ont pris le chemin de la Bibliothèque cantonale.

Le relevé

Blavignac fut le premier à représenter l'église de Saint-François de manière cohérente, codifiée, avec une minutie qui dénote toute l'attention et le respect du détail que méritait ce travail. Geymüller ne procède pas à un nouveau relevé, son dessin est calqué sur celui de Blavignac, mais son but est cependant tout autre. Il fait subir au dessin une notable complexification, par le report de quantités d'informations supplémentaires: les percements au rez-de-chaussée, la représentation de la datation, nomenclature des secteurs et des éléments, report de la position des cachets de contrôle. Le plan n'est donc pas une représentation codifiée, neutre, du bâtiment, comme on le conçoit aujourd'hui. Le graphisme, la nature et l'abondance de l'informa-

tion ne sont pas liés à l'échelle du plan, mais il est le support à la représentation d'une problématique particulière qu'il s'agit de documenter, de décrire, de localiser: *âge des principales lézardes et de leurs regarnissages, tableau synoptique et conventionnel des crevasses dans les murs*. Le relevé n'a pas pour but de décrire l'ensemble architectural, il est conçu essentiellement comme un support pour le report des observations sur les désordres, ce qui est précisément le propos de Geymüller. Le sommet de la tour, que tout le monde s'accorde à trouver en mauvais état, constitue une exception: Geymüller propose sa remise en état, raison pour laquelle il fait l'objet d'un relevé complet – plans, coupes, élévations auxquels se joignent des détails à plus grande échelle et des éléments de projet⁴.

Les relevés doivent être précis, Geymüller en fait l'expérience progressivement. Au début, sous-estimant probablement l'utilité de l'exactitude des mesures, il n'a pas prévu *le degré de précision que nous serions graduellement amené à donner à ce travail pour pouvoir*

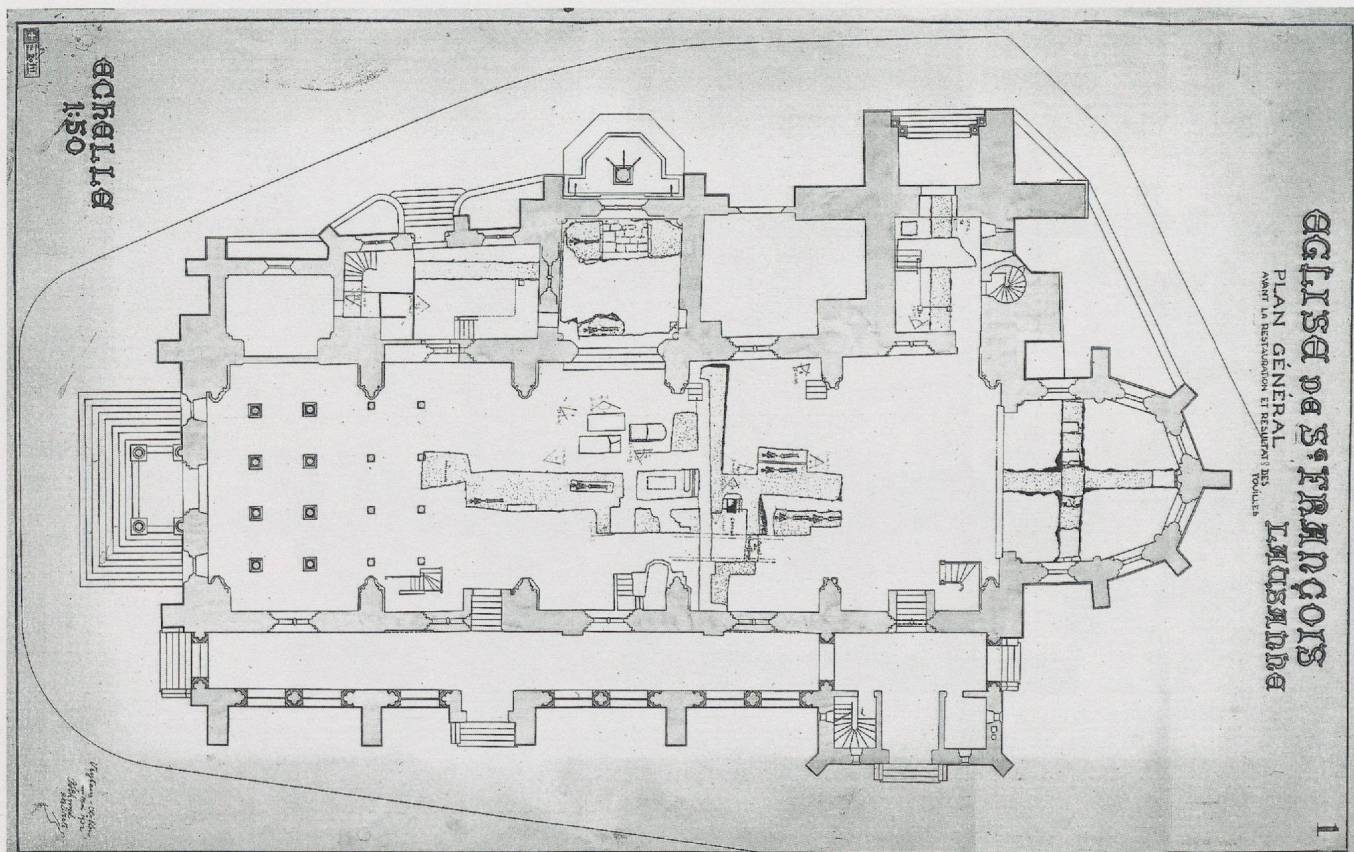


Fig. 87. Otto Schmid

«Plan général avant la restauration et le résultat des fouilles». Echelle 1:50. 1926.

Plan dressé à partir d'un nouveau relevé. Précision métrique accrue : on commence par exemple à reconnaître les défauts d'orthogonalité des murs de refend des chapelles. Pour faire l'économie de plusieurs plans, tous les percements, hauts ou bas, sont représentés en une fois.

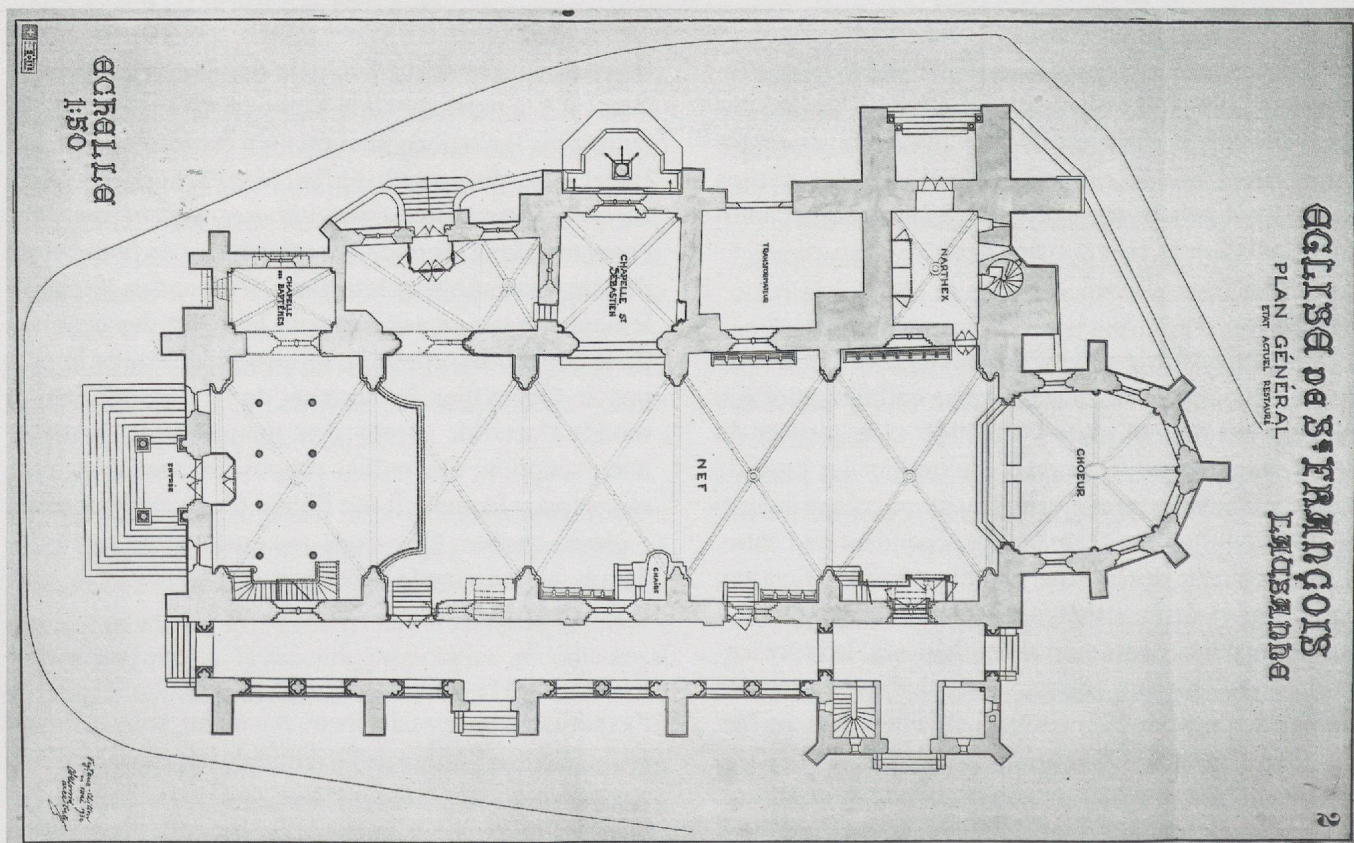
(ACV-AMH: B 132 SF I, B.450. Photo ACV)

Fig. 88. Otto Schmid

«Plan général. Etat actuel restauré». Echelle 1:50. 1932.

Selon la logique de l'«avant-après», du même auteur. Il s'agit en fait d'une mise à jour du plan précédent.

(ACV-AMH: B 132 SF XV, B.3136. Photo ACV)



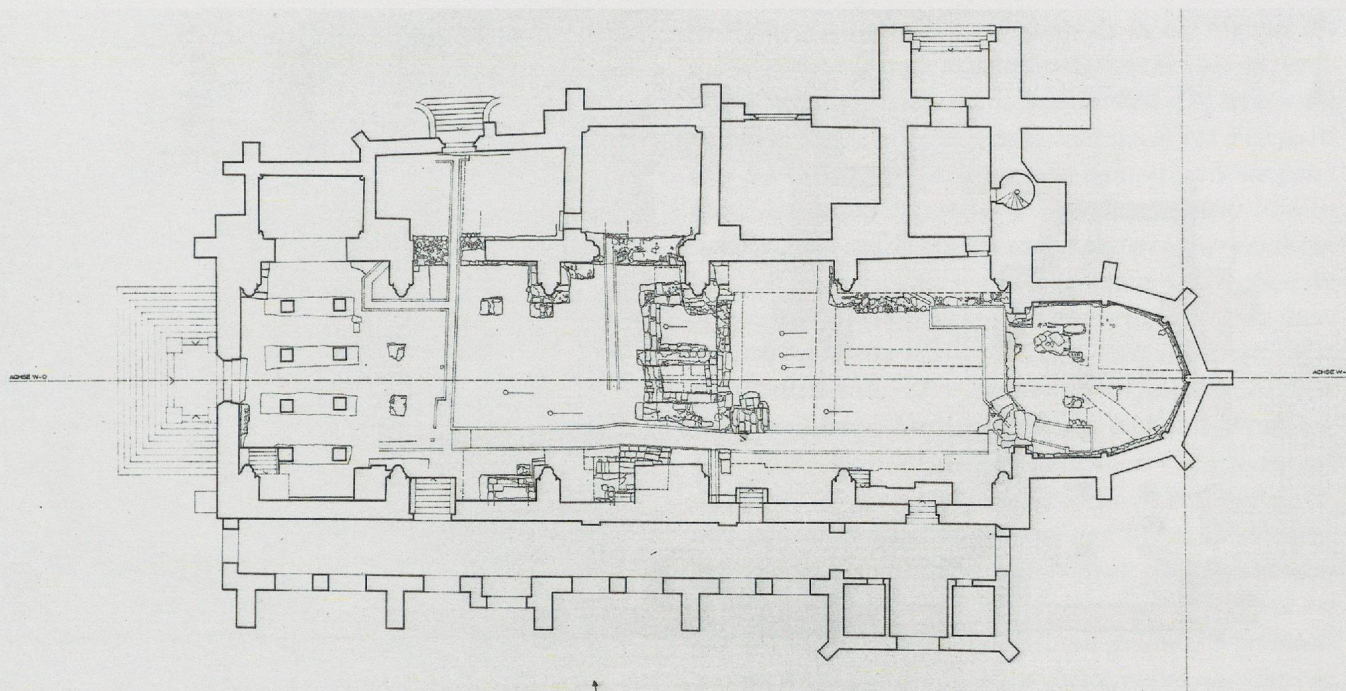


Fig. 89

Hans Rudolf Sennhauser

«Grabung 1966. Situation. Äusseres wurde von KDM 51 VD I übernommen». Echelle: 1:100. 1968.

Représentation de l'intérieur de l'église, au niveau des seuils, destiné à l'assemblage de minutes archéologiques de détail. L'extérieur, et de manière générale les zones non fouillées, sans importance ici, ont été calqués sur l'agrandissement d'un plan à l'échelle 1:300 (Paul Valloton dans Grandjean 1965, fig. 142, p. 196, d'après Schmid, fig. 88).

(ACV-AMH: B 132 SF XVI, B.4214. Photo ACV)

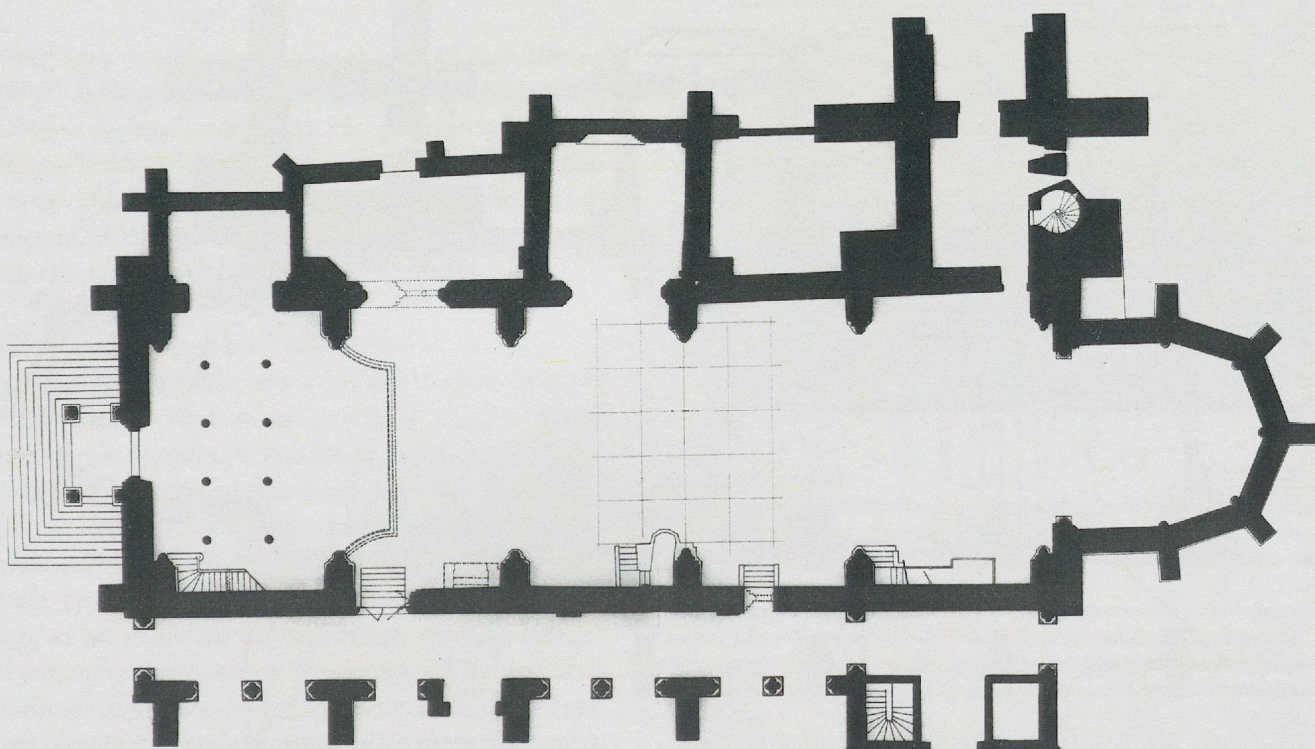
Fig. 90

Claude Jaccottet

«Plan du rez-de-chaussée, d'après le plan des archives cant. Vaud». Echelle 1:50. 1971.

Copie du plan de Schmid, fig. 88, faite en ne retenant qu'une partie des percements du rez-de-chaussée.

(ACV-AMH: B 132 SF XVII, B.4633. Photo ACV)



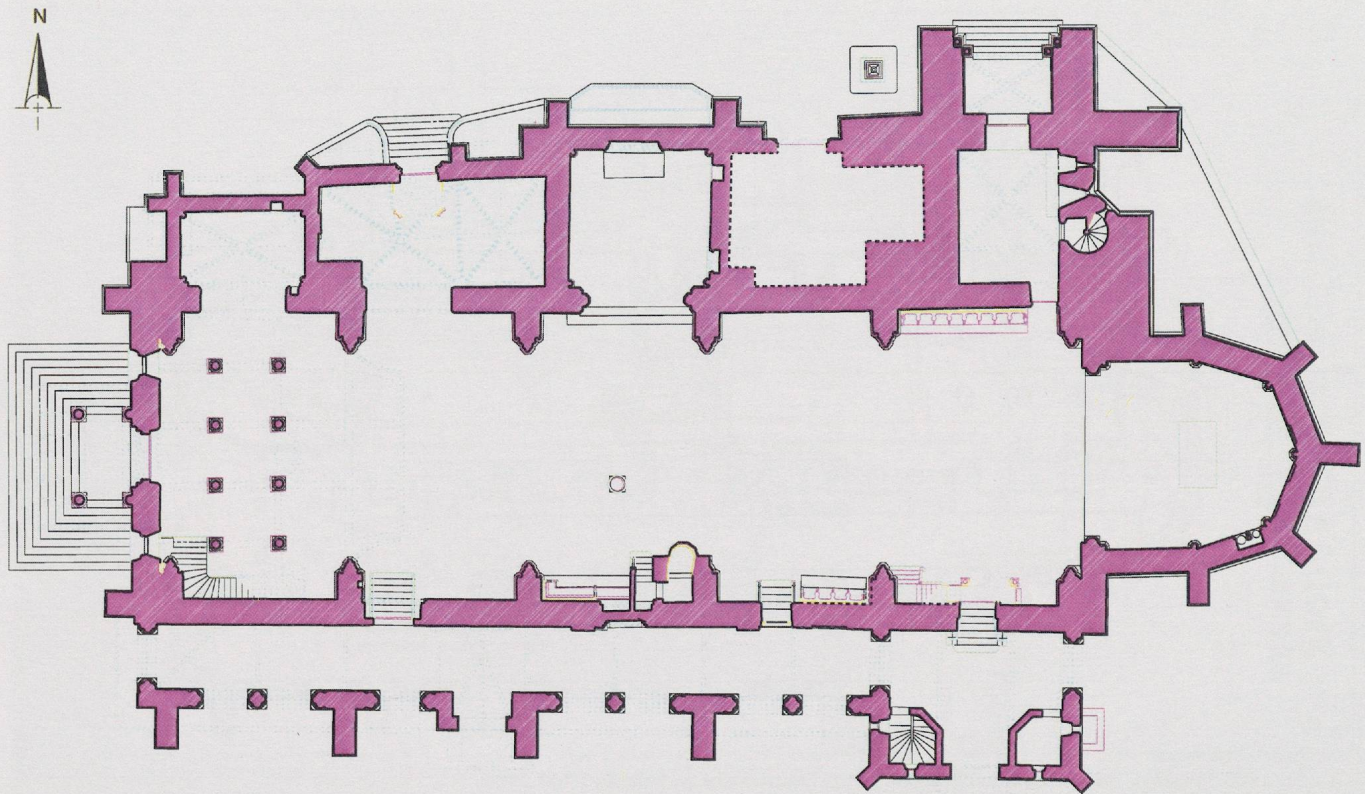
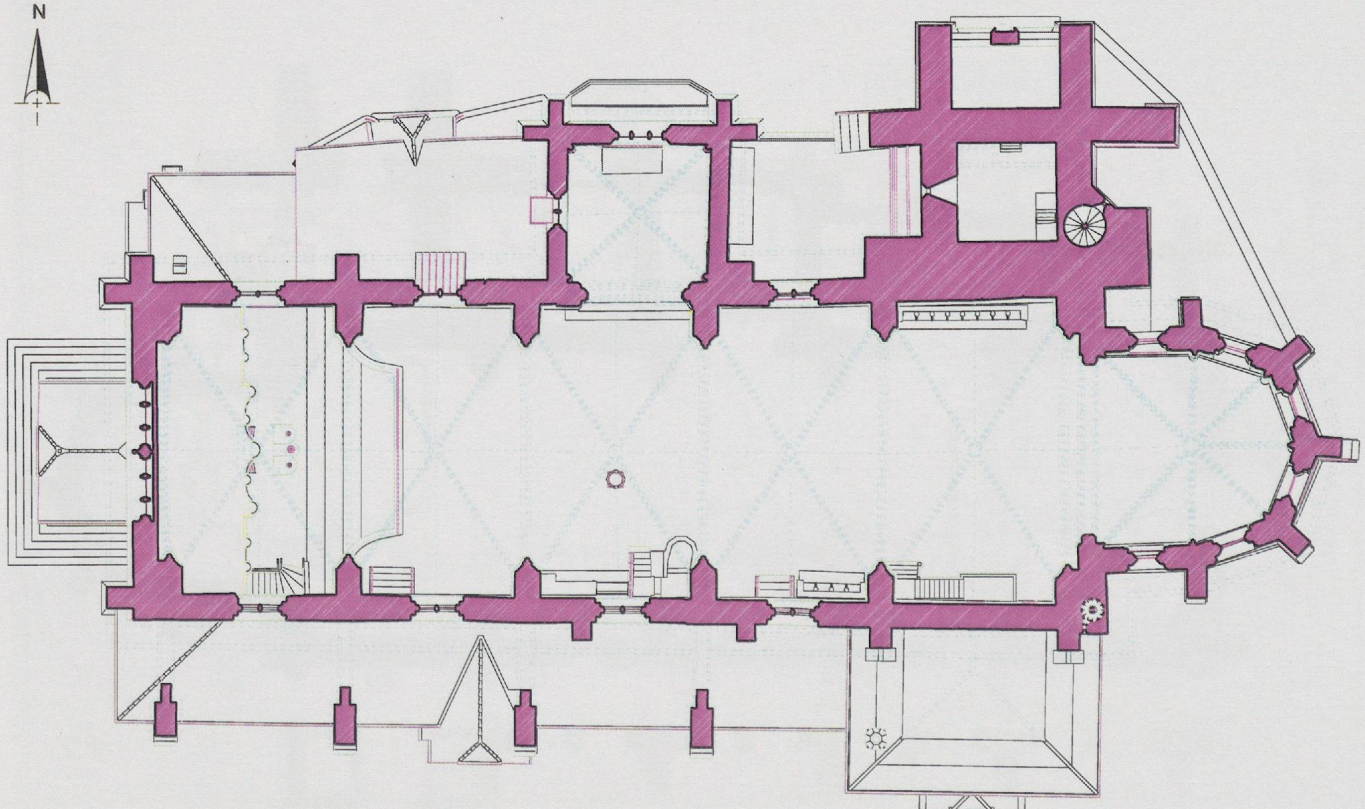


Fig. 91
Archéotech
«Plan au niveau des soubassements». 1995.

Nouveau relevé, par des procédés optiques numériques et par photogrammétrie stéréoscopique, afin de mesurer et restituer une géométrie très complexe: les défauts d'orthogonalité, d'alignement, de verticalité, reconnus comme problèmes statiques mais aussi comme indicateurs archéologiques, sont représentés ici parfois pour la première fois.

Fig. 92
Archéotech
«Plan au niveau de la naissance des voûtes». 1995.

La volonté de restituer correctement la géométrie des parties hautes de l'église exige en particulier la planéité du niveau de coupe (principes de stéréotomie). A ce titre, il est impossible de décrire la géométrie de Saint-François en moins de deux plans.



difficile, mais la curiosité toutefois et le désir de pouvoir arriver à dater par la superposition des décorations les déformations de l'arc triomphal [le] firent revenir constamment à la charge. En grattant avec une précaution infinie au canif sur les traces de couleurs, on arrivait à constater souvent deux, trois parfois jusqu'à 7 ou 8 couches superposées⁸. Ce travail d'une quinzaine de jours a été récapitulé sur un tableau⁹ qui sert, pour Geymüller, à établir une échelle chronologique irréfutable.

Prélèvement d'échantillons de mortier

Le cahier VII du Rapport regroupe, de la même manière, les observations sur les enduits et les mortiers. On en prélève des échantillons servant à fixer la date de certains travaux. Les différences très nettes existant entre les mortiers employés à différentes époques dans les travaux de l'église de St-François ont permis fréquemment dans le courant de la présente étude: 1) de distinguer des travaux faits à des époques différentes; 2) de reconnaître des travaux faits à la même époque. Il en résulte pour nous un moyen de

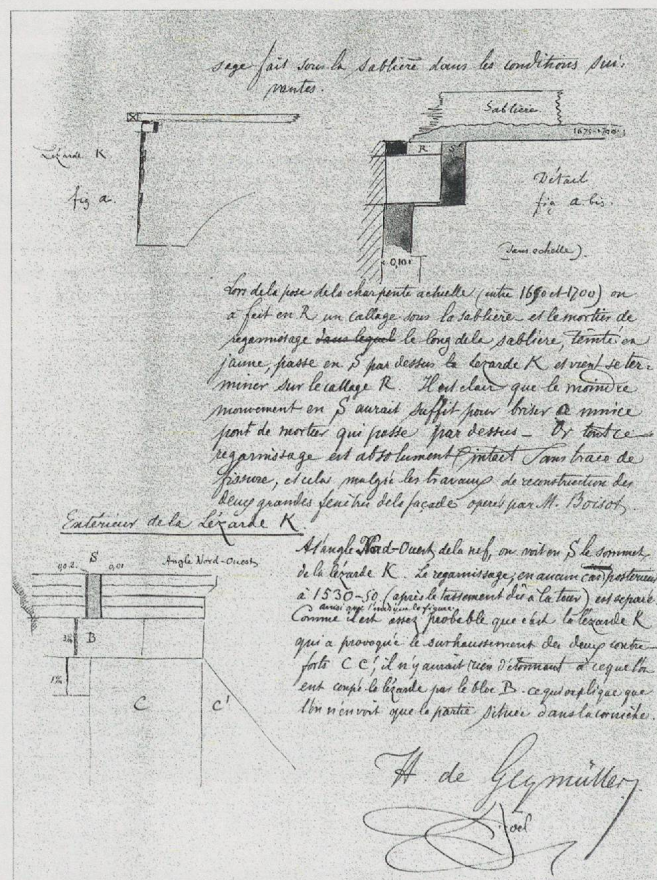


Fig. 95
Henri de Geymüller
«Lézarde K»

La lézarde K est l'exemple d'un «désordre» spectaculaire, constaté à plusieurs reprises, dont Geymüller ne devine une cause possible que bien plus tard.

(Illustrations en marge: «Lézarde K», «Détail», «Extérieur de la lézarde K». In : Geymüller 1885. II. Page 2)

contrôle très précieux qui, tantôt rendait plus probable une hypothèse, tantôt la confirmait avec une entière certitude¹⁰.

Historique des «désordres»

La chronologie du monument, on l'a compris, est le fruit de son examen archéologique. On note la forme, l'aspect et la disposition des choses. Texture, couleur et consistance des matériaux, des enduits sont enregistrés et synthétisés, réunis et opposés dans des tables éloquentes. Ces observations sont faites et consignées dans le but final, Geymüller le répète souvent, d'établir cette *relation chronologique* entre les parties du bâtiment, et partant, leur *relation constructive*: les désordres ont une raison d'être. L'estimation correcte de leur âge est la clé de leur compréhension.

En réalité, parallèlement à l'élaboration de tables, l'archéologue doit adapter sa méthode de recherche et son raisonnement aux cas particuliers. Chaque lézarde, chaque anomalie s'inscrit dans un contexte précis qu'il lui incombe de retrouver.

Exemple de la lézarde K

La lézarde K, fissure spectaculaire à l'angle nord-ouest de la nef, est un avatar lointain de la construction du clocher; la causalité est indirecte et difficile à établir.

Un surplomb de la façade ouest a produit une séparation entre le mur et la voûte qui va en s'élargissant vers le Nord et a produit dans le mur gouterôt Nord une lézarde K. [Elle date du voûtement de la nef ou de la construction du clocher, et] a été regarnie à ce moment et plus depuis lors. [...] L'extrémité Ouest du mur gouterôt [nord] s'est trouvée dégarnie et montre une lézarde de 0,10 de large au sommet qui n'a jamais été regarnie à l'intérieur; le regarnissage extérieur ne peut être postérieur en aucun cas à [la construction du clocher]¹¹.

Ce qui prouve que l'état de cette lézarde n'a pas changé depuis [la construction de la charpente], c'est le regarnissage fait sous la sablière dans les conditions suivantes.

Lors de la pose de la charpente actuelle, on a fait en R un calage sous la sablière et le mortier de regarnissage le long de la sablière, teinté de jaune, passe en S par-dessus la lézarde K et vient se terminer sur le calage R. Il est clair que le moindre mouvement en S aurait suffi pour briser ce mince pont de mortier

qui passe par-dessus. Or tout ce regarnissage est absolument intact sans trace de fissure, et cela malgré les travaux de reconstruction des deux grandes fenêtres de la façade opérées par M. Boisot¹².

Plus tard, Geymüller revient sur le sujet, lorsqu'il passe en revue l'ensemble des lézardes dues à la construction de la charpente actuelle: Si l'action directe produite sur les murs et voûtes par le tassement dû à la tour, n'a guère pu s'étendre [très loin vers l'ouest], les tassements, par l'intermédiaire de la charpente, à la suite de l'abaissement des sablières, de leur relèvement au-delà, ont dû produire des poussées plus ou moins durables qui se sont répandues sur toute la surface de l'église et auront fort bien pu produire la lézarde K¹³.

Exemple de la mortaise T

La mortaise T est l'occasion pour Geymüller de montrer son zèle et son soin, prouvant par un examen attentif de la charpente qu'elle n'était pas responsable – et cette constatation permettait de contredire, de prendre en faute Viollet-le-Duc – de la déformation de l'arc triomphal, mais tout au plus du réveil d'anciennes blessures.

En effet, la rupture de cette mortaise, au nord de la ferme qui enjambe l'arc triomphal, fait partie d'une

série de désordres à la charpente (assemblage défectueux des blochets, pourriture des assemblages des sablières et des entrails, pression d'un entrail sur la voûte par l'intermédiaire des étais et plateaux) dont elle est la manifestation la plus parlante. Geymüller l'explique par l'irrégularité de la forme de la toiture:

Lors de la construction de la charpente actuelle, on a raccordé le comble plus étroit du chevet avec celui plus large de la nef en recouvrant l'angle rentrant FGH au moyen d'un pan biais du toit porté par 2 fermes E et F. Le faîte ayant une même hauteur, les arbalétriers de la première sont moins inclinés que ceux de la seconde [...]. L'arbalétrier A ayant fait sauter tout le devant de la mortaise T s'est porté de 3 centimètres en dehors¹⁴.

Conséquences [...]:

1. L'entrail E au lieu d'être suspendu se trouve pressé par le poinçon sur l'ouverture de l'arc triomphal [...]. Le poids du comble porte donc en partie sur le mur au-dessus de l'arc triomphal et en comprime toute la partie entre les crevasses Y et Z et tend à faire descendre l'arc, les parties de voûtes adjacentes à l'Est et à l'Ouest restant immobiles. [...]

2. L'arbalétrier A, en s'écartant [par un enchaînement de poussées] a entraîné les blochets et par eux le

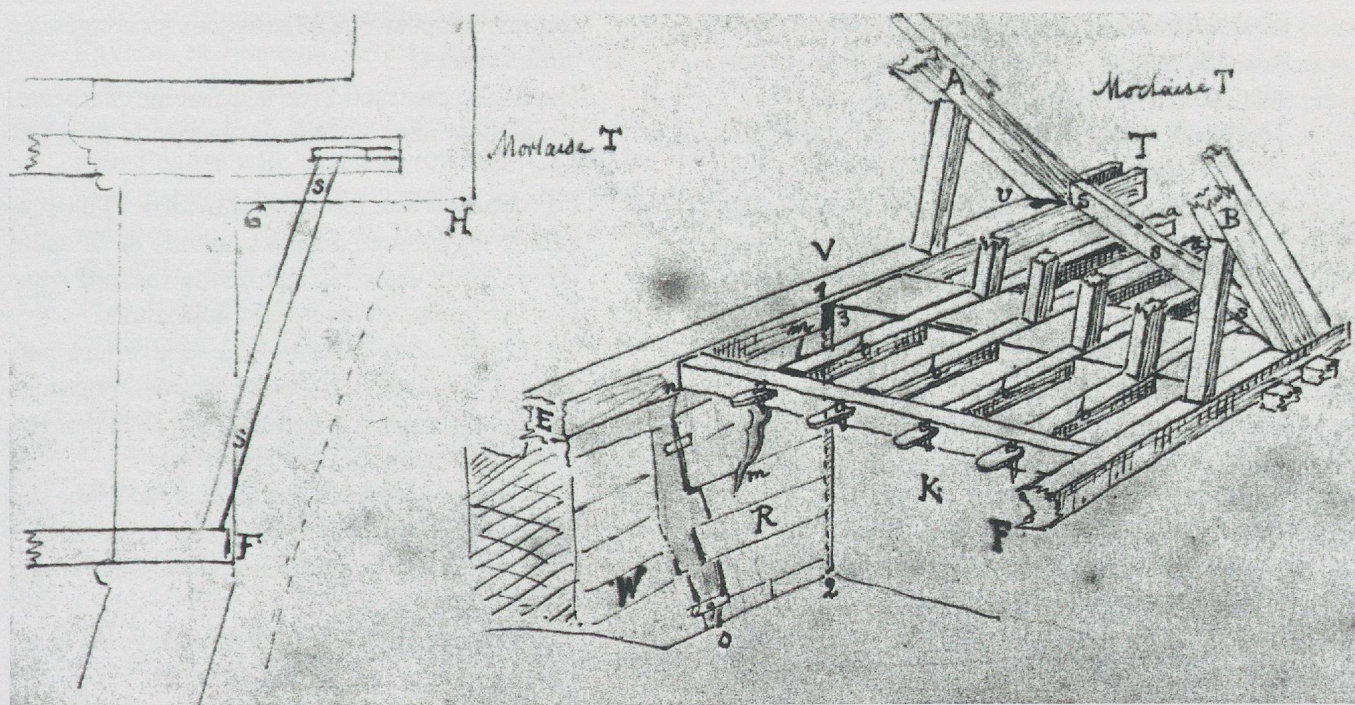


Fig. 96
Henri de Geymüller
«Mortaise T»

Voilà l'occasion de critiquer Viollet-le-Duc, dont la visite de l'église de 1873 fut assez hâtive, et pour qui la «disposition à l'écartement [de la voûte de l'abside] est provoquée par la charpente qui pousse au vide ou qui porte sur les arcs». Or, pour Geymüller, la charpente ne peut être tenue responsable de la déformation de l'arc triomphal. Elle n'aurait donné tout au plus que «quelque surplomb au pan de mur gouterôt voisin, suffisant pour rouvrir des regarnissages des vieilles lézardes».

(Feuille 33. Fig. 1 et 2. In: Geymüller 1885. III)

pan du mur gouterôt *K* qui, à son tour, sollicitant la partie *R* du mur sur l'arc triomphal, a fait ouvrir de nouveau le bord Nord des crevasses¹⁵.

La chronologie raisonnée qui sera le résultat de l'analyse des désordres, c'est donc une succession d'événements dont on a compris l'enchaînement. Geymüller avait déjà été amené à reconnaître trois événements distincts, qui tous eurent comme conséquence des désordres de nature différente. Ces trois événements délimitent quatre périodes, comme le dit Geymüller qui y met un point d'honneur, *du point de vue de la construction, et non du style*¹⁶. La discussion détaillée de cet historique nous amènerait à publier l'ensemble de l'étude, ce qui gonflerait inutilement le propos. Voici cependant l'énumération succincte de ces désordres, dans la chronologie de Geymüller.

Quatre périodes dans l'existence du temple, du point de vue de la construction, et non du style

- 1° L'ancien Saint-François.
 - La poussée de la première charpente provoque les surplombs des murs de la nef.
 - Le pignon de l'arc triomphal se lézarda au moins 2 fois jusqu'à sa démolition à une époque incertaine; formation de jarrets, de lézardes, courbure en plan.
 - Probablement quelques lézardes au chevet dues à la déformation et aux ruptures de l'arc triomphal et de son pignon.
- 2° Depuis la transformation de la nef jusqu'à la construction de la tour.
 - Fragments inégaux résultant des raccords des maçonneries du XIII^e et XV^e s. dans les murs amenant l'abaissement des assises au-dessus des fenêtres.
 - Un certain nombre de lézardes dans les voûtes en sont la conséquence directe.
 - Lézardes au-dessus de l'arc triomphal pendant les travaux de voûtement avec agrandissement éventuel d'un jarret.
- 3° Depuis la construction de la tour jusqu'au remplacement de la 2^e charpente par celle qui existe actuellement.
 - Rupture du chœur et son inclinaison générale au nord.
 - Nouveau déversement et tassement du piédroit Nord de l'arc triomphal.
 - Déversement des piliers de la partie nord-est de la nef.
 - Rupture des nervures et voûtes du chœur.
 - Dans l'arc triomphal et le mur qu'il porte: crevasses. Réouverture partielle d'anciennes cre-
- vasses. Atteintes portées aux joints.
 - Déformation des arcs doubleaux et diagonaux de la nef.
 - Ruptures innombrables des voûtes avec réouverture des lézardes dues au voûtement.
 - Nouveau surplomb des parties hautes du mur sud de la nef dans les deux travées orientales, ce qui sépara ces murs des voûtes et oblige à regarnir l'espace ouvert avec des fourrons en sapin.
 - Tassements et lézardes dans le mur nord des trois travées orientales avec rupture de l'arc d'entrée de la chapelle nord.
 - Réouverture d'une section de raccord après la chapelle nord.
 - Formation éventuelle d'une lézarde à l'angle nord-ouest de la nef si elle ne s'était pas produite déjà dans la période précédente (*lézarde K*).
 - Lézardes dans les voûtes et murs de la chapelle du nord.
 - Réouverture des lézardes garnies après la construction du clocher, qui ont reçu à l'époque de la construction de la charpente actuelle les nouveaux regarnissages partiels en mortier blanc.
 - Ecartement très faible des murs gouttereaux d'avec les voûtes constatés sous le congé de raccord de l'époque de la construction de la charpente actuelle dans la IV^e voûte sud et que l'on retrouverait peut-être ailleurs sous les congés des autres voûtes.
- 4° Depuis la construction de la troisième charpente.
 - Un abaissement du faîte au-dessus de trois fermes.
 - La rupture d'une mortaise (*mortaise T*) a occasionné les fissures dans les enduits de la voûte du chœur et dans les enduits de raccord entre l'arc triomphal et les parties adjacentes.
 - Dans les voûtes de la nef, la réouverture partielle d'un petit nombre de lézardes regarnies consécutivement à la construction de la tour et à celle de la charpente.
 - Un léger surplomb du mur gouttereau d'une des faces du chœur, dû à la rupture de la mortaise.
 - Des surplombs insignifiants au-dessous d'une ferme.
 - Une légère ouverture du regarnissage de la lézarde à l'angle nord-ouest de la nef.

Dates fournies par l'histoire – dates fournies par le bâtiment

Sources. Problèmes de datation

L'histoire, chez Geymüller, tient d'abord dans un *tableau chronologique des principaux événements de la construction*. Le but de ce tableau est d'ancrer ces événements dans le temps et de donner à la chronologie un caractère absolu. Les dates proviennent des textes (fournies par l'histoire), ou figurent, inscrites ou peintes, sur le bâtiment même (fournies par l'édifice).

Les textes sur lesquels Henri de Geymüller peut s'appuyer en 1883 se résument encore à peu de chose: le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*¹⁷, les ouvrages de l'archiviste Ernest Chavannes¹⁸, et *Lausanne dès les temps anciens*¹⁹ de Blanchet. Plus d'une fois, Geymüller se réfère en outre à la *tradition qui a cours à Lausanne, recherchant à recueillir du souvenir de personnes vivantes à Lausanne quelques indications*²⁰.

Dates fournies par l'histoire

- 1256 23 janvier. Lettre du pape Alexandre IV à l'évêque de Lausanne l'engageant à appeler les Franciscains (Chavannes).
- 1258 4 novembre. Donation du terrain pour bâtir faite par P. Dapifer aux Frères mineurs de la province de Bourgogne (Chavannes; d'après Blanchet: 1280; *Dictionnaire historique*: 1268).
- 1320 Environ. St-François élevé au rang d'église paroissiale (Chavannes).
- 1442-1444 Félix V et Marie de Bourgogne font rebâtir l'église telle qu'on la voit aujourd'hui; le pape habitera le cloître pendant les dernières séances du Concile de Bâle transporté ici (Blanchet; date erronée, voir ci-dessous).
- 1523 23 avril. Pose de la 1^{re} pierre du clocher par Jean de Fluvis et Sébastien Grand (Blanchet; le *Dictionnaire historique* donne 1528; les deux dates sont erronées).
- 1536 11 Juin. Suppression du culte catholique romain
- 1537 Déposé les pierres de l'autel.
- 1559 1^{er} juillet. Pour le noyer du joug de la cloche de la Magdeleine mise à S. Fr., 7 fl. (Chavannes).
- 1560 28 septembre. Le boudrier neuf de cette cloche, 5 fl. (Chavannes).
1586. Construction de l'horloge (Jean-Baptiste Plantin, *Abrégé de l'histoire de la Suisse*; repris par Chavannes, Blanchet et le *Dictionnaire Historique*).
1746. Incendie dans les bâtiments secondaires du couvent (Chavannes).
1777. Construction des orgues (communication de M. l'organiste Blanchet)
1777. Réparation des peintures du chœur (Chavannes).

Geymüller s'arrête à cette date, et ne s'étend pas sur *les travaux plus récents entrepris depuis trente ans environ, ces travaux [étant] bien connus à Lausanne*.

Dates fournies par l'édifice

- 1260-1280 Les chapiteaux et nervures du chœur donnent cette date. La nef actuelle, non voûtée alors, est de la même époque. Existence d'un couvent au sud, de 2 chapelles ou dépendances au nord.
- 1320 Environ. Construction de la chapelle au nord. Deuxième ou troisième décoration de l'arc triomphal.
- 1382-1383 Exécution des stalles. Troisième ou quatrième décoration peinte.
- 1440 Environ. Reconstruction et voûtement de l'église, reconnaissable aux 5 sections dans la maçonnerie neuve.
- 1530-1550 Environ. Rupture du chœur, son inclinaison au nord, rupture de toutes les voûtes par suite de la construction de la tour. Le clocher est postérieur aux travaux de 1440-1450. Construction du contrefort H et des 2 arcs-boutants au sud de l'église.
- 1593 Date approximative de la construction du bas-côté entre la chapelle du nord et la façade Ouest.
- 1605 Armature en fer du couvercle de la chaire par Jacques Violat. Le couvercle en bois par Varin est contemporain. Construction des galeries intérieures à peu de chose près contemporaine. Peinture marbrée.
- 1612 Flèche actuelle du clocher.
- 1650-1700 Construction de la charpente actuelle, exhaussement du mur du chœur au niveau de celui de la nef. Peinture des voûtes en blanc, etc. Date donnée par trois représentations identiques de la toiture, absolument incompatible avec la charpente actuelle dans trois documents que sont le plan Buttet [1638 – date exacte inconnue de G.], la vue de Mérian de 1642, que Geymüller a reconnu être *un fac-similé du Grand Plan de Lausanne sans date et par un plus petit plan que le précédent représenté sur la carte du Baillage de Lausanne, [...] accompagné de la date 1678*, que Geymüller ne retient qu'avec beaucoup de réserves²¹.
- 1713 Travaux à la charpente du beffroi.
- 1730 Peintures des galeries restaurées.
- 1761 Rebadigeonnage des voûtes par Jacques Mermier et Abraham Pamblanc.

Les dates fournies par l'édifice font face à une quantité équivalente de dates provenant des textes, par souci d'équilibre. Cependant, elles sont de provenance hétérogène, et ne sont parfois pas indépendantes de celles fournies par l'Histoire. Il y a celles qui proviennent, 1° directement d'une inscription que porte le bâtiment; 2° d'une lecture, d'une déduction à partir du style d'un élément architectural; 3° d'une lecture, d'une déduction à partir d'un texte. Geymüller a ainsi imprudemment intégré deux dates qui se sont révélées être fausses.

1° : Lorsque le bâtiment porte la date, peinte ou gravée, on peut sans grand problème, en tirer des jalons pour fixer la chronologie: 1605, 1612, 1713, 1730 et 1761.

Ainsi, par exemple, 1612 est la date gravée dans la flèche du clocher. *Date de la flèche. Le poinçon (face Est), ainsi que la poutre située au milieu des trois principales allant à la base de la Flèche de l'Est à l'Ouest portent les initiales des entrepreneurs de charpenterie et la date, en grandes lettres entaillées, avec soin, de section triangulaire, comme suit: F.M. 1.6.1.2. IB²².*

Il y a au moins deux témoins de ce genre qui ont échappé à Geymüller. Le premier, dans la première travée de la nef, n'est plus visible depuis que l'on a construit l'orgue. C'est le nom de deux peintres ou gypsiers – GABANI et Jean-Michel GAUDIN – ayant participé aux travaux de rebadigeonnage de 1761. Il est plus étonnant par contre, qu'il ait manqué de remarquer le second, sur la principale et dernière ferme du chœur. Une agrafe métallique reliant le poinçon et le tirant porte la date de 1703 et le nom de I.F.RAVESSOUS. Il est très regrettable que cet indice lui ait fait défaut, au vu des précautions qu'il a dû prendre pour ne dater l'actuelle charpente qu'au moyen de vues de Lausanne à vol d'oiseau.

2° Henri de Geymüller est très à l'aise et montre une grande sûreté de jugement quand il attribue une date à un élément architectural sur la base de son style.

C'est le cas de la construction de l'église primitive, entre 1260 à 1280. *L'église actuelle, même transportée dans l'Ile de France, patrie du style gothique, ne saurait être, à cause du feuillage des chapiteaux du chœur, du profil des nervures, antérieure à 1236 à 1240. En y ajoutant les 20 à 25 années que le style nouveau mit à se répandre même en Bourgogne, on arrive précisément aux années qui coïncident avec l'an 1258, année de la donation du terrain faite aux frères mineurs de St-François, de la province de Bourgogne. D'autre part le caractère plutôt roman des fragments du rinceau décorant l'intrados de l'arc triomphal que nous avons découvert engage à ne pas trop approcher la date des travaux de la fin du XIII^e siècle. En les*

plaçant entre les années 1260 et 1270, on ne saurait guère s'écarter de la vérité²³.

Il en est de même de la chapelle de Billens. *L'ancien édifice existait déjà depuis quelques temps lorsque dans le cours du XIV^e s. on ajouta cette chapelle. Autant que l'on peut reconnaître les chapiteaux sous l'épaisseur des badigeonnages, rien n'empêche de faire remonter sa construction au commencement du XIV^e siècle quand St-François avait été élevé au rang d'église paroissiale²⁴.*

Ce sont là les deux seules dates que Geymüller s'est permis de déduire du style du bâtiment. Il ne l'a d'ailleurs pas fait sans confronter ses déductions à ce qu'il savait par l'histoire.

3° A deux reprises, cependant, Geymüller prêta crédit aux textes, en reprenant des dates qui pourtant parfois suscitèrent son étonnement – comme c'était le cas pour le clocher.

Il attribua crédit un peu rapidement à Rodolphe Blanchet pour dater très précisément la construction de la seconde église, entre 1442 et 1444. En conséquence, s'il a tenté d'apparenter ce chantier à un autre, il s'est trompé d'un demi-siècle, ou s'il en a qualifié le style, il y voyait l'improbable frémissement de la Renaissance italienne. *Il s'agissait, grâce à la magnificence d'Amédée VIII de Savoie qui sous le nom de Félix V, occupa pendant plusieurs années le siège pontifical, d'éclairer la nef par des fenêtres plus grandes, et de munir en voûtes cette partie du temple²⁵.* Blanchet avançait comme preuve la présence des armes d'Amédée VIII dans l'église, mais Geymüller n'était pas dupe, cependant, qu'il s'agisse des armes du pape et de sa femme (!). Il y vit bien celles du père et de la mère d'Amédée VIII, Amédée VII et son épouse Bonne de Berry, mais pensa qu'il ne s'agissait que d'un petit fragment de vitraux plus importants, mettant en scène les armes de plusieurs princes de la maison de Savoie, et ayant été créés un demi-siècle après la mort d'Amédée VII. Il reviendra à Maxime Reymond, relayé par Albert Naef (c'est un des accents de la conférence qu'il donna sur Saint-François en 1911) de remettre en question cette datation, au moyen d'une avalanche d'arguments²⁶.

Blanchet induit Geymüller une seconde fois en erreur, en fixant, en 1523, sur la base d'un document dépourvu d'ambiguïté – mais qui est un faux – le début de l'érection du clocher. La date n'est pas plausible et le document est introuvable, comme l'a relevé Marcel Grandjean²⁷. Geymüller trouvait d'ailleurs cette date anachronique. Ayant d'abord adopté la datation de Viollet-le-Duc, du XIII^e siècle, *il fut finalement persuadé que la tradition qui a cours à Lausanne est ap-*

proximativement exacte en voyant sous le toit la manière dont les deux contreforts du Sud posent sur le mur gouterôt²⁸, qui prouvent donc sa postériorité sur le voûtement de l'église.

Mais cette datation erronée n'entraîne cependant pas de faute dans la chronologie de la construction. Geymüller, s'en tenant à une démarche objective, basée sur l'examen du bâtiment, ne pouvait d'ailleurs pas se tromper fondamentalement. La postériorité du clocher par rapport au chœur et à la nef est établi par l'observation archéologique. L'observation minutieuse des conséquences de son érection, l'enregistrement au jour le jour, si l'on peut dire, des désordres qui lui sont imputables, créent un tableau chronologiquement exact – qu'importe l'inexactitude de la datation.

L'intérêt des travaux de Geymüller

Européen avant la lettre, Geymüller est un esprit cosmopolite²⁹, réunissant différentes sensibilités et ouvert à différentes approches de la restauration des monuments historiques. Il a hérité des Anglais non seulement le romantisme de Ruskin, mais aussi le mysticisme d'un Pugin ou très certainement le conservatisme d'un William Morris qui incarne l'*Anti-Restoration Movement*. On lui connaît un intérêt pour les restaurateurs italiens comme Beltrami. Il précède les ouvrages fondateurs de Boito, Riegl, Dehio.

En France, dans les années quatre-vingt, le Service des monuments historiques fêtait ses cinquante ans d'existence. La discipline avait déjà acquis une certaine tradition, s'était dégagée de la théorie simple de ses origines et était parvenue à nuancer le principe de la reproduction à l'identique. Elle doit beaucoup à ce grand écrivain que fut Viollet-le-Duc, qui marqua des générations de restaurateurs en France. Quel chemin parcouru depuis la définition du mot restauration que donne Quatremère en 1832: *L'architecture en effet se compose nécessairement, dans ses œuvres, de parties similaires qui peuvent, au moyen d'une exacte observation des mesures, être identiquement copiées ou reproduites. Le talent ne sauroit même entrer dans une semblable opération, qui peut se réduire au plus simple mécanisme³⁰* et la position nuancée d'un Viollet-le-Duc: *On pourrait dire qu'il y a autant de danger à restaurer en reproduisant en fac-similé tout ce qu'on trouve dans un édifice, qu'en ayant la prétention de substituer à des formes postérieures celles qui devaient exister primitivement³¹.*

Pourtant, aux yeux de Geymüller, c'est précisément Viollet-le-Duc et la *grande autorité dont sa mémoire est entourée, et nulle part plus qu'à Lausanne³²*, c'est-à-dire la foule d'épigones auxquels Geymüller croit devoir s'opposer, qui incarnent la pensée positiviste d'un Quatremère et le *bon plaisir* d'un artiste si critiquables. Comment donner une définition de la restauration plus opposée à la sensibilité de Geymüller, qu'en disant que *restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rebâtir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné³³.*

On peut bien sûr voir un intérêt historique dans le *conservatisme* de Geymüller, son *respect absolu de l'intégrité historique d'un monument*, [qui] *a l'avantage de correspondre aux préceptes qui guident aujourd'hui une restauration³⁴.*

L'importance de sa méthode

Henri de Geymüller est le dernier historien des monuments à avoir vu l'église *avant les grosses transformations*. Quelques années après l'étude approfondie qu'il en fit, l'église subissait une cure de jouvence qui, si elle ne la rendait pas méconnaissable, devait la marquer profondément, et effacer, en maints endroits, en même temps que les *désordres*, cette substance qui en faisait un bâtiment médiéval.

Sa méthode est résolument moderne. Dans son *Rapport*, il en découd sportivement avec Viollet-le-Duc. S'il le critique, c'est en le prenant en faute, en lui rappelant ce qu'il a écrit lui-même pour le contredire, en auscultant le bâtiment de façon si minutieuse que son argumentation en ressort extraordinairement bien étayée. Le prélèvement, l'étiquetage et la conservation d'échantillons de mortier, puis la consignation de leur lieu de prélèvement sur les plans sont une pratique courante aujourd'hui. Le tableau qui les met en rapport participe de l'effort louable d'expliquer et de convaincre. Sa modestie est gage d'objectivité. La démarche dénote la déontologie de l'archéologue. Elle reproduit les traits de ce qui est scientifique. Les échantillons, les *Pièces justificatives*, visent à l'affirmation de cette qualité, en ce sens qu'ils prétendent à l'objectivité vérifiable; ils incarnent la démarche scientifique, dans sa quête incessante de connaissances nouvelles.

NOTES

- ¹ Geymüller 1885. I. «Notice historique de la construction et des dégâts».
- ² Feuille I. Plan des principales lézardes regarnies anciennement.
Feuille II. Tableau synoptique et conventionnel des crevasses dans les murs, voûtes et murs goutterôts.
Feuille III. Eglise de St-François. Façade latérale Sud. Raccords des maçonneries du XIII^e et du XIV^e s.
Feuille IV. Relevé du mur Sud avec les quatre portes retrouvées sous l'enduit.
Feuille V. Partie Est du mur Sud. Détails.
Feuille VI. Arc triomphal, côté Ouest. Etat actuel. Relevé. Plan et coupe.
Feuille VII. Coupes transversales dans la nef. Profils des arcs.
Feuille VIII. Plan des murs goutterôts de la nef, des sablières et des entrails. Coupes sur les piliers et les sommets des voûtes.
Feuille IX. Tableau de l'âge des principales lézardes et de leurs regarnissages ainsi que leur état le 16 février 1885. Situation des cachets et des principales lézardes à l'extrados.
Feuille X. Lézardes actuellement ouvertes. Dégâts de la charpente.
(AMH: B 132 SF III, cote B.2192 à 2201)
- ³ Feuille XI. Plan du chemin de ronde et des échaugettes. Etage du beffroi et plan du rez-de-chaussée.
Feuille XII. Coupes du beffroi.
Feuille XIII. Détails du beffroi.
Feuille XIV. Balustrade.
Feuille XV. Echauguettes complétées.
(AMH B 132 SF III, cote B.2202 à 2206)
- ⁴ ... l'existant manquant de silhouette et de caractère.
Geymüller 1885. X. «Résumé. Conclusion. Travaux à entreprendre».
- ⁵ Geymüller 1885. II. «Fondations, murs, contreforts et arcs-boutants». Pièce justificative n° 17.
- ⁶ Geymüller 1885. IX. «Tour et isolement de l'église».
- ⁷ Geymüller 1885. VI. «Peintures».
- ⁸ Ibid. Pièce justificative n° 49.
- ⁹ Ibid. Feuille.39. «Vérification de la Correspondance des Peintures servant à la Fixation des Dates des Réparations...»
- ¹⁰ Geymüller 1885. VII. «Mortiers». Pièce justificative n° 53.
- ¹¹ Geymüller 1885. II. Pièce justificative n° 14.
- ¹² Ibid. Pièce justificative n° 15.
- ¹³ Geymüller 1885. V. «Voûtes de la nef». Pièce justificative n° 36.
- ¹⁴ Geymüller 1885. III. «Voûtes du choeur et arc triomphal». Pièce justificative n° 24.
- ¹⁵ Ibid.
- ¹⁶ Geymüller, 1885. I.
- ¹⁷ *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*. Publ. par D. Martignier et Aymon de Crousaz. Lausanne, Corbaz, 1867.

- ¹⁸ Ernest Chavannes (1821-1895), auteur du plan de réorganisation des archives de la Ville, entre 1883 et 1884. Publication et annotation de comptes, de manuels.
- ¹⁹ Rodolphe Blanchet (1807-1864). Blanchet 1863 dans la bibliographie.
- ²⁰ Geymüller 1885. V. Pièce justificative n° 38. «Date des derniers Regarnissages et de la Formation des lézardes actuellement ouvertes».
- ²¹ «Même admettant la date de 1678 comme celle de la publication du 3^e document, rien ne prouve que à cette date la toiture ancienne (la 2^e) fut encore en place, car il est reconnu de la façon la plus certaine que dans la publication de documents de ce genre, il est assez rare que les auteurs redessinent d'après nature toute la localité représentée, mais se servent de documents antérieurs qu'ils reproduisent servilement ou en y introduisant des modifications plus ou moins importantes, arbitraires ou fondées, selon l'importance de leur travail et le but qu'ils se proposent et la conscience de l'auteur. Pour rester dans le cas le plus défavorable, nous admettons que la date du plan de 1678 soit exacte, que son auteur ait dessiné St-François d'après nature et que par suite la toiture actuelle est postérieure à cette date, et comme le système employé, la couleur du bois nous obligent à reculer sa date le plus possible, nous admettons que c'est dans le dernier quart du XVII^e siècle que la charpente actuelle fut exécutée». In: Geymüller 1885. VIII. «Charpente». Pièce justificative n° 54.
- ²² Geymüller 1885. IX. Pièce justificative n° 56.
- ²³ Geymüller 1885. I.
- ²⁴ Ibid.
- ²⁵ Geymüller 1885. I.
- ²⁶ Invocation des autorités morales (Viollet-le-Duc qui l'avait dit et Rahn qui en avait eu l'intuition); preuve fournie par le bâtiment – le vitrail fabriqué pour l'espace qu'il occupe, posé après l'achèvement complet des travaux de construction; preuves par les textes fournies par l'historien Maxime Reymond, qui a pu fixer à 1367 ou à 1368 le grand incendie qui éprouva si rudement la ville de Lausanne que les redevances annuelles du Chapitre en furent diminuées de moitié; ce fut certainement cet incendie qui atteignit l'église de Saint-François, très probablement aussi le couvent, et nécessita des travaux considérables; comparaison stylistique: les formes architecturales sont celles en usage dans notre pays pendant la seconde moitié du XIV^e siècle, et dont le château de Chillon possède des exemples nettement datés. In: Naef 1911.
- ²⁷ La cause est maintenant entendue. Grandjean 1965, p. 190.
- ²⁸ Geymüller 1885. I.
- ²⁹ Suisse et Autrichien de naissance, de vieille noblesse bâloise, de récente noblesse impériale autrichienne, il écrit en allemand, anglais, français ou italien. Sa mère, originaire d'Allemagne, est anglophone. Son enfance se déroule entre Vienne, Paris et Brighton, il

fait ses écoles en Allemagne, en Suisse et en France, et se marie avec une Française.

³⁰ Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy, *Dictionnaire historique d'architecture*, article «Restauration», Paris 1832, T. II, p. 375.

³¹ Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1854-68, Article «Restauration», T. VIII, p. 15.

³² Geymüller 1885. I.

³³ Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, op. cit., p. 14.

³⁴ Golay 1995, p. 8.

ESSAI DE DATATION DES PAREMENTS AU MOYEN DES SOURCES DOCUMENTAIRES

Façade nord

Les socles et soubassements

C'est au nord de l'église, du côté de la place Saint-François proprement dite, que les effets du nivellement du milieu du XIX^e siècle, sont les plus visibles. Les travaux de consolidation, voire reprise en sous-œuvre, de rhabillage et *repiage* des fondations mises à nu avec des soubassements neufs, s'étendent sur toute la façade. Le projet de Blavignac prévoyait dès 1855:

1. La reconstruction des deux ogives de la chapelle la plus occidentale;
2. La restauration des deux ogives placées près de la porte des chapelles;
3. La construction du perron devant la même porte;
4. La construction du perron devant la porte occidentale, avec la restauration des soubassements & de l'ogive du Nord;
5. La reprise de la base des deux ogives du clocher & de l'établissement des marches du portail à construire dans cette partie;
6. L'établissement de quatre terrasses & des marches devant la fontaine projetée;
7. L'arrangement du sol & des grilles à l'orient¹.

La pierre prévue pour ces travaux fut d'abord demandée à Combremont et la à Molière², pour finalement être fournie par la carrière de la Chenaulaz³

Les chapelles dites de Saint-Bernardin et du vestibule (C1 et C2)

Au moins un contrefort (ogive nord-ouest des chapelles) a été reconstruit d'après des plans de Blavignac de 1855⁴, et aurait dû être démoli, selon une étude qui en établissait l'inutilité, en 1919⁵ – mais il n'en fut rien. D'une manière générale, on peut dater les socles des chapelles et du clocher de Blavignac et plus tard. Pourvues jusque-là d'une toiture en appentis qui devait avoir été *primitivement plus bas de 0,40 environ, ainsi qu'on peut le voir sous la charpente de l'appentis par les restes des tuiles de recouvrement*⁶ – elles reçurent une nouvelle toiture dès 1919-1920. Otto Schmid entreprit

de l'abaisser, d'en atténuer la pente, et d'y aménager une croupe du côté occidental. Il dut y construire des lanterneaux afin d'éclairer des vitrages auxquels il avait rendu leur hauteur primitive. Les fenêtres sous la chapelle occidentale C1 sont une création de 1932⁷. Leur percement entraîna la réfection quasi complète du parement de la base de la façade.

La chapelle occidentale (anciennement local des pompes) était pourvue d'une porte au nord qui sera maintenue en 1826, lorsqu'on perça une nouvelle porte pour ce local à l'ouest. *Sans qu'il soit nécessaire de la canceler, [l'ancienne porte au nord] ne servira que dans les cas extraordinaires et pour donner plus d'aisance*⁸; elle sera finalement condamnée et la fenêtre rétablie en 1856. Comme le dit Marcel Grandjean, la fenêtre n'est donc originale que dans sa partie supérieure⁹.

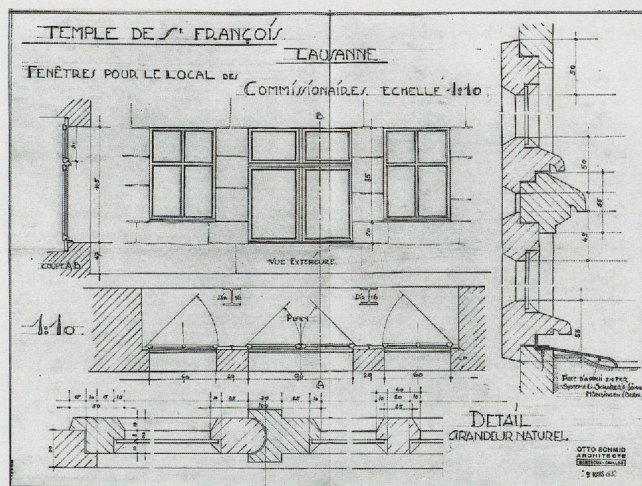


Fig. 97
Otto Schmid
«Temple de St-François. Fenêtres pour le local des commissionnaires», 9 mars 1932.

Transformation de la chapelle occidentale (C1), la seule où subsistent deux niveaux. Le sol de la chapelle est abaissé au niveau de celui de la nef, et tous les percements de l'étage inférieur reconstruits. (ACV-AMH: A 79/4 A.24179. Photo ACV)

Pour la datation du reste de la substance de ces deux chapelles, nous suivrons Grandjean: XV^e siècle pour la création des deux chapelles (la chapelle occidentale est la plus ancienne), avec remploi d'un portail du XIII^e siècle¹⁰. Ce portail sera pourvu d'un porche en 1576, et sera restauré au XVIII^e (jambages, chapiteaux) et XX^e siècle (porche et escalier d'accès, 1919 et 1928).

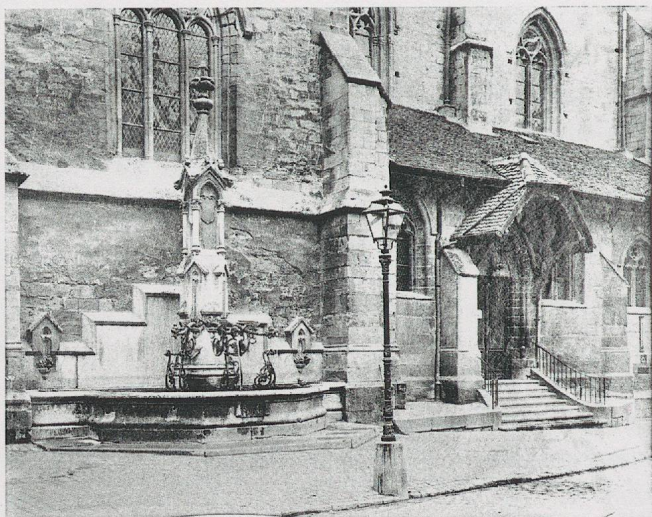


Fig. 98
Edouard Bornand
Façade nord de la chapelle de Billens. Fontaine de Jean Baptiste Bertolini, 1919.
Vue de la façade, avec la fenêtre reconstruite en 1858 et de la fontaine de 1861, avant les travaux de restauration de 1919.
(MHL: Collections photographiques)

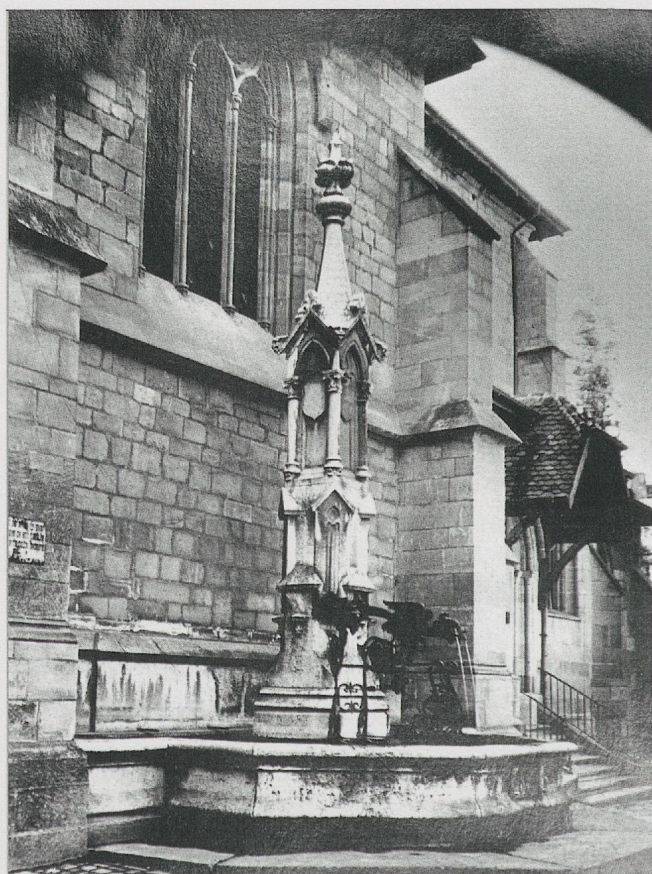


Fig. 99
Cony
Façade nord de la chapelle de Billens. Fontaine de Jean Baptiste Bertolini, après 1919 et avant 1932.
Les conséquences négatives du contact de la fontaine avec le monument suscitèrent régulièrement des corrections: ravalement, décrépiçage, reconstruction du dos de la fontaine, puis de toute la fontaine, percement de chantepleurs dans le mur, jusqu'à sa suppression en 1992.
(MHL: Collections photographiques)

La chapelle de Billens (C3)

La malheureuse chapelle, malgré son intérêt architectural évident, ne présente plus guère, à l'extérieur et en particulier au nord, de substance ancienne: toiture, couronnement, fontaine, soubassement, bandeau d'étage et surtout la grande baie sont tous des réalisations de notre siècle.

La grande fenêtre au nord a été entièrement reconstruite en 1858. On peut reconnaître les éléments de ses piédroits, dont la hauteur ne correspond pas à celle des assises de la face; à l'ouest, dans les parties basses au-dessus du bandeau médian, cependant, il semble que l'on ait étendu l'intervention à toute la largeur de la façade. Cet appareil homogène peut également être poursuivi, vers le haut, jusqu'à la corniche. Otto Schmid, dès 1919, restaure les fenêtres de la chapelle, au nord comme à l'ouest¹¹. Comme on peut le constater en comparant l'état de la façade avant et après son

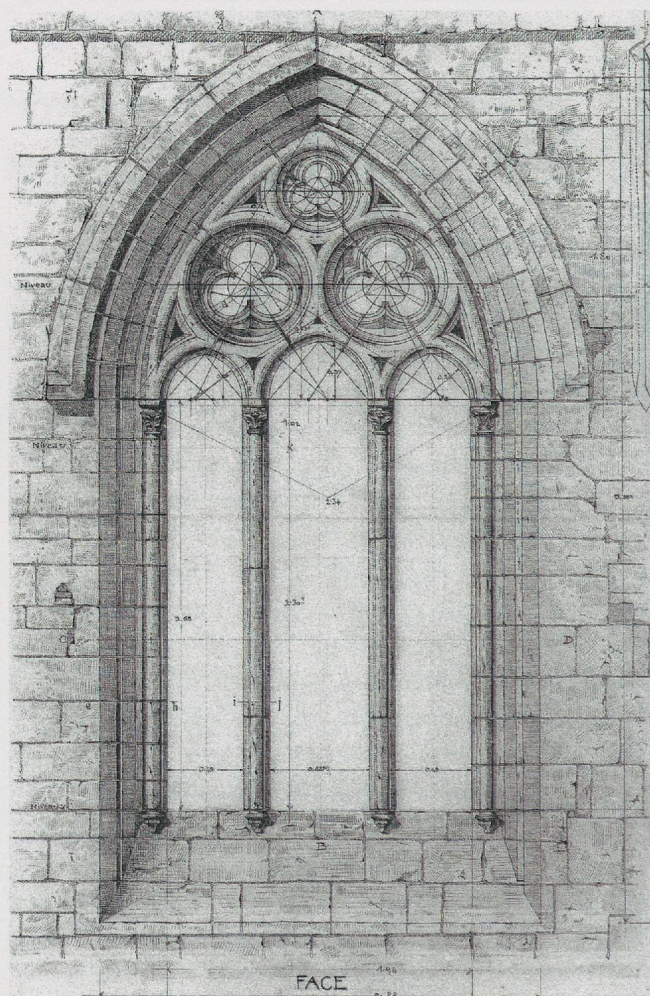


Fig. 100
Otto Schmid
«Chapelle St-Sébastien. Projet pour la fenêtre nord», fin mai 1919.
La grande fenêtre de Boisot de 1858 étant en mauvais état, on en conçut et exécuta une nouvelle, sur la base des motifs de la fenêtre occidentale de la chapelle. On peut attribuer à Boisot les piédroits de la baie, à Schmid tous les éléments sculptés ou taillés en creux ou en saillie.
(ACV-AMH: B 132 SF VIII, B.2339. Photo ACV)

intervention, Schmid lui imposa le décrépiage complet et en remplaça partiellement le parement (bandeau, modification au dos de la fontaine).

La dernière fontaine, d'Adrien van Dorsser, en forme d'abreuvoir adossé à la façade, datant environ de 1930¹², a disparu en 1992.

L'examen de la maçonnerie des contreforts nord-est montre qu'ils ont été reconstruits par Boisot en 1859 (voir *infra*, secteur C4). Le contrefort sud-est, adossé à la nef appartient à l'appareil du XIII^e siècle; la façade est de la chapelle de Billens est simplement appuyée contre la face occidentale de ce contrefort. On peut estimer que le talutage de ces contreforts est également dû aux chantiers de Schmid.

La sous-station électrique des Services industriels (C4)

L'intervalle entre le clocher et la chapelle de Billens est occupé jusqu'au milieu du XIX^e siècle par des constructions, en dernier lieu par une librairie démolie en 1856-57. La reconstruction de ce local a lieu en 1859 pour servir au rangement des pompes à incendie, fonction qu'assumait auparavant la chapelle occidentale.

Les matériaux prévus pour des marches non localisées devaient provenir de la carrière de Nialin, à Savigny¹³.

La transformation en sous-station électrique, dès 1900, entraîna le bétonnage du sol, [la] réfection du seuil de la porte et [l'] établissement d'un toit en fer à I et béton recouvert d'une couche d'asphalte¹⁴. Le toit a dû d'abord consister en une couverture inclinée, soutenue par une construction de poutrelles métalliques, et dont on voit encore des traces dans la maçonnerie du clocher et de la quatrième travée de la nef ainsi que sur la chapelle de Billens.

Les assises du piédroit occidental de la grande porte de ce local se prolongent dans les deux contreforts orientaux de la chapelle de Billens: hormis les soubassements et quelques talus en pierre dure remplacés ultérieurement, il apparaît que ces contreforts ont été reconstruits avec cette annexe, en 1859. Il ne semble pas – bien que la restauration du clocher par van Muyden en aurait de toutes façons effacé les traces – que la construction de ce local ait entraîné une modification des contreforts du clocher.

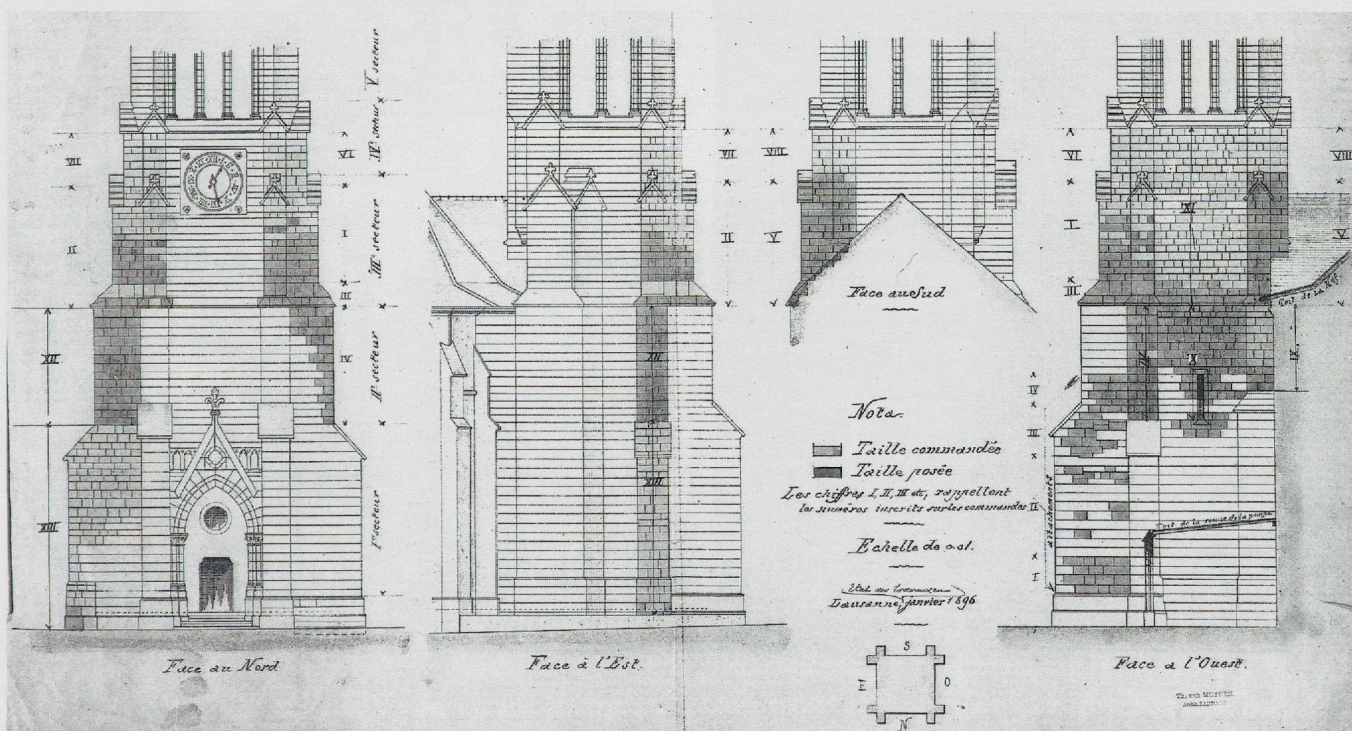


Fig. 101

Théophile van Muyden

«Eglise de Saint-François. Commande de taille pour la restauration du clocher». Quatre élévations du clocher, janvier 1896.

Les besoins du chantier sont consignés au fur et à mesure. Ici, un rajout manuscrit spécifie qu'il s'agit de «l'état des travaux» en janvier 1896, qui se déroulent à mi-hauteur du clocher à cette date.

(ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2306. Photo ACV)

Le clocher (C5)

Dans aspect actuel, le clocher n'est certainement pas très éloigné de ce qu'il fut à sa construction, bien qu'il n'y ait plus grand-chose qui subsiste du parement original; les grands arcs-boutants supprimés dès 1865 (voir *infra*, p. 104, Façade ouest) nécessitèrent bien sûr la reconstruction de deux contreforts de dimensions comparables à ceux qui soutiennent le clocher à l'est et à l'ouest. Les constructions qui avaient pris place entre les deux arcs-boutants disparurent en même temps, y compris une fontaine adossée depuis peu, entraînant la reconstruction d'une partie au moins du parement. Le porche avec son gable néogothique de 1867, ainsi que la balustrade du balcon au-dessus de ce porche, trop dégradés, durent à leur tour être remplacés à l'identique en 1899. Les formes du porche, complètement pourri et devenu dangereux en 1944, ne furent pas améliorées, mais plutôt empâtées et alourdies par une nouvelle restauration entre 1944 et 1948, sans qu'aucun élément d'architecture ait été touché ou modifié en quoi que ce soit, mais au cours

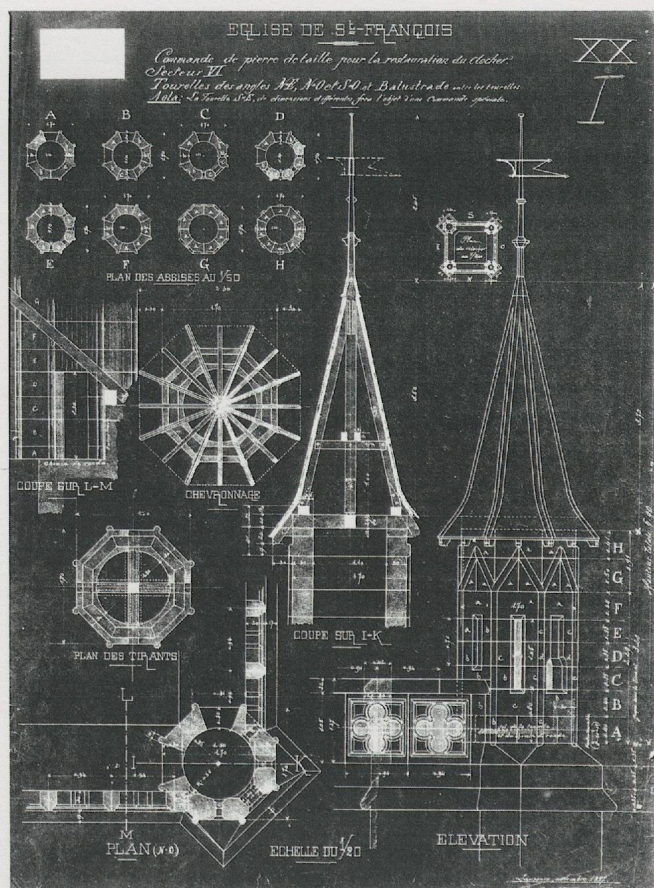


Fig. 102

Théophile van Muyden

«Eglise de Saint-François. Commande de pierre de taille pour la restauration du clocher. Secteur VII. Tourelles des angles N.-E., N.-O., S.-O. & balustrade entre les tourelles», novembre 1897.

Les quatre tourelles sont intégralement reconstruites, légèrement plus hautes, afin d'achever le profil en tore qui marque chaque angle et qui était auparavant incomplet dans la partie supérieure.

(ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2303. Photo ACV)

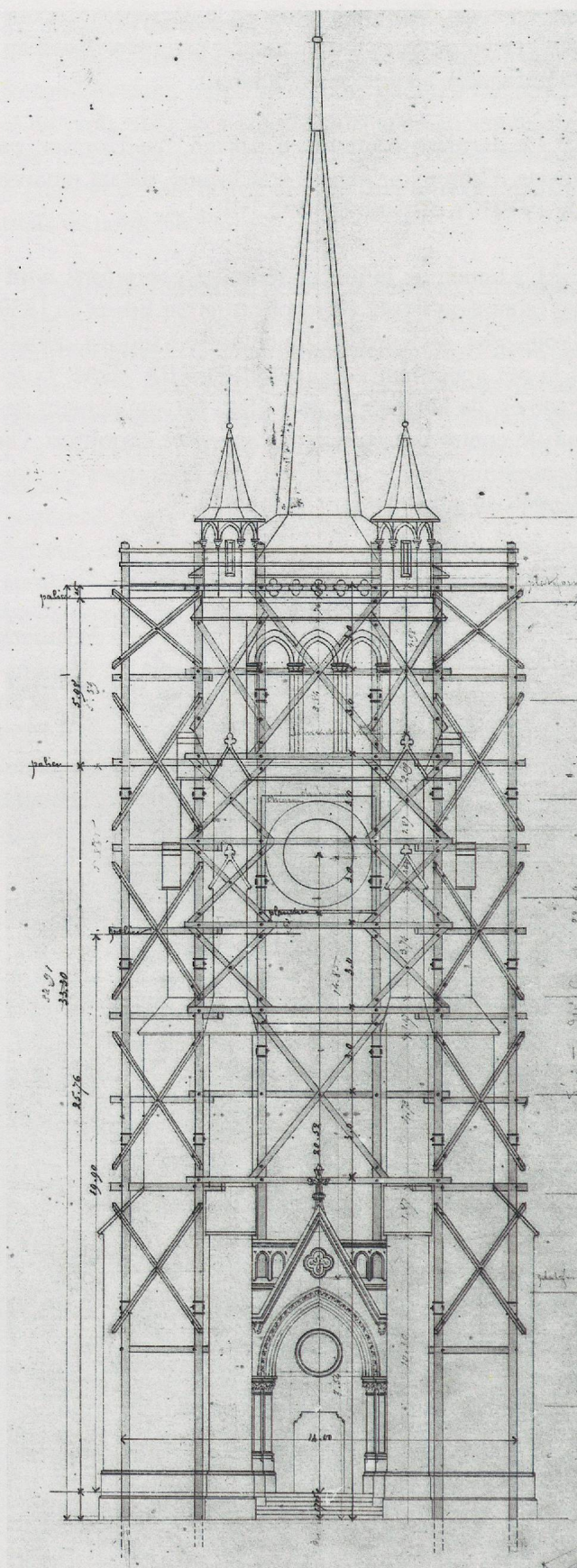


Fig. 103

Georges Rouge

«Clocher». Elévation nord avec étude d'échafaudage, 1894.

L'échafaudage n'a pas vu le jour sous cette forme. Il a cependant laissé des percements suffisamment éloquentes pour en permettre la reconstitution. Les planchers des différents niveaux sont distants de trois mètres et demi. (ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2291. Photo ACV)

de laquelle le *fleuron* ou *pinacle* fut remplacé une seconde fois¹⁵.

Le grand chantier de 1892-1899 est par ailleurs responsable du renouvellement de l'essentiel du parement des parties hautes du clocher¹⁶, de sa totalité à partir du niveau du beffroi. En particulier les tourelles¹⁷ ont été démolies et reconstruites selon un dessin pierre à pierre et assise par assise, entre 1896 et 1898 (cf. fig. 102), avec un surhaussement de 30 cm afin de permettre l'achèvement des gables formés par les tores d'angle. L'ensemble de ces parties a été reconstruit à l'identique, ou du moins après étude des profils et leur imitation plus ou moins fidèle.

Malgré la lourdeur de cette restauration, les matériaux pierreux utilisés par van Muyden, ne tinrent pas l'épreuve du temps. Les contreforts, parties sculptées ou particulièrement exposées¹⁸ durent, à partir de 1951, être réparés, voire remplacés, en ayant recours à une pierre plus dure (la Molière, Prévondavaux ou Villarod) que ne l'avait choisie van Muyden¹⁹. *Aux parties verticales (chapiteaux et clochetons)*, [il fut prévu d'adapter] *la pierre la plus résistante qui conviendra le mieux au grain et au ton de la molasse de l'ouvrage existant, soit Morlay ou molasse (Berne ou Villarod), cela suivant l'apparement de la taille voisine subsistante*²⁰.

De nombreux tasseaux, fourrons, petits rhabillages et bouchons, dans l'appareil de Saint-François, sont dus à des causes diverses. Notamment, le rhabillage, très régulier, dû aux blessures infligées par les échafaudages, est bien lisible sur l'ensemble de l'église. La grande étendue du parement restauré au clocher lors de la dernière grande campagne explique sa régularité frappante.

Clocher. Couverture des tourelles

La description la plus exhaustive des matériaux de couverture de la flèche et des tourelles est donnée par Marcel Grandjean²¹, bien qu'il nous enlève d'emblée tout espoir de remonter aux débuts en affirmant que *le mode de couverture primitif n'est pas connu*. Il signale cependant qu'*à l'origine, ces échauguettes se coiffaient de cônes de maçonnerie, dont on a retrouvé des vestiges*. Cette affirmation, invérifiable depuis la démolition et la reconstruction complète des quatre tourelles à la fin du siècle dernier ayant fait disparaître toute trace de ces coiffes, ou de toute autre couverture ancienne, a son origine dans la visite de l'église faite par Viollet-le-Duc en 1873. Dans son rapport, celui-ci affirme que *les échauguettes d'angle, autrefois couronnées de pyramides en tuffeau ont été à une époque déjà ancienne recouvertes par des ardoises*²². A la suite de

ce texte, les études d'architectes et d'archéologues qui lui succèdent, si elles évoquent l'existence de ces matériaux, ne le font, semble-t-il, que sur la foi de l'autorité de cet architecte. La référence de la Cathédrale, dont le beffroi possède des tourelles chapeautées d'un cône de tuf, pourrait également ne pas y être étrangère.

Quoi qu'il en soit, Grandjean fait mention d'un texte attestant pour la première fois la présence de fer blanc sur les tourelles en 1757²³, matériau dont elles sont (toujours?) recouvertes en 1893, à l'ouverture du grand chantier de restauration²⁴. Les petits toits de tuiles, comme à Cossonay, qui remplacèrent ceux en fer blanc, à l'inclinaison un peu plus accentuée²⁵, durent céder la place au cuivre en 1928²⁶. Il s'agit là de la couverture en place jusqu'à aujourd'hui.

Clocher. Couverture de la flèche

Sur le plan Buttet (1638) figure une toiture de flèche relativement similaire à la flèche actuelle, c'est-à-dire une aiguille légèrement torsadée et des avant-toits. Ces éléments sont cependant de teintes différentes. Les avant-toits sont rouges (de tuile, probablement), alors que l'aiguille est de couleur claire (métal).

Au début du XIX^e siècle, la couverture est signalée *ayant le plus urgent besoin en réparations*. Elle consistait alors de fer blanc (comme les tourelles) que l'on dit découpé en plaques, clouées sur des planches²⁷. Deux faces de la flèche seront ainsi recouvertes à neuf en 1825, ainsi que l'arêtier qui les recouvre.

Viollet-le-Duc, là aussi, voit la flèche reconstruite au début du XVII^e siècle *recouverte en ardoise*. Il convient cependant, là encore, de prendre ce témoignage avec quelque prudence, Viollet-le-Duc ayant été le seul à avoir vu de l'ardoise sur la flèche de Saint-François. Encore lors du grand chantier de la fin du siècle dernier, on parle *d'écailles en fer blanc entièrement rongées par la rouille*²⁸, qui seront remplacées, la durée de vie de ce matériau étant *limitée comparée à la durée presque indéfinie des écailles de cuivre*²⁹.

Les avant-toits que les photographies postérieures à la reconstruction de la partie supérieure du clocher entre 1893 et 1898 montrent, comme sur le plan Buttet, d'une teinte et d'une texture distinctes de l'aiguille, continuent à être recouverts de tuiles. En 1928, *le réveillonage, couvert de tuiles est raccordé au cuivre de la flèche au moyen d'une tablette en tôle*³⁰. L'eau est recueillie par un cheneau en zinc. Le mauvais état de la tôle et du zinc incitent l'architecte à en demander le remplacement par du cuivre. C'est finalement toute la couverture, y compris les écoulements, qui seront exécutés dans cette matière.



Fig. 104

Coq de la flèche, 1991.

Le coq a été remplacé en 1871, réparé en 1900, puis «déposé, redoré, placé sur de nouveaux galets, puis rendu à ses fonctions» en 1948. La ferblanterie du clocher a été modifiée en 1899, 1928, 1933, 1948, etc.

(Photo Claude Bornand)

Clocher. Le coq et la boule de la flèche

Le coq a été remplacé en 1871³¹ et réparé à partir de 1896. La pointe de la flèche, à l'endroit où elle émerge du coq, porte la date de 1900, accompagnée du nom d'Albert PAMBLANC. *Il sera encore déposé, redoré, placé sur de nouveaux galets, puis rendu à ses fonctions* en 1948³².

Le démontage de la boule de la flèche du clocher en 1991 a mis au jour ce document:

1933. Février (mois des chats)

La réfection de la toiture du Temple, à la place de St-François, a été effectuée durant l'automne et l'hiver 1932-1933 par MM. Christin frères, Barre 13.

Les cheneaux, ferblanc, remplacées par du cuivre. Lattes neuves; tuiles en partie également. Réparations des 2 poinçons sur le chœur et pignon ouest. Les pointes de bois, chêne subsistent, mais les chemises, en vieux ferblanc, sont remplacées par du cuivre 6/10 mm.

Les bouts en étain, desdits poinçons, portant des inscriptions datant de 1757, sont réparées (car l'architecte tient à leur conservation) et replacées à leurs endroits respectifs.

Ce travail des poinçons a été effectué par les nommés Jules Perret 36 ans, aidé de Séb. Bischof 53 ans, ferblantiers et Jules Jaquet et Jules Duriaux couvreurs. Tous 4 mariés et pères de famille ou soutiens de famille. (Tempérants, mais non abstinents).

Le paratonnerre qui doit être mis à neuf, du sommet de la tour au bas, le sera probablement par la même équipe.

La pose du drapeau cantonal, au sommet de la flèche, à l'occasion des manifestations en l'honneur de la fête fédérale de Chant de 1928 et de la Conf. des réparations [?] de 1932 a été placée par J. Perret accompagné de différents collègues de l'atelier.

Nous souhaitons, à ceux qui auront le plaisir de lire ces quelques renseignements, de vivre un temps plus heureux que celui que nous traversons actuellement, (crise, chômage, été) et d'avoir, une seconde, une pensée affectueuse pour ceux qui les ont précédés dans la tombe.

Jusqu'à ce jour où j'écris, le temps d'hiver ne s'est pas trop fait sentir.

Novembre, déc. 1932 donc peu neigeux.

Janv et mi fév. 33 passables. Janv. un peu froid, gelée quelques jours.

Ecrit en ce jour, ou plutôt en ce soir du 10 fév. 1933 (il pleut, température 6° en-dessus) par Séb. Bischof, ferblantier et accompagné de la signature de son collègue. [Et d'une autre écriture:] Perret Jules.

La mise en boîte et en boule de ce document a [...] le samedi 11 fév. 1933 en l'atelier Christin frères en présence des susdésignés et de l'apprenti Roger Dällenbach 3ème année. Une fripouille de Chavannes s/Lausanne.

En février: Nos camarades ferblantiers A. Ganty et R. Perret sont: le premier père d'un second garçon et le second dans l'attente très prochaine d'un heureux événement. Au moment de la mise en boîte R. Perret est père d'1 garçon.



Fig. 105
Anonyme
Gravure coloriée, sans date, avant 1829. Détail.
La longue aiguille unique est cerclée d'un anneau portant les douze heures en chiffres romains. Le disque inscrit semble vierge de toute décoration, alors qu'une trace de forme carrée circonscrit cet anneau.
(AFMH: 61937. Photo AFMH)



Fig. 106
Friedrich Martens
«L'église et la place Saint-François». Lithographie en noir et ocre ou bistre publiée par le *Bazar Vaudois*. 1849. Détail.
Les représentations du début du XIX^e siècle divergent passablement. Voici une réédition lithographiée d'une gravure à grande diffusion, avec quelques variantes.
(MHL: Collections iconographiques)

Clocher. Le cadran de l'horloge

Le cadran est représenté dès avant 1829, en 1837 et en 1849. Il est comparable au cadran actuel dans sa dimension et dans sa configuration.

Trois documents de la première moitié du XIX^e diffèrent dans sa représentation :

Avant 1829 (fig. 105) .

disque intérieur:	clair
anneau:	sombre
chiffres:	très sombres
chiffre 4:	IIII
carré circonscrit:	clair (usure?)

En 1837 :

disque intérieur:	clair
anneau:	clair
chiffres:	sombres
chiffre 4:	IIII
carré circonscrit:	sombre

En 1849 (fig. 106) .

disque intérieur:	clair
anneau:	clair
chiffres:	sombres
chiffre 4:	IV
carré circonscrit:	sombre

En 1831, le maisonneur décide le percement d'une *fenêtre neuve à l'horloge*³³, au-dessous de l'écran. Sa suppression ou sa dissimulation, envisagées en 1899³⁴, fut abandonnée un an plus tard.

En 1849, la Municipalité exprime la demande réitérée tendant de faire *réparer le cadran de l'horloge de Saint-François, sur lequel il est fort difficile de lire les chiffres, même de jour*³⁵. En 1856, ce sera en partie chose faite, puisque l'inspecteur des travaux rapporte que *lorsqu'on répara la partie orientale du clocher de Saint-François, on en profita pour approprier le cadran et qu'il y aurait lieu de compléter l'appropriation de ce cadran, en profitant des étauçonnages, à l'occasion de la réfection de la partie occidentale de la tour. Cet arrangement consisterait à ressusciter aux quatre coins du cadran, les armoiries de la Ville, dont on remarque encore les vestiges, formant à chaque angle, un chaudron*³⁶.

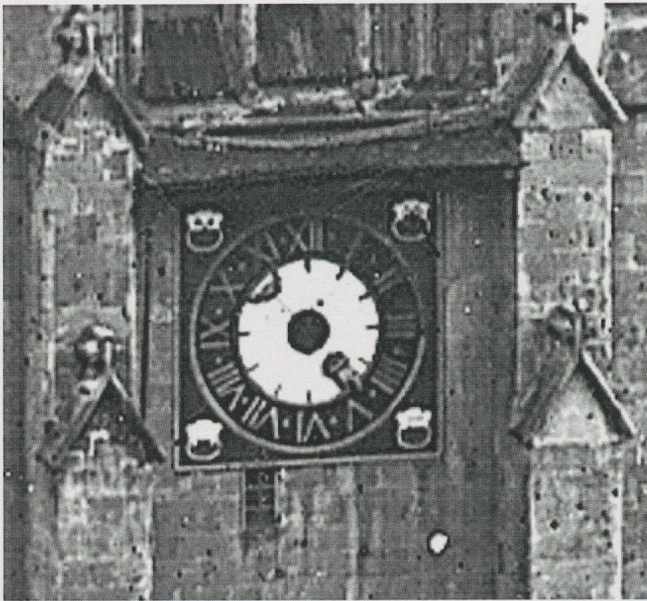


Fig. 107
AS [Alfred Schmid]
Photographie de Saint-François et du Pont, vers 1863. Détail.
La plus ancienne photographie de Saint-François. En 1856, on a «approprié» le cadran, en «ressuscitant» les armoiries à chaque angle.
(AMH)



Fig. 108
Vue de l'église depuis l'angle nord-est de la place, 1890. Détail.
En 1869, la commune paie pour la «pose de nouvelles aiguilles à l'horloge». Le cadran ne portait jusque-là qu'une seule aiguille, pour les heures.
(MHL: Collections photophiques)

Vers 1863 (cf. fig. 107), on voit le cadran rénové, muni toujours d'une seule aiguille:

- disque intérieur: blanc ou clair, douze traits sombres pour les heures.
- anneau: très sombre, avec filets intérieur et extérieur sombres.
- chiffres: sombres
- chiffre 4: IIII
- carré circonscrit: très sombre, portant aux angles les armoiries de quatre des bannières de Lausanne disposées comme suit:
Bourg Palud
Pont Saint-Laurent

En 1867, la commune paie pour la *pose de nouvelles aiguilles à l'horloge*³⁷. Le cadran ne portait jusque-là qu'une aiguille pour les heures.

C'est de la grande campagne de restauration que date le dernier cadran qui est parvenu jusqu'à nous. Théophile van Muyden l'a dessiné en 1899, sur le modèle de celui que sa réfection a supprimé (cf. fig. 109). L'ornementation peinte s'est étoffée de motifs géométriques et végétaux et les armoiries, plus petites, ont été permutées:

- Pont Palud
- Saint-Laurent Bourg

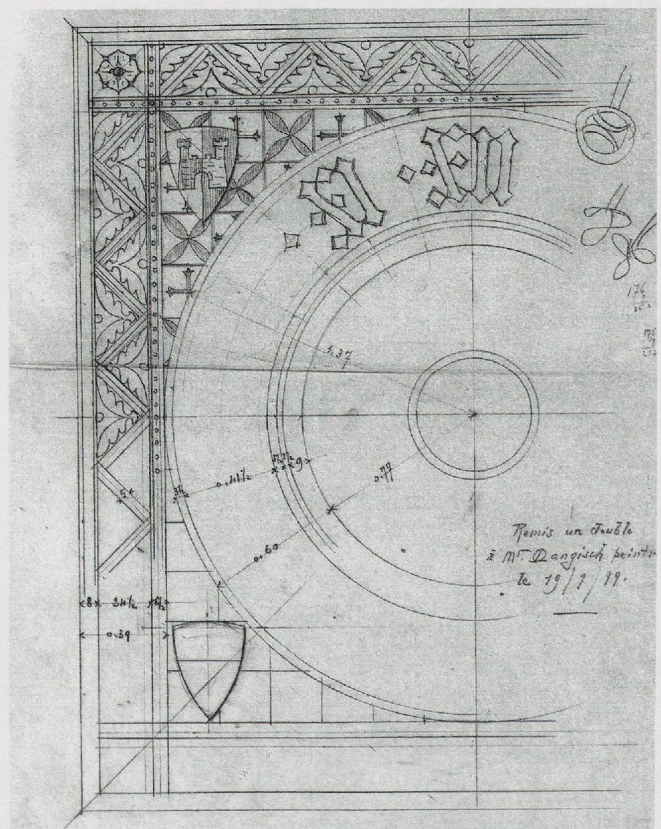


Fig. 109
Théophile van Muyden
«Clocher de St-François. Cadran de l'Horloge, sur la face Nord. Remis un double à Mr Quangisch, peintre». 19 septembre 1899.
Nouveau dessin de cadran pour le clocher restauré, sur le modèle de celui que la réfection a supprimé. L'ornementation peinte s'est étoffée de motifs géométriques et végétaux et les armoiries, plus petites, ont été permutées. L'anneau portant les heures est plus petit, au profit du cadre carré qui se dédouble. Reconstruction de l'avant-toit, plus ample et plus bas, destiné à protéger le cadran.
(ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2320. Photo ACV)

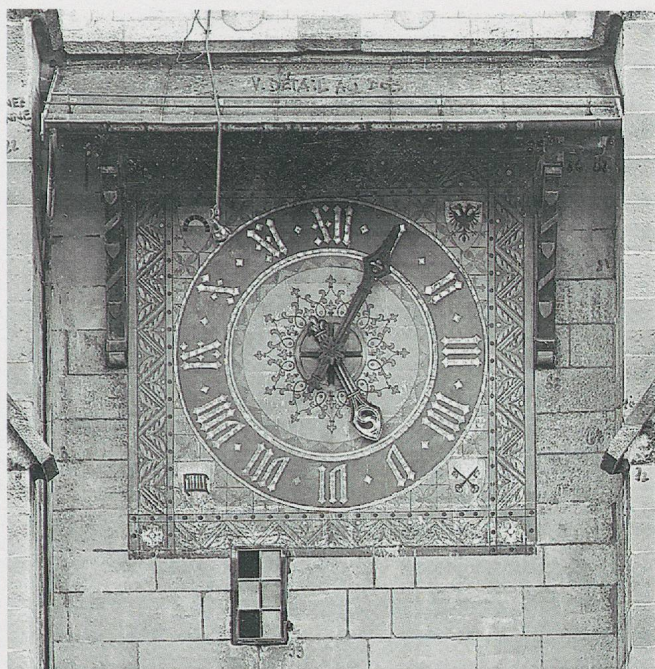


Fig. 110
Vue partielle de la façade nord du clocher, 1976. Détail.
La dernière version du cadran est au moins la troisième en date depuis 1585. Les cadrans précédents, qui auraient dû se trouver sous celui-ci, ont été supprimés entre 1893 et 1899.
(Photo Daniel Fibbi-Aeppli)

L'anneau portant les heures est plus petit, au profit du cadre carré qui se dédouble. Reconstruction de l'avant-toit, plus ample et plus bas, destiné à protéger le cadran.

Le muret de clôture entre la tour et le chevet

Le muret qui relie l'extrémité du contrefort nord-est du clocher au chevet de l'église est un mur de clôture qui date, tel quel, de 1858. Son *carreautage* était prévu en grès de Grandvaux ou des Allinges³⁸. La couverture en était prévue en marbre de Saint-Triphon, *compris un pouce de saillie sur le parement extérieur du mur, munie d'un renvoi d'eau, sera établie avec soin, et taillée à la fine boucharde, les ciselures relevées proprement*³⁹. On aperçoit encore le rhabillage des scellements de la grille que portait ce muret et qui fut supprimée dès 1893.

Mur gouttereau nord de la nef (D1, D2, D3 et D4)

Si Otto Schmid entreprit de reconstruire la toiture des deux petites chapelles, c'est non seulement pour lui rendre le gabarit attribué par Geymüller, mais aussi pour dégager un peu plus les grandes fenêtres de la nef – en particulier à la deuxième travée de la nef (D2), la première étant gênée par l'orgue (cf. fig. 75). A cette occasion, on put mener des investigations à la façade.

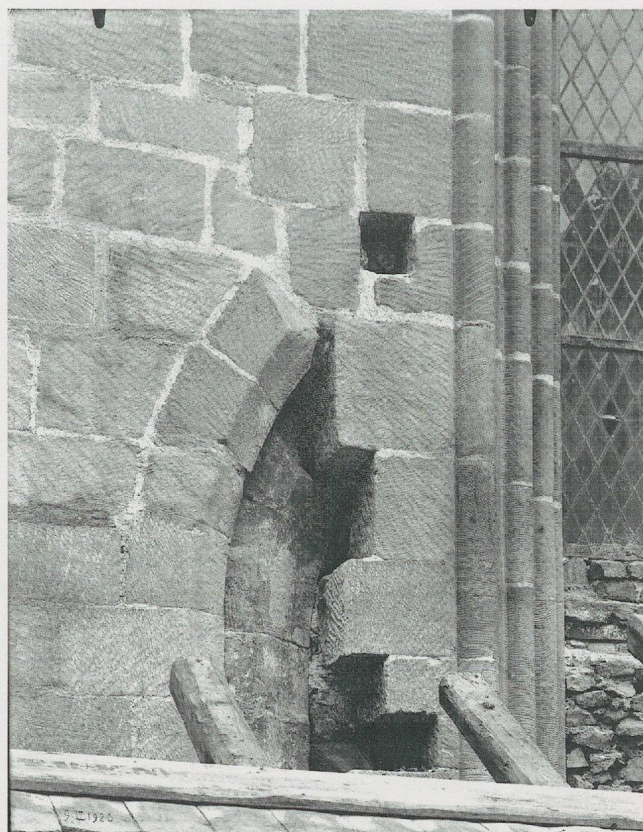


Fig. 111
André Kern
Façade nord, quatrième travée de la nef, restes d'une fenêtre du XIII^e siècle, 9 février 1920.
Restes d'une fenêtre du XIII^e siècle, repérable déjà sous l'enduit, dégagée en 1920. On distingue les caractéristiques de l'intervention d'Otto Schmid: ravalement et nouvelle taille du parement au taillant grain d'orge, rejointoyage. Mise en exergue d'éléments archéologiques à des fins didactiques.
(AChC)

Les bouchons du XV^e siècle des deux premières fenêtres sont supprimés, remplacés par un portillon d'accès sous la toiture des chapelles (en D1), respectivement par un puits de lumière en bois en D2 – comme à la fenêtre occidentale de la chapelle de Billens, un peu plus dégagée qu'auparavant, qui put ainsi prendre le jour sur toute sa surface. Schmid restaura les traces d'une fenêtre du XIII^e siècle dans la 2^e et la 3^e travée de la nef, et les dégagea en reconstruisant un bouchon moins étendu, respectivement en supprimant le bouchon du XIV^e siècle.

On distingue sans problème l'appareil du XIII^e de sa surélévation du XIV^e siècle. Les deux maçonneries se caractérisent par la hauteur des assises et la longueur des moellons. De même, lit-on aisément les reprises de maçonnerie du XIV^e siècle, correspondant aux différentes étapes du chantier. La limite entre ce que Geymüller appela 2^e et 3^e section (entre la 2^e et la 3^e travée) est encore particulièrement bien lisible.

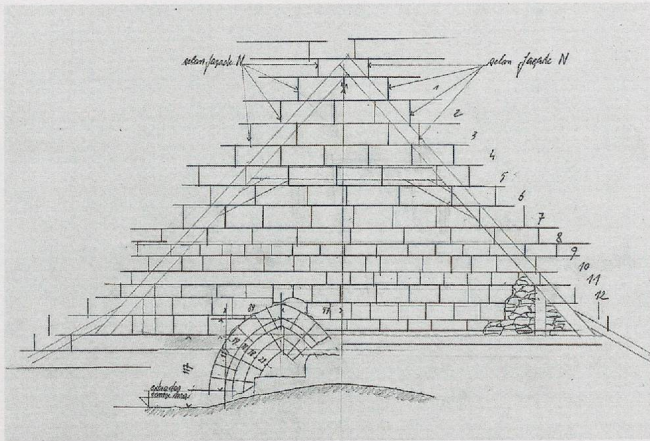


Fig. 112
Archéotech
Relevé de l'appareil de maçonnerie de la façade nord de la troisième travée de la nef, sous la toiture de la chapelle de Billens, 1994.
Le croquis met en évidence une fenêtre du XIII^e siècle dont Schmid a démoli le bouchon.

Les interventions modernes que nous avons recon- nues sont les suivantes: la corniche est vraisemblable- ment celle dont disposait l'église au Moyen Age; Geymüller y reconnaît des regarnissages de fissures fort anciens. Cependant, il dit aussi qu'elle doit avoir subi un rejointoiement après la construction de la tour, qu'il situe à la *date de la construction de la charpente actuelle [...], peut-être aussi [à] une époque plus ré- cente*⁴⁰.

La façade subit encore des rénovations ponctuelles au XX^e siècle, changement des dalles des talus de contre- forts, remplacement ou retaille des chapiteaux des fenêtres⁴¹. De manière générale, les restaurations du XX^e siècle eurent recours au ravalement, comme en 1944⁴², pratiqués parfois très en profondeur⁴³. Ils eurent lieu, à notre connaissance, sur toute l'étendue du parement extérieur de l'église. Ayant de la sorte rendu par- fois méconnaissable l'aspect même de la matière en effaçant les traces de l'outil du tailleur de pierre, on donne au contraire à lire les traces du ravalement: de larges mouvements en arc de cerce, appliqués avec un même outil, passant indifféremment d'une pierre sur l'autre, et dont la disposition semble plutôt provenir de la position que devait adopter l'ouvrier sur l'écha- faudage que par la recherche d'une texture particulière à donner au parement.

Façade ouest

Face occidentale de la 1^{re} travée de la nef (AD1N)

Geymüller avait constaté que dans sa partie septen- trionale, la façade ouest se déversait à l'extérieur, par un surplomb produisant une séparation entre le mur et la voûte. Il data cette séparation de l'époque même de la construction du voûtement, ou bien de celle du clo- cher. Le regarnissage de la lézarde de 10 cm (*lézarde K*, cf. p. 86, fig. 95) a dû avoir été effectué au plus tard lors de l'érection de la tour, et a dû rester stable de- puis. Le rhabillage de la lézarde K est aisément visible de l'extérieur, dans des proportions qui correspondent en effet à ce qu'a vu Geymüller.

Celui-ci a repéré que les *raccords des assises [de l'époque du voûtement] avec celles du XIII^e présen- tent un certain nombre de joints plus ou moins ouverts, et dus au tassements inévitables*⁴⁴; ces ouvertures n'avaient pas été regarnies depuis leur apparition (et ont été bouchées depuis 1885). Il est cependant frap- pant que la reconstruction de la baie géminée et du portail en 1866-67 par Boisot⁴⁵ aient laissé intactes ces assises médiévales.

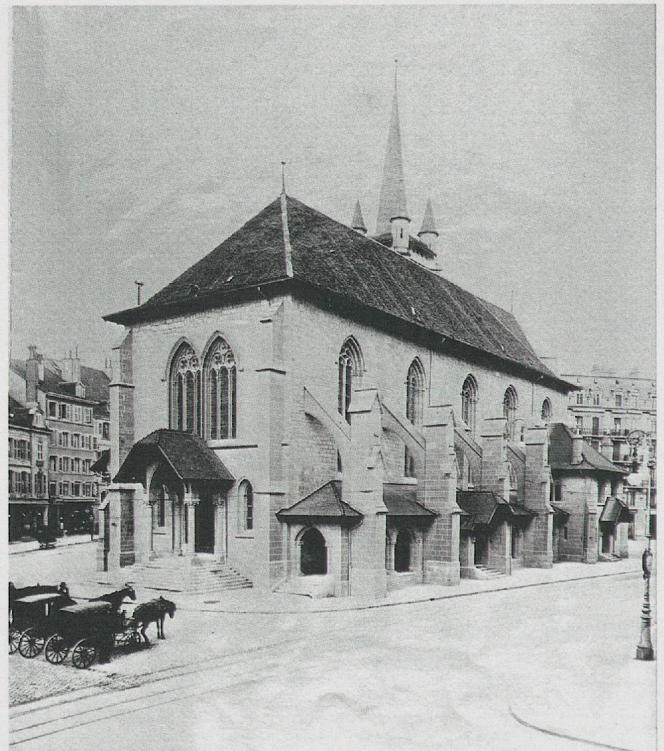


Fig. 113
Sadab
Place et église Saint-François, du sud-ouest, en 1904.
Vue oblique de l'église après les travaux de 1903-1904, au moyen desquels les architectes Mauerhoffer et van Dorsser ont parachevé l'ensemble dans son image actuelle. L'église est «isolée», décrépée et semi-moderne. Le but premier des interventions (emmarchements, porches, arcades, contreforts et arcs-boutants), dont le moindre mérite ne fut pas leur faible encombrement, a été de donner à ces façades les attributs de l'urbanité, une emphase qu'il n'avaient pas lorsqu'ils étaient dans une situation moins exposée.
(MHL: Collections photographiques)

On peut déduire de ceci que l'intervention de Boisot s'est limitée à la modification des percements – portail et grande fenêtre géminée – et qu'elle n'a pas demandé de reconstruction du couronnement qui pourtant ne se situe que deux mètres plus haut.

La reconstruction complète des ogives de la fenêtre géminée par Mauerhoffer en 1903-1904, des remplages, parties sculptées et contrecœurs, se distingue clairement par le matériau. Le bandeau traversant toute la façade, est une invention de Boisot⁴⁶; il en reste manifestement quelques traces sous forme de débordement d'un appareil de plus grande taille dans le parement du XIII^e siècle qu'il interrompt, alors que la substance du bandeau lui-même a dû être remplacée dans le courant du XX^e siècle.

A la différence du bandeau, le contrefort méridional que Boisot prévoyait pour accentuer la symétrie de la façade ne fut exécuté qu'en 1903-1904⁴⁷. Il est clairement rapporté contre le petit appareil du XIII^e siècle, et ses assises se prolongent très proprement dans la façade sud, dont le parement de l'angle a été entièrement reconstruit au début du XX^e siècle.

Par ailleurs, c'est nettement ce dernier chantier qui donna à cette façade, dont Geymüller disait qu'elle était *incorrigible*⁴⁸, l'aspect qu'elle a aujourd'hui. C'est en effet au début du siècle qu'on perça encore les deux

fenêtres en lancette qui flanquent l'entrée, ainsi que le nouvel emmarchement (en remplacement du perron de Boisot en pierre de Bonneville⁴⁹), avec porche historicisant. Le sommier sud-ouest, c'est-à-dire le premier claveau de l'arc principal du porche, porte la date de 1939, apparemment sans traces dans les textes.

Élévation occidentale des chapelles (C1, C2, C3)

Comme nous l'avons vu, les parties basses n'ont été dégagées que récemment; au Moyen Âge, le sol affleurait à peu près le niveau du sol intérieur.

Ce qui fut un local de pompes à incendie jusqu'au milieu du XIX^e siècle, fut transformé alors en poste de police; le profil de la toiture de la chapelle, c'est-à-dire son altitude, sa pente, et même sa forme ne furent modifiés finalement que par Otto Schmid entre 1918 et 1920 (cf. pp. 95-97).

Il ne reste pour ainsi dire rien de bien ancien à la face ouest de la chapelle en C1: la porte du local de la voirie, le petit avant-toit qui la protège, la silhouette de la chapelle, ainsi qu'une grande partie de l'appareil sont aussi des créations de Schmid⁵⁰, en 1931. Il aura conservé l'ancienne corniche, qui avait survécu aux surélévations, ainsi que les parties hautes de la paroi, lesquelles, il est vrai, ont alors tout de même subi un ravalement.

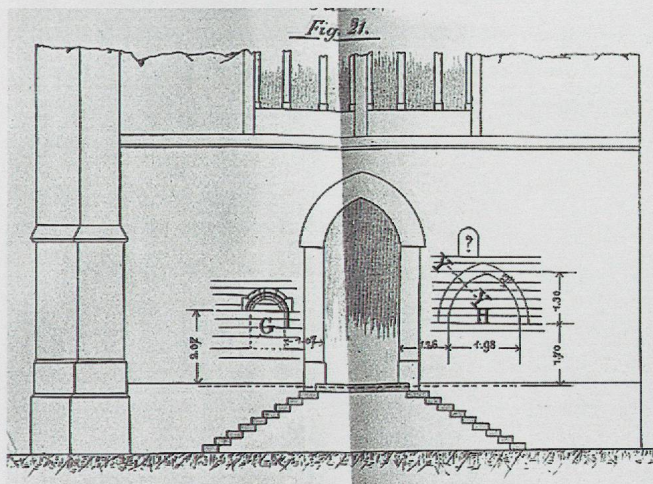


Fig. 114
Théophile van Muyden
«Géométral de la face ouest, partie inférieure», 1899.

Dernier relevé, en préparation de travaux de restauration que van Muyden n'exécutera pas personnellement. Mise à jour, sous le crépi, d'une ancienne niche, qui avait certainement servi à recevoir un bénitier, d'un arc brisé, qui marquait probablement l'emplacement d'un autel ou d'un tombeau. Le percement des deux fenêtres de part et d'autre de la grande porte, par Mauerhoffer et van Dorsser, entre 1903 et 1904, détruira ces deux éléments. Le perron (1857) laissera sa place à un emmarchement avec porche. (Van Muyden 1899, planche IV, fig. 21)

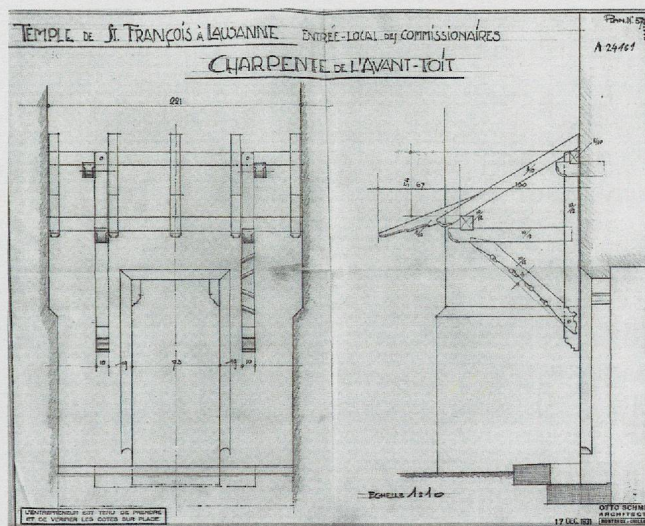


Fig. 115
Otto Schmid
«Entrée-local des commissionnaires. Charpente de l'avant-toit». Ech. 1:10, 1931.

Après la reconstruction d'une grande partie de l'élévation occidentale de la chapelle ouest, Schmid y place un avant-toit dans le (heimat-) style parfaitement assorti aux autres annexes de l'église: les jambettes sont copiées de celles des porches nord et sud, le profil des coyaux de ceux des avant-toits du clocher.

(ACV-AMH: A 79/4 A.24161. Photo ACV)

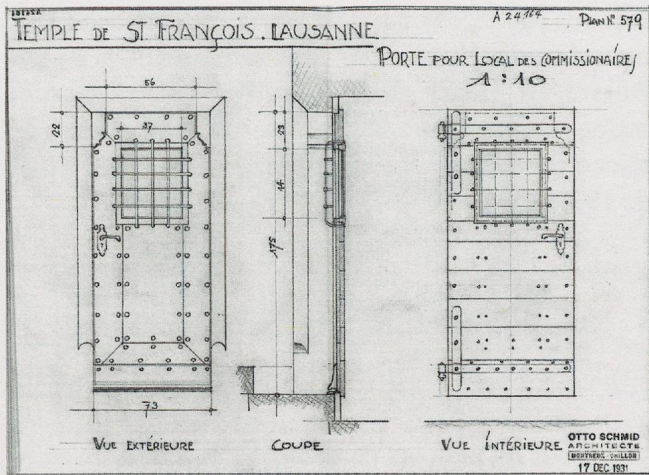


Fig. 116
Otto Schmid.

«Porte pour local des commissionnaires». Echelle 1:10. 1931.
Porte historicisante, complément d'une porte à profil chanfreiné et congés, avec linteau sur coussinets, elle-même une copie de la porte d'accès à l'escalier du clocher.
(ACV-AMH: A 79/4 A.24164, Photo ACV)

La fenêtre occidentale de la chapelle de Billens fut restaurée, dès 1919, au prix parfois du remplacement d'une partie des pièces sculptées⁵¹.

Le clocher (C5)

D'une manière générale, les remarques que l'on peut faire concernant l'élévation occidentale du clocher sont les mêmes que pour le nord⁵²: reconstruction complète du parement à partir du beffroi, partielle en-dessous à la fin de XIX^e siècle, remplacement des parties exposées, des éléments sculptés, et modification de la couverture au cours du XX^e siècle.

Les zones touchées par Théophile van Muyden s'étendent, comme on peut le voir, à l'ensemble du parement au-dessus de la corniche de la nef. Dans les parties plus basses, son intervention se fait moins massive et laisse voir un appareil plus ancien.

Celui-ci est d'une grande régularité et bien qu'il ne soit pas évident de le détacher chronologiquement de son entourage, cet appareil présente une curiosité chromatique – sa rubéfaction par quelque incendie ne fait pas de doute, alors qu'elle ne semble pas avoir subi le délitement caractéristique d'une pierre qui a enduré le feu (comparez à ce sujet la coupe transversale, où se voient aussi des traces d'incendie). On serait donc tenté de voir dans le matériau qui compose les parties anciennes de l'élévation occidentale du clocher de Saint-François du matériel en remploi.

Le clocher, contreforts septentrionaux

Un mot des contreforts septentrionaux ou de l'ambiguïté de leur nature. Si le terme d'*augives*, dont on se sert au début du XIX^e siècle, désigne des arcs-boutants, si encore leur iconographie, y compris les relevés de Boisot⁵³, montrent des culées bien avancés, bien distinctes d'un bouchon si important que son *poids était reporté par un double arc de décharge sur le pied du contrefort*⁵⁴, Geymüller, à qui on ne peut rien cacher, ne les appelle-t-il pas du terme un peu ambigu de *contreforts arcs-boutants*? Il doute que, vu le peu de hauteur de la maçonnerie au-dessus de sa clé [...] dans le cas où il se fut produit réellement quelque chose de ce qu'il [l'architecte du contrefort] semblait craindre, [le dispositif] eut pu remplir entièrement l'office désiré⁵⁵.

Là où les dessins de Boisot prévoient la démolition des arcs-boutants et la reconstruction de contreforts avec une mise en œuvre très soignée – retrait graduel des assises, de manière à assurer un parfait report des poussées obliques de la tour – on se contenta de démolir les parties frontales des contreforts, de prélever autant de matière qu'il n'en fallait pour que les contreforts reçussent la silhouette des contreforts latéraux de la tour, et de simplement reconstruire un parement et un talutage propres.

La complexité du matériau subsistant en retrait, les ruptures de continuité horizontale des assises et parfois le lien qu'ils ont même avec la face septentrionale du clocher, montrent qu'on se trouve en présence: 1° des restes de ce que furent les bouchons des arcs-boutants, d'ailleurs aussi massifs que les culées elles-mêmes; 2° de structures anciennes et complexes, du genre de celles qui suscitèrent ces lectures contradictoires par Geymüller et Boisot, où ce dernier crut apercevoir, en 1860, des maçonneries plus anciennes que

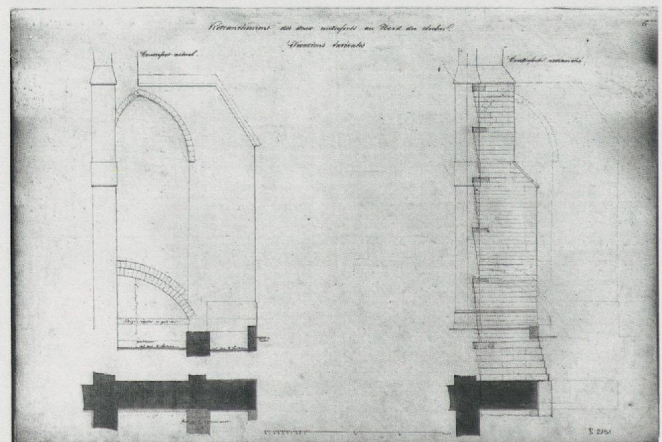


Fig. 117
Henri Boisot
«Retranchement des deux contreforts au Nord du clocher. Elevations latérales. Contrefort actuel / Contrefort retranché», 1860.
(ACV-AMH: B 132 SF II, B.2191, Photo ACV)

le clocher, et où Geymüller ne voyait que *dépendances de l'église*, par ailleurs liées à la maçonnerie de la paroi nord du clocher⁵⁶; on comprendra que nous ne sommes plus en mesure d'apporter encore une nouvelle lecture.

Façade sud

S'il y cent ans, comme le dit Grandjean, on a pu voir cette façade, à quelques détails près, telle que l'avaient laissée le Moyen Âge et le XVI^e⁵⁷ siècle, il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

C'est peut-être la partie de l'église la plus facile à analyser à partir de sources documentaires: autant Geymüller⁵⁸ que van Muyden⁵⁹ nous ont transmis des relevés de cette partie de l'édifice d'une qualité tout à fait remarquable. Ils savaient qu'ils étaient les derniers à voir l'église intacte et, la polémique faisant rage, on se devait de rendre hommage au monument, ne fût-ce pour se prémunir des reproches de l'adversaire.

Geymüller, à la recherche de preuves de la stabilité et de la solidité de l'église, commença ses investigations dans la façade sud, en commençant par les fondations. C'est ici que les limites entre ce qui a subsisté de la maçonnerie de la première église, du XIII^e siècle, et sa surélévation de la fin du XIV^e siècle sont les mieux visibles. L'appareil original est d'une grande homogénéité, aucune des *soudures de maçonneries d'époques différentes*⁶⁰ ne venant le perturber dans la région du mur haute de 5 m 70 située sous les fenêtres, hormis les quatre portes ogivales qui faisaient communiquer l'église avec le cloître⁶¹.

Maçonnerie originale. Surélévation dès avant 1383

Geymüller a très clairement retracé les cinq phases de reconstruction des murs gouttereaux de la nef. Il évalua la durée du chantier à deux ans, en s'appuyant sur la qualité des mortiers des voûtes qu'on érigea simultanément. *On fit dans la maçonnerie ancienne les brèches nécessaires pour l'établissement régulier des grandes fenêtres; on mura les anciennes fenêtres dont*

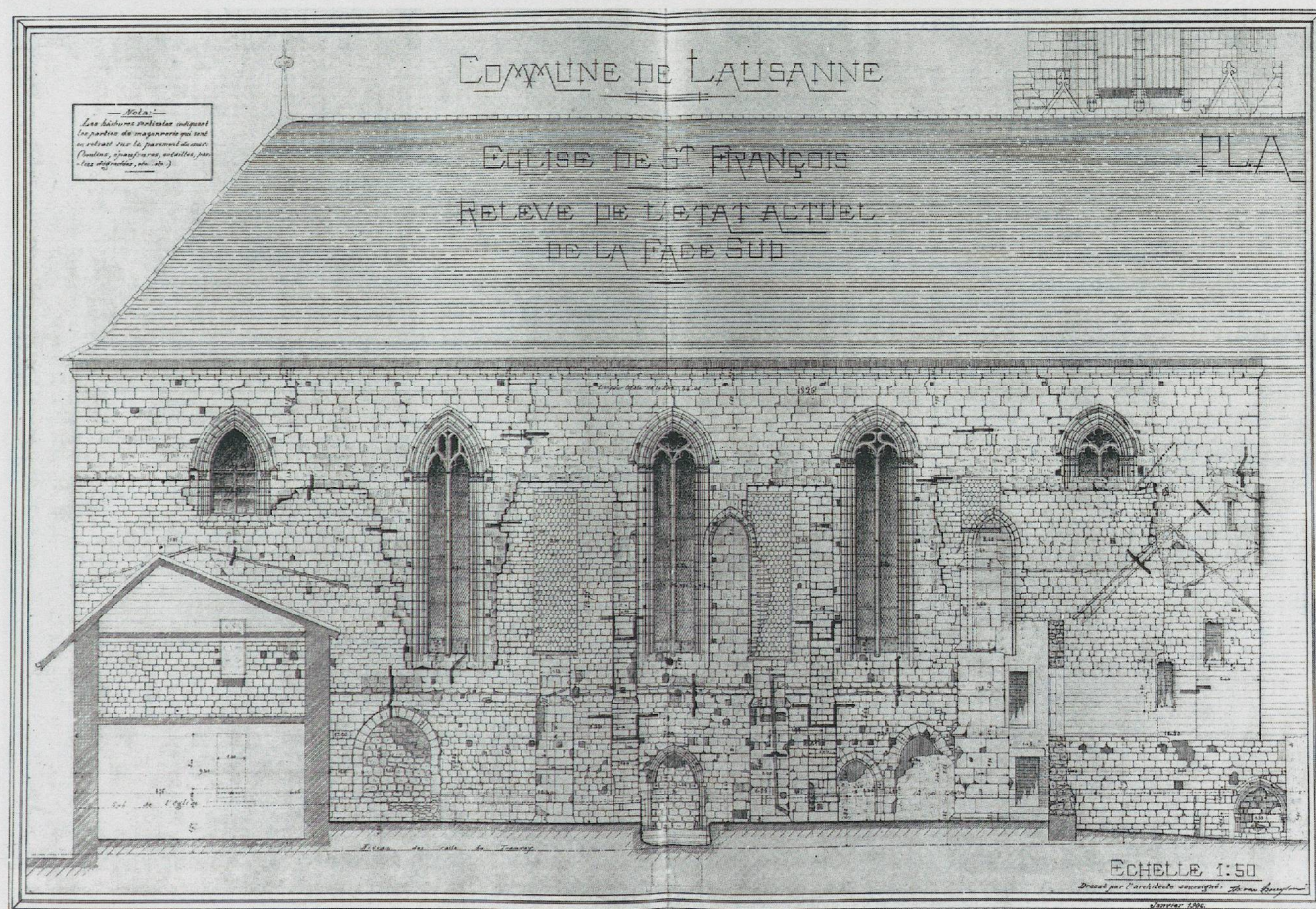


Fig. 118
Théophile van Muyden
«Commune de Lausanne. Eglise de St-François. Relevé de l'état actuel de la façade sud», janvier 1900.
(ACV-AMH: B132 SF VI, B.2285. Photo ACV)

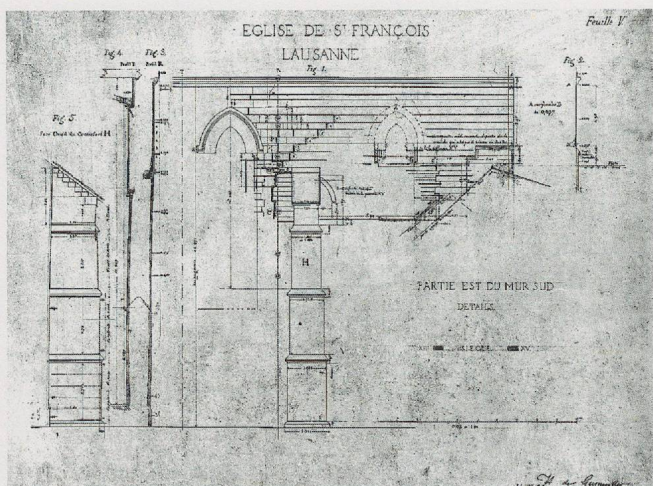


Fig. 119
Henri de Geymüller
«Eglise de Saint-François. Lausanne. Partie est du mur sud. Détails». Planche accompagnant le rapport de 1885. Feuille V.
Fig. 1 Elévation, fig. 2 Profil AB à l'angle de la nef, fig. 3 «Profil R», fig. 4 «profil T», fig. 5 «Face ouest du contrefort H». (ACV-AMH: B132 SF III, B.2196. Photo ACV)

deux sont encore en partie visibles dans chacun des murs de la nef⁶². Parmi les fenêtres à lancette de la maçonnerie XIII^e, la seule qui soit conservée est celle de la troisième travée, dont il subsiste le piédroit oriental et un fragment de l'ogive; l'autre fragment de fenêtre visible, entre la quatrième et la cinquième travée de la nef, n'est apparu qu'en 1899, lors de la démolition du gros contrefort du XIV^e siècle (le contrefort H de Geymüller), et semble avoir été fortement restaurée.

A l'est et à l'ouest, les bâtiments conventuels butaient contre la façade depuis des temps fort anciens. Geymüller signale le rampant WW, un *couvre joint incliné pris dans les assises du XIII^e s.*, sorte de larmier rampant coiffant le toit d'un bâtiment à angle droit⁶³, pris dans la maçonnerie du XIII^e siècle. Ce constat est très intéressant, établissant par l'archéologie, comme le dit Grandjean, que l'église est postérieure à certains édifices conventuels contigus au sud⁶⁴. Les moellons qui portaient le larmier rampant sont toujours en place, mais tout profil a disparu – ravalé.

Escalier en colimaçon du XIII^e siècle

A proximité, également à l'est de la façade, se trouve un contrefort de peu de profondeur, qui est en fait la saillie d'un massif de maçonnerie contenant un escalier en colimaçon. La datation de cet escalier est controversée⁶⁵. Nous ne voyons cependant pas de raison de suivre van Muyden et Oberst⁶⁶ plutôt que Geymüller.

Le parement de l'escalier, dont l'appareil a des dimensions qui lui sont propres, se reconnaît en effet très bien, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur⁶⁷. Et si les

types d'appareil sont différents, et leurs raccord si visibles, c'est à cause de l'escalier contenu dans le mur à cet endroit, avec les assises moins élevées adoptées pour le reste de la nef⁶⁸.

Nous avons pu vérifier ce dont Geymüller ne pouvait pas s'assurer (la nef étant masquée par les constructions du couvent): L'escalier est solidaire du reste de la maçonnerie du XIII^e siècle, c'est-à-dire que ses assises possèdent la même inclinaison, et son déversement latéral est le même que toute la cinquième travée⁶⁹. La mensuration précise du déversement de cette maçonnerie et de l'inclinaison des assises permet de conclure, avec la logique propre à Geymüller, que l'escalier ne peut qu'être contemporain de la maçonnerie qui l'entoure. En cas de reconstruction postérieure au XIII^e, siècle, le mur sud ayant déjà été déversé et l'arc de triomphe étant déjà déformé, le constructeur de l'escalier l'aurait-il exécuté incliné, de manière à aggraver des désordres statiques qui, à défaut d'être dangereux, étaient déjà fort visibles? Au contraire, comme nous l'avons dit, cet ouvrage semble avoir subi le même mouvement que l'ensemble du piédroit de l'arc triomphal et du gouttereau de la nef; il ne paraît donc pas raisonnable d'en avancer trop la construction, ni même de la distinguer de l'édification du chœur et de la première nef.

Si, au moyen de quatre assises dans le mur gouttereau ouest, on a pu établir que le mur occidental de l'église portait un pignon, cet escalier constitue un indice supplémentaire, permettant de confirmer l'altitude de la corniche. Sa saillie, nommée *contrefort* par

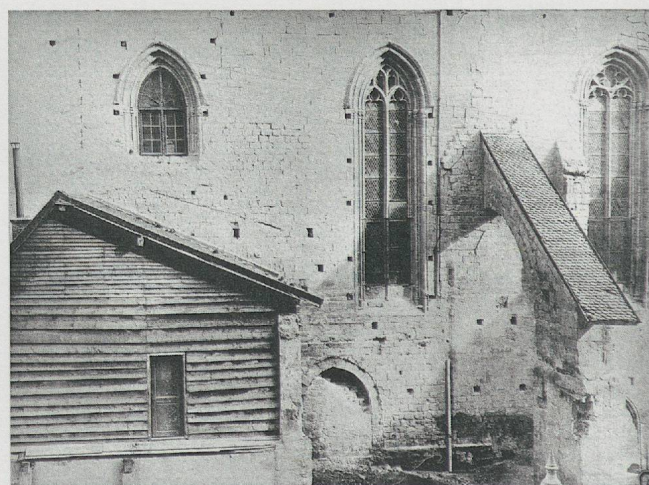


Fig. 120
Anonyme
Façade sud, travées occidentales (de la première à la troisième), 1899. Vue de la façade avant démolition complète des bâtiments au sud de l'église et de la restauration de la façade. (MHL: Collections photophiques)

Geymüller, est couverte d'une corniche *assez fruste*, ayant formé, *selon toute probabilité, d'après la correspondance des mesures, le bas du rampant du pignon sur l'arc triomphal*⁷⁰. Selon cette hypothèse, la corniche du XIII^e siècle se serait trouvé 3 m 80 plus bas que l'actuelle, soit à douze mètres du sol de l'église, et le faîte à vingt, environ. Notez que la corniche de la nef culminait à bien moindre hauteur que celle du chœur. Donc, si la pente des deux toitures d'une largeur inégale, était comme aujourd'hui, sensiblement la même, on peut imaginer qu'elles formaient un seul faîte, à altitude constante (cf. fig. 125).

Les travaux de restauration, achevés en 1904, apportèrent des modifications importantes à la façade: réfection des fenêtres, de leurs appuis, meneaux, parties sculptées, en particulier le rallongement de la fenêtre de la première travée (D1) et reconstitution de son remplage manquant par la copie de celui de la quatrième travée. La démolition des anciens arcs-boutants

et d'une partie des contreforts, comme la construction des nouveaux dispositifs de soutènement, nécessitèrent la réfection d'importantes portions de maçonnerie. Les contreforts du XIII^e siècle sont tronqués, ravalés, et – au contrefort oriental en tout cas – le parement changé; les quatre portes mises au jour en 1899 ont été fortement restaurées à cette occasion, pour certaines à de nouvelles reprises au cours du XX^e siècle⁷¹. Les bâtiments adossés, auxquels on a donné la forme d'une arcade devant rappeler un cloître et d'un bâtiment dont le volume se réfère explicitement à la chapelle de Billens, furent construits d'un trait, en 1903 et 1904.

Les soubassements de la façade et les couronnements des contreforts sont réparés en 1916. On remplace un grès de Corbières, déjà détérioré bien que n'ayant que douze ans, par un grès d'Illiez semblable à celui qui avait été employé en 1899 à la base du contrefort nord-est du clocher⁷².

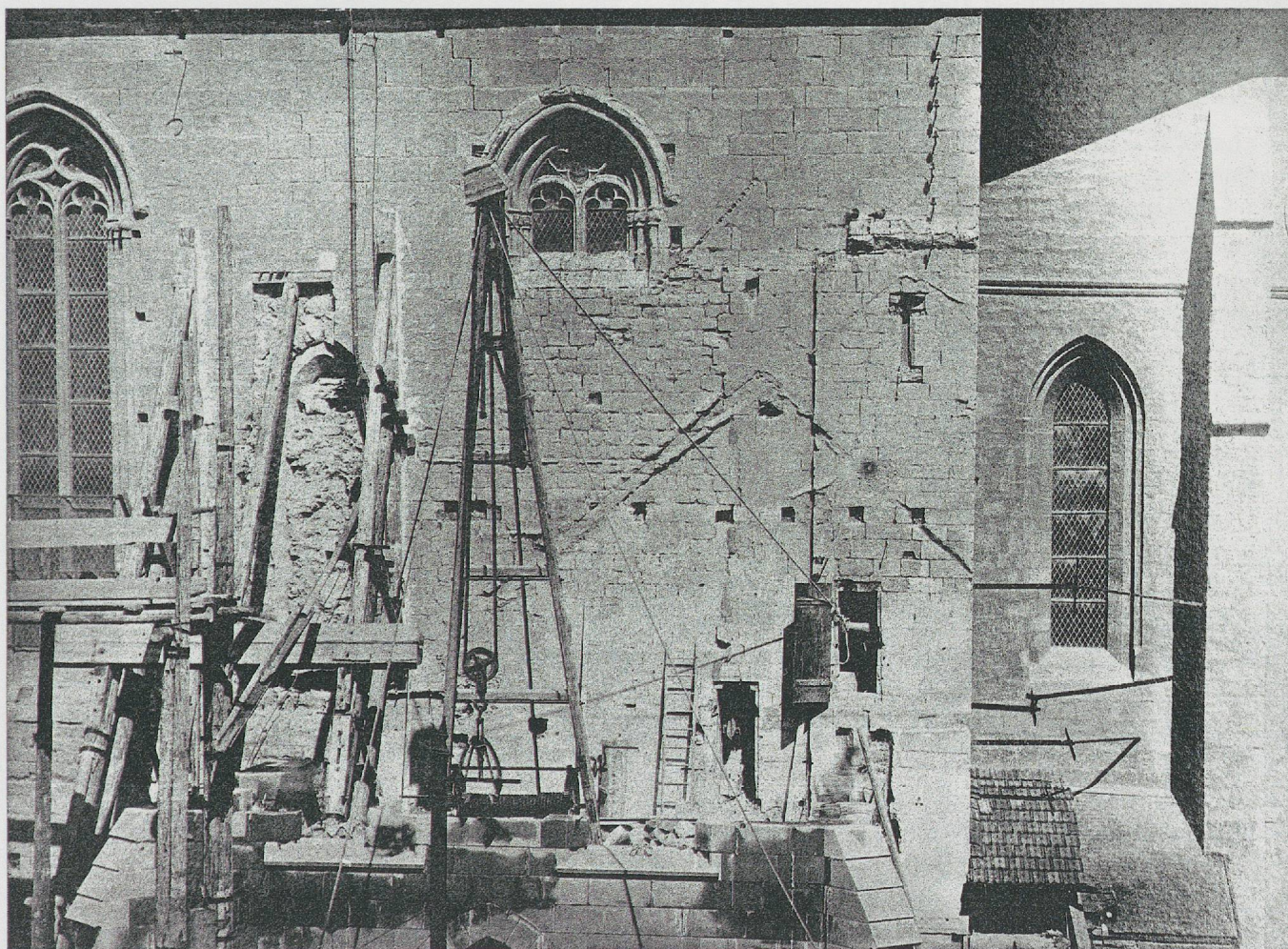


Fig. 121

Anonyme

Façade sud de la nef, travées orientales (quatrième et cinquième), ainsi que la première travée du chœur, 1902.

Le contrefort «H», démolli, laisse apparaître une fenêtre du XIII^e siècle. La façade est zébrée de traces des bâtiments successifs contre lesquels elle s'appuyait. Le chantier de la nouvelle sacristie est en pleine activité.

(MHL: Collections photophiques)

La galerie, qui était séparée de la place par quatre marches, sera modifiée en 1933, le sol abaissé, occasionnant des modifications aux soubassements, emmarchements, dalles et revêtements de sol⁷³.

La réfection de la façade, en particulier la suite des travaux à l'arcade néogothique, sont prévus dès 1938, et ont lieu dès 1942, par le ravalement de certaines parties et le remplacement de certaines autres qui menacent ruine⁷⁴. Le ravalement du promenoir semble avoir été assez brutal pour qu'un membre de la Commission des monuments historiques, craignant qu'on en fit autant à la façade nord, crie au vrai massacre⁷⁵.

Façade est

La galerie méridionale et la sacristie (D5)

La sacristie et les arcades au sud de l'église sont pour l'essentiel à l'état original de 1904, ayant cependant subi assez rapidement quelques réparations en 1916 déjà, puis en 1933 et 1942 (cf. façade sud). La cheminée de chauffage placée à la corniche sud de la nef, date de 1925 probablement⁷⁶.

Le chevet (F). Déformations

Comme on se l'imagine, Henri de Geymüller a étudié les irrégularités géométriques du chœur, très spectaculaires, avec un grand soin. L'étude de ces déformations fait l'objet de toute la Pièce justificative n° 3. Il relève principalement que :

- Sur les six pans qui composent le polygone du chœur, cinq présentent, au milieu de leur face, une lézarde principale, commençant à l'arase du sommet des contreforts et descendant jusqu'au sol.
- C'est la déformation de la fenêtre circulaire dans la travée n° 2 qui révèle le mieux ce désordre (F2S).
- Toute la partie du chevet comprise entre cette lézarde travée 2 [F2S] et celle de la face 6 [FIN] est sensiblement inclinée vers le nord, c.-à-d. du côté de la tour.
- Les lézardes ne traversent pas la maçonnerie haute de 1 m 40 environ au-dessus de l'arase supérieure des contreforts⁷⁷, c'est-à-dire qu'elles ne se prolongent pas dans la surélévation du XVIII^e siècle. Elles sont anciennes, elles ont été réparées de longue date, et ces réparations montrent qu'elles ne sont plus en mouvement.

Ainsi, l'écartement des parois du chœur (sous l'effet de la poussée du voûtement ou de la charpente), s'accompagne d'une inclinaison accentuée en direction du nord.

A défaut de creuset, on pourrait y voir une fleur. Les parois du chœur s'écartent et adoptent progressivement (si l'on conserve l'ordre dans lequel les regardait Geymüller, dans le sens trigonométrique) un mouvement de rotation en direction du clocher. Les deux

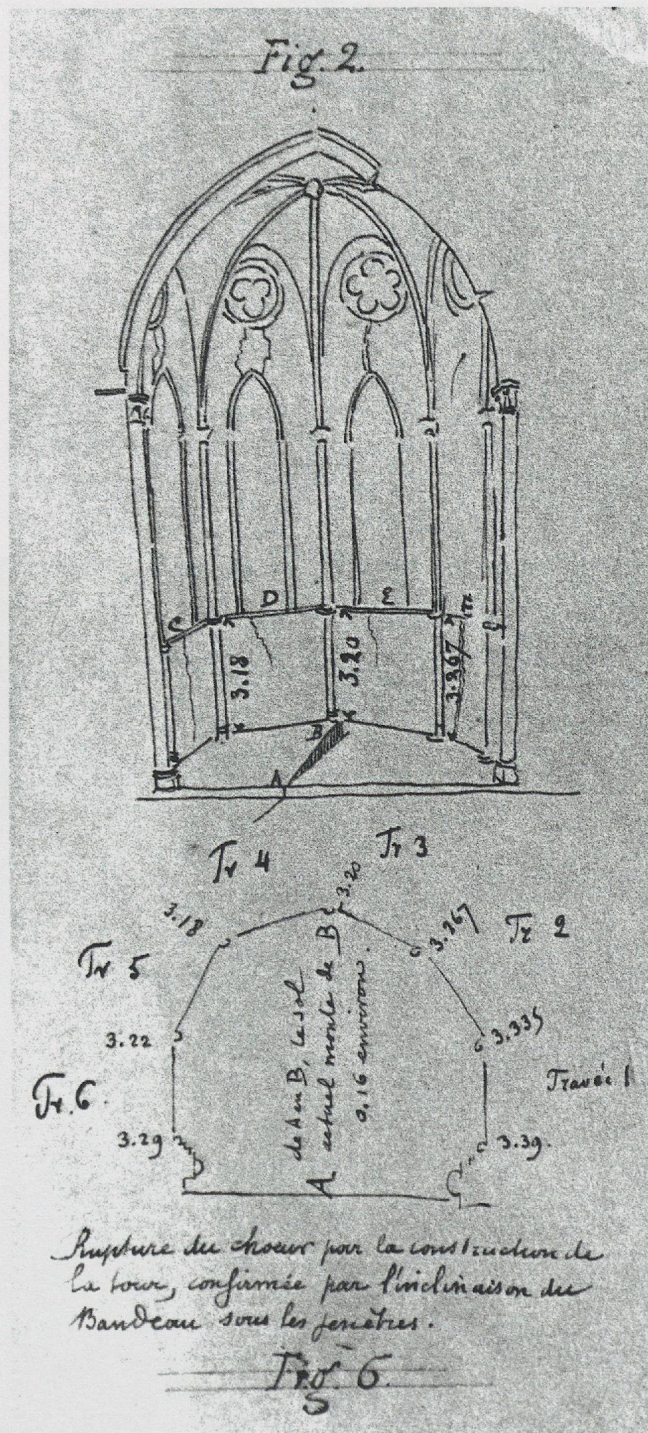


Fig. 122
Henri de Geymüller
Dessin du chevet de l'église. «Rupture du chœur par la construction de la tour, confirmée par l'inclinaison du bandeau sous les fenêtres», 1885.
«La forme d'un creuset à laquelle on a comparé l'aspect intérieur du chevet ne se trouve plus exacte quand on l'examine de près. Au lieu de s'évaser dans tous les sens, à partir du milieu de la face 2 [F2S], tout penche au Nord.»
(Pièce justificative 3, feuille 27, fig. 2 et 6. In: Geymüller 1885. II. «Fondations. Murs. Contreforts en arcs-boutants»)

premiers pans (F1S et F2S) penchent vers le sud (19, respectivement 13 cm), et n'ont pour ainsi dire pas subi de déformation dans le sens longitudinal de l'église. A partir du troisième pan (F2SE), ou même déjà dans son contrefort occidental, on constate que l'inclinaison n'est plus simplement radiale, vers l'extérieur du chœur donc, mais qu'elle a une composante tangentielle (13 cm) très importante.

La tendance de voir les faces pencher dans leur propre plan s'accroît à mesure que cette direction s'approche du nord. La plus forte inclinaison vers le nord est adoptée par l'intersection de la quatrième face (F2NE) et de son contrefort septentrional: 44 cm en direction du nord, et seulement 8 cm vers l'est.

Il faut insister sur le fait que l'essentiel des déformations s'est produit entre les tablettes des fenêtres et les naissances de leurs arcs. Les parties inférieures et supérieures, du fait peut-être de leur reconstruction, au XVIII^e pour le couronnement, plus récemment pour les soubassements, ou bien simplement de la plus grande solidité que leur procure la continuité de leur matière, ne semblent qu'accompagner des mouvements qui leur sont imposés par les parties médianes⁷⁸.

Les éléments architecturaux du chœur qui font exception à ces irrégularités géométriques ont tous été reconstruits. Ainsi, le contrefort à l'axe de l'église a vu sa partie inférieure reconstruite dès 1828, après la démolition de la partie du rempart qui s'y appuyait. De même, la corniche est bien horizontale, puisque que sa construction est postérieure aux mouvements qui ont déformé le chœur.

Le chevet (F). Datation du parement

La reconstruction du contrefort axial accroît la difficulté de lecture de son parement, au lieu de la simplifier. Il est parcouru verticalement par plusieurs (au moins deux) limites d'époques différentes. Si la reconstruction de 1829 lui a donné sa silhouette, il n'en avait pas moins déjà été reconstruit précédemment, probablement en relation avec des remaniements au mur de ville. L'appareil de 1829 ne semble subsister que dans les parties parfaitement à l'abri de l'eau, sous la saillie des talus. Le reste, comme sur l'ensemble des parties exposées de cette élévation, a été remplacé à l'occasion de maintes restaurations à la fin du XIX^e et durant tout le XX^e.

Les six faces portent des traces évidentes de ravalement; le cordon qui entoure les oculi en est une conséquence (ce qui indique qu'ils ont été traités avec beaucoup plus de ménagement), comme l'amincissement des contreforts et l'élargissement des fenêtres. L'im-

portance des ravalements depuis 1829 peut être mesurée à la distance qui sépare la ceinture métallique de la façade, en moyenne deux centimètres.

Outre les réparations consécutives à la démolition de la porte de Rive en 1828, le chevet et la face orientale du clocher portent quantité de traces de rhabillage, de rempochage, de reconstruction causées par le voisinage de diverses constructions adossées à l'église. Ainsi, si on se souvient encore du kiosque blotti entre les deux contreforts du troisième pan (F2SE)⁷⁹, démoli en 1977, mentionnons encore une chaufferie des années 50 du XIX^e, démolie en 1899, devant le premier pan (F1S) entre l'ancienne sacristie et le chœur (cf. fig 51); diverses constructions comme les halles et un corps de garde, dont certaines lui ont survécu d'une trentaine d'années à la démolition de la porte, se trouvent de part et d'autre de celle-ci.



Fig. 123

Charles Vuillemer

«Porte d'Ouchy, à Lausanne en 1825, côté intérieur, d'après un dessin de Madame Amélie Dapples de Molin appartenant à son fils, Monsieur Charles d'Apples colonel. Cette porte a été démolie en 1829»

Malgré la qualité fort inégale des documents qui représentent l'enceinte au voisinage de la porte de Rive, on peut souvent la distinguer du contrefort axial du chœur, sans retraits talutés, plus étroit et légèrement plus haut que la courtine. Ces faits attestent, d'une part, au moins dans les parties hautes (les seules que jamais l'on nous montre), l'antériorité du contrefort sur le mur d'enceinte; elles indiquent, d'autre part, que la silhouette de ce contrefort et sa face orientale datent de 1829.

(Tiré de l'*Album du vieux Lausanne*)

Clocher (C5)

On peut répéter les remarques déjà faites pour les autres élévations du clocher qui a été fortement restauré à la fin du XIX^e siècle; la face la mieux préservée, la plus épargnée par les intempéries est la face est. Alors qu'au sud la pierre a souffert de la forte amplitude thermique et qu'à l'ouest elle a été exposée à la fois au soleil et surtout à la pluie, c'est ici, à l'abri entre les contreforts, que van Muyden a pu se permettre de laisser intact la majeure partie du parement. Dans sa partie basse, le clocher a subi nombre des rhabillages évoqués ci-dessus. C'est en particulier les contreforts qui ont souffert du contact avec les constructions adossées. Les deux contreforts de l'angle nord-est du clocher ne portent cependant plus que les traces de l'échafaudage du chantier de 1893-99, preuve que leur parement a été entièrement remis à neuf à ce moment-là.

Au nord des deux fenêtres superposées du vestibule de la tour, la maçonnerie est assez perturbée, présentant quelques discontinuités dans l'assise. Nous hésitons dans ce cas à lui donner une datation trop récente: la partie concave de la face est du clocher, comprise entre les deux contreforts, est bien la seule qui n'ait pas souffert récemment des constructions adjacentes à l'église: le plan Berney de 1827 (cf. fig. 52) y montre une courette qui était peut-être encore occupée par des bâtiments en 1721⁸⁰.

Coupe transversale, regardant vers l'est

Chaudière, accès à la première travée de la nef par le sud et sacristie (G5)

Les annexes méridionales datent toutes, nous l'avons vu, au plus tôt du début du siècle. L'intérieur, comme l'extérieur, a subi de nombreuses interventions, mais lors de chantiers distincts. Au sous-sol, la chaudière brûlait initialement du charbon. Elle fut remise en état en 1910 et 1911, modifiée en 1925 (mazout et air chaud) et 1930 (installation d'un système complémentaire d'eau chaude). L'installation de chauffage fut à nouveau changée par l'architecte Jaccottet en 1966 et 1967. La porte d'accès au rez-de-chaussée et son emmarchement, comme la porte de la sacristie à l'étage sont des créations de 1901-1904, modifiés en 1930-33 (voir *infra* p. 118)

De même, la sacristie subit quelques modifications, notamment en 1951-52. On changea des boiseries (armoires) et la munit d'un faux-plafond *en pavatex*, pour diminuer le cube de la salle et en faciliter le chauffage⁸¹.

Arc triomphal (D5)

Les piédroits de l'arc triomphal frappent par leur forte inclinaison. On peut y voir par excellence ce que Geymüller appelait un «désordre». Ce dernier n'a pas ménagé sa peine pour examiner et expliquer convenablement ce phénomène, et lui a consacré pas moins de 17 Pièces justificatives⁸².

Selon ses principes, il a cherché à découvrir toutes les causes à ces désordres, leur succession chronologique, mais aussi leurs rapports de causalité, puis il en examine la possible persistance et l'éventuel réveil, de même qu'il juge l'état et la manière de se comporter des réparations faites aux parties qui avaient souffert⁸³. La méticulosité de l'examen et la rigueur de l'analyse dont fait preuve Geymüller pour l'arc triomphal annoncent déjà les grands principes de l'archéologie moderne et scientifique.

Les causes reconnues par Geymüller furent les suivantes:

- *Désordres qui se sont produits dès la construction : instabilité propre, les poussées horizontales de la voûte du chœur et de la charpente de la nef (le pignon qu'il portait se lézarda au moins 2 fois avant sa démolition à une époque incertaine, formation des jarrets I et II, des lézardes VII, VIII, Z, la courbure en plan du côté de la nef (p. justif. 21, joint G), et le déversement éventuel et partiel des piédroits ;*
- *en 1450, exhaussement des murs vers l'arc triomphal et aggravation du déversement; construction des voûtes de la nef et éventuellement première poussée horizontale (lézarde VII, partie supérieure, avec agrandissement éventuel du jarret I);*
- *tassement des fondations au nord sous l'effet du poids de la tour, déversement latéral des murs gouttereaux (crevasses V et VI, réouverture partielle de Z à V, atteintes portées aux joints en IV et III).*

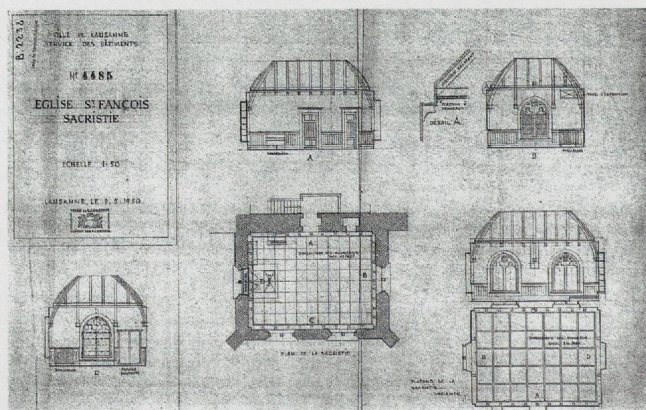


Fig. 124
Service des Bâtiments de la Ville de Lausanne.
«Eglise de Lausanne. Sacristie». Echelle 1:50, 9 mai 1950.
(ACV-AMH: B 132 SF IV, B.2238. Photo ACV)

La dernière charpente, assez faible en elle-même semble-t-il, se détériore; la ferme au-dessus de l'arc triomphal s'ouvre et prend appui au milieu de l'arc (rupture de la mortaise T, fléchissement de l'entrait de 6 centimètres au nord et de 3 sur la partie Sud. Le poids du comble [...] comprime toute la partie entre les crevasses Y et Z et tend à faire descendre l'arc, les parties de voûtes adjacentes à l'Est et à l'Ouest restant immobiles. Les fissures, très nombreuses sont présentées dans pas moins de quatre Pièces justificatives⁸⁴.

Bien sûr, méthodologiquement, l'identification des causes ne peut se faire en premier; elle découle de la vérification des hypothèses énoncées. Geymüller se pose des questions – comme, par exemple l'inclinaison des piédroits de la nef est-elle voulue ou le résultat d'un accident? – et en recherche toutes les réponses, tous les indices concomitants⁸⁵.

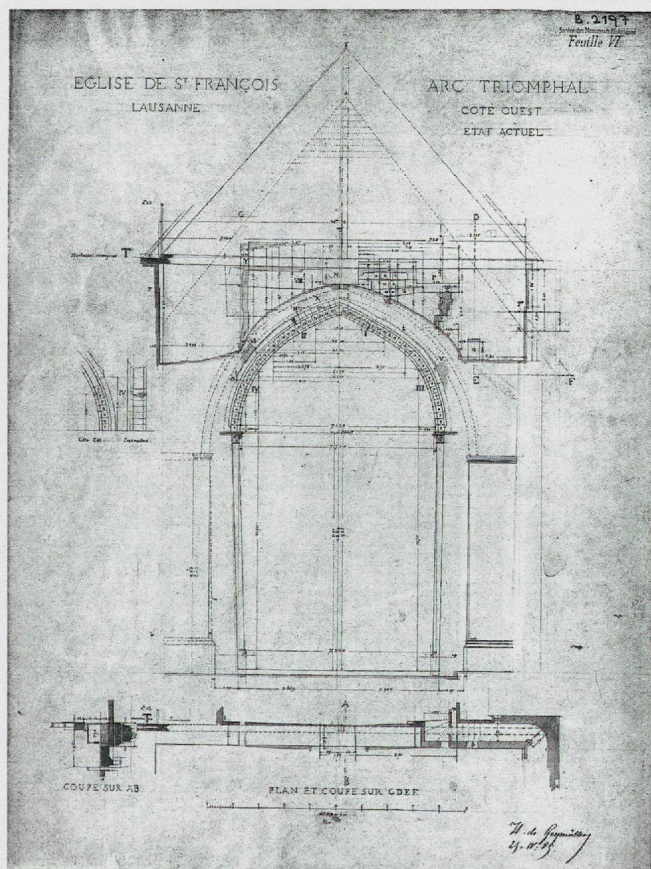


Fig. 125
Henri de Geymüller.
«Eglise de Saint-François. Arc triomphal, côté ouest, état actuel», 25 avril 1885.

Le relevé est coté depuis le sol du chœur, ainsi que depuis trois fils à plomb, l'un à la clé de l'arc, les autres environ à la moitié de l'intrados. L'extrados est coté depuis la charpente (tirant et poinçon). Une cote donne l'épaisseur de la voûte et effectue le raccordement en altitude du relevé de l'intrados et de l'extrados.

(Feuille VI, accompagnant le rapport, Geymüller 1885.)
(ACV-AMH: B 132 SF III. B.2197. Photo ACV)

Pour le piédroit sud :

1. Horizontalité du tailloir et de l'astragale du chapiteau sud.
2. Les bases refaites au XVIII^e s. ne peuvent pas nous renseigner.
3. Des irrégularités de joints, une légère fissure semblent indiquer un mouvement dans la maçonnerie, mais un examen plus attentif démontre que ces irrégularités datent de la pose même des blocs au XIII^e s.
4. Les bâtiments appuyés contre l'église, leur encombrement empêchent actuellement de se rendre compte du plus ou moins de surplomb du parement extérieur du piédroit.
5. Un surplomb existe dans la portion du mur visible dans la petite sacristie.
6. Un autre de 0,05 m sur la hauteur des trois derniers mètres sous la corniche. Cette dernière maçonnerie, ajoutée vers 1450, pouvait prendre ce surplomb sans entraîner une inclinaison de la partie basse du mur. Son parement intérieur est d'ailleurs sensiblement vertical.

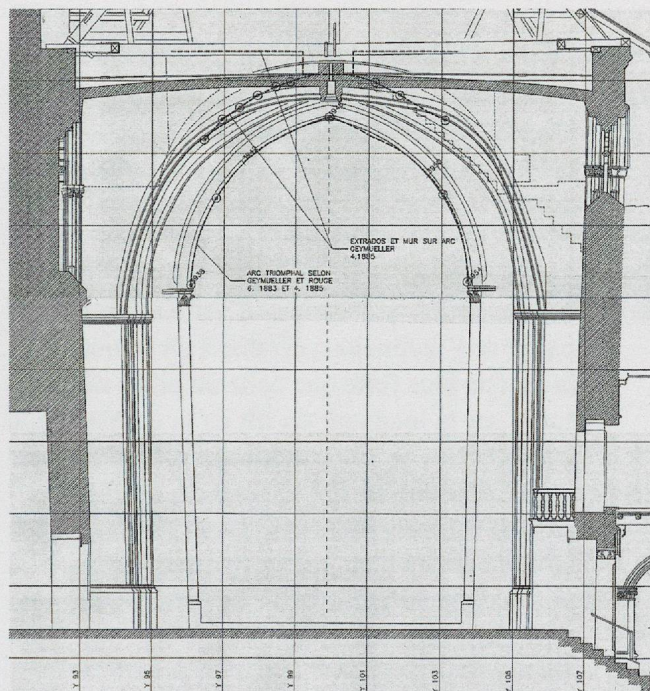


Fig. 126
Archéotech
«Déformation de l'arc triomphal. Coupe transversale partielle par D5 avec report du relevé Geymüller». Echelle 1:50, mars 1993.

Le relevé du sommet de l'arc procède pierre à pierre. La distance des dix premiers joints entre claveaux depuis la clé, ainsi que la distance à la corde de l'arc ainsi défini, donnent une image des déformations dont la précision est de l'ordre du millimètre.

Chez Geymüller, l'arc a subi un sérieux tassement dans sa partie méridionale et menace de rompre au 7^e joint depuis la clé. Le même désordre se remarque à l'extrados (tassement du mur sur l'arc triomphal, ainsi que de la voûte).

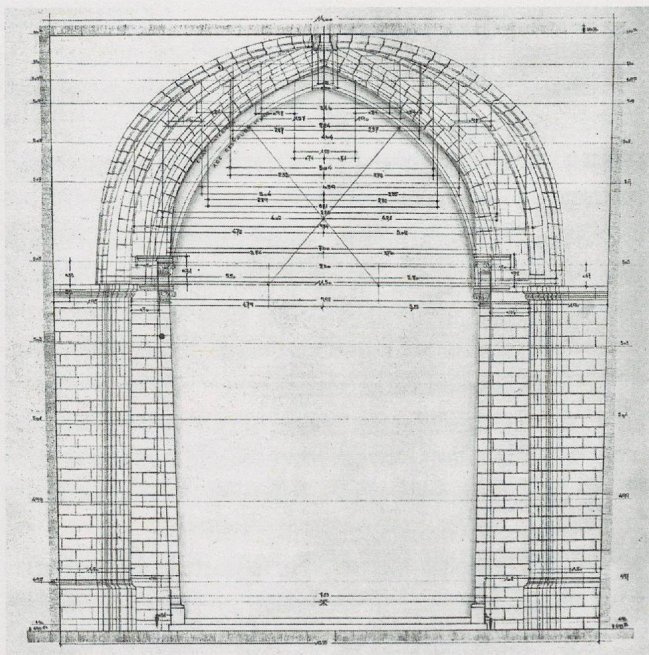


Fig. 127
Otto Schmid
«Eglise de Saint-François. Lausanne. Détail de l'arc de triomphe.» Echelle 1:20, avril 1927.
Le relevé est coté en altitude sur mer, depuis un fil à plomb situé à la clé de l'arc. Il faut noter le schématisme de certaines parties. Les tracés de tous les arcs (trionphal, doubleau XIV^e et arête de la voûte) ont subi un important tassement au sommet et font l'objet d'une cotation plus serrée. (ACV-AMH: B 132 SF V, B.2254. Photo ACV)

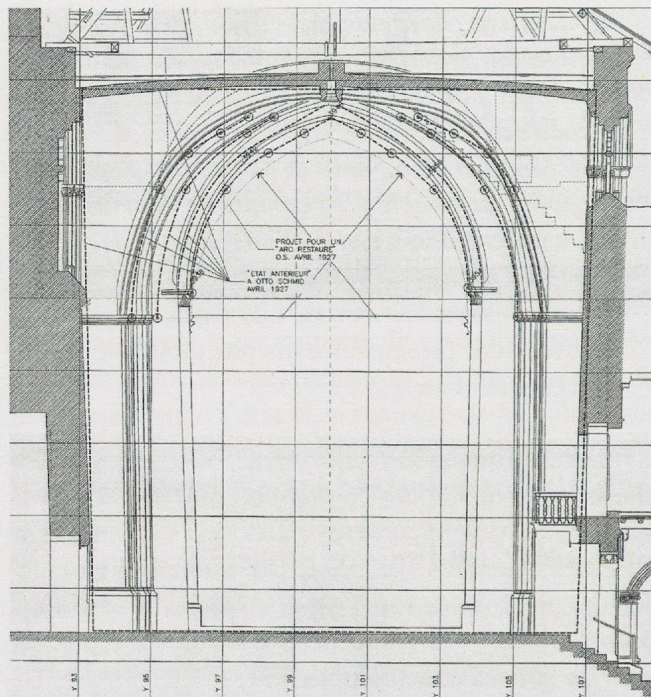


Fig. 128
Archéotech
«Déformation de l'arc triomphe. Coupe transversale partielle par D5 avec report du relevé Schmid.» Echelle 1:50, mars 1993.
De manière générale le relevé Schmid diverge sensiblement du nôtre dans la partie supérieure de l'arc, qui est représentée plus rectiligne qu'elle ne l'est aujourd'hui.

7. Toutes ces considérations, surtout la position du chapiteau semblent indiquer que l'inclinaison du piédroit sud est voulue et a donc existé dès le début.

Pour le piédroit nord:

1. Pour ce pilier par contre, il est certain qu'une partie de l'inclinaison est due à un accident qui la rendue plus forte que celle du pilier sud; mesurée sur la longueur du fût de la colonne, elle est de 0,260 au pilier nord, de 0,140 au pilier sud. Cet accident, qui n'est autre que le tassement de la tour, se mesure aussi à la différence de niveau des chapiteaux (le nord est de 0,08 plus bas) et à l'inclinaison du bandeau sous les fenêtres du chevet.

La recherche de preuves passe par le relevé systématique des désordres, des irrégularités (plan des crevasses, relevé des surplombs et déformations) et par l'examen systématique des mortiers des diverses parties de maçonnerie doublé du relevé des enduits, des décors peints et de la regarniture parfois réitérée d'une fissure. De la nature des différentes interventions sur le bâtiment, du rapport entre elles, découlent enfin leur causalité, leur rationalité.

L'arc triomphe subit sans doute de nombreuses restaurations. Les bases de l'arc triomphe furent refaites au XVIII^e siècle, selon Geymüller⁸⁶. L'arc proprement dit fut restauré autour de 1891, avec rejointoyages et correction du profil de l'arc méridional, et à nouveau de 1927 à 1931 par Otto Schmid⁸⁷.

Combles (H)

La charpente actuelle date de 1702 et 1703 et a été attribuée à Jean-Pierre Barraud et à son frère, auxquels il convient d'ajouter le nom de I.F.RAVESSOUS avec la date de 1703 qui figurent sur une agrafe métallique entre le poinçon et l'entrait, sur le côté occidental de la dernière ferme du chœur.

Le raccord des toitures de la nef et du chœur, modifié en 1903, montre des arêtiers remplacés, et des panes discontinues, voire dépourvues d'appui. Les mesures de consolidation réclamées en 1885 par Henri de Geymüller se sont concrétisées par la création de faux entrants moisés à un mètre et demi au-dessus du bas des fermes, au niveau des jambes de force.

La rigidité de la maçonnerie a été accrue par la pose, à chaque travée, d'un tirant métallique d'un gouttereau à l'autre. Otto Schmid procéda à la pose d'une chape en béton sur l'ensemble du voûtement. La couverture

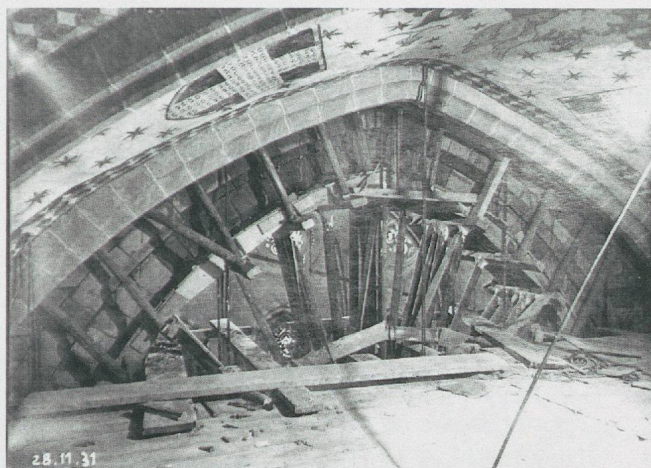


Fig. 129
André Kern
Photographie de l'arc triomphal et de l'arc doubleau de la nef en chantier, 28 novembre 1931.
Au lieu de la reconstruction complète proposée par Schmid – la reconstruction de l'arc triomphal en tiers-point dont les sommiers auraient été abaissés au niveau des taillloirs des pilastres de la nef – on se contenta de refaire le haut de l'arc, avec un cintrage plus régulier.
(AChC)

à cet endroit date de 1903. La ferblanterie, le lattis et une partie des tuiles furent remplacés durant l'hiver 1932-33. L'épi de faitage remonte à 1757, selon une date gravée au bas de la pièce⁸⁸.

Chœur (F)

Voir *infra*, p. 118. *La coupe longitudinale regardant vers le sud.*

Intérieur du clocher. Rez-de-chaussée (C5)

La paroi nord de ce local a été entièrement réaménagée, avec la création de la porte actuelle et la maçonnerie qui l'entoure (1865). La paroi sud a également subi quelques altérations. Jusqu'à la démolition des galeries latérales de la nef par Otto Schmid en 1930, un escalier placé dans ce local y donnait accès à travers le mur nord de la nef. Cette porte a été supprimée et son bouchon rendu invisible, respectivement ses piédroits démantelés. Réfection du sol par le même Schmid en 1931.

Intérieur du clocher. Etage (C5)

A la suite du transfert du local des pompes de la chapelle de Saint-Bernardin (C1) dans un nouveau local situé entre le clocher et la chapelle de Billens (C4), autour de 1859, on procéda à l'établissement d'un séchoir destiné aux tuyaux des pompes à feu, dans la loge au Nord du Temple de St-François⁸⁹. A cette occasion, on dut procéder à la démolition de nombre d'aménagements intérieurs. S'il est vraisemblable que les consoles du premier étage soient restées, comme le

dit Grandjean⁹⁰, en attente, on peut néanmoins reconnaître, par les trous pratiqués dans les parois, la disparition d'au moins deux ou trois niveaux qui occupèrent les parties basses du grand vide de ce local. On notera en outre l'inscription laissée par un ouvrier: ROSSI / ANDRE / 1900.I.VI / NA.LE 1869 / A SUNA ITALIA⁹¹.

Les traces de rubéfaction, ainsi que le délitement de quelque huit centimètres du parement dans les parties basses, proviennent d'un incendie dont nous n'avons pas pu situer la date.

En outre, le parement des deux cinquièmes inférieurs de cette pièce possède un aspect sensiblement différent de celui des parties hautes. Les layures sont obliques et parallèles, d'une rugosité moyenne, comme provenant d'une laye ou d'un taillant. Au-dessus, par contre, le parement possède les layures rugueuses, croisées, et le bord des pierres est lissé au ciseau.

La porte débouchant de l'escalier en colimaçon et donnant accès à la passerelle qui mène aux combles de la nef est postérieure à la maçonnerie courante de l'intérieur du clocher. On serait tenté de la rapprocher de la construction de la charpente actuelle, ou de la désaffectation de l'accès par l'angle sud-est de l'église, dont la date nous est inconnue.

Horloge

La chambre qui accueille l'horloge est couverte d'un lambris simple que nous sommes tentés de dater du XVIII^e siècle. Le mécanisme est moderne.

Beffroi

La charpente du beffroi a été refaite en 1545 et en 1726 selon Grandjean⁹² ou en 1713, *ainsi que cela semble résulter de la date gravée dans l'une des pièces de bois*, selon Geymüller⁹³.

Charpente

La charpente remonte pour l'essentiel au début du XVII^e siècle. La date de 1612 figure sur les faces septentrionale et orientale du poinçon de la flèche, à l'est pourvue des initiales F[rançois] M[onneyron] et I[acques] B[aud] (l'attribution est de M. Grandjean). L'analyse dendrochronologique des bois qui la composent (échantillonnage dans les grosses poutres sous la première enrayure, dans arêtiers, aisseliers, entrants, pannes et chevrons) a établi une date commune à toutes les pièces examinées: l'abattage du bois s'est effectué en 1611, en automne ou en hiver, date toute proche de celle que l'on lit sur le poinçon. La qualité douteuse de certaines combinaisons et détails d'assemblage, et le manque d'art du trait des contreventements, peuvent paraître étonnants pour un ouvrage de cette époque.



Fig. 130
Premier étage du clocher, vue intérieure, en direction du sud-ouest, septembre 1991.

L'intérieur de l'unique fenêtre est dans un bon état de conservation. Comme l'ensemble des parois de cet étage, elle ne semble pas avoir subi de modifications lors de la dernière restauration. La taille de la pierre du parement intérieur du clocher est de deux types: Dans la partie basse, les layures sont obliques et parallèles, d'une rugosité moyenne, comme provenant d'une laye brettelée. Au-dessus, par contre, le parement possède des layures rugueuses, croisées, et le bord des pierres est lissé au ciseau. On retrouve ce type de layures à l'extérieur du clocher, à un endroit protégé des intempéries.

(Photo Claude Bormand)

Elle est de plan octogonal, de huit demi-fermes concentriques, reliées à intervalles assez réguliers par quatre enrayures. Sous chaque enrayure sont fichées huit petites pannes. Les arêtiers, interrompus 30 centimètres au-dessus de la quatrième enrayure, sont tous doublés de chevrons. Huit autres chevrons, prenant appui sur les pannes, s'intercalent entre les demi-fermes. En outre, chaque niveau est entouré de huit croix de Saint-André entre enrayures et arêtiers, qui, au niveau inférieur, en raison des détails d'assemblage, restent en deçà de la qualité du reste de la charpente. L'ensemble de celle-ci repose sur l'enrayure inférieure, dont les entrants sont noyés dans un blocage de maçonnerie, respectivement de béton. Trois grosses solives soulagent l'ensemble et reportent leurs charges dans les parois au-dessus des arcades du beffroi. C'est cette situation qui désolait Viollet-le-Duc, lorsqu'il considérait que la *totalité du poids est en*

porte à faux. Les trois solives ont été moisés par des fers en U et l'ensemble repose sur quatre couples de fers en I.

Pour la discussion détaillée de la charpente, nous avons distingué alphabétiquement les quatre demi-fermes, en partant du nord.

- Poinçon:
Le poinçon se compose de trois pièces, dont la dernière, entre le troisième niveau et le coq, date de 1893-1898. La pièce inférieure est celle qui porte la date de 1612 et les initiales des charpentiers. Les trois pièces sont assemblées par des entures à double sifflet.
- Enrayure au chemin de ronde:
Excepté des tasseaux en D, en G et en H (en chêne), ainsi que le remplacement du coyer et du gousset en B, déjà signalé par Viollet-le-Duc en 1873, toutes les pièces sont de 1612, et nombreuses sont les marques de charpentier. Toute l'enrayure, par contre, a été renforcée en 1893-1899⁹⁴
- Autres enrayures:
Elles sont toutes complètes et datent de 1612. Les couronnes de pannes qui relient les arêtiers sont également contemporaines. Il est intéressant de noter que, sur les pannes qui accompagnent la deuxième enrayure, c'est-à-dire où prennent appui les plus courts des chevrons des avant-toits, on note la présence d'encoches qui ne servent plus à recevoir ces derniers.
- Demi-ferme A:
L'arêtier, les aisseliers et la fiche entre la première enrayure et le poinçon portent les marques II et datent de 1612.
- Demi-ferme B:
L'arêtier et les aisseliers portent les marques III et datent de 1612. Le coyer, sur lequel repose l'arêtier, a été changé à la fin du siècle dernier.
- Demi-ferme C:
L'arêtier, les aisseliers et la fiche entre la première enrayure et le poinçon portent les marques IV ou VI (il semble qu'on n'ait pas tenu à trop de rigueur) et datent de 1612.
- Demi-ferme D:
L'arêtier et les aisseliers portent les marques CCC au premier niveau, CCCC au second et au troisième, et datent de 1612.

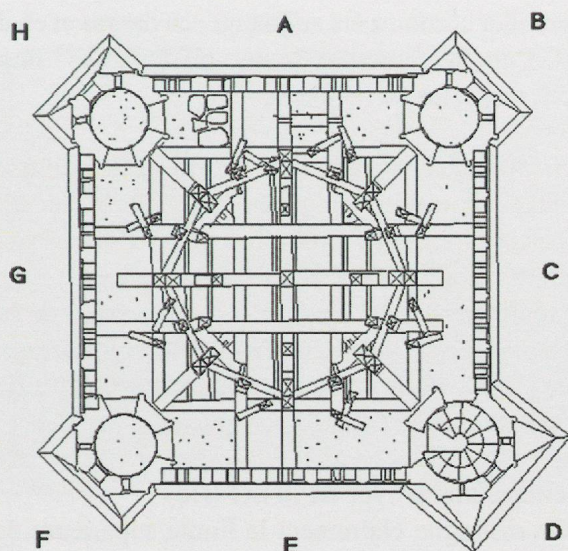


Fig. 131

Archéotech

Plan de la charpente de la flèche, au niveau du chemin de ronde. s.e., 1991. L'analyse dendrochronologique, à laquelle la flèche du clocher a été soumise, a confirmé la datation (1612) et la grande homogénéité (marques de montage du charpentier encore lisible) de la charpente, hormis des remplacements de pièces déjà signalés par Viollet-le-Duc. Les pièces changées, datées toutes du chantier 1893-99, se distinguent d'ailleurs par la couleur et la veine du bois: ce sont tous les renforts de l'enrayure inférieure, des tasseaux en chêne, ainsi que le remplacement d'un coyau et d'un gousset à la seconde enrayure, et le remplacement de la partie supérieure du poinçon. Étonnamment, les chevrons des avant-toits, que déjà Viollet trouvait «assez mal attachés», n'étant visiblement pas dans leur position originale, datent pourtant aussi de 1612.

- Demi-ferme E:
L'arêtier, les aisseliers et la fiche entre la première enrayure et le poinçon portent les marques CC et datent de 1612.
- Demi-ferme F:
L'arêtier et les aisseliers portent, bien que faiblement visibles, les marques C au premier niveau, CC au second et CCC au troisième, et datent de 1612.
- Demi-ferme G:
L'arêtier, les aisseliers et la fiche entre la première enrayure et le poinçon portent les marques III et datent de 1612.
- Demi-ferme H:
L'arêtier et les aisseliers portent les marques V et datent de 1612.
- Pannes sablières:
Les pannes sablières de la trémie du beffroi se distinguent par la couleur et la veine du bois. Il est vraisemblable qu'elles ont été remplacées lors de l'étayage en cours de travaux, puis du renforcement de la poutraison sous la charpente,

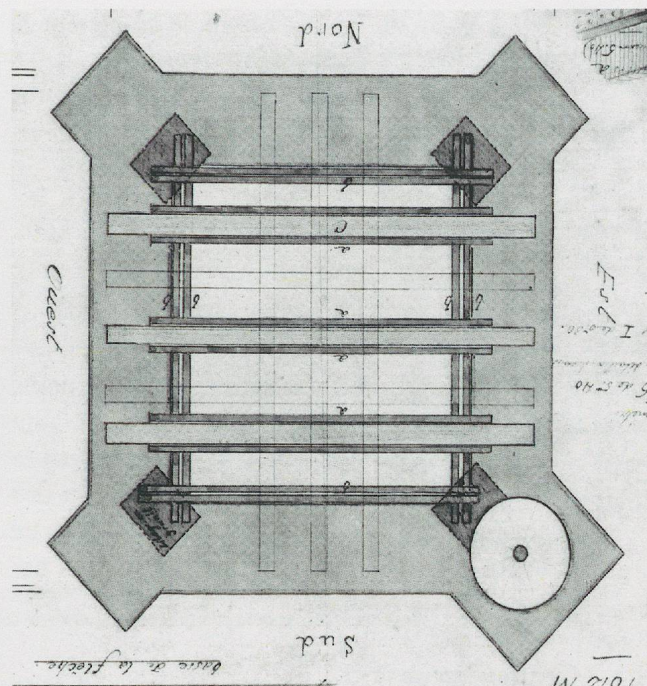


Fig. 132

Théophile van Muyden

«Renforcement des poutres portant l'enrayure basse de la flèche». Echelle 1:50, 1897.

Correction d'un défaut critiqué par Viollet-le-Duc, qui reprochait à «cette œuvre de charpenterie» d'appuyer en «porte à faux», de même que les trois poutres sur lesquelles reposait tout son poids sur «l'ancien chemin de ronde», aveuglant la balustrade par deux épaisseurs de bois. La reprise en sous-œuvre, dont il craignait la nécessité, eut l'avantage cependant d'accroître la hauteur de maçonnerie entre cette enrayure et le haut des baies du beffroi.

(ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2310. Photo ACV)

en 1893-98. Le bois des pannes sablières reposant sur les balustrades, supportant le chevronnage de l'avant-toit, date de 1607. Cet âge étonnant, mais bien voisin de la construction de cette charpente, permet d'avancer qu'il s'agit des mêmes depuis.

- Chevrons:
Les chevrons d'arêtier sont tous, à l'exception de celui en A, liés aux arêtiers par les aisseliers. L'assemblage se fait au moyen d'un trait de Jupiter. Ces chevrons sont interrompus, et remplacés, une trentaine de centimètres au-dessus de la seconde enrayure, et n'y sont plus que cloués à la charpente. Ces chevrons sont entaillés une trentaine de centimètres au-dessous de la seconde enrayure, afin de pouvoir nicher l'épaisseur de la sous-toiture dans le rajeunissement de la pièce. Ce détail semble prouver qu'en aucun cas les avant-toits ne peuvent avoir été fixés plus bas. Les huit autres chevrons, prenant appui sur les pannes, s'intercalant entre les demi-fermes, proviennent d'une modification postérieure de la charpente, peut-être ont-elles été

posés à la fin du XIX^e, comme le suggèrent la date de 89 et les initiales P.? en lettres métalliques, clouées sur le chevron en D-E. D'autres chevrons, comme en A-B, en G-H et en H-A, portent des traces de peinture rouge, parfois prenant la forme des lettres CE ou CF.

- Chevrons des avant-toits:
L'analyse dendrochronologique a révélé ici aussi que ces éléments datent (du moins pour nos échantillons) de la construction de la charpente de la flèche. Certaines pièces cependant sont retournées, avec leur mortaise orientée vers le haut. Il s'agit donc d'éléments porteurs des avant-toits que l'on voit sur le plan Buttet, et ne peuvent en aucun cas avoir été plus courts naguère, bien au contraire.
- Contreventements:
Les contreventements en croix de Saint-André des niveaux supérieurs sont assemblés à mi-bois et cloués, ce qui permet d'exclure leur appartenance à la charpente de 1612. Au premier niveau, par contre, l'analyse dendrochronologique les attribue à l'année 1611. Les quatre longues fiches prenant appui sur le premier niveau d'enrayure et étayant le poinçon juste au-dessous du niveau de la troisième datent également de 1612⁹⁵. Des mortaises complémentaires dans la première enrayure ont pu permettre l'érection de quatre autres fiches symétriques, mais le remplacement de la partie centrale du poinçon y a effacé la trace.

Coupe longitudinale, regardant vers le sud

Le chœur (F)

Le sol du chœur a été sondé (cf. fig. 87) et recouvert d'un nouveau dallage en 1922.

De nouvelles fouilles eurent lieu en 1966-67, à la suite desquelles on a reconstitué le sol actuel, en carreaux de terre cuite, à un niveau sensiblement inférieur. Les deux tables de communion furent remplacées par une table unique, copie de la table de l'église d'Engollon, dans le Val-de-Ruz.

En 1906-1908, on procéda au ravalement général de toutes les faces du chœur, en épargnant une partie des baies, où la polychromie, invisible jusqu'alors, fut restaurée. Ailleurs, on préleva jusqu'à deux centimètres de matière, altérant ou modifiant de la sorte les profils sculptés. Par exemple, le simple tore en amande

du premier cordon a été augmenté, en dessus et en dessous, d'un filet, dont l'existence, ou du moins l'importance, sont dues au ravalement.

Si Grandjean signale le *changement de molasses* à cette date, il ne nous a pas été possible de les localiser. La piscine liturgique mise au jour en 1906 a été par contre très fortement restaurée. Presque toutes les parties sculptées ont été changées, à l'exception de rares éléments, faisant partie de la double colonnette médiane: le fût de la colonnette antérieure, celui de la colonnette postérieure et le chapiteau.

La cinquième travée de la nef (D5)

On distingue clairement la limite supérieure de la maçonnerie du XIII^e siècle et la surélévation du XIV^e, de même que l'on peut facilement suivre les contours de la maçonnerie de l'escalier de l'angle sud-est de la nef. Geymüller n'avait pas pu les remarquer, la paroi ayant conservé son enduit jusqu'en 1922.

Au sommet de la paroi, cependant, il releva un enduit *beaucoup plus épais dans le haut, pour masquer la séparation qui s'était formée sous la voûte par suite de l'écartement*⁹⁶ dû à la construction de la tour. La moitié inférieure du parement de cette face de la nef n'est pourtant pas simple à dater, de nombreuses interventions l'ayant beaucoup perturbée – cette partie de l'église n'avoisinait-elle pas les bâtiments conventuels sur presque toute sa hauteur?

Deux portes murées apparaissent dans cette travée. La première, apparemment au niveau du sol de la nef, à l'est de la travée, appelée I par Geymüller, qui précisa qu'elle était la porte de la sacristie, est un percement de 1,30 m de large, surmonté par un arc surbaissé dont la naissance se situe à plus de trois mètres du sol. Elle fut condamnée et bouchée en 1904, l'escalier donnant accès à la sacristie nouvellement construite (aussi appelée salle des catéchumènes), balancé et en forme de U, en interdisant désormais l'usage. Geymüller l'a dessinée encadrée d'un chambranle et surmontée d'une importante corniche aux proportions Renaissance (fig. 135). On l'aperçoit, également avec une corniche, sur le plan de Gaulis de 1768 (fig. 84). Cette porte communiquait avec la salle capitulaire ou l'étage au-dessus. Le passage enjambait le couloir voûté qui séparait cette salle de l'église.

La seconde porte, avec linteau à coussinets, appartient à l'escalier menant aux combles, logé dans l'angle sud-est de l'église. Elle fait face à une porte similaire en façade; il ne s'agit donc pas uniquement d'un accès aux parties supérieures de l'église, mais égale-

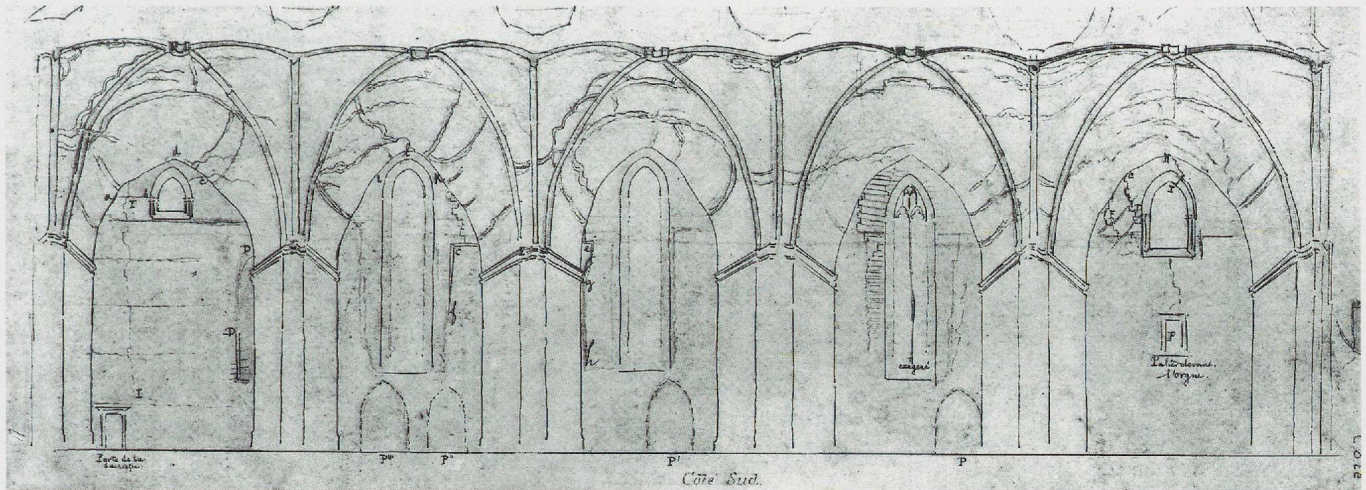


Fig. 133

Henri de Geymüller

«Tableau synoptique et conventionnel des crevasses dans les murs, voûtes et murs goutterots. Fig. 1.», 1885.

Élévation de la paroi sud de la nef, sur une planche accompagnant le rapport, avec nomenclature et représentation des désordres.

(ACV-AMH: B 132 SF III, B.2193. Photo ACV)

ment d'un passage vers les bâtiments méridionaux contigus. L'époque de son oblitération ne nous est pas connue; on peut envisager le début du XV^e, la construction de l'escalier du clocher l'ayant rendu obsolète; ou encore la Réforme, qui a totalement redéfini l'usage de l'église et surtout du couvent, modifiant et rendant inutiles bien des liaisons entre les deux.

Le sas d'entrée, l'escalier et le palier font partie des transformations intérieures de 1930-1933. Des éléments, en particulier les balustres *archaïques à double renflement* proviennent d'un escalier du XVII^e siècle⁹⁷, enlevé en 1930, et qui donnait accès, depuis la chapelle du vestibule nord, à la galerie nord de la nef et à celle de la chapelle de Billens.

La quatrième travée de la nef (D4)

Le deux portes de la quatrième travée de la nef portent chez Geymüller les noms de P''' et P'' (d'est en ouest). Il dit de P''' qu'elle seule remonte à la construction primitive⁹⁸. C'est de la région de la porte P''' que Geymüller faisait partir l'escalier d'accès aux combles. Si cette affirmation est plausible du point de vue de la pente et de la longueur qu'un tel escalier aurait eues, prolongeant la volée droite inscrite dans l'épaisseur du mur gouttereau de la cinquième travée, elle n'en est pas pour autant convaincante. Geymüller dut examiner la face intérieure de la nef encore recouverte par l'enduit, et la face extérieure toujours cachée par les bâtiments conventuels. Aujourd'hui, rien ne permet de partager le point de vue de Geymüller.

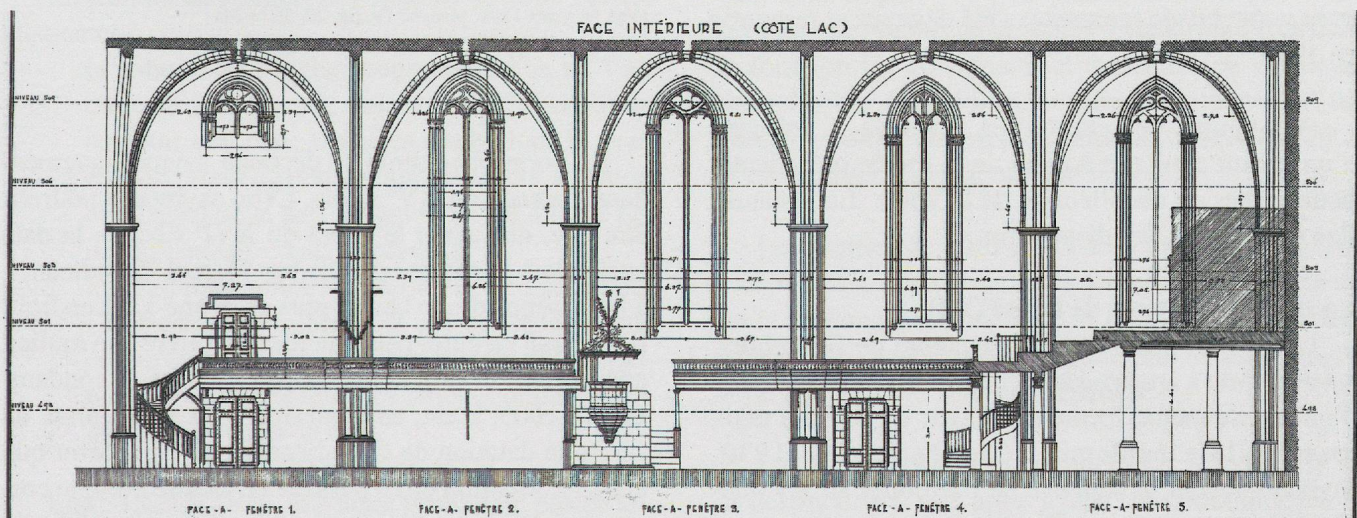


Fig. 134

Otto Schmid

«Relevé, face intérieure (coté lac.)», 1927.

Etat avant la démolition des galeries, du piquage de toutes les parois, et du dégagement des portes anciennes.

(ACV-AMH: B 132 SF XIV, B.3118. Photo ACV)

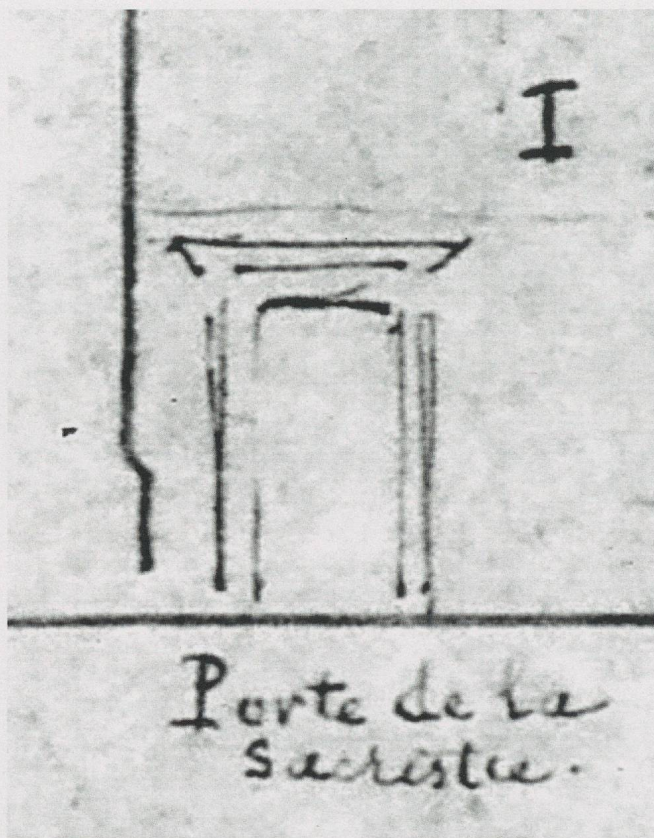


Fig. 135
Henri de Geymüller
«Porte de la sacristie». Détail de la fig. 133, 1885.
La porte donnait au sud de l'église, au premier étage des bâtiments annexes.
Elle fut murée en 1904.

De la porte voisine, P'', Geymüller dit qu'elle a été probablement ajoutée plus tard. Le raccord des maçonneries à l'ouest est clairement lisible. L'embrasure, avec voûte brisée rampante, a été dégagée et restaurée en 1930.

Au sommet de cette travée, il releva la présence d'un enduit similaire à celui de la travée précédente, pour cacher un décollement de la voûte. La restauration de 1930 l'a fait disparaître.

La troisième travée de la nef (D3)

La porte P', selon la nomenclature de Geymüller, est une porte à arc brisé à simple chanfrein, surmontée d'un arc de même forme mais avec un profil à deux tores. Elle a également été dégagée en 1930. Stylistiquement, il convient de l'attribuer au XV^e siècle. Elle était situé au milieu de la façade, donc aussi du cloître, mais débouchait dans l'église des laïques à l'ouest de la chaire, qui *devait être située à l'angle de l'espace réservé aux fidèles dans la nef, entre le jubé et le mur méridional*⁹⁹.

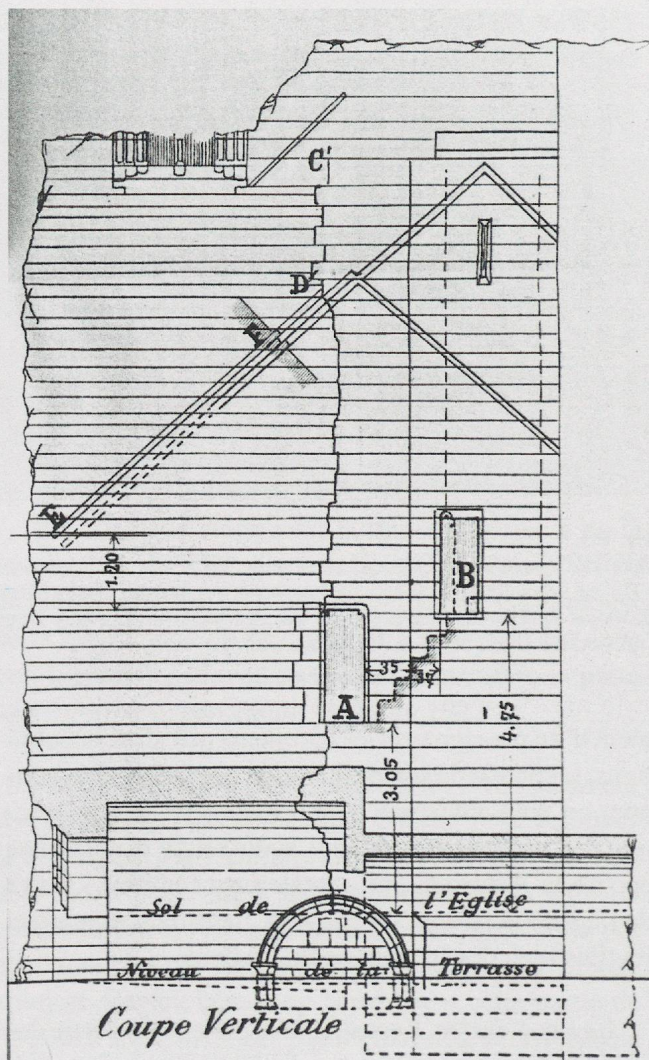


Fig. 136
Théophile van Muyden
Relevé partiel de la façade sud. 1899.
Deux portes donnant accès à l'escalier. La supérieure est une fenêtre transformée, actuellement masquée par la sacristie de 1904. La porte inférieure fait face à celle que l'on voit depuis l'intérieur de l'église.
(Van Muyden 1899, planche IV, fig. 20, 23 et 24)

La porte elle-même se découpe asymétriquement dans l'arcade du XV^e siècle. Cette asymétrie pourrait être due, dès avant le début du XVI^e siècle – la date attribuée à la chaire actuelle par Marcel Grandjean –, à la présence d'une chaire plus ancienne à cet endroit. Il ne paraît en outre pas judicieux de suivre Geymüller, quand celui-ci estime que la porte a dû être condamnée en 1605; il est, au contraire, bien plus tentant de suivre la datation de Grandjean, et de considérer que la transformation de ce passage en arcade aveugle correspond à l'agrandissement de la chaire au début du XVI^e siècle.

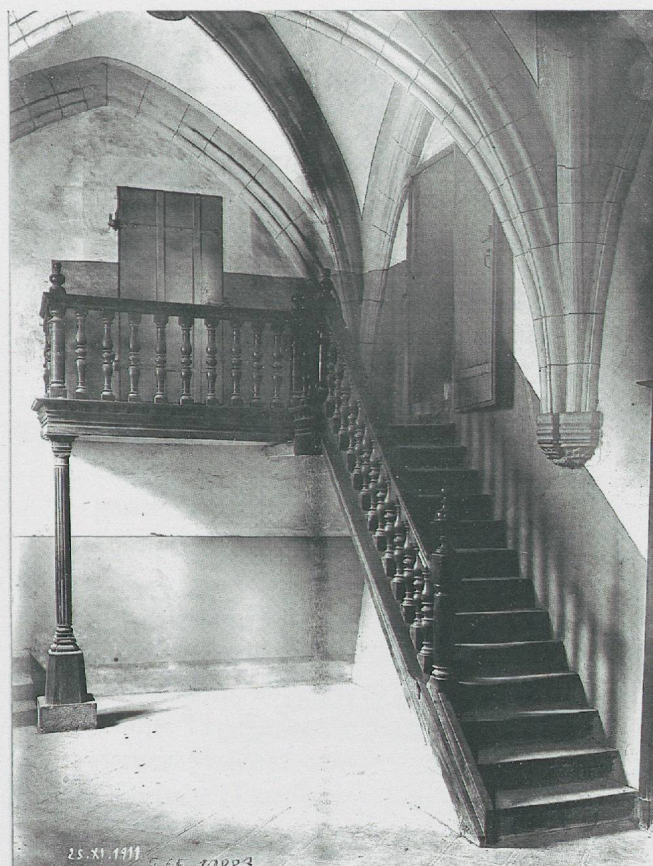


Fig. 137
Anonyme
Escalier de chêne du XVII^e siècle situé dans la chapelle du vestibule nord, 1911.

Il fut enlevé en 1930, et réemployé en partie pour celui qui mène actuellement à la sacristie. On reconnaît la colonne cannelée et les balustres archaïques à double renflement.

(ACV-AMH: A 79/1, A.5767. Photo ACV)

La deuxième et la première travée de la nef (D2 et D1)

La tribune de l'orgue se compose de deux parties distinctes :

- la tribune de l'orgue proprement dite, de l'architecte Delagrangue, datant de 1776, reposant sur huit colonnes toscanes, mais dont la poutraison prend également appui au sud, à l'ouest et au nord de la nef. La galerie a été altérée par des agrandissements successifs;
- une seconde tribune juxtaposée, de 1930, pour l'orchestre et le chœur, et qui consiste en une coque en béton, en équilibre sur une poutre métallique encastrée dans les piliers-contreforts de part et d'autre de la nef.

Entre 1825 et 1930, une autre tribune fut placée au-devant de celle de l'orgue. Elle pénétrait dans la nef jusqu'au milieu de la deuxième travée. L'accès se faisait par un escalier en U, également dans la deuxième travée de la nef, devant la porte P. Afin de ne pas mo-

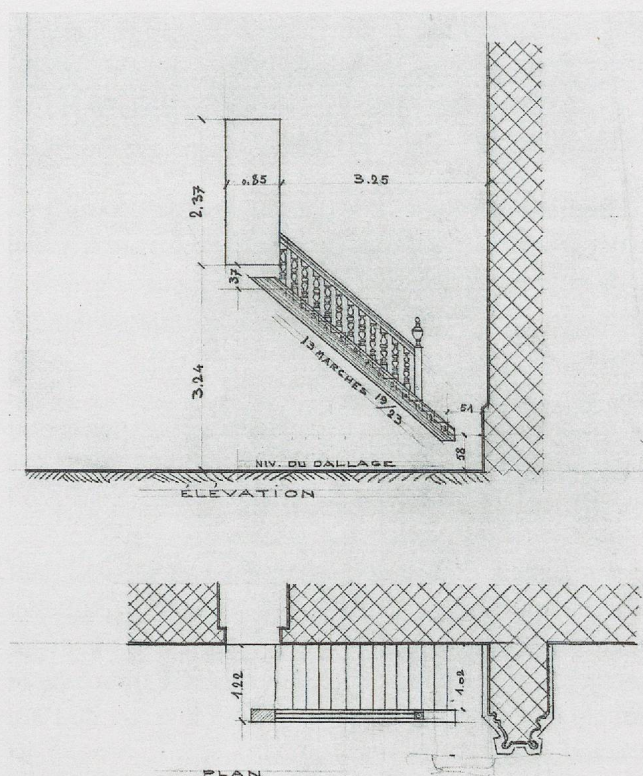


Fig. 138
Otto Schmid
«Relevé de l'escalier de la salle des catéchumènes», 23.9.1930.
Vérification graphique de la transplantation d'éléments anciens et illustration du côté fragmentaire du sauvetage de l'escalier du XVII^e siècle.
(ACV-AMH: B 132 SF XI, B.2398. Photo ACV)

difier cette galerie, les restaurateurs de 1904 ne dégagèrent pas la porte P comme le fit finalement Schmid, mais préférèrent créer une nouvelle porte, en avant de la galerie. Cette porte est associée au petit avant-toit de l'arcature de la façade méridionale, qui est le pendant symétrique – un peu littéral, certainement – du petit porche bernois de la façade septentrionale, et dont la fonction fut de signaler et de mettre en valeur ce nouvel accès. Schmid, en modifiant la tribune de l'orgue, prit aussi la décision de démolir cet accès de 1904 et de restituer une maçonnerie intacte.

Le chantier de 1901-1904 a eu des conséquences visibles dans cette zone, sous forme de rallongement de la fenêtre méridionale de la première travée, déjà évoquée en rapport avec la façade sud: les contours de cette intervention sont bien visibles.

La modification de cette fenêtre est responsable de la destruction d'une porte ayant fait communiquer la tribune de l'orgue avec l'extérieur, respectivement avec les bâtiments qui formaient anciennement l'aile occidentale du couvent. Le dessin de Geymüller montre une petite porte à environ six mètres du sol de l'église,

qualifiée de *palier devant l'orgue* (fig. 133). La suppression de tous les accès à la galerie amena l'architecte en 1930 à construire un nouvel escalier, en béton, dans l'angle sud-ouest de la nef.

Signalons en outre une conséquence très visible de la démolition des galeries de la nef, qui fut *la réfection et la reconstruction de la partie inférieure des piles, fortement endommagée*¹⁰⁰ lors de l'installation des galeries.

Le meneau de la fenêtre de la deuxième travée était déjà déformé en 1885, il n'a donc probablement pas subi de restauration substantielle.

La porte à l'ouest de la deuxième travée de la nef (P) est la quatrième porte découverte par Geymüller et la troisième que Schmid remit à l'honneur en la dégageant, et en la restaurant. La date de 1931 figure sur le linteau segmentaire de la porte. Les claveaux de l'arc oriental sont fortement restaurés.

Sondage devant la porte P, octobre 1994

Le dernier chantier de restauration, en particulier l'aménagement d'un élévateur pour fauteuils roulants devant la porte P, mit à jour de nombreux ossements humains, demeurés en place malgré les fouilles de 1922 et 1966-67, et des travaux de construction de l'escalier en 1931, ce qui montre que le sous-sol de Saint-François peut encore receler des structures ou du mobilier inconnus.

Au moment de notre intervention, les ouvriers avaient mis au jour de nombreux ossements humains, provenant du remblai sur lequel reposaient les marches en béton de l'escalier de 1931. Dans ce remblai, d'une épaisseur d'environ 0,8 m, se trouvaient également des fragments de feuille plastique, ainsi qu'une montre du même matériau. Le remblai a été évacué, jusqu'au niveau d'apparition d'un remblai en place.

Au nord du sondage, dans l'espace vide situé entre les deux massifs de soutien des escaliers, à l'est et à l'ouest, nous avons pu identifier trois inhumations d'adultes, dotées de cercueils en bois. Pour deux d'entre elles, l'orientation OE est certaine, tandis que pour la troisième (T3), vue en coupe, on peut seulement la supposer. L'état de conservation des os est assez mauvais (les épiphyses des fémurs manquent). Les deux tombes observées (T1, T2) étaient fortement perturbées, très vraisemblablement à cause de l'implantation des escaliers en béton. On a pu constater des éléments de chronologie relative entre ces inhumations. La tombe T1 a été coupée par la tombe T2. En outre,

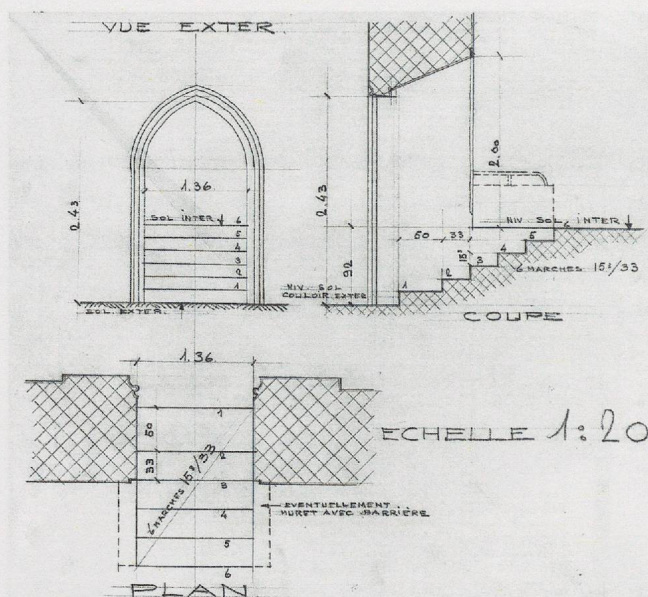


Fig. 139
Otto Schmid
«Porte à gauche de la chaire», 14.10.1930.
(ACV-AMH: B 132 SF XV, B.3146. Photo ACV)

après prélèvement de T1 et T2, on a constaté la présence d'une quatrième tombe perturbée par l'installation des deux autres. Il s'agissait d'une tombe d'enfant (bébé?) dont ne restaient qu'une partie des ossements en vrac.

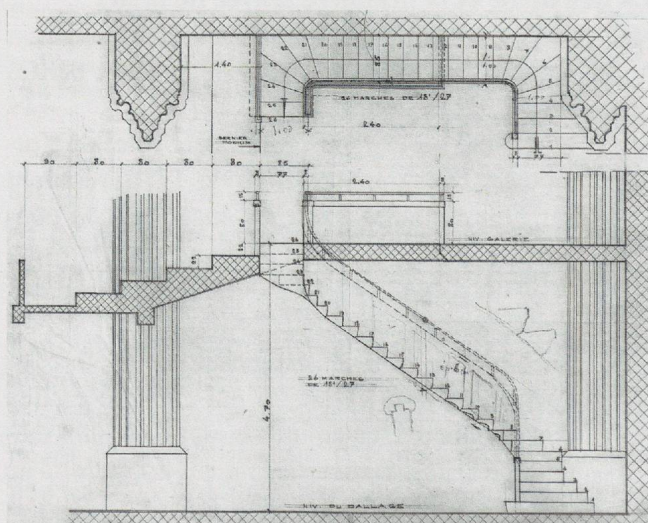


Fig. 140
Otto Schmid
«Escalier de la galerie», 29.9.1930.
Après suppression de toutes les galeries, sauf celle de l'orgue, et de tous les accès, il fallait reconstruire un escalier. La galerie est une coque de béton, en équilibre sur une poutre métallique enjambant la nef.
(ACV-AMH: B 132 SF XI, B.2400. Photo ACV)

Plus au sud a été mis au jour un mur composé de deux assises de blocs de molasse taillés, liés au mortier. Seul son parement nord est conservé, le parement sud ayant été retaillé vraisemblablement lors de l'installation des escaliers modernes. Son interprétation demeure problématique vu le peu d'éléments conservés; il peut s'agir soit des fondations d'un escalier antérieur, soit des fondations du mur de façade sud.

Catalogue des structures

- T1 Inhumation en cercueil de bois.
Orientation OE. Individu adulte (fémur et tibia gauche). Coupée par T2 et perturbée par installations modernes.
- T2 Inhumation en cercueil de bois, présence de chaux sur la planche de fond du cercueil.
Orientation OE. Individu jeune? (2 fémurs). Coupe T1. Est perturbée par installations modernes. Matériel: dans le remplissage 3 épingles en bronze (1 entière et 2 têtes).
- T3 Tombe vue seulement en coupe, en sape sous le sol de béton.
Inhumation en cercueil de bois. Orientation OE (?) Individu adulte (?)
- T4 Inhumation d'enfant perturbée par l'implantation de la tombe T1.
Les os étaient en vrac et certains manquaient: réduction (?). Orientation indéfinie.
- Mur de molasse, orientation nord-sud. Deux assises de blocs taillés au nord.

Extrados des voûtes (H)

A la suite de l'examen de la charpente par Geymüller, on procède à la consolidation des parois de l'église par la pose de tirants métalliques qui enjambent chaque travée au niveau de la corniche.

L'ensemble du voûtement, chœur et nef, a été recouvert d'une chape en béton en 1930-1933; à cette occasion, les arcs doubleaux et diagonaux ont été doublés à l'extrados par des arcs en béton armé.

Corniches de la nef (H)

Les corniches datent pour l'essentiel du début du XVIII^e siècle, étant contemporaines de la nouvelle toiture de 1702-03. A cette époque, la corniche du chœur subit une sensible surélévation, pour s'aligner sur celle de la nef. En 1885, un retrait de la maçonnerie, qui est

aujourd'hui noyé dans la chape qui couvre la voûte, témoignait encore à l'intérieur de cette surélévation¹⁰¹. Les arasées des corniches, en particulier au-dessus de la façade méridionale, ont été refaites en 1903-1904.

Charpente de la nef (H)

A la suite du rapport de 1885, on procéda à la charpente à la consolidation plutôt qu'au remplacement de pièces, hormis dans le secteur où se raccordent les toitures de la nef et du chœur, dont nous avons déjà parlé¹⁰². Les blochets, jambes de force et poinçons ont généralement été munis d'agrafes ou de cerclages métalliques qui les relient aux pannes et tirants, les entrants et tirants systématiquement soulagés par des faux-entrants moisés, et finalement, la plupart des fermes rigidifiées par des jambes de forces moisées.

Coupe longitudinale, regardant vers le nord

La cinquième travée de la nef (D5)

La face serait aveugle s'il n'y avait la porte qui conduit au clocher. Il n'y a pas de raison de ne pas voir dans la petite porte actuelle une porte contemporaine de celui-ci.

La construction du clocher entraîna en outre l'oblitération de la fenêtre du XIV^e siècle. Oberst, frappé par sa hauteur moindre¹⁰³, déduisit qu'il devait déjà se trouver quelque chapelle, ou autre construction, adossée au nord (ou qu'elle était motivée par la présence d'un jubé dans la nef orientale – supposition infirmée par les fouilles de Sennhauser).

Les mensurations de cette fenêtre restent sans explications, et il en est de même pour la position de la fenêtre murée du XIII^e siècle, qui n'est pas en face de la même fenêtre au sud, comme le remarquait Geymüller¹⁰⁴: Les fenêtres postérieures à l'incendie sont réparties régulièrement le long de la nef, rythmées par travées. Le voûtement et la construction des piliers-contreforts n'est bien sûr pas étranger à cette rigueur. Afin de tenir compte de constructions préexistantes, la solution qui s'offrait à l'architecte fut de réduire la hauteur de la fenêtre. Les bâtisseurs de la première église, au contraire, pour répondre au même type de contrainte, ont préféré les placer librement le long des murs gouttereaux, et de leur donner à toutes la même dimension.

La fenêtre murée du XIII^e siècle a une netteté parfois trompeuse: en effet, la partie basse est une reconstitution d'Otto Schmid. En 1930, ayant enlevé les galeries latérales de la nef – et donc supprimé l'accès

qu'on y avait à travers cette paroi depuis le vestibule du clocher – il a restitué, dans un louable souci didactique, une fenêtre dont il croyait qu'elle dut avoir eu cette forme. De la petite porte de la galerie, du XVII^e ou XVIII^e siècle, il ne reste aucune trace.

La quatrième travée de la nef (D4)

Signalons dans cette travée, la présence du piédroit oriental, sans la naissance de l'arc, d'une deuxième fenêtre du XIII^e siècle, que ne signalent ni Geymüller ni Grandjean.

La troisième travée de la nef (D3)

Le piédroit oriental de l'arc triomphal de la chapelle de Billens a été complètement reconstitué par Schmid, comme il a aussi dégagé la fenêtre tronquée du XIII^e siècle. A l'ouest, de nombreux rhabillages dus à l'effacement des blessures qu'avaient occasionné les galeries. Le sol de la chapelle et le soubassement qui habille le bas de cette travée datent de 1926.

La deuxième et la première travée de la nef (D2 et D1)

Les deux arcs, donnant l'accès aux chapelles, ont été datés du XIII^e siècle par Henri de Geymüller. Ils auraient fait partie de l'église originale, et prouvé l'existence de deux chapelles ou dépendances au Nord¹⁰⁵. Cette affirmation n'a pas pu être vérifiée, les quelques assises plus basses à côté de la porte du poste de Police¹⁰⁶ qui constituaient la preuve n'ont pas pu être localisées, et Geymüller, pour une fois, n'est guère précis. Marcel Grandjean ne lui donne en tous cas aucun crédit. Selon lui, les chapelles doivent être datées, sur la base de documents d'archives, du XV^e siècle¹⁰⁷. Les

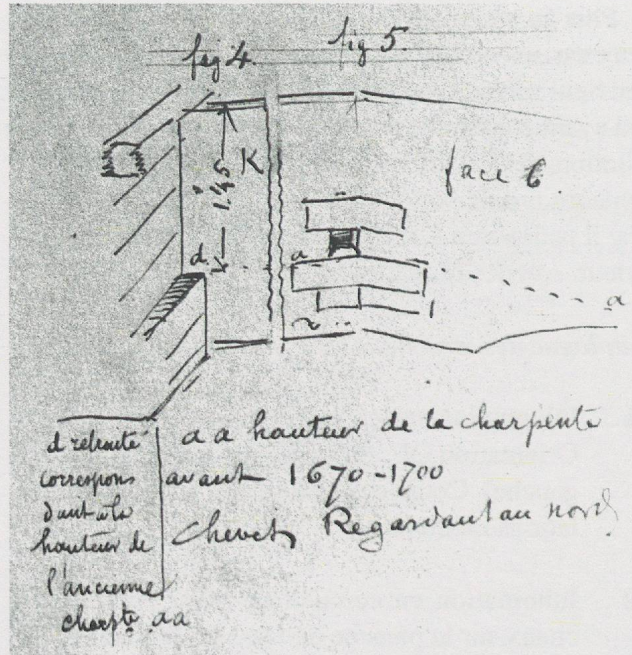


Fig. 141
Henri de Geymüller
Croquis montrant la surélévation de la corniche du chœur, de 1702-1703. «Chevet regardant au nord». «d: retraite correspondant à la hauteur de l'ancienne charpente aa» et «aa: hauteur de la charpente avant 1670-1700». (Geymüller 1885, II., petite feuille 27, fig. 4)

investigations à l'occasion de la future restauration de ces chapelles apporteront probablement plus de précision à une datation plutôt floue.

La taille de la pierre du clocher. Vestiges d'un solin de toiture. Les traces d'outil.

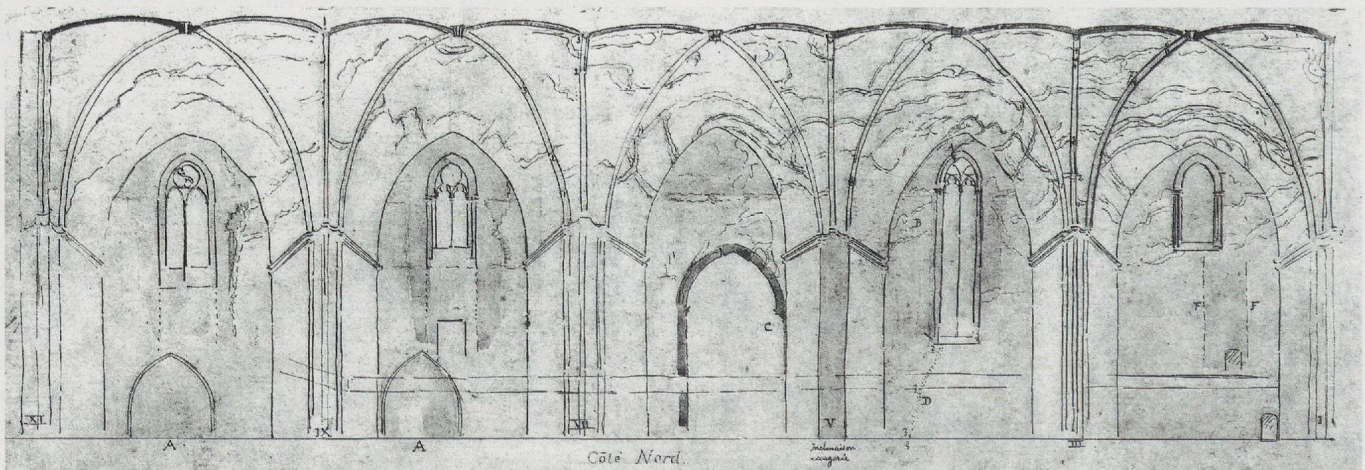


Fig. 142
Henri de Geymüller
«Tableau synoptique et conventionnel des crevasses dans les murs, voûtes et murs goutterots. Fig. 3.», 1885.
Élévation de la paroi nord de la nef, sur une planche accompagnant le rapport, avec nomenclature et représentation des désordres. (ACV-AMH: B 132 SF III, B.2193. Photo ACV)

La toiture actuelle, de 1702-03, qui relie la nef à la tour, remplaça la toiture du XV^e siècle selon un tracé légèrement différent. Le faîte se trouve maintenant un peu plus à l'ouest. On peut déduire l'emplacement de la toiture originale de la présence, dans le parement méridional de la tour, d'un larmier rampant.

La position relative des deux toitures – avant et après 1703 – délimite sur la face méridionale du clocher quatre types de situation: 1^o la maçonnerie ayant toujours été à l'abri des toitures; 2^o celle qui ne l'a jamais été; 3^o celle qui le fut jusqu'en 1703, puis laissée aux intempéries; 4^o inversement, celle qui fut exposée et qui, depuis, est à l'abri.

Il n'est plus possible de reconnaître les traces de taille dans les aires de type 2 et 3, c'est-à-dire, celles qui ont subi l'érosion depuis trois, respectivement six siècles. Par contre, on peut décrire la taille des deux autres zones comme suit:

- Maçonnerie, datée du début du XV^e siècle, parement extérieur, c'est-à-dire extérieure à l'époque de la construction de la tour (aire du type 4): traces de laye de finesse, de profondeur et de longueur moyennes, obliques et parallèles.
- Maçonnerie, datée du début du XV^e siècle, parement intérieur, c'est-à-dire protégée par le toit de tout temps (aire du type 1): pierres grossièrement taillées, mais dont les bords sont égalisés au ciseau. La taille est du même type que dans les parties hautes de l'intérieur de la tour.

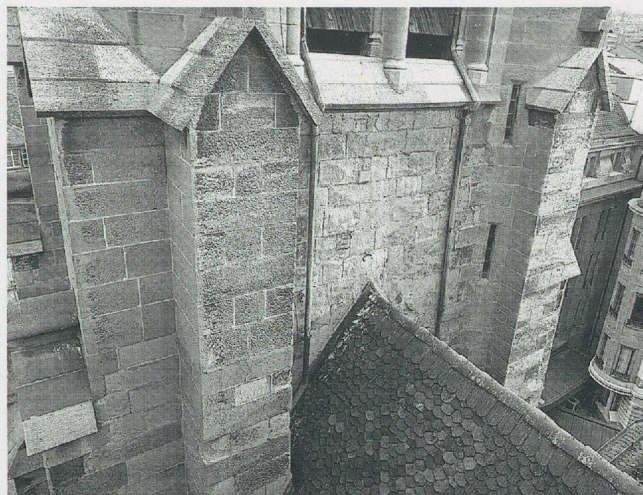


Fig. 143
Elévation sud du clocher, avec solin de l'ancienne toiture de la nef, 1990.
(Photo O. Feihl)

NOTES

- ¹ Procès-verbaux de la Section des travaux, du 6 avril 1843 au 30 avril 1846 et du 10 janvier 1855 au 5 août 1857, 4, fol.350, (22.8.1855), (AVL: RE 17).
- ² Procès-verbaux de la Section des travaux, du 6 avril 1843 au 30 avril 1846 et du 10 janvier 1855 au 5 août 1857, 4, fol.354, (5.9.1855), (AVL: RE 17).
- ³ Procès-verbaux de la Section des travaux, du 6 avril 1843 au 30 avril 1846 et du 10 janvier 1855 au 5 août 1857, 4, fol. 360, (26.9.1855), (AVL: RE 17), (2.7.1857), (AVL: RE 17), (26.8.1857), (AVL: RE 17).
- ⁴ J.D. Blavignac, «Temple de St François. Face et profil de l'ogive nord-ouest des chapelles», août 1855, (AMH: B 132 SF II, B.2189). On signale également le 21.11. que «l'ogive du temple de St-François, à l'angle de la remise de la pompe, est dans un état de dégradation qui exige sa reconstruction entière» in Procès-verbaux de la Section des travaux, du 6 avril 1843 au 30 avril 1846 et du 10 janvier 1855 au 5 août 1857, 4, fol. 373, (AVL: RE 17).
- ⁵ A. Paris, «Projet d'enlèvement du contrefort adossé au trumeau de la porte nord-ouest d'entrée du bas-côté», 23.3.1919, (ACV-AMH: B 132 SF IX, B.2375)
- ⁶ Geymüller 1885. II. Pièce justificative 12.
- ⁷ Otto Schmid. (ACV-AMH: A 79/4, A.24179).
- ⁸ Registre des délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 3, fol. 447-448 (12.6.1826) (AVL: RI 15).
- ⁹ Grandjean 1965, p. 226.
- ¹⁰ Grandjean 1965, p. 202.
- ¹¹ «Projet pour la fenêtre nord», 1919, (ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2339); «détails de la fenêtre nord», 1922, (B.2335); «Paroi 1», 1923, (B.2340); «fenêtre nord», 1922, (B.2341); «paroi 1», 1924, (B.2348); «lanterne face ouest», 1927, (B.2336); «paroi 1», 1927, (B.2342).
- ¹² «Vers 1930», Grandjean 1965, p. 143; la fontaine qui l'y a précédé, de Bertolini et La Harpe, de 1861, figure cependant encore à cet emplacement sur le relevé de 1932. Cf. fig. 39.
- ¹³ Charles Pache, «Cahier des charges pour la restauration de la tour de St-François». Devis et soumissions sur papier officiel de la commune de Lausanne - Direction des travaux, 30.4.1856, (AVL: 220/10/4, 1.3).
- ¹⁴ «... En outre, la partie inférieure de la porte étant passablement endommagée, il conviendrait de lui faire subir quelques réparations». Direction des travaux, 26.7.1900, (ACV-AMH: A 78/4, A.5635); plans: «local réservé à la sous-station de St-François» (A 78/2, A.5727); «Coupe A-B». Signé C.T. (A 78/2, A.5728); «Local de l'Eglise de St-François» (A 78/2, A.5729).
- ¹⁵ Lettre de la Direction des écoles au Département de l'instruction publique et des cultes, 21.4.1948, (ACV-AMH: A 78/4, A.5699); Lettre de Louis Bosset au Département de l'instruction publique et des cultes, 25.5.1948 (A 78/4, A.5700).
- ¹⁶ Théophile van Muyden a consigné en 1896 sur quelques planches (ACV-AMH B 132 SF VII, B.3206; B.3207; B.3208; B.3209) la «commande de pierre de taille pour la restauration du clocher».
- ¹⁷ «Commande de pierre de taille pour la restauration du clocher [...]» (ACV-AMH B 132 SF VII, B.3202; idem, B.3203; idem B.3204).
- ¹⁸ En particulier, on employa le grès de Marsens, peu satisfaisant, et la pierre du val d'Illiez.
- ¹⁹ Ville de Lausanne, Service des bâtiments, «Commande de pierre de taille pour la restauration du clocher, tourelles des angles n-e, n-o, et s-e et balustrade entre tourelles [...]», 1951, (ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2324), «[...] Faces nord et ouest [...]», 1951, (B.2327).
- ²⁰ Lettre de la Direction des travaux à Edgar Pelichet, archéologue cantonal, 23.10.1951, (ACV-AMH: A 78/4, A.5710).
- ²¹ Grandjean 1965, pp. 219 et 220.
- ²² Viollet-le-Duc 1873.
- ²³ Grandjean 1965, p. 220, note 2.
- ²⁴ BCC, 26 juin 1893.
- ²⁵ L. Bezencenet in: BCC, 31 mars 1897.
- ²⁶ Département de l'instruction publique et des cultes. 30.11.1928, (AVL: 220/10/4, 2.2), 4.12.1928, (AVL: 220/10/4, 2.3.1).
- ²⁷ Registre des délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 13, fol. 283 (8.8.1825) (AVL: RI 15).
- ²⁸ BCC, 12.12.1899.
- ²⁹ Direction des Travaux. «Restauration du clocher du temple de St-François», 12.12.1899, (AVL: 047.2/1).
- ³⁰ Lettre de Charles Melley à la Direction des finances de la Commune de Lausanne, 13.1.1928, (AVL: 220/10/4, 2.4).
- ³¹ Procès-verbaux de la Section des Travaux, du 27 Janvier 1869 au 21 Décembre 1872, vol. 8, en date du 8.3.1871 fol. 220; en date du 10.5.1871; (AVL: RE 17/8) fol 240.
- ³² Municipalité de Lausanne, Rapport de Gestion 1948, (AVL : P 204, p. 63).
- ³³ Registre des Délibérations de la Section Economique de la Municipalité, 15, fol. 411 (2.12.1831) (AVL: RI 15).
- ³⁴ Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité pour l'année 1899. Chapitre V. Direction des Travaux (AVL: P 204, pp. 36-37).
- ³⁵ «Rapport de la Commission du Conseil communal sur la gestion et les comptes de la Municipalité pour l'année 1849» in Rapports sur la gestion de 1849 et Réponses de la Municipalité. Lausanne: Imprimerie de J.-S. Blanchard Aîné, 1850 (AVL: P 204, p. 33).
- ³⁶ Procès-verbaux de la Section des travaux, 4, fol. 432, (16.7.1856) (AVL: RE 17).
- ³⁷ Ibid., 7, fol. 208, (17.7.1867) (AVL: RE 17).
- ³⁸ Charles Pache in «Cahier des charges pour la construction d'une grille et d'un mur de clôture à l'Orient

- du Temple de St-François», 10.4.1858 (AVL: 220/10/4, 1.8).
- 39 Ibid.
- 40 Geymüller 1885. II. Pièce justificative 10.
- 41 (ACV-AMH: C.1445), partie ouest (C.1446).
- 42 Correspondance entre le Département de l'instruction publique et des cultes, la Direction des travaux de la Ville, Louis Bosset, archéologue cantonal et Frédéric Gilliard, membre de la Commission des MH, 1943-1948, (ACV-AMH: A 78/4, A.5691 à 5700).
- 43 Par exemple Municipalité de Lausanne, Direction des écoles, s.d., vraisemblablement 1953, «Restauration des toitures, du clocher et de la sacristie». Facture de Charles Porchet qui a «rentré les surfaces défectueuses de 1, de 2, de 3 ou de 4 cm en profondeur». Facture suivant métré du 12 mai 1952, feuilles n^{os} 19-88-93. (AFMH, OFC).
- 44 Geymüller 1885. II. Pièce justificative 14.
- 45 4 planches: «Face actuelle», «Face restaurée», «Détails pour la restauration de la fenêtre double», «Restauration du portail», tous de 1866, (ACV-AMH: B 132 SF II, B.2191).
- 46 Il apparaît sur sa «Face à l'Ouest restaurée» de 1860 (ACV-AMH: B 132 SF II, B.2191).
- 47 N'apparaît sur aucun relevé de Geymüller, et son absence est attestée par de nombreuses illustrations. Cf. fig.4.
- 48 Geymüller 1885, IX. Feuille XX. Il y proposa même à la Municipalité la démolition de la façade, si le besoin d'un «certain agrandissement» de l'église «s'en faisait sentir».
- 49 Procès-verbaux de la Section des travaux, du 21 mars 1866 au 20 janvier 1869, 7, fol. 62, (5.9.1866), fol. 118-119 (16.1.1867), fol. 187-188, (29.5.1867). (RE 17).
- 50 Entrée local des commissaires. Charpente de l'avant-toit. (ACV-AMH: A 79/4, A.24161); porte pour local des commissaires. (A.24164).
- 51 Etat avant travaux de la fenêtre occidentale, 1919 (ACV-AMH: C.1460), plans de Schmid, 1922, «Chapelle de St Sébastien. Paroi 3», (ACV-AMH: B 132 SF VIII, B.2333), «Chapelle de St Sébastien. La fenêtre ouest» (B.2334), 1927, «Chapelle de St Sébastien. Paroi 3», (B.2337), de Charles Melley, 1927, «Chapelle de St Sébastien. Lanterne face ouest», (B.2336).
- 52 Théophile van Muyden, «Commande de pierre de taille pour la restauration du clocher», 1895 (ACV-AMH: B 132 SF VII, B.3207), 1896 (B.3205 et B.3206), 1897 (B.3203, B.2308 et B.2309), 1898 (B.3216 et B.2317), Service des bâtiments de la Ville de Lausanne, 1951, (ACV-AMH: B 132 SF VII, B.2324, B.2325, B.2326 et B.2327).
- 53 Henri Boisot, 1860. «Base du clocher. Etat actuel. Etat après le retranchement des contreforts», «Retranchement des deux contreforts au Nord du clocher. Elévations latérales. Contrefort actuel. Contrefort retranché», (ACV-AMH: B 132 SF II B.2191).
- 54 Geymüller 1885. IX. Pièce justificative 55.
- 55 Ibid.
- 56 Ibid.
- 57 Grandjean 1965, p. 213.
- 58 Henri de Geymüller, 1885, «Face latérale Sud. Raccord des maçonneries du XIII^e et du XIV^e siècle», (AMH: B 132 SF III. B.2194), «Relevé du mur Sud avec les quatre portes retrouvées sous l'enduit», (AMH: B 132 SF III. B.2195), «Partie Est du mur Sud. Détails», (AMH: B 132 SF III. B.2196).
- 59 Théophile van Muyden, 1895, «Eglise de Saint-François à Lausanne. Relevé de la façade Sud», (ACV-AMH: B 132 SF IV. B.2283), «Eglise de Saint-François. Relevé de l'état actuel de la façade Sud», (B.2285), «Eglise de Saint-François. Relevé de l'état actuel de la façade Sud», (B.2287).
- 60 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n^o 1.
- 61 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n^o 2.
- 62 Geymüller 1885. I.
- 63 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n^o 7.
- 64 Grandjean 1965, p. 198, fait remarquer que la fenêtre en lancette de la travée droite du chœur (F1) est beaucoup plus courte que les autres. Autre indice: la fenêtre la plus orientale de la façade sud n'est pas située vis-à-vis de son homologue du mur septentrional. Elle est même à une distance considérable de l'extrémité de la nef, ce qui paraît être un choix contraint par les circonstances.
- 65 Grandjean 1965, p. 214.
- 66 ... d'autant plus qu'Oberst spéculait sur la présence d'un jubé, système auquel aurait appartenu cet escalier, dans la cinquième travée de la nef. Cette hypothèse n'a plus cours depuis les fouilles de Sennhauser en 1966.
- 67 «Soudure CD»
- 68 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n^o 7.
- 69 Une des caractéristiques de la contribution de Geymüller a bien été de reconnaître tous les désordres statiques et d'en établir les causes, la chronologie et les ripostes des constructeurs: p. ex. le déversement des parois du chœur sous l'effet de la poussée de la voûte; idem pour les murs gouttereaux de la nef, et reprise d'aplomb, évidemment en retrait («0,060 m»), de la surélévation; stabilisation de ce mouvement jusqu'à la construction de la tour; mouvements dus à la tour jugulés au moyen d'un certain nombre de mesures, etc.
- 70 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n^o 7.
- 71 Par exemple, la porte P, en 1931, comme l'indique la date gravée au linteau. Schmid a aussi abaissé le niveau du sol de l'arcature néo-gothique, augmentant la dénivellation entre l'église et la place d'une cinquantaine de centimètres.
- 72 «Les matériaux employés sur la foi de brillants essais n'ont pas répondu à ce que l'on attendait. Ainsi le grès de Corbières employé pour les couronnements des contreforts et cordons n'a pas supporté les intempéries et au bout de quelques années s'est désagrégé sous l'action de la pluie et du gel, dans les parties les plus exposées». In : Bulletin du Conseil communal, 28.3.1916, (AVL: 047.2/1).

- 73 Adrien van Dorsser, Henri Buisson, «Transformations au porche sud. Plan du rez-de-chaussée», 23.4.1933, (ACV-AMH: B 132 SF IV, B.2236), «Coupe. Porte est. Plan du sous-sol», (B.2237).
- 74 Correspondance entre la Direction des travaux de la Ville, le Département de l'instruction publique et des cultes et l'archéologue cantonal Louis Bosset, 1942-1944, (ACV-AMH: A 78/4, A.5687 à 5693).
- 75 Frédéric Gilliard, lettre à Louis Bosset, archéologue cantonal, 28.4.1944, (ACV-AMH: A78/4, A.5697).
- 76 1925 modification au chauffage, par l'adoption d'un système à air chaud. La cheminée n'apparaît pas encore sur une photographie (MHL: J9.I) de 1921.
- 77 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n° 3.
- 78 Le ceinturage métallique de 1828 est donc judicieusement placé, à un endroit sensible de la construction, et semble précieux pour en assurer la solidité. Photo 1921, (MHL: J9.I).
- 79 «Plans du territoire lausannois» de Melotte et Perey. (ACV: GB 132.e).
- 80 Bulletin du Conseil communal, 9.3.1951, (AVL: 047.2.1).
- 82 Geymüller 1885, cahier II, «Fondations. Murs, contreforts et arcs-boutants», Pièce justificative n° 4 – «Piédroit de l'arc triomphal», cahier III, «Voûtes du chœur et arc triomphal», n° 19 – «Arc triomphal», n° 20 – «Face Ouest, moitié Sud», n° 21 et 22 – «Face Est, moitié Sud», n° 23 «Face Est», n° 24 – «Cause des fissures postérieures à 1678», n° 25 «Face Est, moitié Sud», n° 26 – «Face Est, moitié Nord», n° 27 – «Moitié Nord. Intrados et face Est», n° 28 – «Face Ouest, moitié Nord», cahier IV, «Mur sur l'arc triomphal», Pièce justificative n° 29 – «Arc triomphal et mur qu'il porte», n° 30 – «Mur sur l'Arc triomphal», n° 31 – «Lézarde VII du mur sur l'arc triomphal», n° 32 - «Mur sur l'Arc triomphal. Lézarde Y», n° 33 – «Mur sur l'Arc triomphal. Lézarde Z», n° 34 – «Mur sur l'Arc triomphal. Mouvement n° VIII».
- 83 Geymüller 1885. I.
- 84 Geymüller 1885. III. Pièces justificatives n° 19, 25, 27, et 28.
- 85 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n° 4.
- 86 Ibid.
- 87 Arc triomphal en chantier/étayé et coffré, 28.11.1931, n° XXVII (AChC).
- 88 Selon le texte «mis en boîte et en boule» de la flèche du clocher, signé Bischof, ferblantier et Perret Jules, 10 février 1933.
- 89 Procès-verbaux de la Section des travaux, vol. 8, 25.9.1872, (AVL: RE 17, 8.fol 379).
- 90 Grandjean 1965, p. 221.
- 91 Suna est dans la province de Novare (Piémont), à proximité de Intra au bord du lac Majeur.
- 92 Grandjean 1965, p. 220.
- 93 Geymüller 1885. I.
- 94 Clocher de Saint-François. Renforcement des poutres portant l'enrayure basse de la flèche. Echelle 1:50. (AMH: B 132 SF VII, B.3210). Pour la nomenclature des pièces de charpente, cf. fig. 82.
- 95 La datation des bois de charpente de la flèche, In Christian et Alain Orcel, Jean Tercier *Analyse dendrochronologique de bois provenant de l'église St-François à Lausanne (VD)*, du 2.11.1990 (réf. LRD90/R2805), et du 20.6.1991 («2° intervention») (réf. LRD91/R2805A).
- 96 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n° 12.
- 97 La datation est de Grandjean 1965, p. 211 texte et note 1, et p. 224. Mentionnons aussi: O.Schmid, «Relevé de l'escalier de la salle des cathécumènes» qui montre une volée de l'ancien escalier placé dans sa nouvelle position, 23.9.1930, (ACV-AMH: B 132 SF XI, B.2398).
- 98 Geymüller 1885. I. et II. Pièce justificative n° 2.
- 99 Grandjean 1965, p. 240.
- 100 Grandjean 1965, p. 212.
- 101 Geymüller 1885. II. Pièce justificative 3, feuille 27, fig. 4.
- 102 Voir ci-dessus coupe transversale, chap. 4.5.
- 103 Oberst 1927, p. 96.
- 104 Geymüller 1885. II. Pièce justificative n° 12. «FF: traces d'une fenêtre dont la situation ne correspond pas à celle du mur Sud».
- 105 Geymüller 1885. I.
- 106 Ibid.
- 107 Grandjean 1965, pp. 190 et 224-226.

BIBLIOGRAPHIE

Blanchet 1863

Rodolphe Blanchet

Lausanne dès les temps anciens

Lausanne: Librairie Martignier et Chavannes, 1863.

St-François: pp. 127-130.

Rahn 1874

Johann-Rudolf Rahn

«Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler: XVIII
Canton Waadt»In: *Indicateur d'antiquités suisses*, 1874.

St-François: pp. 524-526, 547-550.

Rahn 1876

Johann-Rudolf Rahn

*Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz: von
den ältesten Zeiten bis zum Schlusse des Mittelalters*

Zürich: Hans Staub, 1876, 841 p.: fig.

St-François: pp. 226-230, 334, 344, 372, 465-466 et
800.**Collectif, rapports 1897-1898**Théophile van Muyden, Léo Châtelain, Maurice Wirz
et Alphonse Vautier*Rapports sur les projets de restauration de la façade
méridionale du temple de Saint-François* [1897-1898].Lausanne: Imprimerie H. Vallotton, Guex & Cie, 1899,
20 p.: ill.**Van Muyden, 1899**

Théophile van Muyden

*Rapport sur l'exploration de la face sud de l'église St-
François*, mai 1899.Lausanne: Imprimerie Charles Pache, 1899, 20 p.: ill.
+ 6 pl.**Collectif, rapports 1899**Albert Naef, Charles Melley, Théophile van Muyden,
Henry de Geymüller*Rapports sur les projets de restauration de la façade
méridionale du temple de St-François*Lausanne: Imprimerie H. Vallotton, Guex & Cie, 1899,
45 p.: ill.**Collectif, expertise 1899**Léo Châtelain, Henry de Geymüller, Maurice Wirz,
Charles Vuillermet et Jaques Mayor*Restauration de la façade méridionale du temple de
Saint-François. Rapports de la commission d'expertise
et correspondance à ce sujet*

Lausanne: Imprimerie Lucien Vincent, 1899, 24 p.: ill.

Reymond 1911

Maxime Reymond

*Les hôtels-de-ville de Lausanne*Mémoires et documents publiés par la Société d'his-
toire de la Suisse romande, t. 9, 2^e série.Lausanne, 1911. Note 3, p. 295 [mention de verrières
peintes en 1561].**Borgeaud 1912**

Eugène Borgeaud

Lausanne en images. Essai d'iconographie

Lausanne: Bridel, 1912.

St-François: pp. 67-77.

Kohler 1913

André Kohler

«Les vitraux héraldiques de l'église Saint-François à
Lausanne»In: *Archives Héraldiques Suisses*, 1913, pp. 75-77,
pl. II.**Melley 1919**

Charles Melley

«La restauration de l'église Saint-François»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1919, pp. 289-304.**Reymond 1923**

Maxime Reymond

«Le couvent des Cordeliers de Lausanne»

S.l.: s.n., 1923. – 4 fasc.: ill.

Tiré à part de: *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*,
1923, pp. 51-64, 125-142, 212-230, 275-291.**Oberst 1927**

Johannes Oberst

Die mittelalterliche Architektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz. Ein Beitrag zur schweizerischen Ordensbauweise

Inaugural-Dissertation der hohen literarischen Fakultät der Universität Lausanne zur Erlangung der Doktorwürde.

Zürich: Orell Füssli, 1927.

Bach 1929

Eugène Bach

«Les stalles gothiques de Lausanne»

In: *Indicateur d'antiquités suisses*, pp. 127-129.

Morton 1929

Charles Morton

«Les nobles de Russin dans le Pays de Vaud»

In: *Archives Héraldiques Suisses*, 1929, pp. 176-181.

Morlet 1950

Jean Morlet

L'art médiéval en Suisse romande du milieu du XII^e siècle au début du XVI^e

Thèse dactylographiée de l'Université de Paris, 1950.

St-François: pp. 383-388, 454-460.

Gantner 1956

Joseph Gantner

Histoire de l'art en Suisse. L'époque gothique

Neuchâtel: Attinger, 1956.

St-François: pp. 96-98.

Joho 1959

Jean-Jacques Joho

«La naissance de trois couvents de frères mineurs: Berne, Fribourg, Lausanne»

In: *Revue historique vaudoise*, 1959.

St-François: pp. 49-64.

Grandjean 1965

Marcel Grandjean

«L'Eglise Saint-François et l'ancien couvent des Frères mineurs»

In: *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*. Tome I. *La ville de Lausanne*

Bâle: Birkhäuser, 1965.

Eglise: pp. 185-246. Couvent: pp. 246-255.

«Compléments Vaud Tome I» in Tome IV

Bâle: Birkhäuser, 1981, pp. 395-396.

Grandjean 1968

Marcel Grandjean

L'Eglise Saint-François à Lausanne

Guides de Monuments Suisses, série IX, n° 89.

Publiés par la Société de l'Histoire de l'Art en Suisse. Bâle 1968.

Polla 1969

Louis Polla

Maisons et quartiers d'autrefois

Lausanne: Payot, 1969.

St-François: pp. 76-88.

Chausson 1970

Huguette Chausson

Saint-François. Sept siècles d'histoire au cœur de Lausanne

Trésor de mon Pays n° 133.

Neuchâtel: Griffon, 1970.

Chuard 1972

Collectif

1272-1972. 700^e anniversaire de l'église Saint-François à Lausanne. Samedi 11 et dimanche 12 novembre 1972

Lausanne, 1972.

Programme de la manifestation avec une notice historique de Jean-Pierre Chuard.

Chuard 1973

Jean-Pierre Chuard

«Saint-François. Un 700^e anniversaire»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1973, pp. 9-10.

Marie-Humbert 1973

Marie-Humbert vicaire OP

«Les Franciscains à Lausanne»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1973, pp. 11-34.

Meylan 1973

Henri Meylan

«Saint-François au cœur de la ville»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1973, pp. 35-48.

Sennhauser 1973

Hans Rudolf Sennhauser

«Résultat des fouilles archéologiques effectuées dans l'église de Saint-François, à Lausanne»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1973, pp. 49-55.

Grandjean 1979

Marcel Grandjean

«Le quartier de Saint-François»

In: *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*. Tome III. *La ville de Lausanne*, pp. 332-365.

Bâle: Birkhäuser, 1969.

Grandjean RHV 1979

Marcel Grandjean

«Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc»

In: *Revue Historique Vaudoise*, 1979, pp. 71-97.

Recordon 1980

Edouard Recordon

«Comportement de l'église Saint-François pendant les travaux d'aménagement de la place»

In: *Ingénieurs et Architectes Suisses*, 1980, pp. 1-10.

El-Wakil 1990

Collectif

Jean Daniel Blavignac (1817-1876)

Publié sous la direction de Leïla El-Wakil.

Carouge, 1990.

St-François: pp. 22, 24, 103, 104, 158, 174, fig. 27 et 29.

Golay 1995

Laurent Golay, Josef Ploder et al.

Henri de Geymüller, architecte et historien de l'art

Catalogue d'exposition, Musée historique de Lausanne, 14 juillet - 15 octobre 1995.

Lausanne: BCU et MHL, 1995.

St-François: «Les enjeux de Saint-François», pp. 6-8,

«Geymüller et la restauration du temple Saint-François à Lausanne», pp. 23-34.

Huguenin 1996

Claire Huguenin

«Lausanne: église ou temple Saint-François»

In: Collectif, *Clement Heaton 1861-1940, Londres, Neuchâtel, New York*

Publié sous la direction de Nicole Soguel.

Hauterive: Attinger, 1996.

St-François : Catalogue thématique, pp. 37-41.

PLANS ARCHÉOLOGIQUES ET CHRONOLOGIQUES
(ARCHÉOTECH SA)

FAÇADE EST

Légende	
■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe



FAÇADE NORD

Légende	
■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe



FAÇADE OUEST

Légende

■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIe-XVIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe



FAÇADE SUD

Légende

■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe

ARCHÉOTECH SA / échelle 1/250^e

COUPE TRANSVERSALE VUE VERS L'EST

Légende	
■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVIe
■	XIVe
■	XIIIe



COUPE LONGITUDINALE VUE VERS LE NORD

Légende

■	Tasseaux
■	XXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe



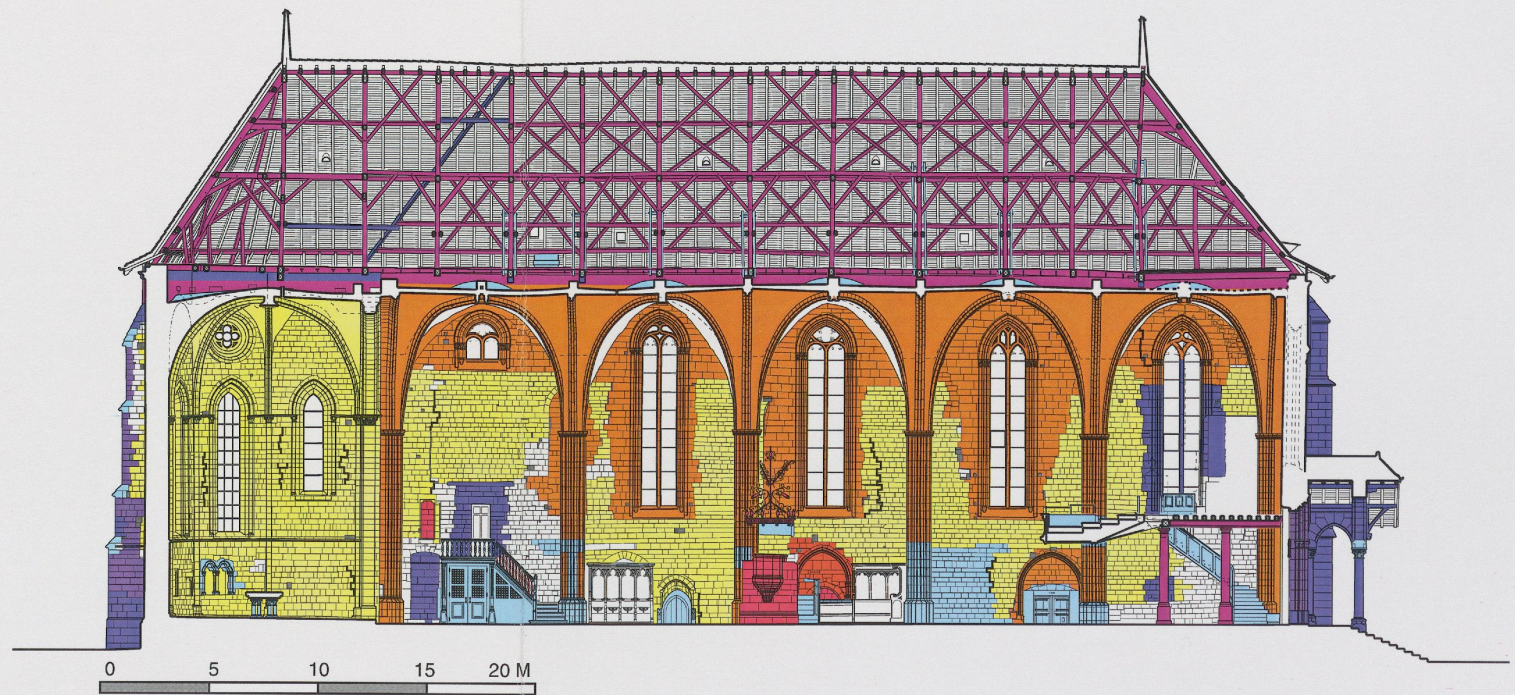
0 5 10 15 20 M

ARCHÉOTECH SA / échelle 1/250^e

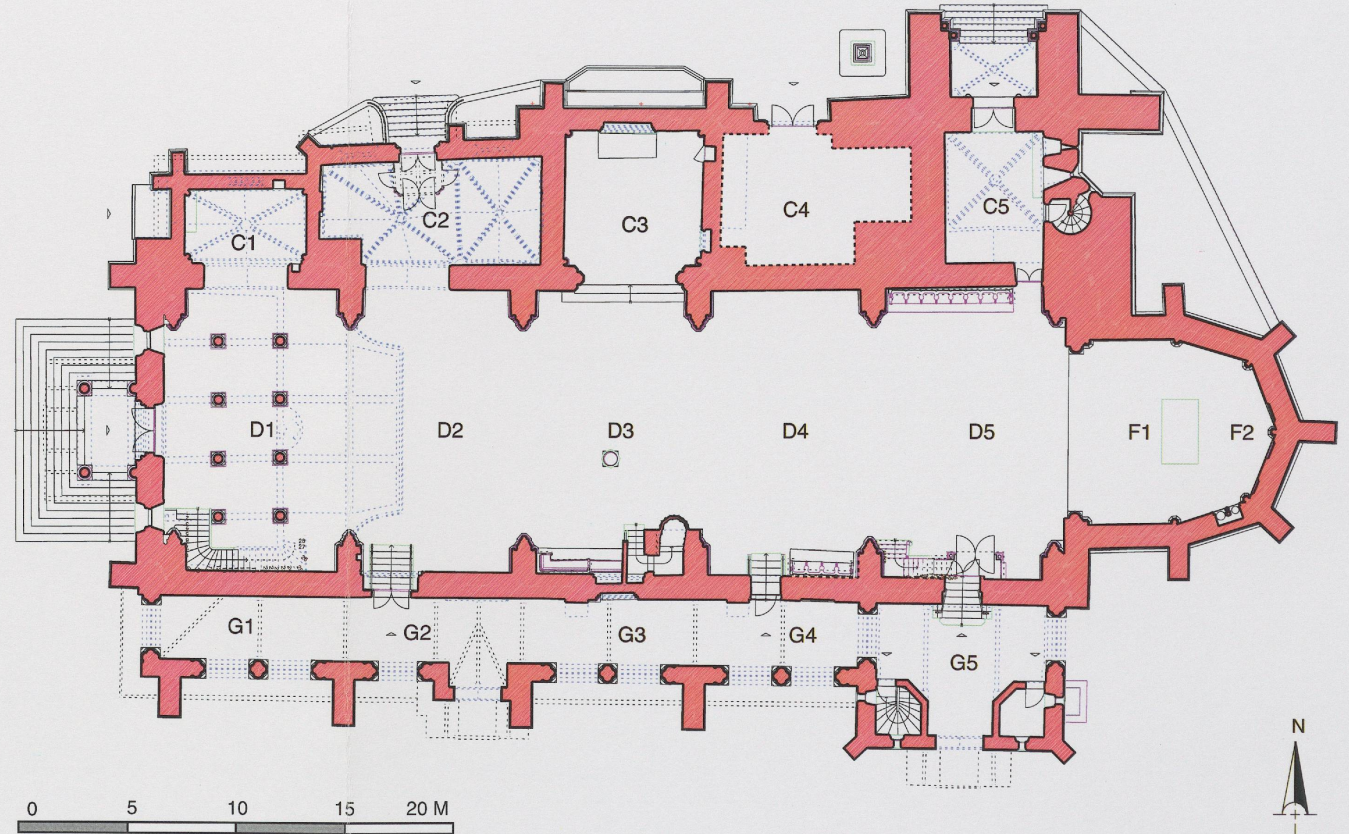
COUPE LONGITUDINALE VUE VERS LE SUD

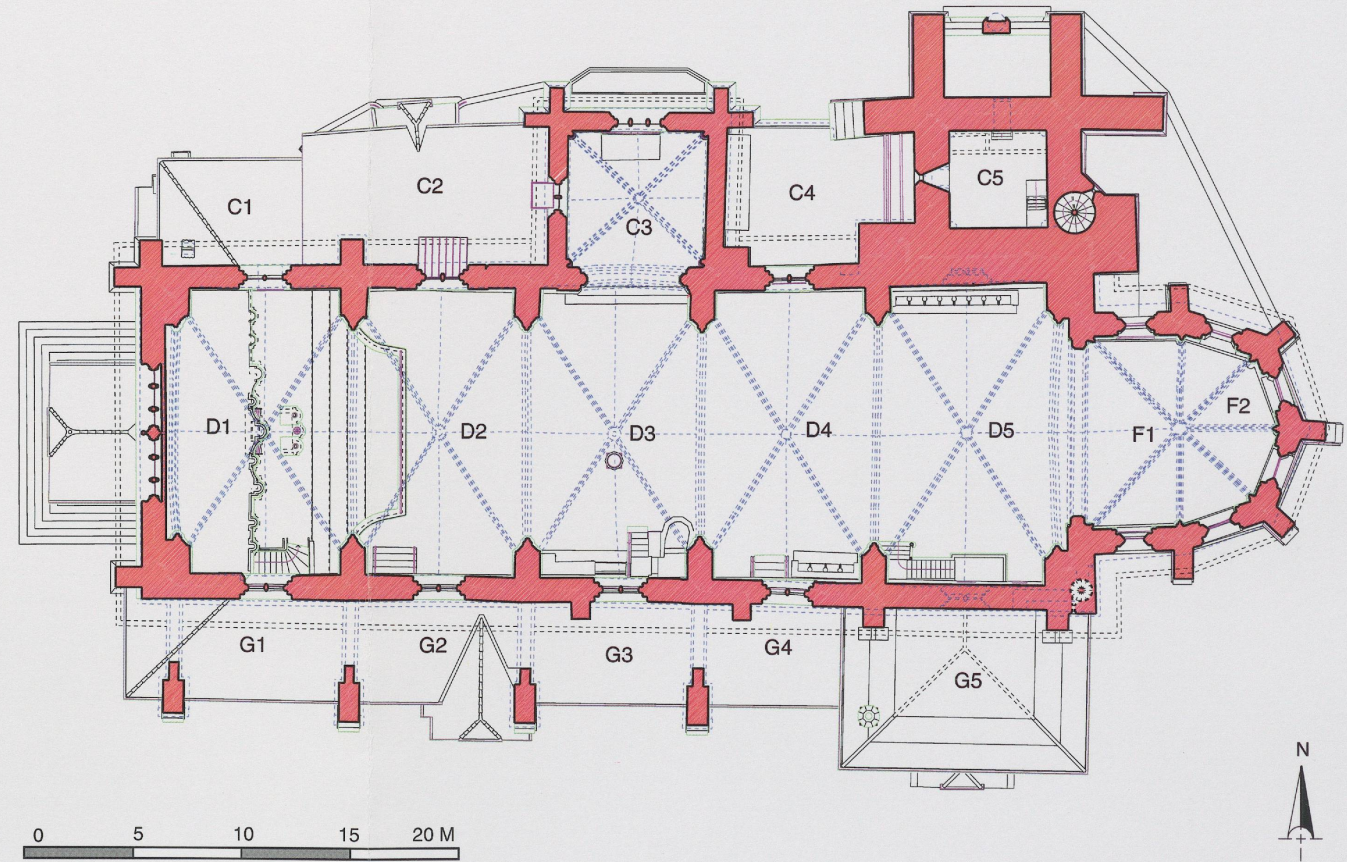
Légende

■	Trois siècles
■	XIXe
■	1889-1904
■	XIXe
■	XVIIIe
■	XVIIe-XVIIIe
■	XVe
■	XIVe
■	XIIIe



PLAN AU NIVEAU DU SOL



**PLAN AU NIVEAU DES
FENÊTRES HAUTES**

COUPE TRANSVERSALE DE LA NEF VUE VERS L'OUEST

